



Document de Référence 2010

Rapport annuel financier inclus

AVERTISSEMENT

Certaines informations autres qu'historiques contenues dans le présent Document de Référence sont susceptibles de constituer des objectifs, des données à caractère prévisionnel ou des prévisions financières non auditées. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et des termes tels que « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « avoir l'intention de », « envisager de », « anticiper », ainsi que d'autres termes similaires. Ces données sont sujettes à des risques et des aléas pouvant se traduire, ultérieurement, par des données réelles substantiellement différentes. Par nature, ces objectifs pourraient ne pas être réalisés, et les éléments prospectifs sur lesquels ils sont fondés pourraient s'avérer erronés en tout ou partie.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2010

RAPPORT FINANCIER ANNUEL INCLUS

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles gratuitement auprès de Cegedim S.A. au 127 à 137, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt, et sur le site Internet : www.cegedim.fr/finance



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2011, conformément aux dispositions de l'article 212-13 de son règlement général.

Le présent document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

SOMMAIRE

Message du Président	4
Panorama financier	6

GROUPE CEGEDIM

1	Personnes responsables	15
1.1	Nom et fonction du responsable du Document de Référence	16
1.2	Attestation du responsable du Document de Référence	16
2	Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques	17
2.1	Commissaires aux Comptes titulaires	18
2.2	Commissaires aux Comptes suppléants	18
3	Informations financières sélectionnées	19
	Données consolidées	20
4	Facteurs de risque	21
4.1	Risques de marché	22
4.2	Risques juridiques	26
4.3	Risques industriels et environnementaux	27
4.4	Procédures judiciaires et d'arbitrages	30
4.5	Assurances	30
5	Informations concernant l'émetteur	31
5.1	Histoire et Évolution de la Société	32
5.2	Investissements	34
6	Aperçu des activités	37
6.1	Secteur 1 « CRM et données stratégiques »	39
6.2	Secteur 2 « Professionnels de santé »	46
6.3	Secteur 3 « Assurances et services »	54
6.4	Évènements exceptionnels	59
6.5	Degré de dépendance	59
6.6	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	59
7	Organigramme	60
7.1	Groupe Cegedim et place de Cegedim au sein du Groupe	61
7.2	Liste des filiales de Cegedim	61

COMMENTAIRES SUR RÉSULTATS

8	Commentaires sur résultats Propriétés immobilières, usines et équipements	65
8.1	Immobilisations corporelles importantes, existantes ou planifiées, y compris les propriétés immobilières louées et toute charge majeure pesant dessus	66
8.2	Utilisation des immobilisations corporelles au regard de l'environnement	66
9	Examen de la situation financière et du résultat	67
9.1	Description et évolution de la situation financière de Cegedim	68
9.2	Résultat d'exploitation	68
10	Trésorerie et capitaux	69
10.1	Capitaux de Cegedim	70
10.2	Conditions d'emprunt et structure de financement de Cegedim	70
10.3	Source et montant des flux de trésorerie de Cegedim et description de ces flux	70
10.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	72
10.5	Sources de financement attendues et nécessaires pour honorer les engagements d'investissement (visés aux points 5.2.3 et 8.1)	72
11	Recherche et développement, brevets et licences	73
12	Information sur les tendances	75
	Produits d'exploitation et politique de prix	76
	Charges d'exploitation	76
	Stocks et production	76
13	Prévisions ou estimations du bénéfice	77

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

14	Organes d'administration et de direction	79
14.1	Nom, adresse professionnelle et fonctions des mandataires sociaux	80
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	83
14.3	Gouvernement d'entreprise	83
15	Rémunérations et avantages	87
15.1	Montant des rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice, de manière directe ou indirecte, nominativement à chaque mandataire social, par Cegedim et par toute société du Groupe	88
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	89
15.3	Attribution d'actions gratuites	89
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	91
16.1	Date d'expiration du mandat actuel des Administrateurs de Cegedim SA et période durant laquelle ils sont restés en fonction	92
16.2	Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat	92
16.3	Informations concernant le Comité d'audit et le Comité de rémunération	92
16.4	Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	93
17	Salariés	95
17.1	Effectifs du Groupe Cegedim à la clôture	96
17.2	Participation des dirigeants dans le capital et stock-options	96
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de Cegedim	96
18	Principaux actionnaires	97
18.1	Composition de l'actionnariat	98
18.2	Droits de votes particuliers	99
18.3	Contrôle de Cegedim	99
18.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	99
19	Opérations avec des apparentés	101

INFORMATIONS FINANCIÈRES

20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	103
20.1	Informations financières historiques – Comptes sociaux	104
20.2	Informations financières historiques – Comptes consolidés	134
20.3	Vérification des informations financières historiques annuelles	191
20.4	Date des dernières informations financières	191
20.5	Informations financières intermédiaires	192
20.6	Politique de distribution de dividendes	192
20.7	Procédures judiciaires et d'arbitrage	192
20.8	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	192
21	Informations complémentaires	193
21.1	Capital social	194
21.2	Acte constitutif et statuts	196
22	Contrats importants	199
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	201
24	Documents accessibles au public	203
25	Informations sur les participations	205
RAPPORT DE GESTION		
26	Rapport de Gestion	207
26.1	Rapport de Gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010	208
26.2	Annexes au Rapport de Gestion	221
26.3	Rapports des Commissaires aux Comptes	236
26.4	Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	245
	Glossaire	249
	Contacts	250
	Agenda financier	250

CEGEDIM, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

JEAN-CLAUDE LABRUNE, Président Directeur Général



“ Avec l’acquisition aux Etats-Unis de Dendrite, SK&A, plus récemment de Pulse, et le développement significatif des activités au Brésil et en Chine, Cegedim est devenu un des rares groupes internationaux, spécialiste de la santé et présent dans tous les grands pays, y compris dans les économies émergentes. ”

La recomposition de l’économie mondiale de la santé et ses conséquences sur le renforcement des contraintes économiques et sécuritaires imposées à l’industrie pharmaceutique par les Etats et les systèmes d’assurances, vont se traduire par de nombreuses évolutions dans les métiers de Cegedim.

Cegedim est en pleine mutation pour accompagner l’accélération des besoins en matière de cycle de développement des produits, et l’émergence de nouveaux métiers, de nouvelles normes et conditions de marché. Son principal challenge sera de réussir à intégrer ce changement de modèle des industries de santé, en profitant de l’avantage de la croissance générale positive de cette activité au cours des prochaines années. Les atouts de Cegedim, pour cette nouvelle et future réussite, sont nombreux.

Avec l’acquisition aux Etats-Unis de Dendrite, SK&A, plus récemment de Pulse, et le développement significatif des activités au Brésil et en Chine, Cegedim est devenu un des rares groupes internationaux, spécialiste de la santé et présent dans tous les grands pays, y compris dans les économies émergentes. Cegedim dispose maintenant d’une infrastructure mondiale capable d’héberger tout type d’applications nouvelles, notamment Web pour ses clients.

Ses prestations sont nombreuses, diversifiées, et en perpétuel renouvellement, portées par une importante capacité en technologie, en connaissance métier et en innovation. Ainsi, les prestations informatiques de CRM proportionnelles au nombre de visiteurs médicaux, activités fondatrices du Groupe auprès des laboratoires pharmaceutiques, représentent aujourd’hui seulement 20 % de son chiffre d’affaires total suite à la croissance et à la grande variété des autres prestations fournies par Cegedim.

Ces prestations de CRM auprès de l’industrie pharmaceutique se complexifient et vont se traduire par des évolutions des activités. Ainsi, le nombre d’utilisateurs visiteurs médicaux en médecine

générale va diminuer progressivement pendant les deux à trois prochaines années. Inversement, le nombre d’utilisateurs spécialisés (visiteurs médicaux en médecine spécialisée, consultants médicaux, médecins expérimentateurs,...) connaîtra une croissance importante liée aux exigences des acteurs en matière d’informations complexes, en particulier avec tout ce que l’on réunit sous le vocable de *Market Access*. Ces importantes transformations seront particulièrement bénéfiques car Cegedim est la seule organisation internationale disposant d’une base de données mondiale des professionnels de santé.

Les nouvelles politiques des Etats en matière de pharmacovigilance créent elles aussi de nouveaux besoins dans les domaines de prédilection de Cegedim que sont les bases de données des professionnels de santé, les études de suivi longitudinal patient, les études de suivi risque-bénéfice de tous les nouveaux produits lors de leur mise sur le marché, la gestion des nouveaux prescripteurs notamment en oncologie et la gestion des nouveaux acheteurs.

Un de ces nouveaux besoins concerne les déclarations de dépenses engagées auprès des professionnels où l’offre de « réconciliation » de Cegedim, « *Aggregate spend* », rencontre un important succès aux Etats-Unis, succès que Cegedim espère étendre à l’Europe dès cette année 2011.

En résumé, les métiers santé du CRM vivent une véritable transformation qui se traduit par la création de nouveaux outils conçus pour les nouveaux besoins de l’industrie pharmaceutique.

Dans le même temps, la médicalisation des logiciels de gestion et de prescription des professionnels de santé, les nouveaux besoins de partage des dossiers médicaux, l’importance de la rationalisation des rapports entre les patients et les assureurs, induisent, pour Cegedim, de nouveaux développements d’activités en matière de logiciels médicaux et paramédicaux.



CHIFFRE D'AFFAIRES 2010

927 MILLIONS D'EUROS

EFFECTIF

8 470 COLLABORATEURS

PRÉSENCE

80 PAYS, 5 CONTINENTS

COTÉ SUR NYSE EURONEXT PARIS,

La limitation voire la diminution (provisoire) du nombre de professionnels de santé dans certains pays, sera ainsi compensée par l'accroissement des besoins d'informatisation et l'implantation mondiale des nouveaux produits du Groupe.

La connaissance de l'univers informatique des professionnels de santé conduit également Cegedim à devenir l'un des principaux acteurs retenus par les autorités de santé dans des domaines d'avenir, tels que l'interopérabilité, la télémédecine ou encore la mise en place d'un dossier patient au niveau européen pour les étudiants participant au programme Erasmus (projet epSOS).

Un autre axe majeur de croissance sera le développement de son pôle Assurances, Monétique et Santé où Cegedim saura accompagner ses grands donneurs d'ordre dans leur besoin d'interconnexion et d'automatisation ainsi que dans l'évolution de leurs relations avec les professionnels de santé. Là encore, le Groupe dispose d'un fort potentiel de développement grâce à sa spécialisation santé et à la convergence des besoins entre les organisations, les laboratoires, les assurances et les professionnels.

Les activités de Cegedim dans la gestion informatisée des ressources humaines, la dématérialisation des flux et l'informatisation des nouvelles procédures SEPA de gestion des paiements et prélèvements voient leur développement s'accélérer. De nouveaux clients comme Saint-Gobain, Veolia, Expedia, AXA, aux côtés des clients traditionnels, vont constituer de nouveaux relais de croissance.

Cegedim entend poursuivre la stratégie qui a toujours fait sa force depuis sa création : un parcours porté par l'innovation et une expertise mondialement reconnue dans l'informatique. Cette expertise, le Groupe la doit à la qualité de ses équipes qui ont toujours su développer des outils très performants. Il la doit également à une organisation très flexible, construite à partir d'unités responsables animées par des managers entrepreneurs, capables de partager et

de potentialiser l'excellence technologique de leurs produits, dans des secteurs à fort potentiel de croissance.

Renforcé par ces changements de paradigmes, inhérents à toute activité économique, Cegedim a décidé de continuer à investir pour mieux anticiper ces évolutions et être prêt pour faire face aux défis du XXI^e siècle. En s'appuyant sur des piliers solides, sur des équipes performantes et motivées, en adaptant ses produits aux nouveaux besoins, et en disposant d'un potentiel majeur à l'international et en terme de métiers et de secteurs d'activités, Cegedim entend rester une référence mondiale dans l'informatique santé et les technologies de pointe.

D'autre part, pour renforcer son image, la Direction de Cegedim a décidé de simplifier l'identité visuelle autour de la marque Cegedim, associée à un nouveau logo et déclinée dans l'ensemble des Business Units santé. La déclinaison par Business Unit consiste à ajouter une ligne descriptive propre à chaque activité afin d'en faciliter la lisibilité. Ainsi, Cegedim Dendrite devient Cegedim Relationship Management. Cette décision repose sur la volonté d'afficher auprès des clients une image cohérente et fédératrice de l'ensemble des métiers afin de leur proposer les produits et services les mieux adaptés. Elle traduit aussi la réussite de l'intégration de Dendrite en reprenant notamment une partie des éléments graphiques de son logo.

Jean-Claude LABRUNE,
Président-Directeur Général

Activités

Cegedim

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

CRM & données stratégiques

Le secteur CRM & données stratégiques rassemble les services du Groupe Cegedim destinés aux laboratoires pharmaceutiques, avec pour principal objectif de permettre à leurs directions marketing et vente de mieux comprendre où sont vendus les médicaments, qui les prescrit et pourquoi.

Cegedim développe les bases de données exclusives pour répondre à ces problématiques, ainsi que les outils informatiques les plus performants permettant aux laboratoires pharmaceutiques d'optimiser leurs démarches de CRM (Customer Relationship Management). Ils sont ainsi à même de convaincre les médecins prescripteurs avec les meilleures chances de succès.

Professionnels de santé

Au côté des professionnels de santé depuis de nombreuses années, Cegedim se positionne comme l'un des principaux éditeurs européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux.

Le Groupe accompagne ainsi quotidiennement, dans leur pratique professionnelle, les paramédicaux, les pharmaciens et les médecins généralistes et spécialistes, qu'ils exercent de façon indépendante ou qu'ils soient associés en cabinets ou groupements, dans des centres de santé ou en réseaux de soin.

Les logiciels Cegedim répondent au besoin des professionnels et aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ils constituent, entre professionnels de santé, un vecteur important de transferts d'informations scientifiques, médicales et promotionnelles sur le lieu d'exercice.

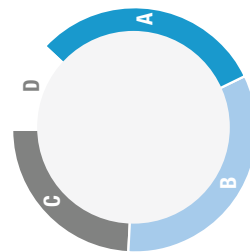
Assurances & services

Tirant le meilleur parti de ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe Cegedim rassemble dans le secteur Assurances & services des offres consacrées aux principaux acteurs du monde de l'assurance et des compétences technologiques destinées à ses clients de tous domaines d'activité.

Cegedim

Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€	2010	926,7	+ 6,0 %
	2009	874,1	
EBITDA courant en millions d'€	2010	174,0	- 2,2 %
	2009	177,9	
Marge d'EBITDA courant % du CA	2010	18,8 %	- 1,6
	2009	20,4 %	
EBIT courant en millions d'€	2010	107,2	- 3,9 %
	2009	111,5	
Marge d'EBIT courant % du CA	2010	11,6 %	- 1,2
	2009	12,8 %	

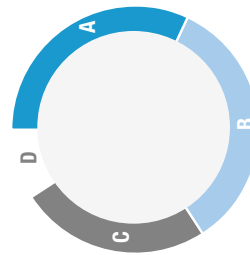


Répartition géographique

CRM & données stratégiques

Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€	2010	526,5	+ 5,7 %
	2009	493,3	
EBITDA courant en millions d'€	2010	76,1	- 13,6 %
	2009	88,0	
Marge d'EBITDA courant % du CA	2010	14,4 %	- 3,3
	2009	17,7 %	
EBIT courant en millions d'€	2010	50,9	- 19,8 %
	2009	63,5	
Marge d'EBIT courant % du CA	2010	9,7 %	- 3,0
	2009	12,7 %	

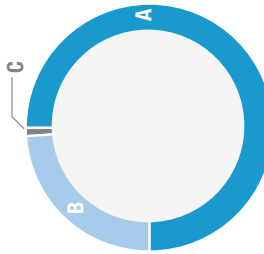


Répartition géographique

Professionnels de santé

Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€	2010	271,0	+ 2,6 %
	2009	264,3	
EBITDA courant en millions d'€	2010	69,0	- 0,4 %
	2009	69,2	
Marge d'EBITDA courant % du CA	2010	25,4 %	- 0,8
	2009	26,2 %	
EBIT courant en millions d'€	2010	36,7	+ 5,1 %
	2009	34,9	
Marge d'EBIT courant % du CA	2010	13,5 %	+ 0,3
	2009	13,2 %	

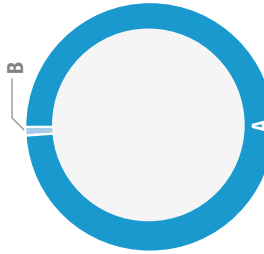


Répartition géographique

Assurances & services

Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€	2010	129,2	+ 15,8 %
	2009	111,5	
EBITDA courant en millions d'€	2010	29,0	+ 40,5 %
	2009	20,6	
Marge d'EBITDA courant % du CA	2010	22,4 %	+ 3,9
	2009	18,5 %	
EBIT courant en millions d'€	2010	19,6	+ 49,3 %
	2009	13,1	
Marge d'EBIT courant % du CA	2010	15,2 %	+ 3,4
	2009	11,8 %	



Répartition géographique

Faits marquants

Cegedim

Sur l'exercice 2010, le chiffre d'affaires s'établit à 926,7 millions d'euros, en croissance de 6,0% en données publiées. Les effets de change et les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires respectivement de 2,2% et 3,0%.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 107,2 millions d'euros en recul de 3,9% par rapport à fin 2009. Cet effet résulte de la hausse des frais de personnel qui progressent de 8,1%, Cegedim ayant misé sur un renforcement significatif des équipes suite aux retards d'implémentation de certain projets CRM.

Ainsi la marge opérationnelle courante ressort à 11,6% contre 12,8% un an plus tôt.

Le Groupe continue de bénéficier pleinement des synergies et de la valeur créées depuis l'acquisition stratégique de Dendrite.

CRM & données stratégiques

Sur l'exercice 2010, le chiffre d'affaires s'établit à 526,5 millions d'euros, en croissance de 5,7% en données publiées. Les effets de change et les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur respectivement de 3,4% et 2,8%.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 50,9 millions d'euros en recul de 12,6 millions d'euros par rapport à 2009. Ainsi la marge opérationnelle courante ressort à 9,7% contre 12,7% un an plus tôt.

Il convient de souligner la très sensible amélioration de la marge au second semestre 2010 : 11,8% contre 7,3% au premier semestre 2010.

Cette vive reprise témoigne notamment d'un fort dynamisme commercial, d'une réussite de l'extension géographique en particulier dans les pays émergents. Dans le même temps, Cegedim continue de renforcer ses positions sur de nouveaux métiers, comme la Com-
pliance.

Professionnels de santé

Sur l'exercice 2010, le chiffre d'affaires s'établit à 271,0 millions d'euros, en croissance de 2,6% en données publiées. Les effets de change et les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur respectivement de 0,8% et 1,9%.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 36,7 millions d'euros en croissance de 5,1% par rapport à 2009. Ainsi la marge opérationnelle courante ressort à 13,5% contre 13,2% un an plus tôt.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la marge du secteur a été impactée négativement par l'activité Cegelease.

L'acquisition de la société Pulse aux Etats-Unis, spécialisée dans la gestion des dossiers médicaux électroniques (Electronic Healthcare Records – EHR) impacte positivement le chiffre d'affaires de la division Cegedim Healthcare Software, désormais acteur mondial de l'informatisation des professionnels de santé.

Assurances & services

Sur l'exercice 2010, le chiffre d'affaires s'établit à 129,2 millions d'euros, en croissance de 15,8% en données publiées. En données comparables le chiffre d'affaires est en hausse de 9,2% sur la période.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 19,6 millions d'euros en progression de 49,3% par rapport à 2009. Ainsi la marge opérationnelle courante ressort à 15,2% contre 11,8% un an plus tôt.

L'amélioration de la marge provient essentiellement de Cegedim Activ, n°1 des logiciels et services dédiés à l'assurance des personnes.

Cette société continue de démontrer, par de nombreux succès commerciaux et par des performances opérationnelles de premier plan, la pertinence de ses offres de logiciels et de services. La nouvelle plateforme multi-régimes, ACTIV'RO, s'impose déjà comme la solution de référence sur le marché.

Croissance externe

SK&A Informations Services Inc

CRM & données stratégiques

- 7 janvier 2010
- Chiffre d'affaires 2010 : environ 15 millions de dollars.
- Fournisseur de données de santé de premier plan aux USA

Division CRM et Marketing Direct Suisse d'IMS Health

CRM & données stratégiques

- 3 juin 2010
- Chiffre d'affaires 2010 : environ 2 millions d'euros

Pulse Systems Inc

Professionnels de santé

- 27 juillet 2010
- Chiffre d'affaires 2010 : environ 14 millions de dollars
- Fournisseur de logiciels et services santé aux USA

Deskom

Assurances & services

- 6 septembre 2010
- Chiffre d'affaires 2010 : environ 4 millions d'euros
- Dématérialisation de factures interentreprises

Hosta

Assurances & services

- 18 juin 2010
- Chiffre d'affaires 2010 : environ 11 millions d'euros
- Dématérialisation de factures interentreprises

Allongement de la maturité moyenne de la dette du Groupe

Dans le cadre de sa politique d'allongement de la maturité et de diversification de sa dette, Cegedim (BB+ S&P's) a procédé le 27 juillet 2010 à une émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance 2015, avec un coupon à taux fixe de 7,00% par, payable semestriellement.

Nouvelle stratégie de marque et identité visuelle pour le Groupe

Pour renforcer son image, la Direction a décidé de simplifier l'identité visuelle autour de la marque Cegedim. Ce recentrage sur le nom Cegedim au détriment de l'utilisation du nom Dendrite s'est traduit par une correction sans impact cash de 104,0 millions d'euros sur le résultat opérationnel non courant et une reprise de l'impôt différé passif de 41,5 millions d'euros soit un impact net de 62,4 millions d'euros sur le résultat net consolidé.

Ressources humaines

L'effectif du Groupe Cegedim s'établit à 8 470 personnes en 2010 contre 8 742 un an plus tôt. Le Groupe emploie 58% d'hommes et 42% de femmes.

La répartition géographique est la suivantes :

France : 39,72%
EMEA hors France : 29,55%
Amériques : 17,05%
APAC : 13,68%

La répartition par secteurs d'activité est la suivante :

CRM & données stratégiques : 68%
Professionnels de santé : 21%
Assurances & services : 11%

Événements post-clôture

Cegedim a saisi l'opportunité de développer une activité stratégique sur le marché de l'informatisation de pharmaciens et des médecins en Roumanie en se portant acquéreur de la société Pharmec qui détient 40% de part de marché avec un chiffre d'affaires d'environ 1 million d'euros.

Perspectives

Pour 2011 le Groupe se fixe pour objectif de renforcer encore le nombre et la qualité de ses offres sur le marché mondial de la santé avec une croissance de son chiffre d'affaires, hors effet de change, d'environ 4%.

Principaux facteurs de croissance

- Croissance globale du marché
- Externalisation
- Dématérialisation
- Pays émergents

Gouvernement d'entreprise

Le « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » AFEP-MEDEF est celui auquel se réfère la Société. Ce Code est consultable sur le site www.code-afep-medef.com.

Le Conseil d'Administration est doté d'un Règlement Intérieur qui fixe, notamment, les règles régissant sa composition, ses missions, son fonctionnement et ses responsabilités.

Le rôle et les missions des quatre Comités sont définis également par le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration compte dix Administrateurs dont un membre indépendant au sens du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF.

Un de ses membres est une femme. Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois sur convocation écrite de son Président, adressée à chacun des Administrateurs une semaine au moins avant la date de la réunion.

Le Conseil a arrêté les comptes annuels et semestriels et s'est prononcé notamment sur les grandes orientations et décisions stratégiques du Groupe, la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites, l'autorisation de cautions au profit de tiers et de diverses conventions conclues entre les sociétés apparentées, le renouvellement du mandat du Président et du Directeur Général Délégué et l'autorisation d'émettre un emprunt obligataire. Il a également procédé à l'adoption du règlement intérieur du conseil d'Administration et la création des comités. Enfin il a procédé à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires en passant en revue sa composition, son organisation et son fonctionnement.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a pour mission essentielle d'assurer l'examen des comptes, d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de Contrôle interne, de la gestion des risques et des règles d'indépendance et d'objectivité des Commissaires aux Comptes.

Il est composé de quatre membres dont un membre indépendant.

Le comité d'Audit s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2010. Toutes les réunions se sont tenues en présence de tous les membres du Comité. Ont également participé à ces réunions les Commissaires aux Comptes et le Directeur des Investissements.

Outre l'analyse des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels, en liaison avec l'analyse détaillée de l'évolution des activités et du périmètre du Groupe, les travaux du Comité ont porté principalement sur les points suivants : la nouvelle identité visuelle de Cegedim, le fonctionnement du système d'information et la description des systèmes de reporting.

Comité de Nominations

Le Comité de Nominations a pour missions essentielles de formuler des propositions sur la sélection des Administrateurs et d'établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacances imprévisibles.

Il est composé de trois membres dont un membre indépendant.

Le Comité s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2010, en présence de tous ses membres. Il a notamment examiné ses modalités de fonctionnement.

Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations a pour missions essentielles d'examiner et de faire des propositions au Conseil lequel en matière de rémunérations des Administrateurs, du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué de Cegedim et d'examiner les politiques d'attributions d'actions gratuites et de rémunérations variables. Il est composé de trois membres dont un membre indépendant.

Le Comité s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2010, en présence de tous ses membres. Il a notamment examiné ses modalités de fonctionnement et le plan d'attribution d'actions gratuites.

Comité de Stratégie

Le Comité de Stratégie a pour missions essentielles de proposer des axes de développement de la Société et d'identifier des cibles potentielles.

Il est composé de trois membres désignés par le Conseil d'Administration.

Le Comité s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2010, en présence de tous ses membres. Il a notamment examiné ses modalités de fonctionnement.

Valeurs de Cegedim

Organes de direction

Conseil d'Administration

- Jean-Claude Labrune, Président
- Laurent Labrune
- Aude Labrune-Marysse
- Jean-Louis Mery
- Pierre Marucchi
- Jacques-Henri David
- Nicolas Manardo
- Philippe Alaterre
- Anthony Roberts
- Jean-Pierre Cassan, administrateur indépendant

Comité d'Audit

- Jacques-Henri David, Président
- Aude Labrune-Marysse
- Pierre Marucchi
- Jean-Pierre Cassan

Comité de Nominations

- Jean-Claude Labrune, Président
- Jacques-Henri David
- Jean-Pierre Cassan

Comité des Rémunérations

- Jean-Pierre Cassan, Président
- Aude Labrune-Marysse
- Jean-Louis Mery

Comité de Stratégie

- Jean-Claude Labrune, Président
- Laurent Labrune
- Nicolas Manardo

Commissaires aux Comptes

- Grant Thornton
- Représenté par Michel Cohen
- Mazars
- Représenté par Jean-Paul Stevenard

Les valeurs de Cegedim reposent sur une volonté permanente d'innovation et d'optimisation de la qualité des produits et des données en adéquation avec les besoins «business» des marchés de ses clients. Cette exigence d'innovation, de qualité, et d'investissement pour leur avenir est au cœur de la stratégie de croissance du Groupe et s'appuie sur des valeurs fortes.

Une organisation agile conçue pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise

Le Groupe Cegedim s'organise autour de business units et de sociétés très autonomes, animées par des entrepreneurs responsables, capables de partager et de promouvoir l'excellence technologique des produits, dans des secteurs à fort potentiel de croissance.

Pour la plupart des offres, la volonté est de proposer des services très complets aux clients ce qui implique un niveau élevé de connaissances et de spécialisation métier. Les équipes techniques accompagnent le produit depuis l'innovation jusqu'à la mise en production. Les équipes de développement produisent et entretiennent une connaissance parfaite du besoin des clients et des caractéristiques des offres.

Une culture d'entreprise résolument orientée vers la satisfaction du client

L'objectif de Cegedim consiste à apporter aux clients et au juste prix la valeur ajoutée dont ils ont besoin. Une forte réactivité et une grande adaptabilité au changement sont possibles grâce à des équipes de taille humaine favorisant la communication, la transmission des compétences et le partage d'expériences. Cegedim s'appuie sur ses équipes performantes, réactives et motivées, bénéficiant de circuits d'information courts et de prises de décision rapides, et avec une grande adaptabilité au changement.

La compliance

Les activités de Cegedim mettent en œuvre le traitement de données sensibles, notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. La compliance est la source de la crédibilité de Cegedim dans le monde de la santé, notamment en ce qui concerne les données confidentielles des clients et des engagements d'anonymisation. Le respect des réglementations en vigueur et une éthique forte constituent le socle de base au développement de Cegedim et à l'évolution de chacun.

« Avec le respect de ces valeurs, nous nous assurons, tous ensemble, de notre réussite future. »

Cegedim en Bourse

La politique de Cegedim en matière de communication financière est de délivrer aux investisseurs et au marché une information rapide, pertinente et opportune sur les performances de l'entreprise. Un des éléments clé de la communication avec le marché est la publication des résultats, tels que rapport annuel, rapport semestriel et chiffres d'affaires trimestriels. A la suite de la publication des communiqués de presse financiers Cegedim organise généralement des conférences téléphoniques. Cegedim rencontre régulièrement les investisseurs institutionnels au travers de réunions et de roadshows en Europe et aux États-Unis.

L'action Cegedim

Date d'introduction en Bourse	avril 1995
Marché de cotation	NYSE Euronext Paris Comp. B
Code ISIN	FR0000053506
Code Reuters ; code Bloomberg	CGDM.PA ; CGM
Indices	SBF 250; CAC IT ; CAC Mid & Small 190 ; CAC Mid 100 ; CAC Technology ; CAC Soft & C.S.

L'action Cegedim a clôturé à 41,12 € le 31 décembre 2010 avec une capitalisation boursière de 576,56 millions d'euros.

Données clés ajustées des opérations financières (augmentation de capital)

En euros	2010	2009	2008	2007	2006
Capitalisation boursière, en millions	575 563 754	804 837 448	282 780 230	623 704 720	524 931 332
Nombre de titres émis, en millions	13 997 173	13 997 173	9 331 449	9 331 449	9 331 449
Valeur de l'action en fin d'année	41,12	57,5	30,30	66,84	56,25
Plus haut de l'action en cours d'année	61,95	64,96	65,72	79,73	68,08
Plus bas de l'action en cours d'année	40,33	25,61	27,91	56,34	52,24
Prix moyen	51,92	42,98	43,77	68,25	59,19

* source : Euronext.

Evolution du nombre d'actions

Event	Nb. nouvelles actions	Nb. total nouvelles actions	Valeur par action, €	Capital	
2009 - décembre	Augmentation de capital	4 665 724	13 997 173	0,9528	13 336 506,43

Plus d'informations financières

Des renseignements supplémentaires et des mises à jour peuvent être consultés sur notre site internet :

www.cegedim.com/finance
→ menu : profil/actionnariat

Agenda

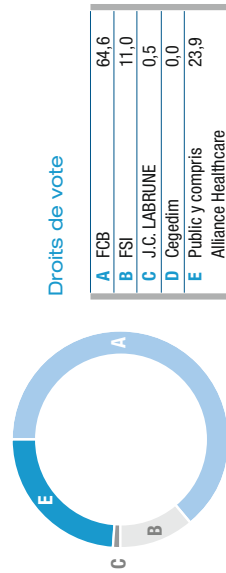
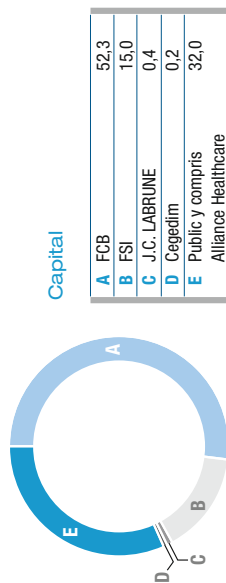
Mercredi 4 mai 2011
Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre

Mercredi 3 août 2011
Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre

Vendredi 23 septembre 2011
Résultats du 1^{er} semestre

Mercredi 9 novembre 2011
Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre

Structure de l'actionnariat en %, au 31 décembre 2010



i

Couverture analystes

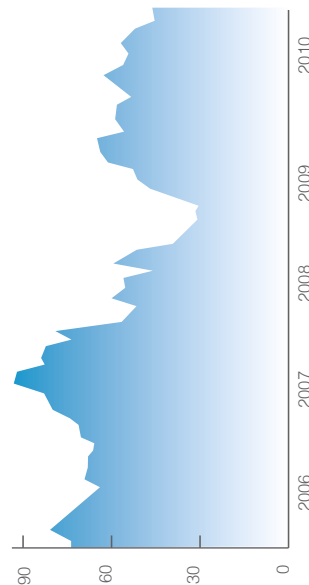
Taux

- Société Générale : JULIANO HIROSHI TORII

Actions

- CA Cheuvreux : MICHAËL BEUCHER
- CM-CIC Securities : JEAN-PASCAL BRIVADY
- Gilbert Dupont : NICOLAS MONTEL
- Natixis Securities : THOMAS LE QUANG
- Oddo & Cie : XAVIER-EMMANUEL PINGAULT
- Société Générale : PATRICK JOUSSEAUME

Evolution du cours du titre du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2010



Contact investisseurs

Jan Eryk UMIASTOWSKI
 Directeur des investissements
 Directeur Relations investisseurs
 investor.relations@cegedim.com
 www.cegedim.com/finance
 TEL. : +33 (0)1 49 09 33 36

Déclaration de franchissement de seuil reçu par Cegedim en 2010

Société	Date de déclaration	Date de l'événement	Evènement	Commentaires
Alliance Healthcare (AH)	31 mars 2010	décembre 2009	Passage sous les 10 %	Augmentation de capital de décembre 2009 suivie partiellement
Financière de l'échiquier (FE)	16 décembre 2010	15 décembre 2010	Passage sous les 5 %	Cession d'actions sur le marché

GROUPE CEGEDIM



1	Personnes responsables	15
2	Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques	17
3	Informations financières sélectionnées	19
4	Facteurs de risque	21
5	Informations concernant l'émetteur	31
6	Aperçu des activités	37
7	Organigramme	60



PERSONNES RESPONSABLES

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE
DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 16

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE
DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 16

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Claude Labrune
Président-Directeur Général
Cegedim SA

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste, qu'à ma connaissance, le Rapport de Gestion qui figure au chapitre 26 de ce document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les informations données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence. Cette lettre ne contient pas d'observations.

Les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2010 (qui figurent respectivement aux points 20.1.3 et 20.2.3 du présent Document de Référence) attirent l'attention du lecteur sur la note « référentiel comptable » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les modalités de présentation des comptes consolidés et les nouvelles normes d'application obligatoire et la note 3 de l'annexe « immobilisations incorporelles » qui expose notamment les circonstances dans lesquelles une dépréciation de la marque Dendrite est comptabilisée au 31 décembre 2010.

Les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2009 (qui figurent dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2010 sous le numéro D.10-0320) et sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2008 (qui figurent dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2009 sous le numéro D.09-0331) ne contiennent pas d'observations.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 20 avril 2011.

Jean-Claude Labrune
Président-Directeur Général
Cegedim SA



2

2

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES POUR LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES 18

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUPPLÉANTS

18

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Cabinet Mazars

représenté par M. Jean-Paul Stevenard

Exaltis, 61 rue Henri-Regnault – 92400 Courbevoie

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

Cabinet Grant Thornton

représenté par M. Michel Cohen

100, rue de Courcelles – 75017 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

M. Thierry Colin

39, rue de Wattignies – 75012 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

IGEC - Institut de Gestion et d'Expertise Comptable

représenté par M. Victor Amselem

3, rue Léon-Jost – 75017 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.



3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3

DONNÉES CONSOLIDÉES

20

DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	
Chiffre d'affaires	927	874	849	
Résultat opérationnel courant	107	112	97	
Résultat net	- 17	55	33	A
Résultat net part du Groupe	- 17	55	34	
Capacité d'autofinancement	151	126	98	
Total bilan	1 374	1 328	1 297	
Ecart d'acquisition	711	613	614	
Endettement financier net	471	404	603	
Capitaux propres part du Groupe	480	465	241	
Nombre d'action en circulation	13 997 173	13 997 173	9 331 449	
Nombre moyen d'action hors autocontrôle	13 965 092	9 480 237	9 331 449	B
Résultat net par action (<i>en euros</i>)	- 1,2	5,8	3,6	A/B

4

FACTEURS DE RISQUE

4

4.1	RISQUES DE MARCHÉ	22	4.3	RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX	27
4.1.1	Risque de taux	22	4.3.1	Risques industriels	28
4.1.2	Risque de change	23	4.3.2	Risques environnementaux	28
4.1.3	Risque de liquidité	24	4.3.3	Autres risques liés à l'activité de Cegedim	29
4.1.4	Risque clients	26			
4.2	RISQUES JURIDIQUES	26	4.4	PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGES	30
4.2.1	Réglementations spécifiques	26			
4.2.2	Propriété intellectuelle	27	4.5	ASSURANCES	30

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Ces risques, ainsi que d'autres dont il n'a pas actuellement connaissance ou qu'il considère comme non significatifs à ce jour, pourraient avoir un effet négatif sur son activité et ses résultats. Après une revue de ces risques, les plus significatifs auxquels le Groupe estime être exposé sont détaillés ci-après.

Afin d'apprécier la façon dont le Groupe évalue les risques ainsi que les procédures mises en place pour en assurer le suivi, il convient également de se référer au Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de Contrôle interne, reproduits intégralement dans les annexes du présent Document de Référence.

4.1 RISQUES DE MARCHÉ

4.1.1 RISQUE DE TAUX

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts. Les couvertures de taux sont suivies de façon centralisée permettant ainsi de mesurer l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour, d'une part, procéder au rachat de la société Dendrite et d'autre part, reconsolider la dette existante. Par ailleurs, en juillet 2010, Le Groupe a procédé à une émission obligataire d'un montant de 300 millions d'euros afin d'étendre la maturité de sa dette. L'intégralité du produit de l'émission obligataire, hors frais, a été affectée au remboursement du crédit bancaire souscrit lors de l'acquisition de la société Dendrite en 2007.

Le financement, au 31 décembre 2010, se répartit de la façon suivante :

- crédit bancaire :
 - terme A1 : 123 millions d'euros de prêt amortissable jusqu'en 2013 à taux variable,
 - terme A2 : 88 millions de dollars de prêt amortissable jusqu'en 2013 à taux variable,
 - 165 millions d'euros de revolver credit facilities renouvelable tous les un, deux, trois, six mois selon le choix du Groupe, à taux variable, jusqu'en 2012. Au 31 décembre 2010, le tirage était de 5 millions d'euros,
 - 45 millions d'euros de prêt in fine jusqu'au moins 2014 à taux variable. Il s'agit d'une dette subordonnée envers FCB. FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en mai 2007. A l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim en décembre 2009, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros ;
- émission obligataire :
 - afin de refinancer une partie du crédit syndiqué souscrit lors de l'acquisition de la société Dendrite, le Groupe a procédé à une émission obligataire de 300 millions d'euros le 27 Juillet 2010 à échéance 2015, avec un coupon à taux fixe de 7,00 % par an, payable semestriellement. L'emprunt obligataire est coté en bourse de Luxembourg et son code ISIN est FR0010925172. L'intégralité de cette émission a permis de rembourser une partie de la dette bancaire existante. Le profil de la dette du Groupe est ainsi amélioré, sa maturité rallongée et la situation de liquidité de Cegedim est renforcée.

Amortissement de la dette

Période	Terme A1 (en euros)	Terme A2 (en dollars)	Obligataire (en euros)
31 décembre 2010	15 680 688,34	11 295 302,11	-
30 juin 2011	15 680 688,34	11 295 302,11	-
31 décembre 2011	15 680 688,34	11 295 302,11	-
30 juin 2012	15 680 688,34	11 295 302,11	-
31 décembre 2012	15 680 688,34	11 295 302,11	-
3 mai 2013	60 596 558,32	42 523 489,93	-
21 juillet 2015	-	-	300 000 000 €

Description des couvertures mises en place par le Groupe

L'exposition de la dette Euro à la variation des taux Euro est partiellement couverte. Le montant de notionnel couvert est de 168 318 milliers d'euros pour une dette euro de 173 413 milliers d'euros (le term A1, le RCF et la dette subordonnée). La couverture se compose de trois swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois préfixé, payeur Taux fixe défini comme suit :

- taux de 4,565 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros ;
- taux de 4,57 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros ;
- taux de 4,58 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros.

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève au 31 décembre 2010 à

- 5 095 milliers d'euros de dette euros ;
- ainsi que la totalité de la tranche A2 libellée en dollars soit 87 705 milliers de dollars.

Évaluation du risque de taux

Au 31 décembre 2010, une variation à la hausse de 1 % des taux appliqués à la dette subordonnée de 45 millions d'euros envers FCB aurait un impact d'environ 0,5 million d'euros sur le résultat du Groupe avant impôt. Une variation à la hausse de 1 % des taux appliqués à la partie non couverte de la tranche A2 en dollars aurait un impact d'environ 0,9 million de dollars sur le résultat du Groupe avant impôt.

4.1.2 RISQUE DE CHANGE

66 % des activités du Groupe sont réalisées par des filiales situées dans la zone euro, ce qui expose Cegedim à un risque de change limité. En effet, les effets de change ont pesé pour + 2,2 % sur la croissance du chiffre d'affaires en 2010. Ces effets proviennent principalement de la livre sterling (9 % du chiffre d'affaires) et du dollar (13 % du chiffre d'affaires). La Société n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change y compris sur la dette du Groupe en dollar US qui s'élève à 88 millions de dollars au 31 décembre 2010, compte tenu des revenus en dollar US du Groupe.

En raison du nombre important de devises concernées, de l'exposition aux variations de devises et de la volatilité des taux de change, la Société ne peut prévoir l'effet des fluctuations des taux de change sur ses résultats opérationnels futurs. Cependant, les filiales du Groupe opèrent principalement dans leurs monnaies nationales.

La répartition du bilan consolidé du Groupe par devise des monnaies d'établissement des comptes des filiales faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe, au 31 décembre 2010, est la suivante :

Total Bilan consolidé 31/12/2010	GBP	USD	EUR	Autres devises	Total
Montant en valeur (milliers d'euros)	67 525	278 089	967 875	60 732	1 374 221
Part en %	4,9 %	20,5 %	70,4 %	4,4 %	100,0 %

Le montant de l'emprunt de 87 705 milliers de dollars est inclus dans les montants en euros figurant dans le tableau ci-dessus.

Le tableau ci-dessous permet de calculer le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1 % de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées. A titre d'information l'impact en cas d'une évolution défavorable et uniforme de 1 % de la parité euro-dollar sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est l'USD incluant l'impact de l'emprunt de 88 millions de dollars porté par Cegedim SA aurait un impact négatif de 2,2 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

En milliers d'euros	GBP	USD
Total Bilan	- 566	- 5 864
Positions hors-bilan	0	0
Position nette après gestion	- 566	- 5 864

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice

2010, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaires de 785 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 107 milliers d'euros.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport au dollar US entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2010, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport au dollar US, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport au dollar US impacterait négativement le chiffre d'affaires de 1 001 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 984 milliers d'euros.

Les effets de change ont eu un effet positif total de 19,0 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2010. A noter que le dollar a eu un effet de change positif de 5,7 millions d'euros et la livre sterling un effet de change positif de 3,0 millions d'euros. Le montant des écarts de conversion du chiffre d'affaires est déterminé en recalculant le chiffre d'affaires 2009 sur la base des taux de change 2010. Les taux des devises utilisés sont les taux moyens sur l'exercice.

4.1.3 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité non opérationnel du Groupe est induit principalement par l'échéance de ses dettes bancaires et obligataires donnant lieu à paiement d'intérêts et/ou d'amortissement et les flux de paiement sur instruments financiers ainsi que sur les autres dettes ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts.

Les emprunts sont suivis de façon centralisée.

L'endettement financier net au 31 décembre 2010 a légèrement progressé de 4,7 % par rapport au 31 décembre 2009.

31/12/2010	31/12/2009
541 M€	516 M€

Concernant les covenants financiers, la convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving

du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2010 le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants bancaire et obligataire.

Pour la convention bancaire et obligataire, en dehors des covenants habituels à ce type de convention, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur Ebitda contractuel pro forma et Ebitda contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel). Pour l'émission obligataire le calcul des deux ratios est décrit dans le prospectus de l'opération (dette financière nette contractuelle sur Ebitda courant pro forma et Ebitda courant pro forma sur coût de l'endettement).

Par contractuel on entend tel que défini dans les covenants du contrat de financement. Par pro forma on entend sur 12 mois glissant.

Ratio dette financière nette contractuelle sur Ebitda contractuel pro forma

L'Ebitda contractuel pro forma (servant de base aux calculs des ratios bancaires) équivaut au résultat opérationnel* retraité des autres

produits et charges opérationnels non courants ⁽¹⁾, dotations aux amortissements ⁽¹⁾ et des charges d'intégration (charges considérées comme non IFRS tel que défini dans la convention de crédit avec les banques créancières du Groupe).

Le ratio dette financière nette contractuelle sur Ebitda contractuel pro forma à chaque fin de semestre civil doit être inférieur à un niveau donné, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Période	Covenants	Cegedim
A la mise en place*	4,50	3,92
31 décembre 2007	4,00	3,62
30 juin 2008*	3,75	3,60
31 décembre 2008	3,50	3,15
30 juin 2009*	3,25	2,996
31 décembre 2009	3,00	1,93
30 juin 2010*	3,00	2,24
31 décembre 2010	3,00	2,35
et jusqu'à l'échéance	3,00	-

* Covenants non audités.

La dette financière nette s'entend hors prêt subordonné de FCB à Cegedim et hors participation des salariés de Cegedim.

Ratio Ebitda contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel

Le ratio Ebitda contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel doit être, à chaque fin de semestre civil, supérieur à un niveau donné comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Période	Covenants	Cegedim
A la mise en place*	3,00	4,00
31 décembre 2007	3,00	4,11
30 juin 2008*	3,00	4,20
31 décembre 2008	3,75	4,52
30 juin 2009*	3,75	4,65
31 décembre 2009	3,75	6,91
30 juin 2010*	4,50	9,04
31 décembre 2010	4,50	7,11
et jusqu'à l'échéance	4,50	-

* Covenants non audités.

Le coût de l'endettement est défini dans la convention de crédit et exclut, entre autre, le coût de l'endettement du prêt subordonné de FCB à Cegedim.

Les restrictions à l'utilisation des capitaux sont présentées au point 10.4 du présent Document de Référence.

(1) Lecture directe dans les comptes consolidés du Groupe Cegedim.

4.1.4 RISQUE CLIENTS

Les clients du Groupe sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

Aucun client du Groupe ne représente plus de 3,5 % du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010. A l'exception d'un seul qui représente 5,2 % du chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Les 5 premiers et les 10 premiers clients du Groupe totalisent respectivement 14,9 % et 21,5 % du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Si la relation avec ces clients prenait fin, le chiffre d'affaires correspondant pourrait ne pas être remplacé et le résultat du Groupe pourrait subir un impact négatif.

Par ailleurs, la majorité des revenus perçus par le Groupe provient de clients présents dans le secteur d'activité particulier de l'industrie de la santé. Ces clients peuvent subir des baisses dans la demande de leurs produits ou des augmentations de leurs coûts. En outre, les Etats pourraient introduire des changements dans le système de financement et de remboursement des soins médicaux ou imposer une politique tarifaire plus stricte aux laboratoires pharmaceutiques. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'aient pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

Enfin, la consolidation dans les domaines d'activité des clients du Groupe pourrait, éventuellement, avoir pour conséquence une diminution des marges et du résultat d'exploitation du Groupe.

4.2 RISQUES JURIDIQUES

4.2.1 RÉGLEMENTATIONS SPÉCIFIQUES

Bien que le secteur de la santé soit très réglementé, le Groupe Cegedim, en tant que prestataire de services, n'est pas soumis à la même réglementation, hormis les règles relatives à la protection et au transfert des données personnelles (loi Informatique et Liberté du 6 août 2004 qui transpose en droit français la directive européenne 95/46/CE du 24 octobre 1995 relative à la protection des données personnelles et à la libre circulation de ces données) imposant notamment des déclarations aux organismes de contrôle exerçant dans les pays où le Groupe est propriétaire de fichiers et bases de données.

Les filiales du Groupe établies dans l'Union européenne agissent en conformité avec les législations nationales des différents Etats concernés. Ces Etats par ailleurs prévoient des obligations déclaratives similaires à celles instaurées par la CNIL, conformément à la Directive précitée. Hors Union européenne, les filiales se conforment aux

lois locales et, si ces dernières le prévoient, effectuent également des déclarations auprès des autorités de contrôle et informent les professionnels de santé selon la réglementation relative à la protection de données.

Le département juridique du Groupe supervise le suivi des réglementations applicables aux activités du Groupe.

Toutefois, le Groupe ne peut exclure un changement ou une évolution de la réglementation applicable vers des règles plus strictes de la collecte, de la protection, du traitement et du transfert des données personnelles. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'aient pas un effet négatif sur sa capacité à offrir l'accès à ses bases de données et en conséquence d'avoir un impact négatif sur son activité.

4.2.2 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'activité du Groupe dépend dans une large mesure de la protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle relatifs aux marques utilisées et aux logiciels et aux bases de données que le Groupe développe.

Cegedim conçoit et produit l'ensemble de ses offres de services, en s'appuyant sur ses ressources propres en personnel, infrastructure et financement. Les actifs nécessaires à l'exploitation sont également détenus par le Groupe. La maîtrise des savoir-faire est par conséquent internalisée. Les droits de propriété intellectuelle (notamment marques et logiciels et bases de données) afférents sont suivis de façon centralisée par la Direction Générale du Groupe, afin d'assurer une protection suffisante, adéquate et à jour, sur le plan

international. Toutefois, le Groupe pourrait se trouver confronté à la complexité et aux coûts engendrés par les procédures de lutte contre la contrefaçon ou l'utilisation non autorisée de produits, au piratage de logiciels ou à l'inefficacité, dans certaines régions du monde, des législations nationales n'offrant pas les mêmes standards en ce qui concerne la protection des droits de propriété intellectuelle. Dans ces régions, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'empêcher à l'avenir l'utilisation illicite ou la contrefaçon de ses bases de données, logiciels ou produits. Par ailleurs, le Groupe ne peut garantir le résultat des contentieux intentés dans ce domaine.

Les contraintes de confidentialité et de non-divulgaration qui s'imposent au Groupe sont directement en rapport avec ce qui précède.

4.3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe Cegedim s'implique naturellement dans le développement durable afin de contribuer :

- aux enjeux d'équité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs et des communautés locales dans plus de 80 pays où le Groupe opère ;
- à la préservation de l'environnement en minimisant l'impact des activités du Groupe sur son environnement ;
- à l'efficacité économique.

Ainsi, le programme de développement durable du Groupe Cegedim a été lancé en septembre 2008 à l'initiative de la Direction du Groupe.

Appelé « Cegedim Compact », il s'inspire du pacte mondial des Nations Unies, le « Global Compact ». Le Cegedim Compact comprend douze engagements majeurs basés sur ceux du Global Compact et sur les activités métiers de Cegedim qui visent à :

1. Eliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
2. Proscrire le travail des enfants de moins de 15 ans hors formation ;
3. Eliminer toute discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession ;

4. Promouvoir la réussite individuelle ;
5. Assurer un environnement de travail favorable sur l'ensemble des sites ;
6. Favoriser l'emploi local et respecter les législations en vigueur ;
7. Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables ;
8. Agir contre la corruption sous toutes ses formes ;
9. Garantir la sécurité des biens du Groupe et de ses clients ;
10. Assurer la confidentialité des informations client ;
11. Respecter les législations sur la protection des données personnelles au niveau mondial ;
12. Maîtriser les déplacements.

La mise en œuvre de ces engagements est animée par une équipe dédiée et repose sur un plan d'action triennal qui couvre l'ensemble des entités du Groupe. Ce plan est continuellement mis à jour depuis 2008 avec plus d'une centaine d'actions réalisées. Les premiers indicateurs permettant de vérifier et d'analyser les résultats pour adapter les actions futures ont été mis en place en 2010.

4.3.1 RISQUES INDUSTRIELS

Agissant dans le secteur des technologies et des services liés à l'information et aux bases de données, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des systèmes et des données. Les meilleures précautions sont prises pour garantir à nos clients la plus haute qualité de service et la protection des données et flux qui nous sont confiés.

Ainsi, la réduction des risques et des impacts pouvant affecter les actifs et l'image du Groupe, relatifs notamment aux incendies, inondations ou autres catastrophes naturelles, aux pannes d'électricité, aux virus informatiques et actes de malveillance, est une préoccupation constante et primordiale du Groupe.

Le Groupe met en œuvre des stratégies de continuité d'activité et de continuité de service, exploitant la répartition mondiale de ses cinq centres informatiques de Tier III+, et l'état de l'art des technologies informatiques.

Le Rapport du Président sur le Contrôle interne détaille les mesures mises en œuvre en matière de sécurité des systèmes d'information au sein du Groupe Cegedim. Certains risques industriels sont également couverts par des polices d'assurance adéquates.

4.3.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle (logiciels, bases de données, prestations intellectuelles), n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement.

Les principaux leviers reposent sur :

- la réduction de la consommation en énergie, principalement au niveau des data center avec l'utilisation de matériel de dernière génération ;
- l'achat de produit recyclé ;
- l'optimisation du cycle de vie des produits manufacturés en gérant la fin de vie de certains produits (papier, cartons, équipements informatiques, cartouches, etc.) ;
- la maîtrise de la flotte de véhicule du Groupe ;
- la maîtrise des déplacements.

Dans le cadre du programme Cegedim Compact et afin de répondre à ces objectifs, le Groupe Cegedim a continué à mettre en place des initiatives globales ou locales afin de réduire son impact sur l'environnement dans le respect des lois et réglementations locales.

Par ailleurs, les filiales appliquent les lois et réglementations locales en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Les principales réalisations du Cegedim Compact portent sur :

- la virtualisation des data centers et la réduction de leur consommation en énergie ;
- la création d'une charte éthique et d'une charte sur la non-discrimination ;
- la création d'un Comité éthique impliquant le top management et des représentants du personnel ;
- la mise en œuvre du programme Growing People visant à déployer les meilleures pratiques RH, à gérer les postes clés et à étendre les valeurs du Groupe ;
- des campagnes de sensibilisation des collaborateurs via des initiatives Groupe ou locales ;
- la virtualisation des data centers ;
- l'équipement avec une nouvelle génération d'ordinateurs moins consommateurs ;
- la mise en œuvre d'une politique voyage ;
- le développement des outils de communication à distance ;
- l'approvisionnement à 100 % de la consommation du siège en énergies garanties par EDF comme provenant d'énergies renouvelables.

4.3.3 AUTRES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ DE CEGEDIM

Risques liés aux ressources humaines

La réussite de Cegedim dépend dans une large mesure, de la compétence, de l'expérience, de la performance et de l'engagement de ses collaborateurs et membres clés de son management. Compte tenu de la spécificité de son secteur d'activité caractérisé par une concurrence importante et continue dans le recrutement de nouveaux salariés hautement qualifiés, le Groupe pourrait connaître des situations de tension s'il devait faire face à des difficultés de recrutement ou de maintien des personnes clés et managers. Cependant la présence mondiale du Groupe avec des marchés et des cycles de l'emploi différents permet au Groupe d'atténuer les tensions éventuelles.

Risques liés à la conjoncture économique

Le Groupe ne peut pas garantir que la dégradation générale prolongée et aiguë de l'économie mondiale, affectant les besoins des clients et leurs capacités financières pour renouveler les contrats en cours ou conclure de nouveaux contrats n'aura pas un effet négatif sur sa situation financière, son résultat et son activité.

Risques liés à la concurrence

Bien que le Groupe considère sa position concurrentielle sur ses marchés comme unique et durable, il n'est pas impossible qu'un ou plusieurs concurrents offrent des rabais importants sur certains produits ou services, le Groupe pourrait devoir suivre cette tendance baissière ou essayer d'offrir d'autres avantages avec le risque que ses marges et son résultat d'exploitation soient affectés négativement. Par ailleurs si un ou plusieurs concurrents du Groupe venaient à fusionner ou à conclure un partenariat avec un autre de ses concurrents, la modification du contexte concurrentiel pourrait avoir pour conséquence une pression supplémentaire sur les prix pratiqués par le Groupe.

En outre, certains concurrents de Cegedim peuvent disposer de ressources plus importantes dans les domaines technique, financier ou commercial. Le Groupe ne peut, dès lors, garantir qu'il pourra maintenir ses parts de marché sur les marchés où il est déjà présent, ou pénétrer sur de nouveaux.

Enfin dans l'industrie pharmaceutique, certains des clients du Groupe pourraient faire le choix de développer des solutions CRM en interne. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à s'assurer d'être en mesure de répondre de manière efficace aux efforts de développement interne de produits entrepris par certains de ses clients.

Dépendance vis-à-vis des tiers

Il n'existe pas de lien ou de dépendance technologique avec d'autres sociétés dont le seuil soit suffisamment significatif pour avoir une incidence sensible sur le Groupe (cf. également le point 6.4). Les actifs nécessaires à l'exploitation sont détenus par le Groupe.

Toutefois, les produits et services du Groupe nécessitent l'accès à des bases de données qui sont collectées auprès de tiers. Ces fournisseurs de données pourraient accroître les restrictions d'accès ou d'usage à ces données ou refuser de fournir ces données au Groupe pouvant affecter ainsi la capacité du Groupe de continuer à fournir les produits et services à ses clients.

Risques technologiques

Le Groupe exerce son activité dans un domaine très sensible aux avancées technologiques rapides, à l'évolution des exigences de la clientèle, à l'amélioration des produits existants et au lancement de nouveaux produits. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer le développement de nouveaux produits, à offrir des versions améliorées de ses offres existantes, à s'adapter aux évolutions technologiques et à répondre aux normes évolutives du marché et aux besoins de plus en plus étoffés de ses clients.

Risques liés aux produits

Les produits et services offerts par le Groupe utilisent des technologies complexes et pourraient contenir occasionnellement des défauts ou des erreurs malgré le grand nombre de tests effectués dans le cadre du contrôle de qualité. Les clients potentiels pourraient alors différer leurs achats, la réputation du Groupe pourrait être affectée, une procédure en responsabilité pour produit défectueux pourrait être lancée à l'encontre du Groupe et celui-ci pourrait être amené à indemniser ses clients ou supporter des coûts supplémentaires. Le Groupe pourrait ainsi subir une perte du chiffre d'affaires, une augmentation de ses frais d'exploitation et un recul de ses parts de marché.

Par ailleurs, les retards enregistrés dans le développement des produits et services ainsi que les investissements importants dans de nouveaux produits et services qui s'avèreraient moins profitables que prévus initialement pourraient affecter le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation du Groupe.

Cours de l'action

Le résultat d'exploitation du Groupe pourrait être inférieur aux attentes des analystes et des investisseurs et, par conséquent, le cours de son action pourrait baisser. Par ailleurs, les places financières mondiales connaissent d'importantes fluctuations du cours des titres. Le cours de l'action Cegedim pourrait être sensible aux variations des marchés financiers ainsi qu'aux conditions générales économiques et politiques et de marché.

Risques liés à des acquisitions

Une des composantes de la stratégie du Groupe est d'identifier des opportunités de croissance externe par le biais d'acquisitions de sociétés qui ont vocation à étendre ou compléter les activités du Groupe. L'intégration des sociétés acquises implique un certain nombre de risques tels que l'assimilation des activités acquises, des opérations et des systèmes, la réalisation des synergies éventuelles, l'intégration des nouvelles équipes, la conservation des nouveaux clients. Malgré un suivi permanent par la Direction Générale, le Groupe ne peut pas garantir la réussite de l'intégration des sociétés acquises ni que celle-ci n'aura pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

4.4 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGES

Il n'existe pas de procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages en cours dont Cegedim a connaissance, ou dont Cegedim est menacée, qui pourraient avoir eu au cours des 12 derniers mois,

ou ont eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe Cegedim.

4.5 ASSURANCES

Cegedim SA a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, des contrats la garantissant, ainsi que l'ensemble des sociétés du Groupe, contre tout risque inhérent à sa responsabilité civile tant professionnelle qu'exploitation. Ces contrats sont les suivants :

- 15 000 000 euros par sinistre et par année d'assurance, pour les sociétés du Groupe Cegedim ;
- chaque filiale étrangère du Groupe dans le cadre de ce programme, sauf exception, a contracté avec un assureur local une garantie de 1 000 000 euros.

Cegedim a par ailleurs souscrit, auprès de cette même compagnie, un contrat garantissant les bâtiments et/ou risques locatifs pour l'ensemble des sites occupés par elle-même ou par les sociétés du Groupe. Ce contrat comporte une garantie tous risques informatiques à concurrence de 13 046 780 euros à l'exclusion des événements immatériels.

En ce qui concerne les filiales américaines, les polices d'assurance garantissant les risques relatifs à la responsabilité civile (risques employés, risques employeurs, risques automobiles, tous risques liés à la propriété de terrains et autres risques liés aux activités technologiques) ont été renouvelées au cours de l'année 2009 par les filiales de Cegedim USA.

Plusieurs niveaux de couverture sont prévus :

- 10 millions de dollars pour les risques liés aux défaillances technologiques ;
- 31 millions de dollars pour les risques liés à l'activité commerciale, dont 1 million de dollars de couverture de responsabilité générale primaire ;
- 31 millions de dollars pour les risques immobiliers, dont 1 million de dollars de couverture de responsabilité générale primaire.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1	HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ	32	5.2	INVESTISSEMENTS	34
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	32	5.2.1	Principaux investissements réalisés par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement	34
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	32	5.2.2	Principaux investissements en cours	36
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	32	5.2.3	Investissements que compte réaliser Cegedim à l'avenir et pour lesquels ses dirigeants ont déjà pris des engagements fermes.	36
5.1.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire	32			
5.1.5	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	33			
5.1.6	Historique	33			
5.1.7	Évolution de la Société	34			

5.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1 RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE L'ÉMETTEUR

La raison sociale de l'émetteur est : Cegedim.

Les noms commerciaux de l'émetteur sont : Cegedim Dendrite – division TVF, Cegedim Dendrite – Santesurf Division, Cegedim Dendrite Pharma CRM division, Cegedim Relationship Management, Cegedim Relationship Management France, Cegedim Relationship Management Corp., Deskom.

5.1.2 LIEU ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE L'ÉMETTEUR

Inscription au RCS de Nanterre sous le numéro : 350 422 622, code NAF 6311 Z.

5.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE DE L'ÉMETTEUR

La date de création de Cegedim SA est le 27 août 1969.

Le 18 avril 1989, la société FCB a été créée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Le 26 décembre 1994, la société holding de l'époque a absorbé Cegedim SA et a repris sa dénomination sociale.

5.1.4 SIÈGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE DE L'ÉMETTEUR, LÉGISLATION RÉGISSANT SES ACTIVITÉS, PAYS D'ORIGINE, ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU SIÈGE STATUTAIRE

Cegedim SA

Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 13 336 506,43 euros.

Siège social : 127 à 137 rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt, France.

Téléphone : + 33 (0)1 49 09 22 00

Télécopieur : + 33 (0)1 46 03 45 95

Pays d'origine : France.

Législation régissant les activités de Cegedim : Loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

5.1.5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ÉMETTEUR

Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données.

Leader mondial ⁽¹⁾ du CRM pharmaceutique, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (*Customer Relationship Management*) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissements. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « CRM et données stratégiques »

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux éditeurs ⁽²⁾ européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux

besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « Professionnels de santé »

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « Assurances et services »

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent aujourd'hui en trois secteurs :

- « CRM et données stratégiques » ;
- « Professionnels de santé » ;
- « Assurances et services ».

5

5.1.6 HISTORIQUE

- | | |
|--|--|
| <p>1969 Jean-Claude Labrune fonde Cegedim (CEntre de GEstion, de Documentation, d'Informatique et de Marketing) dont la vocation initiale est de mettre en commun les ressources informatiques et les savoir-faire des laboratoires pharmaceutiques dans les domaines de la recherche documentaire.</p> <p>1972 Innovation avec la première base informatisée de médecins.</p> <p>1979 Lancement de l'activité CRM en France.</p> <p>1990 Début de l'expansion internationale.</p> <p>1991 Innovation avec la première plateforme d'échanges dématérialisés.</p> <p>1994 Lancement des offres d'informatisation des médecins en France, des activités de promotion à destination des médecins et pharmaciens et des activités de gestion des ressources humaines.</p> <p>1995 Le titre Cegedim est introduit au Second Marché de la Bourse de Paris. Il est désormais coté sur NYSE Euronext Paris, compartiment B.</p> <p>1996 Innovation en CRM avec la suite <i>TEAMS</i> en mode SaaS.</p> <p>1997 Innovation avec la BCB, première base informatique de médicaments.</p> | <p>1999 Informatisation des compagnies d'assurance et mutuelles de santé.</p> <p>2006 Cegedim dépasse les 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.</p> <p>2007 Avec l'acquisition de Dendrite International, Cegedim devient le leader mondial du CRM pour l'industrie pharmaceutique. Doté de la plus large et de la meilleure structure de R&D dédiée à ce secteur hautement spécifique, Cegedim affiche une capacité inégalée au service de l'optimisation des investissements promotionnels de ses clients.</p> <p>2009 Augmentation de capital de 180,5 millions d'euros pour relancer la dynamique de croissance externe et entrée du FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) au capital du Groupe.</p> <p>2010 Cegedim renforce ses positions sur le marché américain avec les acquisitions de SK&A et de Pulse.</p> <p>2010 Cegedim compte 8 470 collaborateurs dans plus de 80 pays. Le Groupe réalise près de la moitié de ses activités à l'international. <i>OneKey</i>, le fichier mondial de référence des professionnels de santé, est disponible dans 73 pays.</p> <p>2010 Cegedim a procédé à une émission obligataire d'un montant de 300 millions d'euros.</p> |
|--|--|

(1) Cegedim, à travers sa filiale Cegedim Relationship Management, est leader mondial, en nombre d'utilisateurs de ses solutions de CRM à destination de l'industrie pharmaceutique, selon estimations internes

(2) Cegedim est l'un des principaux éditeurs européens de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

5.1.7 ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Le chiffre d'affaires du secteur « CRM et données stratégiques » a quasiment quintuplé depuis l'année 2000 et représente 57 % du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2010. Cette augmentation a été particulièrement marquée par l'acquisition de Dendrite en 2007 qui a permis au Groupe de franchir une étape stratégique dans le cadre de son développement. Les croissances internes et externes soutenues ont permis à Cegedim de couvrir aujourd'hui plus de 80 pays avec une gamme d'offres élargies.

L'informatisation des « Professionnels de santé », initiée auprès des cabinets médicaux français, s'est étendue au Royaume-Uni en 1999 et aux pharmaciens français en 2001. Elle s'est poursuivie par l'acquisition de sociétés d'édition de logiciels médecins en

Belgique (2003), en Italie (2006), en Espagne (2006) et aux Etats-Unis (2010) et de logiciels pharmaciens au Royaume-Uni (2004).

Le secteur des « Assurances et services », historiquement consacré à la gestion des flux de tiers payant santé, comprend depuis l'an 2000 des services et progiciels d'informatisation des acteurs de l'assurance santé et prévoyance. Ce secteur n'a cessé de se renforcer depuis 2003 en particulier en 2008 avec la commercialisation de la nouvelle gamme de solutions *ACTIV'Insurance suite*, l'acquisition de Protectia, éditeur français de progiciel santé dédié à l'assurance de personnes, particulièrement bien implanté sur le « middle market », et en 2010 avec les acquisitions des sociétés Hosta et Deskom.

5.2 INVESTISSEMENTS

5.2.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR L'ÉMETTEUR DURANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES JUSQU'À LA DATE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Les opérations de croissance portant sur un périmètre d'activités inférieur à 10 millions d'euros de chiffre d'affaires sont généralement financées sur fonds propres. Pour les opérations de tailles supérieures, suite à l'augmentation de capital de décembre 2009, le Groupe étudie au cas par cas l'opportunité, ou non, de recourir à un financement par emprunt.

Le montant des transactions est couvert par des accords de confidentialité.

Les autres opérations de croissance (lancement de nouvelles activités, ouverture d'un nouveau pays, etc.) sont financées sur la base des fonds propres du Groupe.

Pour les opérations de plus de 20 millions d'euros, la décision du Conseil d'Administration devra être prise à une majorité qualifiée des 6/10 comprenant au moins un Administrateur représentant le FSI.

Le tableau ci-dessous récapitule les investissements réalisés au cours des trois dernières années :

En millions d'euros Année d'acquisition	Prix des acquisitions hors complément de prix	Montant des compléments de prix payés	Prix total des acquisitions
2008	20,9	-	20,9
2009	11,0	2,0	13,0
2010	55,1	15,0	70,1

D'autre part, les compléments de prix estimés à payer s'élèvent à 15,0 millions d'euros, principalement sur 2012. Comme mentionné dans le point 20 du présent Document de Référence, les compléments de prix chiffrables ont été comptabilisés. Il n'existe aucun engagement de rachat de minoritaires.

En millions d'euros Année	Paiement des compléments de prix
2011	-
2012	15,0
2013	-

Principaux investissements 2008

« CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

Février 2008 : acquisition de la société Ultima, fournisseur de solutions CRM en Turquie. L'intégration de la base de données d'Ultima au sein de *OneKey* permet à Cegedim de devenir un acteur majeur dans ce pays.

En 2007, le chiffre d'affaires d'Ultima représente plus de un million d'euros.

Juillet 2008 : acquisition de la société Reportive, éditeur de logiciel de pilotage des performances qui compte plus de 130 clients parmi lesquels 16 des 20 plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux. La plateforme Reportive est une solution novatrice de développement rapide d'applications de reporting, d'analytique et de SFE (*Sales Force Effectiveness*). Tout en poursuivant la commercialisation de ses produits, cet outil permettra, dans un premier temps, de remplacer la solution existante au sein de Cegedim Strategic Data, puis dans un second temps deviendra l'outil de production de statistiques et de rapports d'activité terrain pour la division CRM, et sera utilisé pour compléter et enrichir les solutions existantes.

En 2007, les activités de Reportive représentent un chiffre d'affaires de plus de 2 millions d'euros.

« PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Avril 2008 : acquisition de la société 01 Santé, éditeur du logiciel santé *MégaBaze*. 01 Santé bénéficie d'une position forte dans le domaine de l'oncologie, avec son logiciel *OncoBaze*, utilisé aujourd'hui par près de 70 cliniques en France (dont les 25 plus importantes). Cegedim confirme ainsi sa volonté de se développer sur le secteur de l'oncologie en France et à l'international.

En 2007, le chiffre d'affaires de ces activités est d'environ un million d'euros.

« ASSURANCES ET SERVICES »

Février 2008 : acquisition de Protectia, éditeur français de progiciel santé dédié à l'assurance de personnes et gérant près de 1,5 million de personnes. Cette opération enrichit l'offre de services de Cegedim sur le segment « middle market », autour d'une solution moderne, basée sur les dernières technologies.

En 2007, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros.

Principaux investissements 2009

« CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

Février 2009 : acquisition de la société belge Fichier Médical Central SPRL (FMC), spécialisée dans les bases de données de professionnels de santé.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représente moins d'un million d'euros.

Juillet 2009 : acquisition de la société NOMI, un des premiers fournisseurs de solutions de business intelligence et d'optimisation des forces de ventes pour l'industrie du médicament sur la région nordique. Avec ses trois lignes de produits : bases de données, CRM et études de marché et de prescription, l'offre de NOMI complète parfaitement l'offre existante du Groupe Cegedim sur la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark.

En 2008, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires de plus de 6 millions d'euros.

Juillet 2009 : acquisition de la société Hospital Marketing Services Ltd (HMSL), spécialiste de l'analyse des données patients et promotion à l'hôpital au Royaume Uni. L'acquisition de cet acteur reconnu en matière de panels et d'études à l'hôpital, permet au Groupe Cegedim d'étendre ses compétences aux spécialistes hospitaliers anglais.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représente plus d'un million d'euros.

« PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Mars 2009 : acquisition de la société Next Software, éditeur de logiciels de gestion auprès des pharmacies en Tunisie. Cette opération permet à Cegedim de renforcer sa position au niveau de l'informatisation des pharmaciens au Maghreb.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représente moins d'un million d'euros.

Octobre 2009 : acquisition de la société Pharmacie Gestion Informatique (PGI), éditeur de logiciels de gestion à destination des pharmacies en France. Cette acquisition permet de renforcer les positions du Groupe Cegedim en région Bretagne et de compléter sa gamme de solutions de gestion à destination des officines françaises.

En 2008, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires de près d'un million d'euros.

Principaux investissements 2010 et jusqu'au 31 mars 2011

« CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

Janvier 2010 : acquisition de SK&A Information Services, Inc. (SK&A). Ce fournisseur de données de santé de premier plan, basé aux Etats-Unis, a constitué et entretient une base de données contenant des informations ciblées sur plus de 2 millions de professionnels de santé, dont plus de 800 000 prescripteurs. Il s'agit de la seule base de données des prescripteurs américains et autres professionnels travaillant dans le secteur de la santé dont 100 % des adresses email ont été vérifiées par téléphone. Cette acquisition permet au Groupe Cegedim de compléter et de renforcer son offre *OneKey* aux Etats-Unis.

En 2010, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 millions de dollars.

Juin 2010 : acquisition de la division CRM et Marketing Direct Suisse d'IMS Health afin de compléter et renforcer l'offre de Cegedim sur le marché helvétique.

En 2010, ces activités représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 millions d'euros.

« PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Juillet 2010 : acquisition de la société Pulse Systems, Inc., fournisseur de logiciels et services santé de premier plan aux Etats-Unis avec plus de 20 000 postes installés à travers les Etats-Unis dans 35 spécialités différentes. Son offre Pulse Patient Relationship Management, version 4.1.02 est certifiée par la CCHIT ⁽¹⁾ pour le dossier patient ambulatoire et pour la pédiatrie.

(1) CCHIT pour Certification Commission for Health Information Technology. Fondée en 2004, la CCHIT est une commission indépendante dont la mission est de développer une certification reconnue par le gouvernement américain pour l'ensemble des services informatiques du monde de la santé. Pour plus d'informations, voir www.cchit.org

Cegedim accède ainsi au marché américain de l'informatisation des professionnels de santé, dans un contexte très favorable au développement des dossiers patients électroniques. En effet, l'ARRA ⁽¹⁾ prévoit 30 milliards de dollars de subventions aux médecins et hôpitaux pour la mise en place d'EHR ⁽²⁾. Motivé par ces incitations financières qui seront versées dès 2011, l'équipement des médecins en dossiers médicaux informatisés devrait ainsi se développer rapidement, offrant de belles perspectives aux acteurs de ce secteur. Selon un rapport de mars 2009 du Congressional Budget Office (CBO), ce taux d'équipement devrait atteindre 90 % d'ici 2019 contre 12 % en 2006. Aujourd'hui, ce taux se situe autour de 17 %, laissant encore un large potentiel d'équipement.

En 2010, les activités de Pulse représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 14 millions de dollars.

« ASSURANCES ET SERVICES »

Juin 2010 : acquisition de la société Hosta, spécialiste de la gestion pour compte de tiers, dans laquelle Cegedim disposait déjà d'une participation minoritaire depuis 2004. Cette opération permet au Groupe Cegedim de poursuivre son plan de développement et de compléter son portefeuille de solutions en proposant à l'ensemble de ses clients du monde de l'assurance des solutions sur-mesure.

En 2010, les activités reprises représentent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 11 millions d'euros.

Septembre 2010 : acquisition de la société Deskom, acteur français de référence de la dématérialisation de factures inter-entreprises (B-to-B). Cette opération permet au département dédié aux échanges électroniques professionnels, de renforcer encore son leadership dans ce domaine.

En 2010, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros.

5.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

Les investissements s'exercent essentiellement par croissance externe, mais également par croissance interne avec une attention particulière portée sur le développement international des activités destinées aux laboratoires pharmaceutiques, aux médecins et aux pharmaciens, ainsi que sur les opportunités d'élargissement de la gamme des prestations offertes.

En matière de croissance externe, la stratégie du Groupe Cegedim consiste à se développer sur son cœur de métier historique : les services destinés aux acteurs de la santé et les données stratégiques.

La volonté d'accompagner les clients du Groupe sur leurs marchés est le premier moteur de l'expansion internationale. Le Groupe examine régulièrement des dossiers d'acquisition susceptibles d'entrer dans cette stratégie. Il n'existe pas de recherche active et systématique de cibles. Cependant, le Groupe effectue en interne une veille constante des cibles potentielles afin de saisir le moment venu les meilleures opportunités.

5.2.3 INVESTISSEMENTS QUE COMPTE RÉALISER CEGEDIM À L'AVENIR ET POUR LESQUELS SES DIRIGEANTS ONT DÉJÀ PRIS DES ENGAGEMENTS FERMES.

Cegedim a saisi l'opportunité de développer une activité stratégique sur le marché de l'informatisation des pharmaciens et des médecins en Roumanie en se portant acquéreur de la société Pharmec qui détient 40 % de part de marché de l'informatisation des pharmacies dans ce pays pour un chiffre d'affaires d'environ 1 million d'euros. Par ailleurs, cette opportunité renforce l'offre data de Cegedim en Roumanie à destination des laboratoires pharmaceutiques.

La société Pharmec a été créée en janvier 2011 pour les besoins de cette opération, suite à un spin-off d'un grand groupe industriel

roumain. Elle regroupe l'ensemble des activités informatiques et de services à destination des pharmaciens et des médecins.

Un protocole d'accord a été signé en date du 21 janvier 2011. Si l'ensemble des conditions suspensives est levé d'ici fin avril 2011, l'acquisition sera effective. Les termes plus précis de la transaction sont soumis à un accord de confidentialité.

Au jour du dépôt du présent Document de Référence, à l'exception de l'engagement mentionné ci-dessus, aucun autre engagement ferme n'a été donné par le Groupe Cegedim.

(1) ARRA pour American Recovery and Reinvestment Act. Correspond au plan de relance proposé par le Président américain Obama et voté par le Congrès en février 2009 dans le but de relancer l'économie américaine suite à la crise économique de 2008.

(2) EHR pour Electronic Health Record. L'EHR est un concept défini comme le regroupement d'informations santé d'un patient. Ces données électroniques peuvent se partager au sein des différents établissements médicaux et s'échanger entre professionnels de santé. On parle également de dossiers patients électroniques, ou Electronic Patient Record (EPR), ou de Dossier Médical Personnel (DMP).

6

APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1 SECTEUR 1 « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES » 39

- 6.1.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur 39
- 6.1.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2010 dans le secteur « CRM et données stratégiques » 44
- 6.1.3 Principaux marchés 45

6.2 SECTEUR 2 « PROFESSIONNELS DE SANTÉ » 46

- 6.2.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur 46
- 6.2.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2010 dans le secteur « Professionnels de santé » 50
- 6.2.3 Principaux marchés 51

6.3 SECTEUR 3 « ASSURANCES ET SERVICES » 54

- 6.3.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur 54
- 6.3.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2010 dans le secteur « Assurances et services » 57
- 6.3.3 Principaux marchés 58

6.4 ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS 59

6.5 DEGRÉ DE DÉPENDANCE 59

6.6 ÉLÉMENTS SUR LESQUELS EST FONDÉE TOUTE DÉCLARATION DE L'ÉMETTEUR CONCERNANT SA POSITION CONCURRENTIELLE 59

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé, portée par l'innovation.

Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent en trois secteurs :

- CRM et données stratégiques ;
- Professionnels de santé ;
- Assurances et services.

Leader ⁽¹⁾ mondial du CRM santé, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (*Customer Relationship Management*) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissements.

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux ⁽²⁾ éditeurs européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires.

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés.

Cegedim, à la pointe des nouvelles technologies de l'industrie du logiciel et de la santé, précurseur et fortement impliqué dans les études épidémiologiques et en conditions « real life » des produits pharmaceutiques, dispose des ressources et produits innovants nécessaires à son développement international et adaptés au changement de modèle de l'industrie pharmaceutique.

Cegedim s'inscrit dans une démarche continue de développement et de synergie entre ses activités, avec l'ambition affichée d'être l'un des principaux interlocuteurs de tous les partenaires de santé et de se situer au cœur de leurs besoins d'informations.



(1) Cegedim, à travers sa filiale Cegedim Relationship Management, est leader mondial, en nombre d'utilisateurs de ses solutions de CRM à destination de l'industrie pharmaceutique, selon estimations internes.

(2) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

6.1 SECTEUR 1 « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

6.1.1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Le secteur « CRM et données stratégiques » a pour vocation d'accompagner mondialement les entreprises de la santé dans leurs différentes opérations commerciales et médicales en leur fournissant des bases de données, des outils marketing, et des audits réguliers ou sur-mesure.

Ces différents services leur permettent d'optimiser leurs investissements en fournissant les outils technologiques et les données nécessaires pour rapprocher le besoin médical des prescripteurs devant normalement utiliser les services concernés.

Cegedim fournit également différents services de « compliance » permettant de mieux connaître le bon usage du médicament et de valider la conformité de la prescription par rapport aux autorisations de mise sur le marché.

Les solutions Cegedim allient performance et conformité par rapport aux différents Codes de santé publique et aux législations sur la vie privée.

Cegedim propose notamment :

- des outils d'optimisation des moyens d'information et des investissements vente et marketing ;
- des outils de rapport et d'analyse pour les forces de vente ville et hôpital ;
- des bases de données et des outils permettant une meilleure connaissance des prescripteurs ;
- des outils et études de marketing stratégique, de marketing opérationnel et de veille concurrentielle ;
- des outils de mesure de la performance et des investissements promotionnels ;
- des solutions de business intelligence.

CRM POUR LES INDUSTRIES DES SCIENCES DE LA VIE

Cegedim Relationship Management

(suite à l'intégration réussie des activités de Dendrite, Cegedim Dendrite est devenu Cegedim Relationship Management)

Avec plus de 200 000 utilisateurs de ses solutions dans 80 pays, Cegedim est le leader ⁽¹⁾ mondial du CRM (*Customer Relationship Management*) pour l'industrie des sciences de la vie. En s'appuyant sur sa base de données *OneKey*, le fichier mondial de référence ⁽²⁾ des professionnels et acteurs de santé, Cegedim Relationship Management propose une gamme complète de solutions à forte valeur ajoutée dans les domaines de la vente, du marketing et de la conformité réglementaire.

Les solutions de Cegedim Relationship Management permettent de mesurer et d'optimiser l'efficacité de la promotion médicale, dans une industrie en constante mutation.

OneKey

La base mondiale de données *OneKey* est le point central des activités du Groupe Cegedim. Elle compte aujourd'hui plus de 7,5 millions de professionnels de santé et devrait rapidement dépasser les 8 millions avec la réussite des opérations initiées notamment en Chine, et l'acquisition de la société américaine SK&A en 2010.

Plus de 700 collaborateurs, présents dans chaque pays et reliés par le réseau informatique du Groupe, enrichissent, valident et contrôlent quotidiennement cette base selon des procédures certifiées ISO 9001. Très expérimentés et disposant d'une connaissance fine des problématiques de santé locales, ces opérateurs assurent plus de 7 millions de mises à jour par an.

Utilisée par les visiteurs médicaux et les acteurs du monde de la santé, la base de données *OneKey* permet de connaître précisément les besoins en information médicale de chaque catégorie de professionnels de santé et fournit différents moyens de les contacter : adresses d'exercice, téléphones, emails, etc.

Chaque année, 10 % des adresses des médecins installés en ville et près de 30 % des adresses de ceux exerçant à l'hôpital changent. Dans ce contexte, fournir aux équipes commerciales, en temps réel, une information à jour est une forte valeur ajoutée leur permettant d'optimiser leur temps et la qualité des visites.

(1) Cegedim, à travers sa filiale Cegedim Relationship Management, est leader mondial, en nombre d'utilisateurs de ses solutions de CRM à destination de l'industrie pharmaceutique, selon estimations internes.

(2) La base de données *OneKey* est la référence de l'industrie pharmaceutique, en nombre de pays couverts et de données renseignées, ainsi qu'en nombre d'utilisateurs.

Autour de ces informations essentielles, Cegedim Relationship Management propose des services spécifiques améliorant la connaissance client, avec notamment les liens hiérarchiques et d'influence des professionnels de santé, au niveau individuel et institutionnel.

SK&A

SK&A, l'offre *OneKey US* de Cegedim, intègre les coordonnées et profils de plus de 2 millions de professionnels de santé, dont plus de 800 000 prescripteurs et se positionne ainsi comme l'une des principales sources de données de santé aux États-Unis. Les données de SK&A facilitent les actions de prospection et de marketing dans de multiples secteurs et notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, des équipements médicaux, de l'informatique et de la gestion médicales, du marketing direct, de l'édition, de l'éducation etc. La qualité et la fiabilité des données de SK&A sont assurées par son centre de recherche basé à Irvine en Californie qui procède à leur vérification intégrale deux fois par an. SK&A fournit chaque mois plus de 33 millions de données de santé à ses nombreux clients parmi lesquels figurent les plus grands établissements de santé, groupes de presse et laboratoires pharmaceutiques.

OneKey Market Access

L'offre *OneKey Market Access* permet d'aller au-delà de la cible traditionnelle que sont les médecins.

En effet, de nombreux acteurs tels les organismes gouvernementaux en charge de l'évaluation des médicaments, les associations de patients et différents leaders d'opinion sont devenus incontournables dans le fonctionnement de l'industrie biopharmaceutique.

L'offre *Onekey Market Access* procure une vision exhaustive et à jour de l'environnement client.

Une gamme complète de solutions et de services autour du CRM biopharmaceutique

Avec un cadre réglementaire en forte évolution et un environnement où les pressions économiques sont de plus en plus fortes, les acteurs de l'industrie biopharmaceutique ont plus que jamais besoin d'outils de marketing et de vente permettant d'améliorer leur efficacité.

Pour les aider à répondre à ces challenges, Cegedim Relationship Management propose une gamme complète de produits et services autour du CRM :

- une gamme de progiciels adaptés aux besoins des équipes commerciales ;
- des services d'implémentation et de support adaptés aux enjeux locaux ;
- des services de business intelligence ;
- des services d'hébergement.

Mobile Intelligence est la première solution de CRM pour les industries de santé disponible sur iPad® et iPhone® dès 2010. Cette solution est optimisée pour les besoins des utilisateurs terrain et applique les recommandations d'ergonomie d'Apple™.

Une offre globale

La solution de CRM globale *Mobile Intelligence* permet aux laboratoires pharmaceutiques de déployer les offres Cegedim à l'échelle mondiale, régionale ou locale.

Une présence mondiale

Cegedim Relationship Management répond aux enjeux et besoins régionaux et mondiaux des laboratoires pharmaceutiques avec :

- des centres d'hébergement et de compétences répartis à travers le monde dont Auckland, Bangalore, Le Caire, Chesapeake, Mexico, Osaka, Paris, Toulouse, Varsovie ;
- les plus grandes ressources en recherche et développement et support ⁽¹⁾ utilisateur dédiées au CRM pharmaceutique (regroupant plus de 900 personnes).

Cegedim Relationship Management innove continuellement, à l'image des solutions de "Business Compliance" récemment commercialisées en Europe.

L'engagement fort de la Société envers ses clients se traduit par une volonté de les impliquer dans le processus de développement des solutions, de la conception de la stratégie produit au calendrier de lancement.

Des ressources locales pour réaliser localement

Cegedim Relationship Management dispose en local d'équipes hautement qualifiées, formées et expérimentées en informatique et en santé.

La principale force de Cegedim Relationship Management est de pouvoir penser globalement et de réaliser localement grâce à des solutions adaptées à la structure, aux enjeux et à la législation de chaque marché.

BUSINESS INTELLIGENCE

Reportive

Reportive édite une suite logicielle de business intelligence. Celle-ci facilite la création et la diffusion automatique de reportings personnalisés et de tableaux de bord interactifs de pilotage d'activités (forces de vente, marketing, finance, ressources humaines) visant à améliorer la compétitivité, la productivité et l'efficacité des organisations. L'agilité de la solution permet de coller aux besoins métiers et apporte la réactivité nécessaire à la prise en compte des modifications. La simplicité d'utilisation combinée à des capacités avancées de validation des données permet aux experts métiers de développer leurs propres applications en garantissant la fiabilité des résultats. Le recours à une bibliothèque de composants et l'interface « Plug and Play » permet d'importants gains de productivité grâce à un TCO (coût total de possession) faible et une mise en œuvre rapide.

(1) Cegedim dispose de la plus large et de la meilleure structure de R&D et de support dédiée au CRM pharmaceutique en nombre de collaborateurs spécialisés dans ce domaine.

Reportive est aujourd'hui un acteur significatif sur le marché des éditeurs de logiciels de l'informatique décisionnelle et compte plus de 130 clients parmi lesquels 16 des 20 plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux. De nombreuses entités de Cegedim utilisent également la solution *Reportive* pour améliorer la qualité du service rendu aux clients et leur propre productivité.

ÉTUDES DE MARCHÉ

Cegedim Strategic Data

Cegedim Strategic Data (CSD) est l'une des principales ⁽¹⁾ sociétés d'études de marché dédiée à l'industrie pharmaceutique. Forte d'une expérience de 36 ans, CSD offre une large gamme d'études et de services basés sur l'intégration de ses nombreuses sources de données (études ad'hoc, données promotionnelles, données patients, suivi de la communication, études médicales). Ces informations sont collectées auprès de médecins généralistes et spécialistes (ville et hôpital), pharmaciens et patients.

CSD, aujourd'hui présent dans le monde entier, compte parmi ses clients plus de 50 laboratoires internationaux et 500 laboratoires locaux. Son expertise internationale lui permet de fournir à ses clients des analyses comparables d'un pays à l'autre. S'appuyant sur *INES* (outil développé pour la gestion des études cliniques), *CSD Advance* (outil de Business Intelligence développé par Reportive), *CSD Analyzer* (outil d'analyse et de tableaux de bord dynamique) et sur la base de médecins *OneKey*, CSD gère en interne chaque étape de ses études, du recueil des données brutes en passant par leur traitement, leur analyse, leur interprétation jusqu'à la présentation des études aux clients.

Données d'investissements promotionnels

Chaque année, plus de 200 000 professionnels de santé à travers le monde participent aux panels de CSD. Les données recueillies sur les différents investissements des laboratoires sont mises à jour mensuellement ou trimestriellement. Ces données permettent de suivre les stratégies marketing et promotionnelles de l'industrie pharmaceutique : analyse du mix média (visites médicales, annonces presse, remises d'échantillons, mailings, réunions, essais cliniques, Internet, DTC...), évolution des investissements auprès des différentes cibles (médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens), impact de la visite médicale, efficacité des forces de vente et veille concurrentielle. Pour la restitution de ses données, CSD propose à ses clients *CSD Advance*, un outil d'une grande flexibilité et permettant de générer des rapports clé en main, ou encore *CSD Analyzer*, un outil dynamique et simple d'utilisation permettant l'analyse complète d'un marché donné.

Données patients

CSD dispose de deux sources d'information pour ses données patients et de prescription :

- 8 bases de données de suivi longitudinal des patients, à partir de données réelles et anonymes ;
- un panel de spécialistes, assurant un suivi constant sur un marché donné : PDS (Patient Database Survey).

Les informations ainsi recueillies ouvrent un large éventail d'études : évolution d'un marché, suivi de la performance des produits notamment en phase de lancement, suivi de cohortes de patients,

évolution du comportement des prescripteurs envers une classe, un produit, etc.

Suivi de la communication

Ce suivi permet aux laboratoires pharmaceutiques d'obtenir une vision globale de la communication du marché, d'évaluer l'efficacité de leurs forces de vente, la mémorisation de leurs messages ainsi que l'impact de la visite médicale sur les prescriptions. Ces rapports adaptés aux besoins spécifiques de chaque client traitent de la communication produit et de son évolution dans le temps et permettent, si nécessaire, un réajustement des stratégies et des campagnes de communication.

Etudes médicales

L'offre de CSD intègre également une activité CRO (*Contract Research Organization*).

Ses observatoires de médecins libéraux informatisés et son outil Web de recueil de données patients (*INES*) permettent à CSD de répondre à toutes les problématiques médicales d'un laboratoire ou des autorités de santé : études post-AMM, pharmaco-épidémiologie, pharmaco-économie, outcomes research, affaires réglementaires, études cliniques ou registres.

Etudes ad'hoc

CSD réalise sur mesure tous types d'études de marché, qualitatives et quantitatives, afin de proposer des recommandations stratégiques à ses clients. CSD a mené en 2010 plus de 1 500 études internationales et locales (recall tests, comportement de prescription, qualité de la visite, bilan d'image, test d'annonce presse, etc.).

S'appuyant sur ses nombreuses sources de données, CSD a développé des offres combinées permettant d'acquérir une vision globale d'un marché ou d'un produit.

OPTIMISATION DES FORCES DE VENTE

Itops Consulting

Itops Consulting propose à ses clients de les accompagner dans leurs réflexions stratégiques autour des enjeux de la promotion. Son expertise s'exerce notamment à travers :

- les projets d'organisation et de réorganisation de leurs réseaux de promotion ;
- l'analyse stratégique des enjeux du marché et la définition d'un plan promotionnel : une expertise dans le traitement et l'analyse des données spécifiques à l'industrie pharmaceutique ;
- le dimensionnement et la structure de la force de vente cible ;
- la sectorisation des forces de vente par optimisation de critères humains (distance au délégué, taille du secteur), métiers (conservation de clientèle, connaissance du nouveau secteur) et environnementaux (cohérence médicale des secteurs créés) ;
- l'accompagnement à l'implémentation de la nouvelle structure, l'affectation des visiteurs, le challenge et la définition des plans de primes, les outils personnalisés de reporting ;
- l'aide à la mise en place des plannings stratégiques & opérationnels, l'externalisation de projets SFE ;
- la conduite du changement.

(1) CSD est un acteur majeur en matière d'études de marché dédiées à l'industrie de la santé aux vues de la diversité et de l'étendue des études proposées.

STATISTIQUES DE VENTE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Gers SAS

Gers SAS gère, pour le compte de la profession réunie dans le CIP (Club Inter Pharmaceutique), le fichier de référence des produits pharmaceutiques français (codes CIP).

Il traite et établit, pour le compte du Gers (groupement d'intérêt économique réunissant les laboratoires pharmaceutiques opérant en France), les statistiques de vente de tous les produits pharmaceutiques par UGA (Unités Géographiques d'Analyse), à partir des données collectées auprès des grossistes répartiteurs, des laboratoires et des pharmaciens.

Depuis 1999, ces statistiques sont consultables en ligne et disponibles chaque semaine. Le dernier découpage (746 unités géographiques découpées en 4 612 Agrégats de Points de Vente ou APV regroupant 3 à 8 pharmacies), beaucoup plus homogène en termes de volume d'activité, permet la création d'un véritable micro-marketing pour les laboratoires.

La France est un des rares pays au monde où la profession s'est réunie pour constituer ses propres statistiques, qui sont devenues les données officielles françaises.

Cegers

Cegers développe pour le compte des laboratoires et des prestataires de l'industrie pharmaceutique des traitements sur-mesure à partir des données de vente issues de sources différentes (Gers, IMS, Nielsen, IRI).

Cegers gère aussi les objectifs des laboratoires (calcul et suivi des objectifs, classements, calcul des primes).

Ces études personnalisées sont envoyées mensuellement ou hebdomadairement aux forces de vente des laboratoires pharmaceutiques via différents supports :

- *Click-Pharma* : logiciel micro qui permet la restitution de tableaux de bord et graphes pré-formatés ;
- *Click-Pocket* : logiciel palm ou pocket PC de philosophie identique à Click-Pharma ;
- *TEAMS Vision* : EIS (Executive Information System) intégré à l'offre *TEAMS*.

InfoSanté

Avec ses filiales InfoSanté en Roumanie et en Tunisie, le Groupe Cegedim propose des statistiques de vente de produits pharmaceutiques alternatives à celles de la concurrence. Dans ces deux pays, InfoSanté est désormais leader ⁽¹⁾ sur le marché des données de vente, tant régionales que nationales, et propose une gamme complète de produits et de services sur les marchés officinaux et hospitaliers.

Santestat

A partir des données de vente collectées auprès d'un panel de pharmacies, Santestat constitue, une base statistique enrichie en permanence. Grâce à Santestat, les pharmaciens et leurs groupements disposent des outils nécessaires à l'optimisation de la gestion de leurs officines, au suivi de leurs politiques de prix et à la vision de leurs marchés d'achats.

Ces statistiques apportent aux laboratoires pharmaceutiques une meilleure connaissance des circuits de distribution des médicaments.

ANALYSE DE LA PRESCRIPTION MÉDICALE

Cegedim Customer Information

Cegedim Customer Information fournit aux laboratoires pharmaceutiques des informations nominatives qualifiantes sur les professionnels de santé.

En s'appuyant sur la base de données *OneKey*, le fichier mondial de référence ⁽²⁾ des professionnels de santé, Cegedim Customer Information propose à ses clients trois principales offres :

Icomed (Medimed en Allemagne)

Icomed mesure l'attachement préférentiel des médecins aux produits qu'ils prescrivent tout en évaluant la taille et le profil de leur clientèle. En France, plus de 50 % des médecins, répartis sur 19 spécialités, confient chaque année à *Icomed* leurs habitudes de prescription.

Ces données nominatives de prescription permettent aux laboratoires pharmaceutiques de :

- définir les profils des médecins et d'adapter les stratégies d'information ;
- mesurer l'efficacité de l'information ;
- réaliser des études d'intérêt général sur les marchés où ils sont présents ou souhaitent se développer.

Pour certains domaines thérapeutiques (cardiologie, rhumatologie, dermatologie), des études multipays sont réalisées sur la base du même questionnaire permettant ainsi la consolidation et la comparaison des informations.

(1) InfoSanté est leader sur le marché des données de vente en Roumanie et en Tunisie, en chiffre d'affaires par rapport à ses concurrents.

(2) La base de données *OneKey* est la référence de l'industrie pharmaceutique, en nombre de pays couverts et de données renseignées, ainsi qu'en nombre d'utilisateurs.

DocScan

DocScan renseigne plus particulièrement les conduites thérapeutiques des médecins ainsi que leurs préférences en matière de promotion. Les études *DocScan* peuvent également être réalisées pour répondre au besoin spécifique d'un laboratoire.

DocScan est disponible dans tous les pays européens ainsi qu'en Australie.

Physician Connect

Physician Connect évalue les liens existant entre les leaders d'opinions (KOL : Key Opinion Leaders) et les prescripteurs, et permet d'identifier les réseaux d'influence entre médecins au sein d'une pathologie sur un plan local, régional ou national, tant pour la prise en charge thérapeutique que pour la formation continue. *Physician Connect* est disponible dans une trentaine de pays.

Pour certaines pathologies (rhumatologie en 2008, oncologie en 2010-2011), des études multipays sont réalisées en Europe, Canada et Etats-Unis.

BASES DE DONNÉES ENTREPRISES ET SERVICES ASSOCIÉS**Cegedim Communication Directe**

Spécialisé dans les bases de données professionnelles et les outils de marketing dans le monde, et fort de ses compétences dans ces domaines ⁽¹⁾, Cegedim a développé un département spécifique à ses activités françaises en matière de marketing direct, Cegedim Communication Directe (CCD), qui propose :

Des bases de données spécifiques

- Entreprises et Dirigeants : 278 912 sociétés, classées par chiffre d'affaires, avec téléphone et fax. Plus de 500 000 fonctions opérationnelles qualifiées ;
- 3 193 314 sièges sociaux avec coordonnées du dirigeant principal, téléphone et fax ;
- Source Insee : 5 253 131 établissements (répertoire exhaustif des entreprises) ;
- Métiers : professions libérales, administrations, élus.

Des traitements informatiques

- Audit de bases de données, normalisation, restructuration, clearing ;
- Déduplication, rapprochement, consolidation de données ;
- Sirénage (rapprochement avec la base Sirene) ;
- Nettoyage et enrichissement des données ;
- Maintenance des données clients à partir de mises à jour propres à CCD ;
- Analyse des données et profil clients, segmentation, scores marketing.

Des services en ligne

- *DataDistri* : compteur extracteur en ligne permettant d'alimenter en toute autonomie les campagnes de mailing postal, télémarketing et faxing, avec l'historique des stratégies de ciblage ;

- *SirWeb* : permettant l'accès au référentiel Sirene de l'Insee enrichi d'informations Cegedim, afin d'identifier et de qualifier des données présentes dans les CRM clients, formulaire Web, en mode annuaire et Webservice ;
- *GlobalDataControl* : proposant des accès ouverts pour déclencher des processus automatiques d'enrichissement et de fiabilisation de données.

Pour proposer l'ensemble de ces prestations, CCD s'appuie sur des programmes et outils dont certains sont uniques en France, comme la base de données "Source" qui trace l'ensemble des transferts et déménagements d'établissements depuis 1993.

Des offres dédiées aux éditeurs Presse et Web

Cegedim Communication Directe met à la disposition des éditeurs de presse écrite et numérique un ensemble de solutions orientées vers l'optimisation de la connaissance de leurs clients :

- *SIGA* répond aux exigences des éditeurs de presse dans le domaine de la gestion des abonnements, du marketing direct, de la diffusion et de la business intelligence ;
- *OneKey Web Authentication*TM est un service Web conçu spécifiquement pour les éditeurs de sites à contenu professionnel nécessitant une validation stricte des accès. *OneKey Web Authentication* permet d'établir un profilage très précis du lectorat en s'appuyant sur les référentiels métiers du Groupe.

IMPRESSION ET NOTICES PHARMACEUTIQUES**Pharmapost**

Pharmapost, société certifiée ISO 9001, est une imprimerie industrielle spécialisée dans l'impression et le façonnage de papiers fins. En 2010, elle a produit 470 millions de notices pharmaceutiques à plat, pliées, en bobines simples, doubles et triples, se situant ainsi au rang des premiers fabricants français.

Pharmapost imprime également des brochures commerciales, rapports annuels et tout type de documents promotionnels.

GESTION DES ÉCHANTILLONS MÉDICAUX**Pharmastock**

Pharmastock est un établissement pharmaceutique dépositaire spécialisé dans la gestion et l'expédition :

- d'échantillons à destination des médecins ;
- de documentations à destination des visiteurs médicaux.

Pour répondre aux obligations de traçabilité et de distribution des échantillons auxquelles doivent faire face les laboratoires pharmaceutiques, Pharmastock, s'appuyant sur le savoir-faire du Groupe Cegedim en termes de gestion des fichiers des professionnels de santé, propose 2 offres :

- *Tracere*, pour répondre aux besoins de la visite médicale ou aux besoins spécifiques des médecins, en matière d'échantillons ;
- 3S, pour traiter les demandes d'échantillons des professionnels de santé.

(1) La base de données *OneKey* est la référence de l'industrie pharmaceutique, en nombre de pays couverts et de données renseignées, ainsi qu'en nombre d'utilisateurs.

PROMOTION DIGITALE

MedExact

MedExact travaille en synergie avec l'ensemble des sociétés du Groupe Cegedim dont l'activité est la promotion hors visite médicale.

L'offre *ScreenPub* concerne les médecins équipés des logiciels Cegedim Logiciels Médicaux, interconnectés au serveur Cegedim. Elle permet l'échange d'informations et, notamment, le téléchargement et la diffusion de campagnes publicitaires directement sur les écrans de veille.

6.1.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2010 DANS LE SECTEUR « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

En matière de CRM

Suite à l'intégration réussie des activités de Dendrite, Cegedim Dendrite devient, en septembre 2010, Cegedim Relationship Management.

L'année 2010 a par ailleurs été marquée par un fort dynamisme commercial, la réussite de l'extension géographique de nouveaux services et les effets positifs du lancement des nouvelles offres de *Mobile Intelligence*, en particulier en mode SaaS, auprès de clients existants mais également auprès de nouveaux clients.

A titre d'exemples (le Groupe étant rarement autorisé à citer ses clients) :

- les laboratoires Pierre Fabre ont pérennisé en 2010 leur partenariat avec Cegedim Relationship Management en signant un accord cadre de 5 ans ;
- Bayer Yakuin entreprise pharmaceutique japonaise de premier plan a retenu *Mobile Intelligence* pour plus de 2 000 utilisateurs au sein de ses différentes équipes commerciales ;
- LEO Pharma et UCB ont annoncé le déploiement de cette solution en mode SaaS respectivement dans plusieurs pays de la zone Asie et au niveau mondial.

La mise à disposition de ses solutions sur de nouvelles plateformes (iPad® et iPhone®), le développement de l'offre de compliance en Europe, la transformation du modèle Dendrite en modèle Cegedim (Services versus Licences), et le maintien d'un niveau élevé d'investissement en recherche et développement pour soutenir les nouveaux produits ont, de plus, caractérisé cette année.

En 2010, Cegedim Relationship Management a également renforcé sa présence internationale avec notamment l'ouverture d'un nouveau bureau en Ukraine qui lui permet d'intensifier ses relations

commerciales avec ce pays, la Russie voisine et la Communauté des Etats Indépendants (CEI), et poursuivi son expansion sur les marchés en fort développement comme les pays émergents

Enfin, l'intégration opérationnelle et commerciale de SK&A (société acquise en janvier 2010) réalisée en à peine 6 mois, a permis à Cegedim de renforcer significativement de son offre *OneKey* aux Etats-Unis.

Concernant les données stratégiques

Afin de faciliter l'interaction avec ses clients, Cegedim Strategic Data (CSD) a lancé en 2010 un nouveau site Web plus dynamique et ergonomique. Ce nouveau site dispose d'une partie publique, ouverte à l'ensemble des internautes et d'une partie dédiée aux clients, chaque laboratoire pharmaceutique disposant désormais d'un espace personnel et sécurisé en ligne dans lequel ses études et rapports sont mis à sa disposition par CSD.

CSD a par ailleurs annoncé l'extension de son suivi des investissements promotionnels en Chine dès 2011 (13 villes couvertes contre 10 auparavant). La taille des forces de vente et le volume des visites ont augmenté de 13 % dans ce pays par rapport à l'an dernier, ce qui conforte les prévisions de croissance à deux chiffres et l'importance que donne l'industrie à un marché qu'il considère clé pour les bénéfices futurs.

Dans le domaine de la Business Intelligence (BI)

La version 9.0 de la suite logicielle Reportive lancée en 2010 facilite la prise de décision en apportant notamment de nouvelles fonctionnalités d'analyse interactive. Cette solution a séduit de nombreux nouveaux clients tels que Le Crédit Municipal de Paris, Ed et la Ville de Vincennes.

6.1.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

Chiffres clés

57 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : sur les 5 continents, plus de 80 pays.

Principaux clients : départements marketing et vente des industries pharmaceutiques et des sciences de la vie.

Concurrence

Les offres de services de Cegedim sont uniques pour l'industrie pharmaceutique et très différenciées des offres concurrentes. Cegedim est en effet la seule société proposant une offre combinant les bases de données les plus exhaustives du marché mondial et des solutions CRM.

Cegedim conçoit une gamme complète de bases de données stratégiques permettant aux laboratoires pharmaceutiques de mieux comprendre où sont vendus les médicaments, par qui ils sont prescrits, pourquoi et dans quelle mesure leurs actions marketing sont efficaces. L'objectif est de mettre à leur disposition les informations nécessaires à la définition de leurs stratégies marketing et vente. Les données concernant les professionnels de santé constituent en effet une information essentielle permettant aux laboratoires pharmaceutiques d'orienter leurs forces de vente sur le terrain. Cegedim est propriétaire de sa base de données *OneKey* et la met à jour quotidiennement. Peu d'offres alternatives existent et elles sont de plus limitées géographiquement, contrairement à *OneKey* présente en 2010 dans 73 pays incluant les DOM-TOM.

Les concurrents de Cegedim en matière d'offres CRM ne disposent pas d'offres de bases de données. Par ailleurs, le premier concurrent sur les bases de données ne dispose pas d'offre CRM.

De façon plus détaillée, les principaux concurrents de Cegedim sur ces deux métiers sont les suivants :

CRM

Oracle (Siebel) et **SAP** : Ces sociétés sont des généralistes du logiciel, qui, à l'inverse de Cegedim, ne s'adressent pas seulement au secteur de la santé. Elles axent leurs prestations sur la fourniture de logiciels, alors que Cegedim fournit également ses solutions en mode externalisé, en leur associant une gamme complète de services (hébergement, maintenance, hot-line, gestion du parc, formation, etc.). Oracle qui a racheté Siebel en 2006, se positionne aujourd'hui comme le leader mondial du CRM généraliste.

Update est un éditeur autrichien spécialisé dans le CRM qui dispose d'une solution dédiée santé et cible principalement le marché européen.

Veeva Systems, est un concurrent apparu en 2007 sur le marché US. Il s'agit d'une solution uniquement proposée en mode SaaS (Software as a Service) dont les capacités d'analyses restent limitées.

Il existe en outre de nombreux concurrents locaux dans les différents pays.

DONNÉES STRATÉGIQUES

IMS est le principal concurrent de Cegedim à l'international sur le marché des études stratégiques dans le domaine de la santé.

Taylor Nelson Sofres plc, et **GfK** sont des généralistes qui proposent également des études ad'hoc dans le domaine médical.

Synovate Healthcare, fondé en 2003, est très présent en Amérique du Sud et en Asie.

Il existe en outre de nombreux concurrents locaux sur ce marché.

Principales tendances du marché

Malgré le contexte économique défavorable, la pression concurrentielle internationale, le développement des génériques, et les tentatives de régulation étatique, le marché mondial du médicament devrait progresser de 5 % à 7 % en 2011 (contre 4 % à 5 % en 2010) pour atteindre 880 milliards de dollars.

Cette estimation d'IMS (octobre 2010) met en avant des taux de croissance très disparates selon les régions. Les marchés émergents devraient en effet continuer à soutenir la croissance mondiale en 2011 avec une progression moyenne de 15 % à 17 % (dont 25 % à 27 % pour la Chine qui représenterait 50 milliards de dollars soit le 3^e plus grand marché mondial). Les 5 principaux marchés européens (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni) afficheraient une croissance de 1 % à 3 % alors que celle du marché américain s'établirait entre 3 % et 5 %.

Cegedim fournit principalement des solutions destinées aux départements vente et marketing des laboratoires pharmaceutiques, aussi est-il essentiel de comprendre l'organisation des dépenses liées à la promotion des ventes.

Selon les études publiées par Cegedim Strategic Data (CSD), qui tiennent lieu de référence ⁽¹⁾ dans le milieu de l'industrie pharmaceutique, les montants consacrés à la promotion en 2010 dans le monde ont été de 89 milliards de dollars repartis de la manière suivante : 61 % liés à la visite médicale, 10 % pour les échantillons distribués, 9 % aux dépenses dites DTC (Direct To Consumer) et enfin 20 % pour les autres moyens de promotion tels que les relations publiques, la presse, Internet.

Tendances de l'industrie pharmaceutique mondiale

L'industrie pharmaceutique mondiale se réorganise pour faire face à l'évolution de son modèle et à la lente érosion de sa rentabilité.

Malgré les méga-fusions récentes, l'industrie pharmaceutique mondiale demeure peu concentrée par rapport à d'autres secteurs d'activité : les 5 premiers groupes représentent 27 % du marché mondial contre 40 % dans l'informatique, 50 % dans l'automobile et 80 % dans l'aérospatiale.

Les fonctions ventes et marketing sont, avec la qualité de la R&D, les principaux critères de différenciation pour l'industrie pharmaceutique.

(1) CSD est un acteur majeur en matière d'études de marchés dédiées à l'industrie de la santé aux vues de la diversité et de l'étendue des études proposées.

Aussi une attention particulière est portée à la personnalisation de la relation client, la connaissance de l'ensemble des parties prenantes dans la décision de référencement d'un médicament, sur les nouvelles formes de promotion notamment via Internet, ainsi que sur la notion de retour sur investissement (ROI) des outils promotionnels.

Aux Etats-Unis, la publicité auprès du grand public, « Direct To Consumer (DTC) », est également l'une des tendances lourdes de ce marché. En effet, le « patient » est devenu une cible privilégiée pour les laboratoires pharmaceutiques américains. Par contre, en Europe, le cadre législatif limite pour le moment ce type de communication.

Tendances de l'industrie pharmaceutique en France

Depuis 1995, la France est le premier pays producteur de médicaments de l'Union européenne, qui constitue la 4^e source de rentrée de devises pour l'économie française. En 2009, on dénombre 324 entreprises industrielles et 250 entreprises consacrées strictement à la biotechnologie dans le domaine pharmaceutique en

France. Au total, l'effectif de l'ensemble de la chaîne du médicament dans le pays (incluant les salariés des entreprises du médicament, ceux des biotechnologies et les emplois induits par cette industrie notamment chez les grossistes répartiteurs et les pharmacies) s'établit à 306 000 personnes (source : LEEM).

La promotion constitue le principal levier d'optimisation de la fonction marketing et vente au sein des laboratoires pharmaceutiques. En dépit des tentatives de régulation des pouvoirs publics, elle continue de bénéficier de moyens importants : 4,5 milliards de dollars en 2010 (contre 4,2 milliards en 2008).

A titre d'exemple, les dépenses de promotion des laboratoires français en 2010 se décomposent de la manière suivante : 56 % liés à la visite médicale, environ 24 % en promotion de type relations publiques, voie de presse, Internet, un peu plus de 19 % de dépenses dites DTC et moins de 1 % pour les échantillons distribués.

(Source : CSD 2011, Groupe Cegedim)

6.2 SECTEUR 2 « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

6.2.1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Depuis de nombreuses années, Cegedim se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux ⁽¹⁾ éditeurs de logiciels de gestion médicale à travers le monde.

Le Groupe accompagne ainsi quotidiennement, dans leur pratique professionnelle, les paramédicaux, les pharmaciens et les médecins généralistes et spécialistes, qu'ils exercent de façon indépendante ou qu'ils soient associés en cabinets ou en groupements, dans des centres de santé ou en réseaux de soins.

Les logiciels Cegedim répondent aux besoins des professionnels et aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ils constituent, entre professionnels de santé, un vecteur important de transferts d'informations scientifiques, médicales et promotionnelles sur le lieu d'exercice.

Cegedim Healthcare Software (CHS)

Créée en 2009 afin de coordonner et fédérer l'ensemble des activités relatives aux solutions logicielles destinées aux professionnels de santé, la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS), compte plus de 130 000 professionnels de santé et 17 000 pharmacies

utilisateurs de ses solutions dans huit pays (France, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Belgique, Tunisie, Chili, Etats-Unis). Cette division traduit la volonté du Groupe de structurer ses offres et de renforcer les synergies entre ses activités afin de bénéficier de nouvelles perspectives d'évolution.

Cegedim Healthcare Software vient récemment de s'étendre au marché américain de l'informatisation des professionnels de santé, avec l'acquisition de Pulse Systems Inc., dans un contexte très favorable au développement des dossiers patients électroniques.

Cegedim Healthcare Software s'organise autour de quatre pôles :

- logiciels pharmaciens (Alliadis, Cegedim Rx, Next Software) ;
- logiciels médicaux et réseaux de santé (CLM, INPS, HDMP, Millennium, Stacks, Pulse Systems) ;
- logiciels paramédicaux (RM Ingénierie) ;
- base de données médicamenteuse (Resip/Base Claude Bernard).

(1) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

LOGICIELS PHARMACIENS

Alliadis

Spécialiste de l'informatique officinale, le groupe Alliadis (Alliance Software, Alliadis, PGIInformatique) accompagne les pharmaciens depuis le début de l'informatisation des officines, il y a plus de 20 ans.

Il développe et commercialise des solutions logicielles globales et intégrées, incluant la fourniture d'équipements informatiques adéquats.

Alliadis se place à la pointe des dernières innovations technologiques, au plus près des exigences métier de ses clients, avec des offres évolutives à forte valeur ajoutée.

Les nouveaux enjeux réglementaires tels que le Dossier Pharmaceutique, l'évolution de l'environnement SESAM-Vitale, les objectifs de substitution, la traçabilité et la codification des produits, le libre accès, les nouvelles missions des pharmaciens dans le cadre de la loi HPST ⁽¹⁾ sont autant de thèmes qui engagent les évolutions de l'outil informatique à court ou moyen terme.

Observateur averti des évolutions de l'activité officinale, le groupe Alliadis a su s'adapter aux enjeux économiques en proposant des solutions sur-mesure aux différents acteurs du marché :

- les pharmaciens indépendants ;
- les pharmacies mutualistes ;
- les pharmacies organisées en SEL (Sociétés d'Exercice Libéral), avec des offres permettant un travail en réseau entre confrères ;
- les groupements de pharmaciens auprès desquels, à ce jour, les solutions d'Alliadis sont les plus référencées et, chez certains, de manière exclusive. Certains partenariats permettent notamment aux adhérents de bénéficier d'outils informatiques propres et adaptés aux spécificités de fonctionnement de leur groupement ;
- les laboratoires pharmaceutiques, via une solution dédiée. Avec 50 % des flux de médicaments gérés au travers de ses applications logicielles, le groupe Alliadis est en effet l'interlocuteur privilégié des principaux laboratoires pour la mise en œuvre de systèmes d'information et de communication destinés aux pharmaciens.

Depuis l'intégration de la société PGIInformatique en 2009, le groupe Alliadis dispose d'une gamme de solutions métier lui permettant d'adresser toutes les typologies d'officines :

- *Alliance Premium*, solution phare du groupe, est à ce jour le logiciel le plus présent en officine. Modulaire et très riche, il offre au pharmacien des fonctions essentielles pour une gestion fine de l'entreprise et un contrôle exhaustif de la dispensation ;
- *OPUS*, apporte une réponse spécifique à d'importants groupes d'officines via une technologie ouverte et extrêmement communicante.

Sur un marché en constante mutation, le groupe Alliadis poursuit une stratégie de croissance et de diversification pour anticiper toujours mieux les attentes des pharmaciens :

- avec la mise en place du libre accès, la rentabilité de l'espace de vente devient, plus que jamais, hautement stratégique. Le groupe

Alliadis décide d'investir dans des gammes de produits dédiées à la valorisation et à la sécurisation de l'espace de vente et crée, en 2008, NTPHarm, sa division commerciale propre à cette activité ;

- afin d'accompagner ses clients dans la mise en place d'activités liées à leurs nouvelles missions telles que la location de matériel médical et la gestion des Ehpad ⁽²⁾, le groupe intègre ou développe des solutions spécifiques interfacées avec ses logiciels métiers.

Début 2011, dans un souci de rationalisation et d'efficacité de ses services, le groupe décide de fusionner ses sociétés Alliadis et Data Conseil. Ce rapprochement est l'aboutissement logique d'un processus de convergence qualitative initié depuis 2009 avec le lancement du logiciel *Alliance Premium*, synthèse des meilleures fonctionnalités des logiciels *Alliance Plus* et *Premium*.

En France, 450 collaborateurs, 30 centres de compétences et 2 hot-lines déployés sur l'ensemble du territoire, assurent quotidiennement un service de proximité dont la qualité est unanimement reconnue par les clients. Avec 9 380 clients, le groupe Alliadis détient 41 % du marché de l'informatique officinale en France.

Cegedim Rx

Cegedim Rx est le leader au Royaume-Uni de la fourniture de logiciels et services informatiques à destination des pharmacies avec plus de 50 % de part de marché sur un total de 12 200 officines.

Sa gamme de produits, constituée des offres *Nexphase* et *Pharmacy Manager PMR systems*, traite chaque année plus de 180 millions de prescriptions. Cegedim Rx a obtenu les certifications ISO 9001, 2000 et 27001, et compte plus de 160 salariés répartis sur deux sites principaux au Royaume-Uni.

Les plus grands réseaux de pharmacies tels que : ASDA, Boots, Tesco, Morrisons et Superdrug utilisent les solutions proposées par Cegedim Rx.

Cegedim Rx est très impliqué dans le développement et la fourniture de prescriptions électroniques et de logiciels de gestion d'affections mineures au Royaume-Uni. Cegedim Rx fournit également à ses clients les outils de communication sponsorisés par le gouvernement au sein des pharmacies, ainsi que son propre service de messagerie dont l'objectif est de gérer à terme jusqu'à 60 % des prescriptions anglaises au sein de son propre centre de gestion des flux.

Cegedim Rx propose également des offres de :

- distribution et mise en place de matériel informatique ;
- assistance et formation pour les utilisateurs ;
- vente de consommables.

Next Software

La société Next Software est spécialisée dans l'édition et la distribution de solutions destinées aux professionnels de santé en Tunisie.

Leader dans le domaine de l'informatisation des officines avec 25 % de part de marché, Next Software est un des plus importants acteurs du marché avec une présence sur l'ensemble du territoire tunisien.

(1) HPST : Hôpital, Patients, Santé, Territoires

(2) EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Déjà fortement impliquée dans l'accompagnement informatique des dispositifs de remboursement mis en place par les autorités de santé, Next Software va rapidement bénéficier de l'expérience des autres éditeurs "pharmacie" de Cegedim, pour enrichir son offre dans le domaine des banques thérapeutiques (*Base Claude Bernard*) ainsi qu'au niveau des échanges électroniques d'informations.

LOGICIELS MÉDICAUX ET RÉSEAUX DE SANTÉ – FRANCE

Cegedim Logiciels Médicaux (CLM)

CLM propose des solutions dédiées aux médecins libéraux, aux établissements d'oncologie et aux centres de santé :

- pour les médecins : les logiciels *CrossWay*, *Doc'Ware*, *Cardiolite*, *Médiclick*, *Eglantine*, *Médigest* et *MégaBaze*, assurent une gestion simple et performante des dossiers patients ;
- pour les établissements d'oncologie : le logiciel *OncoBaze* propose une gestion globale du workflow des traitements de chimiothérapie et leur parfaite traçabilité ;
- pour les centres de santé : le logiciel *Crossway* propose une gestion médicale du centre (couplé à une solution de gestion de tiers payant) ;
- les logiciels *Secure Medical Mail*, *Resip FSE* et *e-FSE*, utilisés en autonome ou intégrés à un logiciel médical, permettent respectivement d'échanger des informations médicales par mail sécurisé et authentification CPS, et de réaliser des feuilles de soins électroniques en conformité avec les dernières normes réglementaires en vigueur.

L'année 2010 a permis de conforter l'utilisation des normes d'interopérabilité internationales dans les logiciels santé de la gamme LC 2010, notamment dans leurs interactions avec les plateformes de partage d'informations médicales entre professionnels (DMP compatibilité). Ces produits se positionnent aujourd'hui comme les modèles d'outils les plus aboutis en matière de coordination et permanence des soins, et totalement intégrés dans la pratique quotidienne des professionnels de santé.

L'année 2011 prolongera les efforts de 2010 en matière d'interopérabilité, en particulier au travers de la participation active à des projets européens (tel que le projet epSOS qui vise à mettre en place une opération pilote pour l'échange de données médicales en Europe).

CLM assure également le développement, le déploiement et la maintenance de solutions d'échange et de partage de données de santé appliquées aux réseaux de soins, aux plateformes régionales de télésanté (ENRS) ainsi qu'au Dossier Médical Personnel (DMP). Conforme aux exigences du décret d'hébergeur de données de santé à caractère personnel, Cegedim assure également l'hébergement de ces données.

Cette offre répond aux enjeux d'interopérabilité des solutions des professionnels de santé, en référence au cadre d'interopérabilité national publié par l'ASIP Santé. Elle se place délibérément dans une dynamique de synergie avec les différentes lignes de produits du

Groupe Cegedim dédiées aux professionnels de santé (médecins et paramédicaux, centres de santé) ainsi qu'avec de nombreuses offres partenaires couvrant le champ hospitalier.

Enfin, en 2011, CLM participera en particulier à des projets dans le domaine de la télémédecine.

LOGICIELS MÉDICAUX – INTERNATIONAL

INPS

INPS conforte sa position de leader ⁽¹⁾ pour le primary care au Royaume-Uni avec son offre *Vision*. La réforme conduite par le National Health Service impose différents niveaux d'interopérabilité entre professionnels de santé, sur lesquels INPS poursuit son avancée, afin d'adapter ses solutions informatiques pour les médecins généralistes (General Practitioners).

L'application *Vision* est aujourd'hui utilisée par près de 10 000 médecins dans plus de 2 300 centres de soins au Royaume-Uni.

HDMP

Second acteur sur le marché du Dossier Médical Informatisé pour les médecins généralistes en Belgique avec la solution *Health One*, HDMP est également très actif dans les secteurs hospitalier, de la médecine du travail, des postes de garde, des centres de prévention, des centres de soins... avec plus de 2 000 références.

Millennium

Basé à Florence, Millennium, détenu à 49 % par Cegedim, est le premier ⁽²⁾ éditeur de logiciels médecins en Italie, avec *Millewin* installé sur près de 16 500 postes. Millennium a récemment renforcé sa présence régionale et est devenu actionnaire de 2 autres éditeurs, l'un axé sur les généralistes, l'autre sur les pédiatres (Mediatec et Sosepe avec respectivement 2 000 et 3 500 références). Millennium équipe aujourd'hui directement ou indirectement plus de 22 000 professionnels de santé (médecins généralistes et pédiatres), représentant 39 % de part de marché chez les généralistes italiens et 45 % chez les pédiatres.

Stacks

Leader ⁽³⁾ des logiciels médecins en Espagne avec plus de 30 000 utilisateurs, Stacks est spécialisé dans l'analyse, la conception et le développement de systèmes d'informations dédiés au secteur de la santé. Stacks propose également des services de conseil et de prestations techniques d'identification, d'adaptation et d'intégration de solutions afin de répondre aux besoins des professionnels de santé.

Le principal marché de Stacks est le secteur public espagnol qui représente plus de 60 % de ses ventes. La société dispose de son propre réseau commercial sur l'ensemble du pays.

Elle est également présente en Amérique du Sud à travers son implantation au Chili.

En 2011, les offres Web de Stacks seront développées en France et au Brésil.

(1) Au Royaume-Uni, INPS est leader en nombre de postes de logiciels médecins installés dans l'environnement Windows.

(2) Millennium est le premier éditeur de logiciels médecins en Italie en nombre de postes installés.

(3) Stacks est le leader des logiciels médecins en Espagne en nombre de postes installés.

Pulse Systems, Inc.

Pulse renforce sa position dans la gestion des dossiers patients électroniques (Electronic Health Record ou EHR ⁽¹⁾), de gestion de la pratique médicale et de suivi de paiement aux Etats-Unis. Les plans de soutien mis en place par le Ministère de la santé et des services sociaux américains favorisant l'adoption de ces technologies médicales au 1^{er} janvier 2011 et Pulse Systems poursuit ses efforts pour développer et faire évoluer ses solutions logicielles afin de rester à la pointe de ses technologies. Les solutions de Pulse compte plus de 20 000 utilisateurs aux Etats-Unis.

LOGICIELS PARAMÉDICAUX**RM Ingénierie**

RM Ingénierie propose une gamme complète de logiciels (ligne +4000, solutions de rééducation *BioRescue* et *Bioval*) à destination des professions paramédicales : infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures, podologues, sages-femmes. Concepteur en 1984 du premier logiciel français de gestion de cabinets destiné aux kinésithérapeutes, RM Ingénierie se positionne comme le leader français des solutions logicielles de gestion des cabinets paramédicaux avec environ 30 000 utilisateurs.

RM Ingénierie développe aussi des outils innovants, conçus pour sa clientèle de kinésithérapeutes et pour la médecine sportive. Ces outils permettent d'analyser, mesurer et réduire le mouvement.

RM Ingénierie propose également une nouvelle offre *Maisons Médicales* répondant ainsi à la nouvelle demande de regroupement des professionnels de santé médecins et non médecins.

BASE DE DONNÉES MÉDICAMENTEUSE**Base Claude Bernard – Société Resip**

Resip (Recherches et Etudes en Systèmes Informatiques Professionnels) met à la disposition des professionnels de santé une base de données scientifique d'aide à la prescription et à la délivrance de médicaments : la *Base Claude Bernard (BCB)*.

La *BCB* est la première base de données sur les médicaments agréée fin septembre 2008 par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans le cadre de la certification des logiciels d'aide à la prescription (LAP).

La *BCB* est intégrée aux logiciels de gestion d'officine commercialisés par le réseau Alliadis (logiciels *AlliancePremium* et *Opus*), représentant plus de 9 000 officines adhérentes. La *BCB* est aussi présente dans les logiciels médecins : plus de 14 000 cabinets médicaux sont abonnés.

La *BCB* sera progressivement présente sur tous les postes de médecins informatisés du Groupe Cegedim en France et se trouve également diffusée par les autres éditeurs de logiciels médicaux.

Principal acteur ⁽²⁾ du marché Web, la *BCB* est intégrée au sein de sites et portails santé. La technologie employée permet à la *BCB*

d'être présente à l'hôpital, en offrant une solution de consultation de la base dans l'Intranet des établissements hospitaliers (déjà plus de 1 250 établissements utilisateurs).

Les API métier (Application Program Interface) permettent aussi de s'interfacer avec les logiciels de gestion hospitalière. Près de 250 établissements hospitaliers utilisent la *BCB* intégrée dans leur logiciel de prescription ou de dispensation.

En 2011, la *BCB* apportera sa valeur ajoutée et son moteur de règles aux logiciels médicaux et pharmaciens du Groupe en Angleterre et en Tunisie.

INFORMATIONS PROMOTIONNELLES**Réseau National de Promotion (RNP)**

RNP, Réseau National de Promotion, est la référence ⁽³⁾ française de la publicité sur le lieu de vente dans le circuit pharmaceutique et parapharmaceutique.

Ses données permettent :

- un ciblage pointu en fonction des objectifs de ses clients laboratoires ;
- la recommandation de dispositifs adaptés au chiffre d'affaires et à l'intérêt médiatique des points de vente.

Les 135 promoteurs-merchandisers de RNP garantissent aux laboratoires, toutes les 3 semaines, un contact privilégié auprès de 14 000 pharmaciens d'officine.

Leurs missions :

- aménager les vitrines ;
- animer l'espace-vente (linéaire, comptoir) ;
- mener des enquêtes.

Munis de PDA, ils transmettent en temps réel leur activité, photos numériques à l'appui.

Les laboratoires pharmaceutiques peuvent suivre leurs campagnes sur Internet.

Equipé d'un matériel de pointe, RNP propose aux laboratoires de nouveaux concepts de vitrines et d'animations tout en continuant à offrir aux pharmaciens des prestations sur mesure.

RNP est le relais privilégié entre les sociétés pharmaceutiques et les pharmaciens et parapharmaciens.

LOCATION FINANCIÈRE MÉDICALE**Cegelease**

Cegelease, avec ses marques *Cofidata*, *Pharmalease*, *Pharmaloc* et *Médilease*, est une société de location financière qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques et aux professionnels de la santé.

(1) EHR : Electronic Health Record. Concept défini comme le regroupement d'informations santé d'un patient. Ces données électroniques peuvent se partager au sein des différents établissements médicaux et s'échanger entre professionnels de santé. On parle également de dossiers patients électroniques, ou Electronic Patient Record (EPR), ou de Dossier Médical Personnel (DMP).

(2) La *BCB* est le principal acteur du marché Web en France au regard du déploiement de cette base de données sur les outils utilisés au quotidien par les professionnels de santé (logiciels, Intranet, portails).

(3) RNP est la référence française de la publicité sur le lieu de vente, par le nombre d'officines couvertes par son réseau d'affichage.

6.2.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2010 DANS LE SECTEUR « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

En 2010, Cegedim Healthcare Software a continué de renforcer les synergies internationales entre ses différentes entités ainsi que son positionnement au cœur des échanges de données de santé dans tous les pays où la Business Unit intervient (Belgique, Chili, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Tunisie). A titre d'exemples :

- **au Royaume-Uni** : Cegedim Rx a notamment de reçu l'autorisation d'intégrer dans son logiciel de gestion de pharmacies les fonctions de prescription électronique EPS version 2 permettant de faciliter la communication entre médecins et pharmacies.

INPS a de son côté créé une joint-venture 50/50 avec EMIS, Healthcare Gateway Limited, dont l'objectif est de faciliter l'interopérabilité des données patients entre les médecins équipés par ces deux éditeurs et tout autre professionnel de santé du système de soins britannique ;

- **en Italie**, Millennium a lancé *MilleACN*, une solution permettant aux médecins de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en transmettant directement toute information nécessaire aux parties concernées (ex : transmission de certificats médicaux à la Sécurité Sociale italienne, données administratives pour institutions locales...);
- **en Belgique** : HDMP est devenu membre actif du groupe de travail « télémédecine » ;
- **en Espagne** : Stacks qui avait déjà réalisé la migration de 4 millions de dossiers patients en 2009 pour les autorités de santé locales de la région de Madrid (Consejería de Sanidad y Consumo de Madrid) a mis en place une gestion centralisée d'une grande majorité des centres de santé de la région ;
- **aux Etats-Unis** : La solution complète d'EHR ⁽¹⁾ de Pulse a été certifiée par le CCHIT ⁽²⁾ et est compatible avec la phase 1 des critères de « Bonnes Pratiques » permettant aux médecins équipés de percevoir une subvention dans le cadre du plan HITECH, effectif depuis le 1^{er} janvier 2011. Afin de capitaliser sur sa position sur ce marché, Pulse a fortement renforcé son équipe commerciale en fin d'année et a rendu sa suite logicielle multiplateforme (PC, iPad®, iPhone®, Smartphone). Il est à noter que les solutions de Pulse obtiennent depuis 3 ans la récompense « 5 étoiles » décernée par le Groupe AC, une entreprise spécialisée dans le conseil et

la recherche en matière d'informatique de santé. Enfin la solution *Pulse Complete EHR* est actuellement recommandée par les Etats de l'Arizona, du Texas, de Floride, du Nebraska, du Tennessee et de la Virginie ;

- **en France** : Cegedim Logiciels Médicaux (CLM) a été choisi pour réaliser et déployer la plateforme de partage de données médicales du projet européen epSOS. Ce projet qui implique 12 pays en Europe vise à fournir des services transfrontaliers qui assurent sécurité et efficacité des traitements médicaux aux citoyens de la communauté européenne lors de leurs déplacements

L'actualité de CLM a, de plus, été riche en lancement de nouvelles offres telles que : la nouvelle version, beaucoup plus puissante, de *Méclick Studio* sur Mac et PC (*Méclick Studio 5*) et la solution de télétransmission de feuilles de soins en ligne *e-FSE* permettant aux médecins de respecter leurs nouvelles obligations réglementaires. Conscient des défis majeurs de l'évolution de la démographie médicale, et soucieux d'accompagner les nouveaux praticiens dans un environnement de plus en plus exigeant, CLM a de plus conçu une offre spécifiquement adaptée à la population des jeunes médecins.

D'autre part, l'éditeur a poursuivi son engagement dans le domaine de l'oncologie avec notamment une nouvelle référence de taille : le tout nouveau service de cancérologie de l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM).

Resip a de son côté lancé une application iPhone® pour le grand public, *iMediGuide*. Cette application très simple d'utilisation permet d'accéder aux informations sur les médicaments contenues dans cette base de données de référence. Une application similaire pour iPhone® réservée aux professionnels de santé lancée précédemment avait également rencontré un accueil très favorable.

(1) EHR : Electronic Health Record. Concept défini comme le regroupement d'informations santé d'un patient. Ces données électroniques peuvent se partager au sein des différents établissements médicaux et s'échanger entre professionnels de santé. On parle également de dossiers patients électroniques, ou Electronic Patient Record (EPR), ou de Dossier Médical Personnel (DMP).

(2) CCHIT : Certification Commission for Health Information Technology. Fondée en 2004, la CCHIT est une commission indépendante dont la mission est de développer une certification reconnue par le gouvernement américain pour l'ensemble des services informatiques du monde de la santé. Pour plus d'informations, voir www.cchit.org

6.2.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

Chiffres clés

29 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Tunisie et Chili

Principaux clients : médecins, pharmaciens et personnels paramédicaux.

Concurrence

Il n'existe pas de concurrence globale présente sur l'ensemble des pays couverts par Cegedim. Ainsi, il convient de segmenter l'analyse en fonction du marché et du pays.

LOGICIELS MÉDECINS

En France : Cegedim est un des leaders ⁽¹⁾ du marché. Ses principaux concurrents sont CompuGroup (avec en particulier le logiciel AxiSanté), Imagine Editions (logiciel Hellodoc) et Prokov Editions (logiciel MédiStory).

Au Royaume-Uni : Cegedim, avec sa filiale INPS est le 2^e acteur en nombre d'utilisateurs (part de marché estimée à 23 %), après EMIS (part de marché estimée à 49 %) et devant TPP (14 %), ISoft (7 %) et GPASS (4 %).

En Belgique : Cegedim est un acteur de premier plan sur ce marché très fragmenté comptant un nombre important d'éditeurs santé parmi lesquels Corilus, Belgiedata...

En Espagne : avec 35 % de part de marché estimé chez les médecins généralistes, Cegedim, avec sa filiale Stacks, est leader ⁽²⁾ sur ce créneau. Indra et Siemens figurent parmi ses principaux concurrents.

Aux Etats-Unis : Avec plus 20 000 postes installés à travers les Etats-Unis dans 35 spécialités différentes, Pulse occupe une place de premier ordre en matière de gestion des dossiers médicaux électroniques. Ses plus gros concurrents sont : Allscripts, Cerner, NextGen, Greenway, McKesson et AthenaHealth.

LOGICIELS PHARMACIENS

En France : le groupe Alliadis (Alliance Software, Alliadis et PGINformatique) qui appartient à Cegedim et Pharmagest Interactive sont co-leaders sur le marché de l'informatique officinale en France.

Au Royaume-Uni : Cegedim est entré sur ce marché fin 2004, avec l'acquisition des sociétés NDC Health et Enigma Health, aujourd'hui regroupées en une seule entité dénommée Cegedim Rx. Avec environ 50 % de part de marché estimée, Cegedim Rx occupe une position de leader en nombre d'officines britanniques informatisées, devant Rx Systems, Lloyds et Celesio Retail.

LOGICIELS PARAMÉDICAUX

En France : leader ⁽³⁾ auprès des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des podologues, des orthoptistes, RM Ingénierie occupe une position de 1^{er} plan en France dans le domaine de l'informatisation des paramédicaux, son principal concurrent étant Epsilog.

AUTRES

En matière de promotion, Cegedim est le leader ⁽⁴⁾ français, tant sur la Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) en pharmacie par le nombre de pharmacies intégrées dans son réseau d'affichage, que sur le lieu de prescription (compte tenu de son parc de médecins informatisés).

En matière de bases de données médicamenteuse : la *BCB (Base Claude Bernard)* de Cegedim et son concurrent Vidal sont les principaux acteurs dans ce domaine en France.

Tendances des principaux marchés

Cegedim s'attache à fournir à l'ensemble des professionnels de santé des outils de gestion performants, qui les accompagnent dans leur pratique quotidienne. Les médecins et les pharmaciens, notamment en France et au Royaume-Uni, constituent une bonne référence pour ce secteur d'activité. Les effectifs de ces professionnels donnent une bonne estimation du marché potentiel de Cegedim.

(1) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

(2) Stacks est le leader des logiciels médecins en Espagne en nombre de postes installés.

(3) RMI est le leader auprès des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des pédicures, des orthoptistes en nombre de FSE transmises (source GIE SESAM-Vitale).

(4) RNP est la référence française de la publicité sur le lieu de vente, par le nombre d'officines couvertes par son réseau d'affichage.

POPULATION ROYAUME-UNI

Médecins généralistes ⁽¹⁾	59 743
Pharmaciens ⁽²⁾	12 694
	Dont Angleterre et Pays de Galles
	10 998
	Dont Ecosse
	1 192
	Dont Irlande du Nord
	504

Sources :

(1) General Medical Council 2011.

(2) Gouvernement britannique, 2008.

POPULATION FRANCE

Médecins					
	En activité régulière ⁽¹⁾	En médecine générale ⁽¹⁾	En médecine générale et en exercice libéral ⁽¹⁾	Généralistes en télétransmission ⁽²⁾	Spécialistes en télétransmission ⁽²⁾
	193 943	64 683	32 915	54 989	41 294
Pharmaciens					
	En activité ⁽³⁾	Titulaires d'officines ⁽³⁾	Adjoints en officines ⁽³⁾	Nombre d'officines ⁽³⁾	En télétransmission ⁽²⁾
	73 332	28 073	22 291	22 386	23 030
Masseurs kinésithérapeutes					
	En activité ⁽⁴⁾	En cabinet individuel ⁽⁴⁾	En cabinet de groupe ⁽⁴⁾	En libéral ⁽⁴⁾	En télétransmission ⁽²⁾
	68 923	32 963	19 016	54 274	47 405

Sources :

(1) Conseil National de l'Ordre des Médecins – Atlas de démographie médicale en France – situation au 1^{er} janvier 2010.

(2) GIE SESAM-Vitale, chiffres au 31 décembre 2010.

(3) Statistiques de l'Ordre National des pharmaciens au 1^{er} janvier 2010.(4) DREES, Répertoire Adeli, chiffres au 1^{er} janvier 2010.

INFORMATISATION DES MÉDECINS EN FRANCE

Une grande majorité des cabinets médicaux français, près de 90 % selon les estimations de Cegedim, est informatisée. Toutefois, le niveau d'informatisation concerne essentiellement la gestion des feuilles de soins électroniques : seulement 40 % à 60 % des médecins informatisés (toujours selon ces estimations) utilisent un dossier patient informatisé pour consigner leurs diagnostics, leurs prescriptions et mettre à jour le profil de leur patient (pathologies, allergies, antécédents familiaux, résultats d'analyses, etc.). Il est à noter néanmoins que l'utilisation quotidienne d'Internet se généralise dans les cabinets médicaux.

Globalement, le marché de l'informatisation des médecins en France, qui repose sur le volontariat individuel, reste relativement stable ces dernières années. Les voies d'amélioration sont nombreuses, tant en nombre de médecins équipés que d'adhésion à des outils plus sophistiqués.

En attendant la généralisation du Dossier Médical Personnel (DMP), le besoin d'échange de données entre les professionnels de santé et le développement des grands réseaux sont des facteurs positifs qui viennent alimenter la croissance de ce marché.

INFORMATISATION DES PHARMACIENS EN FRANCE

L'ensemble des officines françaises est aujourd'hui informatisé : le marché des logiciels pharmaciens est donc un marché de renouvellement. Ce marché reste toutefois dynamique, étant donné les fortes évolutions technologiques auxquelles il a été, et continue d'être exposé, notamment en rapport avec la dématérialisation des flux (tant pour la gestion du tiers payant avec l'assurance maladie, que des commandes aux grossistes et aux laboratoires). Les nouveaux enjeux réglementaires tels que le Dossier Pharmaceutique, l'évolution de l'environnement SESAM-Vitale, les objectifs de substitution, la traçabilité et la codification des produits, le libre accès, les nouvelles

missions des pharmaciens dans le cadre de la loi HPST... sont autant de thèmes qui engagent les évolutions de l'outil informatique à court ou moyen terme.

INFORMATISATION DES MÉDECINS AU ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, tous les professionnels de santé sont informatisés. Ils y sont incités par le National Health Service (NHS) qui a mis en place un large programme de réformes de l'informatisation du système de santé britannique en vue d'améliorer la qualité des soins.

Ce programme, prévu pour s'échelonner sur au moins 10 ans, est financé par des budgets centralisés.

L'ensemble des fournisseurs de solutions et systèmes informatiques à destination des professionnels de santé sont impactés par ces changements, ainsi que les médecins généralistes, les pharmaciens et le personnel hospitalier.

Ce programme implique notamment de rendre progressivement interopérables les systèmes d'information des médecins avec les systèmes nationaux afin d'améliorer la gestion et le traitement des patients et de leurs dossiers médicaux, au sein d'un réseau privé dénommé N3.

Pour les médecins généralistes la mise en place de cette interopérabilité passe par les étapes suivantes :

- conformité avec les standards NHS (accréditation RFA99 avec quelques aménagements ultérieurs) ;
- système d'Agenda électronique partagé entre médecine de ville et hôpital ;
- transmission électronique des feuilles de soins (ETP) entre cabinets médicaux et pharmacies, projet qui rentre dans sa seconde phase ;
- transmission électronique des dossiers patients entre médecins généralistes ; déjà opérationnel, ce projet nécessite à l'usage quelques petits aménagements ;
- hébergement centralisé des systèmes informatiques des médecins généralistes selon les standards en vigueur. Système mis en place avec succès par INPS.

En ce qui concerne les médecins généralistes, la validation du respect des standards et les dispositions commerciales sont gérées par un département spécifique du NHS dénommé GP Systems of Choice (GPSoC). Un nombre important de projets de moindre envergure ont également été lancés ultérieurement dans le cadre du « Change Control Notices » puis imposés aux médecins généralistes.

Cette vaste réforme est ambitieuse et exigeante pour l'ensemble des acteurs du marché britannique. Cegedim, à travers ses filiales INPS (logiciels médecins) et Cegedim Rx (logiciels pharmaciens) se positionne comme un acteur de premier ⁽¹⁾ plan sur tous ces projets.

Ces évolutions trouvent leurs débouchés grâce aux incitations financières du gouvernement, qui subventionne le développement, la mise en œuvre et le support technique des logiciels pour les médecins, ainsi que les transmissions électroniques (ETP) et la connexion au réseau privé N3 pour les pharmaciens.

Au Royaume-Uni le Groupe est convaincu de pouvoir profiter, dans les prochaines années, des nouvelles opportunités qui naîtront de la réorganisation actuelle du système de soins britanniques.

INFORMATISATION DES MÉDECINS AU ÉTATS-UNIS

Ce marché est en pleine expansion et offre des opportunités considérables de croissance pour la société Pulse acquise en 2010 par Cegedim

L'*American Recovery and Reinvestment Act* ⁽²⁾, plan de relance proposé par le Président américain Obama et voté par le Congrès en février 2009, prévoit notamment l'attribution de subventions aux médecins et hôpitaux – environ 30 milliards de dollars au total – pour la mise en place de dossiers patients électroniques (Electronic Health Record).

Motivé par ces incitations financières qui seront versées dès 2011, l'équipement des médecins en dossiers médicaux informatisés devrait ainsi se développer rapidement, offrant de belles perspectives aux acteurs de ce secteur. Selon un rapport de mars 2009 du Congressional Budget Office (CBO), ce taux d'équipement devrait atteindre 90 % d'ici 2019 contre 12 % en 2006. Aujourd'hui, ce taux se situe autour de 17 %, laissant encore un large potentiel d'équipement.

(1) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

(2) ARRA : American Recovery and Reinvestment Act. Correspond au plan de relance proposé par le Président américain Obama et voté par le Congrès en février 2009 dans le but de relancer l'économie américaine suite à la crise économique de 2008.

6.3 SECTEUR 3 « ASSURANCES ET SERVICES »

6.3.1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Tirant le meilleur parti de ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe Cegedim rassemble dans le secteur « Assurances et services » des offres consacrées aux principaux acteurs du monde de l'assurance et des compétences technologiques destinées à ses clients de tous domaines d'activité.

Assurances, monétique et santé

Le pôle Assurances, monétique et santé regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, à travers ses filiales Cegedim Activ, Cetip, iSanté et Hosta. Ce pôle rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne d'échanges allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.

INFORMATISATION DES ASSUREURS ET MUTUELLES DE SANTÉ

Cegedim Activ

Avec plus de 30 millions d'assurés gérés en France à travers ses solutions, Cegedim Activ est aujourd'hui le leader ⁽¹⁾ des logiciels et services dédiés à l'assurance de personnes (complémentaires santé, régimes obligatoires, prévoyance, vie et retraite). Son offre s'adresse à tous les opérateurs du marché : compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance et intermédiaires.

Expert dans les métiers de l'assurance de personnes, Cegedim Activ s'engage aux côtés de ses clients pour leur permettre de créer des offres innovantes et d'optimiser la rentabilité de leurs activités. Cegedim Activ dispose pour cela d'une combinaison unique de savoir-faire : l'expertise métier de ses collaborateurs, la mise à disposition de technologies et une offre de services de conseil, d'intégration, d'infogérance et de gestion de flux santé avec 250 millions de flux EDI par an (Noemie, tiers payant et SESAM-Vitale 1.40).

FLUX ET TIERS PAYANT

Cetip

Le Cetip est leader ⁽²⁾ dans la gestion du tiers payant santé en tant qu'opérateur historique de l'Association Santé-Pharma depuis 1991. La plateforme de réception et de gestion des flux du Cetip a traité, en 2010, 106 millions de factures de tiers payant santé, dont plus de 98 % en télétransmission, avec le plus fort taux de Demandes de Remboursement Electroniques (DRE) sécurisées du marché.

Le Cetip prend en charge, pour ses clients, l'ensemble des évolutions réglementaires et techniques relatives au tiers payant (montée en charge des professionnels de santé sur SESAM-Vitale 1.40, évolutions réglementaires, évolutions des normes de santé inter-partenaires telles que les DRE). Le système d'information du Cetip est maintenu par les équipes informatiques du Groupe Cegedim.

Plus de 222 organismes d'Assurance Maladie Complémentaire (AMC), près de 100 000 professionnels de santé et 12 millions de bénéficiaires à travers SP Santé, font confiance au Cetip depuis plus de 18 ans.

A ce jour, le tiers payant se généralise à l'ensemble des professions de santé. Le Cetip opère à la demande de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance et Sintia pour la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Le Cetip a ainsi contribué à la réussite d'une expérimentation phare : la réception, le chiffrage et la transmission des données anonymisées de la prescription dans le cadre de l'expérimentation Babusiaux – Inédit Santé AXA France.

iSanté

iSanté est un opérateur national qui développe des services de tiers payant standard ou en ligne permettant un meilleur accès aux soins pour les assurés, et des modalités de règlement plus rapides et sécurisées pour les professionnels de santé.

Au-delà de cette activité, iSanté développe pour le compte de ses clients, en particulier des mutuelles et institutions de prévoyance, des services innovants et personnalisés en relation avec l'offre de soins : réseaux de conventionnement des professionnels de santé, gestion du hors nomenclature régime obligatoire, contrôle des droits en ligne, médicalisation des prestations, articulation avec les plateformes santé...

iSanté a lancé en 2010 un nouveau portail Internet constitué de trois environnements dédiés et bénéficiant d'accès sécurisés, pour les professionnels de santé, les organismes complémentaires santé et les adhérents bénéficiant des services, dont la géolocalisation des professionnels conventionnés.

Créée en 2007 au sein du Groupe Cegedim, iSanté réalise une forte croissance avec un réseau de près de 100 000 professionnels de santé et 7 millions de bénéficiaires utilisateurs de tout ou partie de ses services. iSanté s'impose comme un des opérateurs les plus dynamiques et innovants du marché du tiers payant généralisé multiprofessions.

(1) Les clients de Cegedim Activ gèrent plus de 30 millions d'adhérents en France (près de 35 millions en incluant le Maroc et le Mali) soit près d'1 français sur 2 ce qui fait de cette société le leader du marché (Santé, Prévoyance, Epargne).

(2) Le Cetip est le leader en France en nombre de flux de tiers payant traités par an.

PRESTATIONS DE GESTION

Hosta

Cegedim a fait l'acquisition globale en juin 2010 de la société Hosta, dont elle était actionnaire minoritaire depuis le 25 février 2004.

Cette structure offre des prestations de gestion pour compte de tiers en assurance complémentaire santé et prévoyance, auprès de compagnies d'assurance, d'institutions de prévoyance, de mutuelles et d'intermédiaires.

L'offre de services d'Hosta répond aux besoins de clients désireux de déléguer entièrement ou partiellement la gestion de contrats d'assurance, ou de faire face ponctuellement à des pics d'activité ou d'externaliser de façon permanente certaines activités de leur back-office.

Les activités réalisées pour le compte de 20 acteurs du marché de l'assurance couvrent ainsi le régime complémentaire de près de 250 000 bénéficiaires.

Pour assurer les opérations de gestion qui lui sont confiées, Hosta réalise les prestations de back-office et de centre d'appels sur les solutions informatiques *ACTIV'Infinite* de Cegedim.

Avec cette plateforme de gestion spécialisée dans les métiers du back office et de la relation client en assurance complémentaire Santé et en Prévoyance, le pôle *Assurances, Monétique et Santé* dispose d'une offre de service industrielle adaptée pour garantir aux clients une qualité de service constante et sans retard de gestion.

CEGEDIM E-BUSINESS

Cegedim EDI

Département dédié aux Echanges de Données Informatisés (EDI), Cegedim EDI propose la dématérialisation de l'ensemble des documents circulant entre les entreprises.

Issue du partenariat avec le GIE Edipharm en 1991 en vue de créer un système EDI entre grossistes-répartiteurs et laboratoires, cette activité s'est rapidement étendue à l'ensemble des acteurs du secteur de la santé ainsi qu'aux laboratoires d'analyses médicales et au secteur de la santé animale.

L'expérience de Cegedim EDI lui permet aujourd'hui d'apporter à ses clients une solution industrielle de dématérialisation des échanges sachant s'adapter à leurs spécificités et intégrant leurs contraintes métiers, tout en s'appuyant sur la puissance de l'infrastructure de Cegedim.

La solution *Edipharm*, opérée par Cegedim EDI :

- répond aux obligations de traçabilité des médicaments (numéro de lot, date de péremption) en déployant le message avis d'expédition (DESADV) ;
- optimise la gestion des approvisionnements en développant les messages GPA (Gestion Partagée des Approvisionnements) ;
- propose le service de commandes directes des officines en implémentant la norme Pharma ML.

En complément, Cegedim EDI propose à destination des acteurs du secteur de la santé, la plateforme *Global Information Services* (GIS), permettant la connexion et les échanges de documents électroniques et en particulier la dématérialisation électronique des factures.

Global Information Services

Spécialiste de la dématérialisation des flux et des documents depuis 1989, Cegedim a développé à destination de tous les secteurs économiques, la plateforme internationale de dématérialisation en mode SaaS *Global Information Services*.

La plateforme offre notamment les services suivants :

Deskom

Solution de dématérialisation fiscale des factures fournisseurs et clients. Les factures électroniques (EDI ou avec une signature électronique) sont dématérialisées dans le respect des réglementations de chaque pays. Ces factures sont archivées dans un coffre-fort électronique et sont accessibles, soit via un portail de consultation, soit via l'appel de Webservices.

Sign & Archive

Service permettant d'apposer une signature électronique, d'horodater et d'archiver tous types de fichiers dans un coffre-fort électronique hautement sécurisé. Le dépôt et la consultation des documents peuvent être réalisés, soit via une application Web intégrée, soit dans le cadre d'une intégration de Webservices au sein d'un portail de services. Sign & Archive opère par exemple la dématérialisation et l'archivage de conditions générales de ventes, de bulletins de paie...

EDI Network

Service prenant en charge le traitement de tous les flux EDI commerciaux, logistiques ou financiers. Il répond aux attentes spécifiques de tous les secteurs, qu'il s'agisse de la grande distribution, de l'automobile, de l'industrie, du transport, de la santé, etc. Grâce au service EDI Network, les clients de Cegedim se connectent et échangent facilement avec leurs partenaires.

the e-factory

Ensemble de composants dédiés au traitement des documents papiers. Cegedim propose des prestations de scan/lecture automatique de documents et de vidéo codage, et met en place des solutions d'édition permettant un traitement industriel des documents sortants. Cegedim offre également des services d'imprimante virtuelle qui permettent d'envoyer depuis un poste de travail et en un seul clic, des factures électroniques.

Hospitalis

Hospitalis est un portail d'informations et d'échanges de données entre les établissements de soins et leurs fournisseurs, permettant de dématérialiser la gestion globale des approvisionnements en médicaments, dispositifs médicaux et réactifs de laboratoires. Le périmètre de l'offre *Hospitalis* couvre aussi bien les référentiels produits, les demandes d'achats que les commandes, les informations logistiques et les factures. *Hospitalis* contribue à la traçabilité des échanges en centralisant sur son portail Web l'ensemble des informations.

Cette solution assure, de plus, l'interopérabilité entre les différents logiciels utilisés par les donneurs d'ordres, leurs fournisseurs ou leurs prestataires.

Hospitalis est interfacé avec les portails des principales centrales de référencement du secteur de l'hospitalisation privée, pour lesquelles les flux de demandes d'approvisionnement sont acheminés.

Hospitalis intervient également au sein de la solution e-procurement des Centres de Lutte Contre le Cancer pour la fourniture de référentiels de médicaments, de dispositifs médicaux et produits de laboratoire, et met à disposition l'infrastructure nécessaire pour la dématérialisation de l'ensemble des flux d'approvisionnement.

Hospitalis est utilisé par plus de 800 établissements de soins majeurs, dont 23 centres hospitaliers régionaux universitaires et a transmis plus de 1,4 million de commandes en 2010.

Qualitrans-Telepharma

Qualitrans-Telepharma est un Organisme Concentrateur Technique (OCT) permettant de centraliser les demandes de remboursement des Feuilles de Soins Electroniques (FSE) en provenance des pharmacies et de les ventiler vers les Assureurs Maladie Obligatoire et Complémentaire concernés.

C'est un maillon clé dans l'acceptation du tiers payant par les professionnels de santé.

Qualitrans-Telepharma, à la pointe des nouvelles technologies, est entièrement compatible avec les normes SESAM-Vitale 1.40 et permet d'intégrer, avec une grande réactivité, les évolutions législatives et réglementaires (LOI, RPPS...).

Il propose également des services à valeur ajoutée, comme le suivi sur son portail Web des demandes de remboursement et des paiements.

Qualitrans-Telepharma achemine plus de 84 millions de FSE par an, pour plus de 3 000 pharmaciens. A ce titre, Qualitrans-Telepharma est le deuxième ⁽¹⁾ OCT français.

Autres services

GESTION EXTERNALISÉE DE LA PAIE ET DES RH

Cegedim SRH

Spécialiste ⁽²⁾ du marché de la gestion externalisée de la paie et des Ressources Humaines (RH) en France, Cegedim SRH conçoit, développe et commercialise une offre RH complète, intégrant des solutions applicatives innovantes ainsi qu'une palette de services d'externalisation et d'accompagnement associée.

Opérant également sur les marchés suisses et britanniques, la vocation de Cegedim SRH est d'accompagner et de conseiller les entreprises dans la conduite de leurs projets, pour une meilleure efficacité de leur système d'information RH : gestion de la paie, pilotage et valorisation du capital humain.

TEAMS^{RH}, une solution SIRH intégrée, conçue pour l'externalisation

TEAMS^{RH} est un SIRH ⁽³⁾ complet et modulaire, nativement conçu pour l'externalisation. Solution interactive en temps réel, TEAMS^{RH} s'appuie sur une base de données unique et relationnelle. Il s'intègre au système d'information global de l'entreprise et communique avec l'ensemble des systèmes d'information du marché. La solution TEAMS^{RH}, de par son mode de conception, offre une grande réactivité et une grande souplesse d'utilisation. Elle est particulièrement adaptée pour gérer des structures de tailles et d'organisations variées ; de quelques dizaines à plusieurs dizaines de milliers de salariés, multisociétés et multiétablissements, multiconventions collectives et réglementaires.

Une large couverture fonctionnelle

Utilisant les technologies liées à Internet, TEAMS^{RH} optimise les modes de gestion de l'entreprise en y déployant des processus transverses depuis le recueil de l'information jusqu'à son contrôle et sa diffusion. Pour satisfaire les besoins de la DRH et accompagner le développement de la stratégie RH, TEAMS^{RH} offre un ensemble de fonctionnalités, modulaires et personnalisables, permettant d'apporter une réponse à chaque organisation :

- paie et administration du personnel ;
- portail RH (congrés/absences, note de frais, saisie décentralisée...);
- pilotage social et décisionnel RH ;
- GPEC ⁽⁴⁾ et formation ;
- gestion des temps.

Une offre internationale

Cegedim SRH propose un des rares systèmes du marché capable de gérer les ressources mondiales d'une entreprise. Cette offre s'avère particulièrement performante pour suivre les organisations, les responsabilités, les engagements financiers et assurer un suivi optimum des organisations globales.

Des prestations adaptées et évolutives

Le contexte économique et législatif dans lequel l'entreprise évolue est changeant et complexe. Il nécessite réactivité et souplesse. Pour répondre à la stratégie d'externalisation des entreprises, Cegedim SRH propose 4 niveaux de services associés à différents niveaux d'engagement qu'il est possible d'ajuster à tout moment (SaaS – Processing – Semi-Business Process Outsourcing et Business Process Outsourcing).

Engagement de performance

Partenaire privilégié de la fonction RH, Cegedim SRH garantit à ses clients, par un engagement contractuel, la conformité de la paie, le respect des échéances et la disponibilité du système. Ces services, pour lesquels Cegedim SRH est accrédité Sarbanes-Oxley, reposent sur la puissance informatique du Groupe Cegedim qui permet à Cegedim SRH de disposer de ses propres plateformes d'hébergement.

(1) Qualitrans-Telepharma est le deuxième OCT du marché, en fonction du nombre de feuilles de soins électroniques traitées chaque année et du nombre de professionnels de santé utilisateurs.

(2) Cegedim SRH est le numéro 2 de l'externalisation de la paie en France selon une étude publiée par le CXP en 2010.

(3) SIRH : Système d'Information Ressources Humaines.

(4) GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

HÉBERGEMENT, SERVICES ET INTERNET

Cegedim hébergement

Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et mutuelles de santé et des réseaux de santé (expérimentations DMP ⁽¹⁾), ainsi que dans la gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Toutes ces activités, du fait de leur caractère stratégique et sensible, ont conduit les équipes du Groupe à concevoir des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité de ses clients et, notamment, aux normes d'hébergement des dossiers médicaux.

Cegedim propose ainsi à ses clients une prestation complète en cloud privatif, en s'appuyant sur des capacités d'hébergement et un savoir-faire répartis dans le monde sur les trois zones :

- Amérique (site de Chesapeake aux USA) ;
- Europe (campus de Boulogne-Billancourt et site de Toulouse en France) ;
- Asie-Pacifique (sites de Bangalore en Inde et de Singapour).

Ces différents sites, dont trois de niveaux Tier III+ (en France et aux USA), permettent le back-up et la mise en œuvre de Plans de Reprise d'Activité (PRA) en couverture horaire complète.

Cegedim Prestation Conseil Outsourcing

Cegedim Prestation Conseil Outsourcing apporte aux entreprises les solutions d'infrastructure qui permettent de sécuriser, administrer et superviser les systèmes d'information, la dématérialisation et les services d'infogérance.

Son offre se déploie autour de 3 axes métiers :

- **l'intégration** consiste à concevoir et mettre en œuvre tout ou partie des systèmes et réseaux informatiques nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes : annuaires d'entreprise, messagerie collaborative, migrations, virtualisation, stockage, sécurité, supervision ;
- **la dématérialisation** vise à accompagner les clients dans la chaîne globale de gestion de contenus hétérogènes (formulaires, documents entrants, factures... au format papier ou électronique) : réception, numérisation, reconnaissance, extraction, vérification (contrôles standards ou règles métiers), validation avec la mise en place de workflows et intégration (envoi de flux, mise à disposition dans une GED ⁽²⁾) ;
- **l'infogérance** regroupe les prestations liées à la gestion des infrastructures informatiques : la distribution, la location d'actifs, l'assistance technique sur site, la gestion de parc et l'externalisation des sauvegardes.

6.3.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2010 DANS LE SECTEUR « ASSURANCES ET SERVICES »

En matière d'informatisation des assureurs et mutuelles de santé

L'année 2010 marque la concrétisation de plusieurs grands projets pour Cegedim Activ et notamment :

- la migration réussie des centres de Gestion de PREVADIES Ouest sur *ACTIV'Infinite*, au 1^{er} trimestre, jalon décisif dans le programme de convergence des systèmes d'information du Groupe Harmonie Mutuelles ;
- le démarrage en 9 mois d'un projet de gestion des cotisations et prestations Santé sur *ACTIV'Infinite* chez Macif Mutualité ;
- la mise en production de la solution *ACTIV'Premium* au sein du groupe Matmut pour accompagner le développement de ses nouvelles offres en santé ;
- le fort engagement d'organismes gestionnaires du régime obligatoire pour migrer vers *ACTIV'RO*, avec un portefeuille de 1 300 000 personnes protégées ;

- le démarrage de la solution *ACTIV'RO* au sein de la Mutuelle de France Sud, des groupes Eovi et ADREA ;
- la signature du projet de mise en place du système d'information de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et du Régime d'Assistance Médicale (Ramed) en République du Mali.

En matière de flux et tiers payant

Le Cetip a participé à la prise en compte des données issues de la carte complémentaire DUO et à la diffusion des listes d'oppositions des cartes vers les partenaires de l'expérimentation. Sur la base des acquis de l'expérimentation Duo, étendue à 8 départements supplémentaires en 2010, les nouvelles « Cartes associées » pourront être utilisées de façon élargie dans le dispositif SESAM-Vitale dès 2011.

Après le tiers payant optique, le Cetip a travaillé à l'extension du tiers payant en ligne dans le domaine de l'hospitalier.

(1) DMP : Dossier Médical Personnel.

(2) GED : Gestion Electronique de Documents.

En matière de gestion externalisée de la paie et des RH

Du fait de son efficacité et de son adaptabilité, la plateforme *TEAMS^{RH}* continue de s'affirmer comme un SIRH de référence ⁽¹⁾ pour l'externalisation de la paie et le pilotage du capital humain des entreprises, avec à la clé de nombreux nouveaux succès

commerciaux auprès d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Parmi les dernières innovations fonctionnelles de sa plateforme *TEAMS^{RH}*, il est à noter notamment le lancement, en septembre 2010, du module de pilotage global et international : *TEAMS Global HR*.

6.3.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

Chiffres clés

14 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : France, Afrique francophone (Assurances) ; Grande-Bretagne et Suisse (paie et RH).

Principaux clients : compagnies d'assurance et mutuelles de santé, entreprises de tous domaines d'activité y compris des entreprises liées au monde de la santé.

Concurrence

Cegedim Activ est le leader ⁽²⁾ français sur le marché de l'informatisation de l'assurance de personnes avec plus de 30 millions d'assurés gérés par ses solutions. Ses principaux concurrents sont principalement des généralistes en Conseil, Ingénierie et Intégration tels que CSC, Sopra, ATOS, Linedata, WYDE, Oracle ou Accenture.

S'agissant des services à valeur ajoutée de gestion du tiers payant et de conventionnement (Cetip et iSanté) le Groupe occupe une position de tout premier plan ⁽³⁾ sur ce marché avec plus de 18 millions de personnes gérées en tiers payant et plus de 250 millions de flux transportés. Viamedis et Almerys (Orange Business Services) sont ses principaux concurrents dans ce domaine.

Les activités de « services » recouvrent les extensions naturelles du savoir-faire du Groupe avec notamment les échanges dématérialisés, les prestations informatiques externalisées et la gestion externalisée de la paie et des ressources humaines,

Il existe un grand nombre de concurrents pour ces différents métiers. A titre d'exemple, Cegedim SRH est le numéro 2 de l'externalisation de la paie en France (selon une étude du CXP de 2010) avec pour principaux concurrents ADP et HR Access.

En matière d'échanges dématérialisés, l'intégration de la société Deskom en septembre 2010 permet à Cegedim e-business de devenir le premier réseau européen de référence ⁽⁴⁾ en facturation électronique avec plus de 60 000 entreprises connectées en direct et 248 millions de documents traités par an. Basware, b-process et OB10 figurent parmi ses principaux concurrents.

Principales tendances du marché de l'assurance en France

Après une croissance de 9 % en 2009, le marché de l'assurance en France continue sa progression en 2010 (+ 4 %) pour atteindre 207,2 milliards d'euros (source FFSA). Dans un contexte économique et financier morose, la progression de l'assurance française reste tirée par les assurances de personnes qui, toujours selon la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA), représentent plus des trois quarts du marché global.

Dans ce contexte, le marché de la santé demeure extrêmement stratégique. La croissance inévitable des dépenses de santé, le désengagement de la prise en charge par la Sécurité Sociale de certains soins annoncent une augmentation du marché en valeur qui accroît la pression concurrentielle.

La concentration des acteurs se poursuit avec l'émergence de groupes puissants gérant plusieurs millions de bénéficiaires, tels Harmonie Mutuelles qui en revendique plus de 4 millions, Médéric-Malakoff dans le domaine des institutions de prévoyance ou des groupes comme EOVI ou Adrea.

Les acteurs travaillent sur la différenciation de leurs offres, par la création de produits innovants proches des besoins des assurés. Ils cherchent à jouer un rôle majeur sur la qualité des soins et leurs coûts par des négociations directes avec les professionnels de santé (conventionnement, création de réseaux...), tout en améliorant leur productivité. L'externalisation se généralise.

(1) Cegedim SRH est le numéro 2 de l'externalisation de la paie en France selon une étude publiée par le CXP en 2010.

(2) Les clients de Cegedim Activ gèrent plus de 30 millions d'adhérents en France (près de 35 millions en incluant le Maroc et le Mali) soit près de 1 français sur 2 ce qui fait de cette société le leader du marché (Santé, Prévoyance, Epargne).

(3) Le Cetip est le leader en France en nombre de flux de tiers payant traités par an.

(4) L'intégration de la société Deskom en septembre 2010 permet à Cegedim e-business de devenir le premier réseau européen de référence en nombre d'entreprises connectées et en volumes traités.

Toutes ces évolutions, ainsi que les réformes du régime d'assurance maladie obligatoire en France, complexifient le système et génèrent de nouveaux besoins. La culture de l'Internet gagne tous les acteurs de la santé dans le but notamment de mieux maîtriser les délais et les coûts, de fiabiliser les circuits et de garantir une totale confidentialité.

De plus en plus de projets mettent en jeu l'ensemble de la chaîne de valeur de la santé allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire. Cegedim investit en pilotant plusieurs projets innovants comme : la mise en œuvre des recommandations Babusiaux (accès aux données de santé par les organismes complémentaires), la gestion de cartes électroniques de droits, ou encore la mise en place de connexions directes (Webservices) entre les postes des professionnels de santé et les assureurs complémentaires, permettant de réduire fortement les délais et de les fiabiliser.

Au niveau international, le Groupe Cegedim poursuit l'extension de ses services aux marchés dont le régime d'assurance santé est proche du système français, notamment en Afrique francophone, avec un succès confirmé au Mali.

Principales tendances du marché de la dématérialisation en France

Porté par des technologies de mieux en mieux adaptées aux enjeux des entreprises, le marché de la dématérialisation des factures est appelé à un bel avenir notamment au regard d'une réglementation de plus en plus incitative et des nombreux bénéfices procurés par la mise en place de ces projets. Selon le cabinet d'études Billentis, cité par Option Finance (février 2011), alors que dans certains pays d'Europe près de 50 % des factures sont d'ores et déjà dématérialisées, en France seules 5 % des entreprises passent par ce processus.

6

6.4 ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS

Aucun événement exceptionnel n'affecte les renseignements fournis aux points 6.1, 6.2 et 6.3.

6.5 DEGRÉ DE DÉPENDANCE

La société Cegedim ne dépend ni de brevets, ni de licences. Le Groupe est propriétaire de ses moyens d'exploitation.

La part du chiffre d'affaires 2010 réalisé avec le premier client est de 5,2 %, avec les 5 premiers de 14,9 % et avec les 10 premiers de 21,5 %. Par ailleurs, aucun client du Groupe ne représente plus de 3,5 % du chiffre d'affaires 2010.

En raison de son activité de prestataire de services, le Groupe ne connaît pas de dépendance particulière vis-à-vis des fournisseurs.

6.6 ÉLÉMENTS SUR LESQUELS EST FONDÉE TOUTE DÉCLARATION DE L'ÉMETTEUR CONCERNANT SA POSITION CONCURRENTIELLE

Les sources des éléments chiffrés présentés dans le chapitre 6 du présent Document de Référence sont généralement citées dans le texte, ou explicités dans des renvois détaillés ci-dessous. Les thèmes évoqués dans les études de marché des points 6.1, 6.2 et 6.3

proviennent de la consultation de sites Internet, presse spécialisée, études de marché du type CXP et LEEM et de discussions avec des spécialistes de l'industrie pharmaceutique.

ORGANIGRAMME

7.1 GROUPE CEGEDIM ET PLACE DE CEGEDIM
AU SEIN DU GROUPE 61

7.2 LISTE DES FILIALES DE CEGEDIM 61

7.1 GROUPE CEGEDIM ET PLACE DE CEGEDIM AU SEIN DU GROUPE

Cegedim SA est une filiale de FCB, holding animatrice du Groupe Cegedim. Elle est la seule société cotée du Groupe et n'appartient pas à un autre groupe.

Cegedim SA intervient dans les domaines suivants :

- informatique : développement et mise au point de la plupart des outils informatiques utilisés par les autres départements et filiales du Groupe pour fournir les prestations qu'ils vendent. C'est également le centre d'exploitation informatique du Groupe;
- services centralisés : traitement de la paie, gestion des salariés, facturation, comptabilité et reporting mensuel. Tous les principes de sécurité, d'assurance et de confidentialité en vigueur dans les métiers de l'infogérance informatique sont respectés. Les services centralisés concernent également la gestion des questions fiscales, juridiques, sociales, comptables, d'organisation et d'audit, les assurances, les achats, la communication externe et la propriété intellectuelle. Ces charges sont affectées mensuellement aux filiales du Groupe suivant des clés de répartition propres à chaque famille de prestations.

Cegedim SA exerce aussi un rôle opérationnel avec ses départements :

- Cegedim Statistiques de vente : gestion du fichier des produits pharmaceutiques français, traitement et établissement pour le compte du GERS (GIÉ regroupant l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques installés en France) des statistiques de vente de tous les produits pharmaceutiques à partir des données collectées auprès des grossistes répartiteurs et des laboratoires en France;

- Cegedim Communication Directe (CCD) : conception, gestion et commercialisation de différentes bases de données nominatives (adresses professionnelles et services associés de marketing direct) ainsi que gestion et traitement de fichiers pour le compte de tiers;
- Echange de Données Informatisé (EDI) : activité de concentrateur de données dans la transmission des commandes et factures entre laboratoires, grossistes répartiteurs et hôpitaux (système Edipharm) et transmission des factures subrogatoires entre pharmacies et organismes payeurs (Télépharma). Hébergement d'applicatifs développés par le Groupe et gestion de flux;
- Cegedim Hébergement : Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et des réseaux de santé (ex : expérimentations DMP...), ainsi que dans la gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Toutes ces activités, du fait de leur caractère stratégique et sensible, ont conduit les équipes du Groupe à concevoir des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité de ses clients et notamment, aux normes d'hébergement des dossiers médicaux.

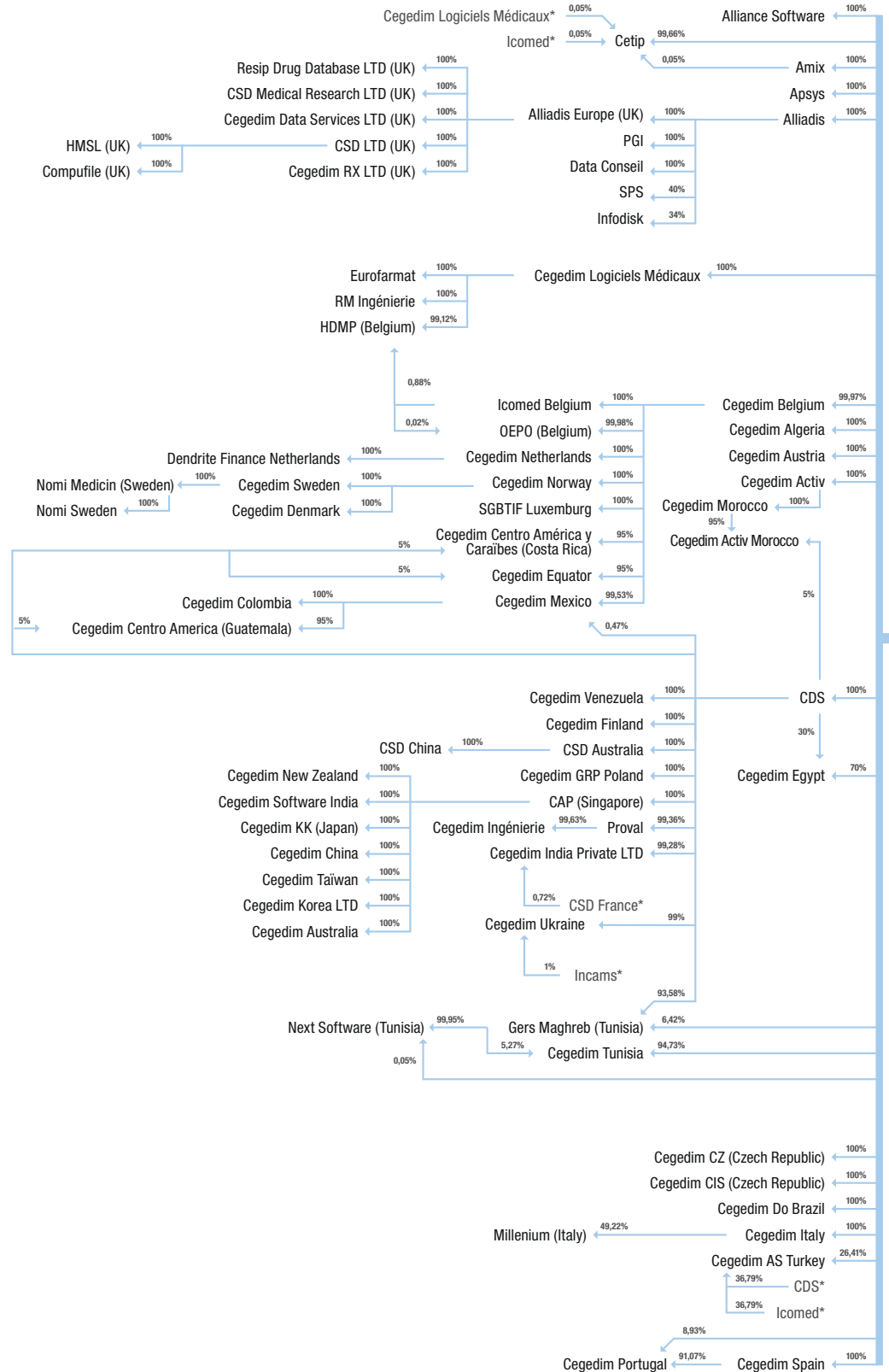
7

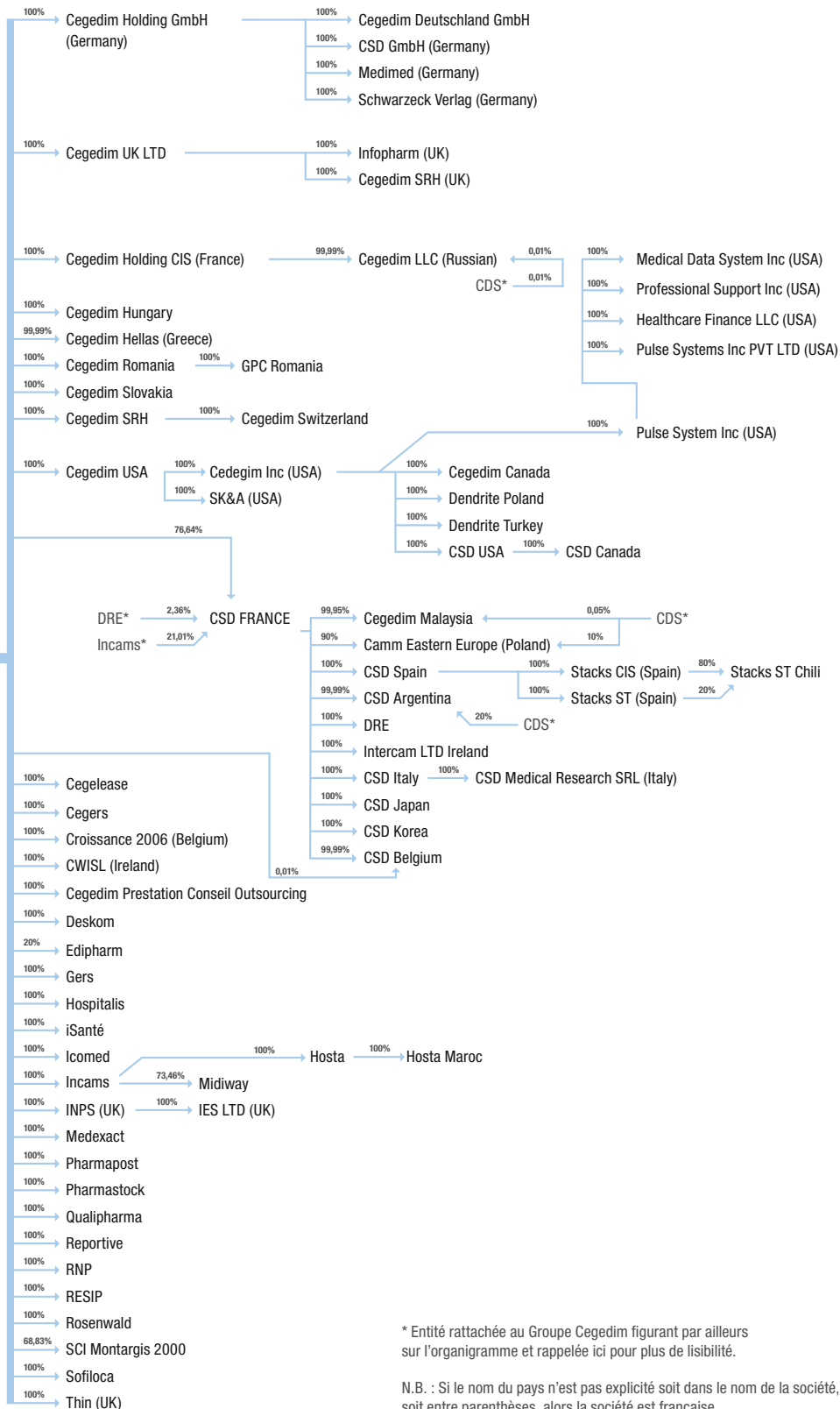
7.2 LISTE DES FILIALES DE CEGEDIM

La liste des filiales du Groupe, leur pays d'origine et le pourcentage de contrôle figurent dans le point 20.2.1 des comptes consolidés du présent Document de Référence. D'autre part, de plus amples informations sur l'activité des principales filiales du Groupe figurent au point 26.2.5 du présent Document de Référence.

L'organigramme juridique du Groupe est présenté dans les pages suivantes.

Organigramme du Groupe Cegedim au 31.12.2010





* Entité rattachée au Groupe Cegedim figurant par ailleurs sur l'organigramme et rappelée ici pour plus de lisibilité.

N.B. : Si le nom du pays n'est pas explicité soit dans le nom de la société, soit entre parenthèses, alors la société est française.

COMMENTAIRES SUR RÉSULTATS



8

Commentaires sur résultats
Propriétés immobilières, usines et équipements 65

9

Examen de la situation financière et du résultat 67

10

Trésorerie et capitaux 69

11

Recherche et développement,
brevets et licences 73

12

Information sur les tendances 75

13

Prévisions ou estimations du bénéfice 77



8

COMMENTAIRES SUR RÉSULTATS PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
IMPORTANTES, EXISTANTES OU PLANIFIÉES,
Y COMPRIS LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES
LOUÉES ET TOUTE CHARGE MAJEURE
PESANT DESSUS 66

8.2 UTILISATION DES IMMOBILISATIONS
CORPORELLES AU REGARD
DE L'ENVIRONNEMENT 66

8

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES, EXISTANTES OU PLANIFIÉES, Y COMPRIS LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES LOUÉES ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS

Seules 19 sociétés, sur les 144 entités du périmètre de consolidation du Groupe, sont propriétaires de constructions ou de terrains, pour une valeur nette comptable de 6,0 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Pour l'essentiel, les sociétés du Groupe Cegedim sont donc locataires des immeubles dans lesquels elles exercent leurs activités.

Notamment, Cegedim SA est locataire de l'ensemble des locaux qu'elle occupe à Boulogne-Billancourt. Certains loyers sont versés à des sociétés (holding animatrice FCB ou différentes SCI) ayant des Administrateurs communs avec Cegedim SA, comme indiqué dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes reproduit en annexe du présent Document de Référence. Le total des loyers concernés (locaux et parkings) s'élève à 6,0 millions d'euros hors charges locatives pour l'année 2010. Les loyers sont établis à des conditions de marché et le resteront.

8.2 UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU REGARD DE L'ENVIRONNEMENT

Comme indiqué au point 4.3.2, les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle, n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement. L'utilisation des

immobilisations corporelles, au regard de l'environnement, n'appelle donc pas de remarque particulière.



9

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1 DESCRIPTION ET ÉVOLUTION
DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE CEGEDIM 68

9.2 RÉSULTAT D'EXPLOITATION 68

9

9.1 DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE CEGEDIM

Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de Cegedim SA donne une description de la situation financière de Cegedim SA et du Groupe. Il figure au point 26 du présent Document de Référence.

9.2 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de Cegedim SA (figurant au point 26 du présent Document de Référence) donne, le cas échéant, une description :

- des acteurs importants, événements inhabituels ou peu fréquents et des nouveaux développements influant sur le résultat d'exploitation ;
- des raisons pour lesquelles apparaissent des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets.

A l'exception des développements exposés au point 4.2.1, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de stratégie ou de facteurs spécifiques, de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique susceptibles d'influer directement ou indirectement sur les opérations de Cegedim.

10

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1 CAPITAUX DE CEGEDIM 70

10.2 CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE
DE FINANCEMENT DE CEGEDIM 70

10.3 SOURCE ET MONTANT DES FLUX
DE TRÉSORERIE DE CEGEDIM
ET DESCRIPTION DE CES FLUX 70

Flux nets de trésorerie générés par l'activité 71
Flux nets liés aux opérations d'investissement 71
Flux nets de trésorerie liés aux opérations
de financement 71

10.4 RESTRICTION À L'UTILISATION
DES CAPITAUX 72

10.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES
ET NÉCESSAIRES POUR HONORER
LES ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT
(VISÉS AUX POINTS 5.2.3 ET 8.1) 72

10

10.1 CAPITAUX DE CEGEDIM

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 480,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 466,0 millions d'euros au 31 décembre 2009, traduisant une progression de 14,3 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par une progression des écarts de conversion Groupe de 44,2 millions d'euros combinés à la variation

négative du résultat Groupe pour 71,6 millions d'euros et des intérêts minoritaires pour 0,2 million d'euros. La part revenant aux intérêts minoritaires dans ces capitaux propres s'établit à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2010, soit 0,1 %.

10.2 CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT DE CEGEDIM

Les dettes financières à moins d'un an s'élèvent à 58,5 millions d'euros et les dettes financières à plus d'un an à 482,2 millions d'euros, soit un total de 540,8 millions d'euros, contre 516,4 millions d'euros en 2009.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 461,6 millions d'euros contre 395,1 millions d'euros à fin 2009, en hausse de 66,5 millions d'euros. Il représente 1,0 fois le montant des capitaux propres conséquence de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2009.

La capacité d'autofinancement du Groupe avant coût de l'endettement financier net s'élève à 160,6 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 171,0 millions d'euros au 31 décembre 2009.

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis

doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances. L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines les créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances. En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers sont calculés sur le cash collatéral. Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à 14 millions d'euros au 31 décembre 2010. Les remboursements 2011 sont estimés à 14 millions d'euros.

10.3 SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE CEGEDIM ET DESCRIPTION DE CES FLUX

La trésorerie de clôture s'établit, avant l'effet de l'incidence des variations de taux de change, à 78,0 millions d'euros en 2010 contre 102,3 millions d'euros en 2009, soit une variation négative de 24,3 millions d'euros.

Le tableau de flux de trésorerie est reproduit en détail dans les comptes consolidés, au point 20.

FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ

133,9 millions d'euros en 2010 contre 166,5 millions d'euros en 2009 (- 32,6 millions d'euros).

La variation du besoin en fonds de roulement s'établit à - 11,5 millions d'euros en 2010 contre - 0,2 millions d'euros en 2009.

Avant coût de l'endettement financier net et charge d'impôt, la capacité d'autofinancement s'élève à 160,6 millions d'euros en 2010, contre 171,0 millions d'euros en 2009, soit un recul de 10,4 millions d'euros.

Les intérêts d'emprunts s'élèvent à 18,7 millions d'euros en 2010 contre 31,5 millions d'euros en 2009. Le coût de l'endettement financier net s'élève à 34,3 millions d'euros en 2010 contre 40,3 millions d'euros en 2009. Ces diminutions s'expliquent principalement par l'amortissement progressif de la dette contractée lors de l'acquisition de Dendrite en mai 2007.

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et charge d'impôt s'élève à 150,6 millions d'euros en 2010 contre 125,7 millions d'euros en 2009, en hausse de 24,9 millions d'euros (+ 19,9 %). Cette progression reflète principalement l'impact positif de la reprise de l'impôt différé passif constaté lors de la reconnaissance de la marque Dendrite en 2007 suite à l'abandon de la marque Dendrite en 2010.

Par ailleurs, la situation fiscale du Groupe est impactée par la reprise de l'impôt différé passif suite à l'abandon de la marque Dendrite en septembre 2010 pour 41,5 millions d'euros, entraînant un produit d'impôt de 24,3 millions d'euros. Retraité de cet événement exceptionnel le taux effectif d'impôt consolidé s'établit à 27,8 % contre 8,5 % en 2009. Soit un niveau comparable aux années 2008 et 2007.

FLUX NETS LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Ils s'élèvent à 124,0 millions d'euros en 2010 contre 73,7 millions d'euros en 2009 (+ 50,3 millions d'euros). Cette hausse significative est liée principalement à une politique de croissance externe bien plus active qu'en 2009. Politique conforme à ce qui avait été annoncé lors de l'augmentation de capital de décembre 2009.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles s'élèvent à 45,5 millions d'euros sur 2010 (contre 37,7 millions d'euros en 2009) essentiellement due à une hausse de la R&D capitalisée au sein du Groupe qui passe de 16,6 millions d'euros en 2009 à 17,7 millions d'euros en 2010.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 27,8 millions d'euros sur 2010 (contre 26,4 millions d'euros en 2009) quasiment stable par rapport à la période précédente.

FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Ils s'élèvent à 39,6 millions d'euros en 2010 contre 61,0 millions d'euros en 2009 (- 21,4 millions d'euros).

Cette évolution s'explique par le fait que le Groupe n'a pas, en net, remboursé d'emprunt. En effet, l'émission d'emprunt de 303,1 millions d'euros, dont la quasi-totalité sous forme d'emprunt obligataire in fine d'une maturité de 5 ans et d'un coupon de 7,0 % servant intégralement au remboursement d'emprunt bancaire pour 303,7 millions d'euros.

En 2010, Le Groupe a versé un dividende de 14,0 millions d'euros alors qu'il n'en avait pas versé en 2009, ceci est compensé en grande partie par la baisse des intérêts versés sur emprunts.

10.4 RESTRICTION À L'UTILISATION DES CAPITAUX

La convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

En dehors des covenants habituels à ce type de convention bancaire, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur Ebitda pro forma contractuel et Ebitda pro forma contractuel sur coût de l'endettement contractuel) et un seuil sur les acquisitions et les cessions.

De même la documentation de l'emprunt obligataire émis en 2010 impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'obligation pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

En dehors des covenants habituels à ce type d'émission obligataire, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur Ebitda courant pro forma et Ebitda courant pro forma sur coût de l'endettement) et un seuil sur les cessions.

En dehors de ces conditions, il n'existe pas de restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, directement ou indirectement, sur les opérations de Cegedim.

10.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES ET NÉCESSAIRES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT (VISÉS AUX POINTS 5.2.3 ET 8.1)

Compte tenu de la capacité d'autofinancement et des lignes de découvert autorisées mais non tirées en totalité, le Groupe Cegedim dispose des liquidités nécessaires pour faire face à son cycle d'exploitation et à son plan d'investissement des 12 mois à venir.

Le cas échéant, Cegedim n'exclut pas de faire appel au marché, afin d'obtenir des sources de financement supplémentaires.



11

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de Cegedim SA donne une description de la politique de recherche et de développement appliquée par le Groupe Cegedim. Il figure au point 26 du présent Document de Référence.

Cf. également le point 4.2.2 relatif à la propriété intellectuelle.





12

INFORMATION SUR LES TENDANCES

PRODUITS D'EXPLOITATION
ET POLITIQUE DE PRIX

76

CHARGES D'EXPLOITATION

76

STOCKS ET PRODUCTION

76

12

Les tendances applicables au début d'année 2011 ne présentent pas de différences majeures avec celles rencontrées au cours de l'exercice 2010. En effet, la majorité des clients de Cegedim évoluant dans le monde de la santé, le Groupe ne subit pas de fortes répercussions de

la conjoncture économique mondiale. Cependant la recomposition de l'économie mondiale de la santé oblige le Groupe à de nombreuses évolutions dans ces métiers.

PRODUITS D'EXPLOITATION ET POLITIQUE DE PRIX

Il convient de noter que le Groupe réalise plus des deux tiers de son chiffre d'affaires dans le monde de la santé, secteur réputé pour son caractère particulièrement défensif qui rend le Groupe peu sensible (ou avec une certaine inertie) aux tensions générales qui peuvent toucher l'économie. Les tendances de vieillissement de la population dans les pays matures ou de croissance de la population avec une élévation progressive du niveau de vie dans les pays émergents, vont dans le sens de l'accroissement des dépenses de santé, ce qui constitue un indicateur favorable pour les activités du Groupe. Cependant l'évolution du modèle économique des laboratoires pharmaceutiques liée à la pression des génériques, à la complexification des thérapies, et à des nouvelles contraintes réglementaires impacte négativement

la marge du Groupe en 2010. Ces tendances devraient se poursuivre en 2011.

Sur 2011, les perspectives de croissance internationale de Cegedim continuent à se confirmer sur des territoires tels que l'Amérique du Sud, l'Asie et la Russie. La Chine et l'Inde recèlent également un fort potentiel que le Groupe commence seulement à exploiter.

En matière de politique de prix, le Groupe n'envisage pas d'évolutions significatives et se trouve exposé à des paramètres généraux relativement inchangés sur le début d'année 2011. Cegedim est en négociation permanente avec ses clients pour maintenir des prix de vente en adéquation avec la qualité de ses prestations et le renouvellement permanent des offres.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les effectifs constituent la principale ressource du Groupe et représentent un des postes de coûts les plus significatifs. Cegedim adapte sa politique salariale en conséquence afin de motiver les talents, assurer la formation et le recrutement tout en contenant l'évolution de la masse salariale dans une croissance raisonnable. Pour 2011, le Groupe envisage une hausse des salaires de l'ordre de 1,7 %.

En 2010, Cegedim a poursuivi l'intégration de ses nouvelles activités (notamment Dendrite) et la restructuration entraînant ainsi des coûts non récurrents en partie reconnus par les normes internationales IFRS. L'ensemble de ces actions devraient, toute chose étant égale par ailleurs, avoir un effet positif sur les coûts fixes du Groupe.

Le Groupe poursuit un haut niveau de recherche et développement afin de continuer à proposer des solutions adaptées à la demande mondiale et à l'évolution du modèle économique des laboratoires pharmaceutiques.

STOCKS ET PRODUCTION

Ces postes n'appellent pas de commentaires particuliers, et sont peu significatifs étant donné l'activité de prestataire de services de Cegedim.



13

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Pour 2011 le Groupe se fixe pour objectif de renforcer encore son avance sur le marché mondial de la santé avec une croissance de son chiffre d'affaires, hors nouvelle acquisition et effet de change, d'environ 4 % pour 2011, dont 2 % suite aux acquisitions réalisées en 2010.

Le Groupe ne communique pas de prévisions ni d'estimations du bénéfice.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



14	Organes d'administration et de direction	79
15	Rémunérations et avantages	87
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	91
17	Salariés	95
18	Principaux actionnaires	97
19	Opérations avec des apparentés	101

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

14.1 NOM, ADRESSE PROFESSIONNELLE ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	80	14.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	83
14.1.1 Constitution du Conseil d'Administration	80	Le Comité d'audit	84
14.1.2 Expérience des Administrateurs	82	Comité des nominations	84
14.1.3 Déclaration	83	Comité des rémunérations	85
		Le Comité de stratégie	85
		Exceptions	86
14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	83		

14.1 NOM, ADRESSE PROFESSIONNELLE ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

14.1.1 CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, au cours de l'exercice 2010, se compose de la manière suivante :

- Jean-Claude Labrune, Président-Directeur Général et Fondateur de Cegedim SA ;
- FCB SAS, société exerçant des activités de holding animatrice, représentée par Pierre Marucchi, également Directeur Général Délégué de Cegedim SA ;
- GERS, GIE regroupant les laboratoires pharmaceutiques opérant en France, représenté par Philippe Alaterre ;
- Alliance Healthcare France, société détenue par le répartiteur pharmaceutique Alliance Boots, représentée par Anthony Roberts ;
- Laurent Labrune, Président-Directeur Général de la société Cegedim SRH, filiale de Cegedim SA ;
- Aude Labrune-Marysse, Présidente de Rosenwald, filiale de Cegedim SA ;
- Jacques-Henri David ;
- Jean-Louis Mery ;
- Jean-Pierre Cassan ;
- Le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), représenté par Nicolas Manardo.

Jean-Claude Labrune est le père d'Aude Labrune-Marysse et de Laurent Labrune.

L'adresse professionnelle des Administrateurs est située au siège de la Société.

LISTE DES MANDATS OCCUPÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES EN DEHORS DES FILIALES DU GROUPE CEGEDIM

Administrateur	Société	Mandat	Début	Fin
Jean-Claude Labrune	Cegedim	Administrateur	12/04/1989	
		DG	20/12/1989	
		PDG	18/08/1994	
	FCB	Président (SAS)	24/06/2005	
	JCL	Gérant	30/11/1994	
Pierre Marucchi	Cegedim	Représentant de FCB au Conseil d'Administration	12/04/1989	
		DGD	23/04/2002	
	IRIS	Gérant	1997	
	Laboratoire Biodim	Président (SAS)	30/06/2003	23/06/2006
Laurent Labrune	Cegedim	Administrateur	18/04/2001	
	BRUN	Co-gérant	11/03/2002	29/12/2006
	FCB	Administrateur et DGD	21/11/2005	
Aude Labrune-Marysse	Cegedim	Administrateur	27/04/2007	
	BRUN	Co-gérant	11/03/2002	29/12/2006
	FCB	Administrateur et DGD	21/11/2005	
Anthony Roberts	Cegedim	Représentant d'Alliance Healthcare France au Conseil d'Administration	21/12/09	
	Pharmology.com	Administrateur	Juillet 2000	
Philippe Alaterre	Cegedim	Représentant du GERS au Conseil d'Administration	20/03/2009	Novembre 2010
	Dakota Pharm	Président	31/03/2004	30/06/2007
	Laboratoire Aventis France	Directeur Général	07/10/2005	30/06/2006
	GIE GERS	Président	11/12/2008	-
	GIE Edipharm	Représentant du GERS au Conseil d'Administration	11/12/2008	-
Jean-Louis Mery	Cegedim	Administrateur	8/01/2010	-
	Alliance Santé France	Président (SAS)	13/06/2003	18/08/2009
	Alliance Healthcare France	PDG	29/04/2003	19/08/2009
	Alliance Healthcare Repartition	Président (SAS)	1999	20/08/2009
	Alphega	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration	2001	18/06/2009
	Ouest Repartition	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration et Administrateur	juillet 2003	18/06/2009
	Ouest Repartition	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration et Administrateur	juillet 2003	18/06/2009
	Sedley Participation France	Président (SAS)	12/12/2007	17/06/2009
	Depolabo	Membre du Comité de surveillance	1/12/2007	17/06/2009
	Cegedim	Administrateur personne physique	08/01/2010	23/09/2010
Nicolas Manardo	Cegedim	Représentant du FSI au Conseil d'Administration	23/09/2010	-
	GEM SAS	Administrateur personne physique	01/06/2002	-

Administrateur	Société	Mandat	Début	Fin
Jean-Pierre Cassan	Cegedim	Administrateur	08/01/2010	-
	Eratos	Gérant	25/05/2004	-
Jacques-Henri David	Cegedim	Administrateur	8/01/2010	-
	UGC (Paris)	Administrateur	avant 2005	-
	Selene Patrimoine (Luxembourg)	Administrateur	2008	-
	St-Gobain Corporation (New York)	Administrateur	avant 2005	déc-08
	Deutsch Bank France	Président	avant 2005	déc-09

PDG : Président-Directeur Général.

DG : Directeur Général.

DGD : Directeur Général Délégué.

SAS : Société par Actions Simplifiée.

nc : non communiqué.

Jean-Claude Labrune et Pierre Marucchi exercent, par ailleurs, divers autres mandats au sein des filiales françaises et étrangères du Groupe Cegedim.

14.1.2 EXPÉRIENCE DES ADMINISTRATEURS

- **Jean-Claude Labrune** est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Au cours de ses années d'expérience chez IBM, en tant qu'ingénieur commercial, il démarche notamment l'industrie pharmaceutique. Il a été parmi les promoteurs de groupes de réflexion professionnels réunissant les Directeurs Informatiques des laboratoires pharmaceutiques, tels que le Cedhys. Soucieux d'apporter des réponses aux problématiques soulevées par la profession, il crée Cegedim en 1969.
- **Pierre Marucchi** est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, de l'Université de Stanford (USA) et du Centre d'Etudes Supérieures Bancaires. Il est également Membre de l'Institut des Actuaire Français. Pierre Marucchi débute sa carrière en 1977 au Crédit Lyonnais où il occupe différentes fonctions techniques et commerciales. Il rejoint la Direction du Groupe Cegedim en 1984.
- **Laurent Labrune** est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Il rejoint Cegedim en 1995, où il occupe notamment le poste de coordination des développements informatiques du Groupe, avant de prendre la Direction de la filiale Cegedim SRH. Laurent Labrune est Président Exécutif de la nouvelle entité Cegedim Relationship Management.
- **Aude Labrune-Marysse** est diplômée d'une maîtrise de droit des affaires et d'un DESS de fiscalité internationale. Elle rejoint Cegedim en 1999 avant de prendre la Direction de Rosenwald, filiale de Cegedim, et d'occuper un poste de Directrice Générale Déléguée en charge des questions juridiques au sein de la holding animatrice FCB.

Le GIE Gers, en tant que groupement des laboratoires pharmaceutiques opérant en France, est un Administrateur parfaitement informé des attentes de l'industrie. Il exerce une vigilance particulière sur la nature et la qualité des services fournis par Cegedim et constitue une force de proposition particulièrement avisée.

La société Alliance Healthcare France, filiale d'un des principaux répartiteurs pharmaceutiques européens, Alliance Boots, fait également bénéficiaire Cegedim de son excellente connaissance du marché pharmaceutique. Elle contribue à des échanges de vue fructueux sur les opportunités, les enjeux et les stratégies propres à l'environnement de Cegedim.

Le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) est une Société Anonyme détenue à 51 % par la Caisse des Dépôts et 49 % par l'Etat français, le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.

- **Jacques-Henri David** est diplômé de l'Ecole Polytechnique, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Administration Economique. Jacques-Henri David débute sa carrière comme Inspecteur des Finances, puis Directeur de cabinet au sein du ministère de l'économie et des finances, avant de rejoindre Saint-Gobain en tant que Directeur Général, puis la banque Stern en tant que Président, Vivendi en tant que Directeur Général, Président-Directeur Général du Crédit d'Equipe des PME, de Sofaris et de la Banque

du Développement des PME avant de prendre la présidence de Deutsche Bank France entre 1999 et 2009.

- **Jean-Louis Mery** est pharmacien diplômé de la faculté de pharmacie de Tours, ancien interne des hôpitaux de Tours et diplômé ICG. Jean-Louis Mery a consacré toute sa carrière professionnelle au métier de la répartition au sein du groupe Alliance Boots, étant tour à tour, Directeur d'établissement, Directeur Régional, Président d'Alliance Santé Répartition puis Président d'Alliance Healthcare France.

- **Jean-Pierre Cassan**, administrateur indépendant au sens du code de gouvernance d'entreprise Afep-Medef, est Président du Comité stratégique de l'Inserm-Transfert, membre du Conseil de Surveillance de l'INSERM-Transfert, Vice-Président de l'IFIS, membre correspondant de la société Française de cardiologie, membre du bureau de la Fefis et gérant de la SARL Eratos Santé. Jean-Pierre Cassan était Président d'Honneur des Entreprises du médicament (LEEM), ancien Président-Directeur Général d'Astra France, puis AstraZeneca France et ancien Administrateur de l'Afssaps.

14.1.3 DÉCLARATION

Au cours des cinq dernières années et à la connaissance de la Société :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre des organes d'administration et de direction ;
- aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre ces personnes par des autorités statutaires ou réglementaires et des organismes professionnels désignés ;
- aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été empêché par un tribunal d'agir en sa qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction de Cegedim.

Il existe des liens commerciaux avec le GIE GERS (groupement réunissant des laboratoires pharmaceutiques) et Alliance Healthcare France du fait de son activité de répartiteur pharmaceutique.

Cegers est détenue à 100 % par Cegedim depuis le 16 avril 2010. Elle a été tупée dans Cegedim à effet du 03/01/2011.

GERS n'est plus actionnaire de Cegedim depuis le 11 mai 2010 mais conserve un siège d'Administrateur.

14.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Cegedim a adopté, lors du Conseil d'Administration du 22 mars 2010, un nouveau règlement interne, confirmant l'adhésion au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-Medef. Ce règlement interne fixe, notamment, les règles régissant sa composition, ses missions, son fonctionnement et ses responsabilités.

Certaines décisions importantes du Conseil d'Administration (notamment dissolution ou liquidation de Cegedim, émission de valeurs mobilières, investissements, endettement additionnel, convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, révocation de tout membre du Conseil d'Administration nommé sur proposition du FSI, détermination du budget annuel indicatif) sont

prises à une majorité qualifiée des 6/10 comprenant au moins un Administrateur représentant le FSI, étant précisé que les droits du FSI sont réduits en cas de réduction de sa participation en capital ou en droits de vote.

Dans le cadre de la détermination du budget annuel indicatif mentionné ci-dessus, le FSI dispose, en particulier, d'un droit de consultation renforcé au titre duquel, en cas de désaccord persistant entre le FSI et le Directeur Général de Cegedim sur ce budget, le budget de l'année précédente est reconduit moyennant un ajustement tenant compte de l'inflation et des projets en cours déjà autorisés par le Conseil, sans préjudice du droit pour le Directeur Général de le modifier par la

suite, le cas échéant après en avoir informé les membres du Conseil d'Administration en cas de modification significative, tant que la participation du FSI en capital ou en droit de vote ne devient pas inférieur à certains seuils.

Le Conseil d'Administration est doté de quatre comités spécialisés permanents qui ont pour objectif d'améliorer le fonctionnement du

Conseil d'Administration et de faciliter ses prises de décision par la revue en amont de sujet spécifiques. Ces comités sont :

- le Comité d'audit ;
- le Comité des nominations ;
- le Comité des rémunérations ;
- le Comité de stratégie.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit de Cegedim est composé de 4 membres du Conseil d'Administration, dont un membre indépendant. Les membres du Comité d'audit sont : M. Jacques-Henri David, Président, M^{me} Aude Labrune-Marysse, M. Pierre Marucchi et M. Jean-Pierre Cassan en qualité de membre indépendant. De par leurs responsabilités professionnelles actuelles et/ou passées, décrites dans le Document de Référence, les quatre membres du Comité d'audit sont, individuellement ou collectivement, compétents en matière de comptabilité et d'audit et dans le domaine financier, notamment au regard des domaines d'activité du Groupe.

Le Comité d'audit aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux de la Société et à la qualité de l'information délivrée. Il est notamment chargé :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société ;
- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- d'assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de Contrôle interne et de gestion des risques ; et
- d'assurer le suivi des règles d'indépendance et d'objectivité des Commissaires aux Comptes.

Le Comité d'audit se réunit au moins deux fois par an, avant l'arrêté des comptes semestriels et des comptes annuels de la Société. Le Comité d'audit s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice écoulé, en date du 02 avril 2010, du 1^{er} juin 2010 et du 22 septembre 2010.

Au cours de ses réunions, le Comité d'audit a notamment examiné les sujets et dossiers suivants avant leur transmission au Conseil d'Administration :

- lors de l'arrêté des comptes annuels 2009 et semestriels 2010, le Comité d'audit a revu les états financiers et autres informations financières y afférentes, entendu les Commissaires aux Comptes et pris connaissance de leurs rapports ;
- il a examiné les divers communiqués de presse sur les chiffres d'affaires trimestriels et les résultats annuels et semestriels ainsi que les divers documents de présentation de ces résultats aux analystes financiers ;
- étudier l'opportunité de l'acquisition de la société Pulse System Inc. ;
- présentation de la nouvelle identité visuelle de Cegedim ;
- fonctionnement du système d'information : uniformité des systèmes entre les différentes entités du Groupe ; description du processus de reporting ; délais nécessaires pour la mise à disposition de l'information financière mensuelle.

COMITÉ DES NOMINATIONS

Le Comité des nominations de Cegedim est composé de 3 membres du Conseil d'Administration, dont un membre indépendant. Les membres du Comité d'audit sont : M. Jean-Claude Labrune, Président ; M. Jacques-Henri David ; et M. Jean-Pierre Cassan, en qualité d'Administrateur indépendant.

Le Comité des nominations a pour missions principales d'examiner et de faire des propositions au Conseil d'Administration sur les questions suivantes

- formule des propositions sur la sélection des Administrateurs au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société ;
- formule des propositions sur la sélection des Administrateurs indépendants en réalisant ses propres études sur les candidats

potentiels avant qu'aucune démarche n'ait été faite auprès de ces derniers ;

- établit un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux pour être en situation de proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacances imprévisibles.

Le Comité des nominations se réunit au moins une fois par an, avant le Conseil qui convoque l'Assemblée Générale Annuelle et qui arrête l'ordre du jour de cette Assemblée. Le Comité des nominations s'est réuni une fois au cours de l'exercice écoulé, le 8 juin 2010. Le taux de présence des membres du Comité des nominations s'est établi à 100 % en 2010.

Au cours de ses réunions le Comité des nominations a notamment examiné ses modalités de fonctionnement.

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le comité des rémunérations est composé de trois administrateurs dont un administrateur indépendant qui en sera le Président : Monsieur Jean-Louis Mery, Madame Aude Labrune-Marysse et Monsieur Jean-Pierre Cassan, en qualité d'administrateur indépendant, Président.

Le comité des rémunérations propose au Conseil les conditions de rémunération des mandataires sociaux de la Société. Il a pour mission d'examiner et de faire des propositions au Conseil en matière

de rémunération des administrateurs, du Président, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué de la Société et d'examiner les politiques d'attribution gratuite d'actions et de rémunérations variables, et d'examiner toute proposition d'augmentation du capital de la Société sous la forme d'une offre exclusive aux salariés.

Le comité des rémunérations se réunit au moins une fois par an, avant le Conseil qui convoque l'assemblée générale annuelle et qui arrête l'ordre du jour de cette assemblée.

LE COMITÉ DE STRATÉGIE

La Société se conforme aux recommandations du Code de gouvernance d'entreprise AFEP-Medef des sociétés cotées d'avril 2010.

Le Comité stratégique est composé de trois administrateurs. Le Président du Conseil préside le comité stratégique : Monsieur Jean-Claude Labrune, Président, Monsieur Laurent Labrune et Monsieur Nicolas Manardo.

Le comité stratégique propose au Conseil des axes de développement de la Société et identifie les cibles potentielles.

Il se réunit habituellement deux fois par an. Le Comité de Stratégie s'est réuni une fois au cours de l'exercice écoulé le 22 mars 2010. Le taux de présence des membres du Comité de Stratégie s'est établi à 100 % en 2010. Au cours de cette réunion le comité de stratégie a notamment examiné ses modalités de fonctionnement.

EXCEPTIONS

Les exceptions aux recommandations du Code AFEP-Medef que les parties au protocole d'accord ont convenu de ne pas appliquer sont les suivantes. Aux termes du protocole d'accord, FCB s'est porté fort de ce que, dans un délai qui ne pourra pas dépasser le 30 juin 2010, la Société se conformera aux principes du Code AFEP-Medef et modifiera le règlement intérieur du Conseil d'Administration afin de respecter ledit Code, à l'exception des stipulations énoncés ci-après et faisant l'objet d'une annexe au protocole d'accord :

- l'article 2.2 du Code AFEP-Medef ne sera pas appliqué. La Société fournira les informations concernant le hors-bilan conformément à la loi ;
- l'article 3 du Code AFEP-Medef relatif à la dissociation des fonctions du Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général ne sera pas appliqué ;
- le paragraphe 7.2 du Code AFEP-Medef ne sera pas appliqué. En effet, le FSI et Alliance Healthcare, qui détiennent tous deux une participation dans le capital de la Société souhaitent être représentés au Conseil d'Administration ;
- le paragraphe 8.2 du Code AFEP-Medef ne pourra être appliqué car le nombre d'Administrateurs indépendants sera inférieur aux recommandations dudit Code qui est de 1/3 dans les sociétés contrôlées ;
- l'article 9 du Code AFEP-Medef relatif à l'évaluation du Conseil d'Administration sera appliqué sous réserve de l'évaluation des performances du Directeur Général ;
- l'article 10 du Code AFEP-Medef sera appliqué sous réserve de l'indication dans le Rapport Annuel de la durée des séances sur laquelle Cegedim ne souhaite pas communiquer ;
- l'article 11 du Code AFEP-Medef sera appliqué dans la mesure où le règlement intérieur sera modifié dans un délai raisonnable après l'augmentation de capital. Par ailleurs, compte tenu de la taille de l'entreprise, le droit à l'information des Administrateurs au titre de cet article devra être exercé de façon raisonnable en terme de délai et de document ou information demandée ;
- l'article 12 du Code AFEP-Medef relatif à la durée des fonctions des Administrateurs, sera appliqué sous réserve de la durée des mandats des Administrateurs qui sera maintenue à 6 ans afin d'assurer une stabilité du Conseil d'Administration et conformément à la durée maximum autorisée par le Code AFEP-Medef et de l'échelonnement des mandats d'Administrateurs que la Société juge satisfaisant ;
- l'article 17 du Code AFEP-Medef relatif à la déontologie de l'Administrateur sera appliqué sous réserve de l'application pour certains Administrateurs de la recommandation relative au nombre significatif d'actions que doit posséder tout Administrateur en fonction ;
- l'article 19 du Code AFEP-Medef relatif à la cessation du contrat de travail en cas de mandat social ne sera pas appliqué car il pourrait constituer un obstacle si la Société souhaite demander à un salarié d'assumer des fonctions de mandataire social ;
- le paragraphe 20.1 du Code AFEP-Medef ne sera pas appliqué car les salaires des dirigeants mandataires sociaux sont revus annuellement.

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1 MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS TOTALES ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS DURANT L'EXERCICE, DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE, NOMINATIVEMENT À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL, PAR CEGEDIM ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE	88	15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES OU CONSTATÉES PAR L'ÉMETTEUR OU SES FILIALES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES	89
		15.3 ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES	89

15.1 MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS TOTALES ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS DURANT L'EXERCICE, DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE, NOMINATIVEMENT À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL, PAR CEGEDIM ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Les rémunérations des mandataires sociaux tiennent compte des recommandations de l'AMF relative à l'information à donner dans les Documents de Référence, en particulier, lorsque la société cotée appartient à un groupe, l'information sur la rémunération du dirigeant

mandataire social porte sur les sommes dues, par toutes les sociétés de la chaîne de contrôle, en lien avec le mandat exercé dans la société cotée.

Les rémunérations brutes globales de chaque mandataire social sont les suivantes :

En euros Exercice 2010	Rémunération totale hors avantages en nature	Partie fixe	Partie variable	Partie variable exceptionnelle	Jetons de présence	Avantage en nature Montant	Nature
Jean-Claude Labrune	747 600	731 900	-	-	15 700	1 358	Véhicule
Pierre Marucchi	462 345	300 000	146 645	-	15 700	5 180	Véhicule
Laurent Labrune	509 000	250 000	246 500	-	12 500	5 915	Véhicule
Aude Labrune-Marysse	103 744	84 994	6 250	-	12 500	2 234	Véhicule
Jean-Louis Mery	12 500	-	-	-	12 500	-	-
Anthony Roberts	12 500	-	-	-	12 500	-	-
Jacques Henri David	15 000	-	-	-	15 000	-	-
Jean Pierre Cassan	17 500	-	-	-	17 500	-	-
Nicolas Manardo	12 500 ⁽¹⁾	-	-	-	12 500 ⁽¹⁾	-	-

(1) Jetons de présence versés directement au FSI.

Le montant de la partie variable est fonction des résultats du Groupe.

En dehors de l'attribution d'actions gratuites (cf. point 15.3), il n'existe pas d'engagements pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Il n'existe pas de systèmes de stock-option (options de souscription ou d'achat) au sein du Groupe Cegedim.

Il n'existe pas d'instruments financiers donnant accès au capital, ni d'autres instruments optionnels de quelque nature que ce soit, souscrits par les dirigeants ou les salariés dans le cadre d'opérations réservées.

Il existe des conventions de management fees liant Cegedim à des sociétés ayant des Administrateurs communs avec elle. Il s'agit des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce correspondant à des conventions courantes conclues à des conditions normales.

15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES OU CONSTATÉES PAR L'ÉMETTEUR OU SES FILIALES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES

Il n'existe pas de régimes complémentaires de retraite spécifiques mis en place pour certains mandataires sociaux.

Toutes les informations utiles relatives au calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont présentées dans les principes comptables et la note 13 (engagement retraite) des comptes consolidés, figurant au point 20.2.2.3 du présent Document de Référence.

15.3 ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Les Conseils du 21 mars 2008, 05 novembre 2009 et 08 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne

dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Soit un nombre total de 933 144 titres.

	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3
Date de l'Assemblée Générale	22/02/2008	22/02/2008	22/02/2008
Nombre d'actions autorisées par l'AG	933 144	933 144	933 144
Date du Conseil	21/03/2008	05/11/2009	08/06/2010
Nombre total d'actions attribuées par le plan	43 410 ⁽¹⁾	28 750	32 540
Nombre de bénéficiaires	48	48	73
Date d'attribution	21/03/2008	05/11/2009	08/06/2010
Date d'acquisition	21/03/2010 ⁽²⁾ 21/03/2012 ⁽³⁾	05/11/2011 ⁽⁴⁾ 05/11/2013 ⁽⁵⁾	08/06/2012 ⁽⁴⁾ 08/06/2014 ⁽⁵⁾
Fin du délai de conservation	21/03/2012	05/11/2013	08/06/2014
Actions définitivement attribuées	27 910	27 768	32 378
Actions définitivement acquises au 31/12/2010	23 170	Néant	Néant

(1) Dont 2 880 actions attribuées aux Administrateurs (1 280 pour P. Marucchi et 1 600 pour L. Labrune).

(2) Pour les résidents Français et US à la date d'attribution.

(3) Pour les non-résidents Français et les non-résidents US à la date d'attribution.

(4) Pour les résidents Français à la date d'attribution.

(5) Pour les non-résidents Français à la date d'attribution.



16

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL DES ADMINISTRATEURS DE CEGEDIM SA ET PÉRIODE DURANT LAQUELLE ILS SONT RESTÉS EN FONCTION 92

16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION À L'ÉMETTEUR OU À L'UNE DE SES FILIALES ET PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES AU TERME D'UN TEL CONTRAT 92

16.3 INFORMATIONS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT ET LE COMITÉ DE RÉMUNÉRATION 92

16.4 CONFORMITÉ AU RÉGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE 93

16.1 DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL DES ADMINISTRATEURS DE CEGEDIM SA ET PÉRIODE DURANT LAQUELLE ILS SONT RESTÉS EN FONCTION

Jean-Claude Labrune est entré en fonction le 1^{er} décembre 1969.

La société FCB, entrée en fonction le 12 avril 1989, est représentée par Pierre Marucchi depuis cette même date.

Le GIE GERS, entré en fonction le 6 mars 1995, est représenté par Philippe Alaterre depuis le mois de mars 2009.

La société Alliance Healthcare France, entrée en fonction le 15 novembre 2000, est représentée par Anthony Charles Roberts depuis le mois de décembre 2009.

Laurent Labrune est entré en fonction suite au Conseil d'Administration du 18 avril 2001. Son mandat a été renouvelé pour 6 ans en 2007 jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2012.

Aude Labrune est entrée en fonction suite au Conseil d'Administration le 27 avril 2007 pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2012.

Jean-Louis Mery est entré en fonction le 08 janvier 2010. Son mandat a été validé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Jean Pierre Cassan est entré en fonction le 08 janvier 2010. Son mandat a été validé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Jacques Henri David est entré en fonction le 08 janvier 2010. Son mandat a été validé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Nicolas Manardo est entré en fonction le 08 janvier 2010. Son mandat a expiré le 23 septembre 2010.

Le FSI, entré au Conseil d'Administration le 23 septembre 2010, est représenté par Nicolas Manardo.

Cf. également le Rapport du Président sur le Contrôle interne au point 26.2.6 et le Rapport des Commissaires aux Comptes au point 26.3.

16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION À L'ÉMETTEUR OU À L'UNE DE SES FILIALES ET PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES AU TERME D'UN TEL CONTRAT

Comme mentionné à la note 26 du point 20 des comptes consolidés, FCB a refacturé des frais de siège pour 2,4 millions d'euros.

16.3 INFORMATIONS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT ET LE COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Aux termes du protocole d'accord du 28 octobre 2009, la Société se conforme aux principes du code AFEP-Medef et suite au Conseil du 22 mars 2010 a modifié son règlement intérieur. Un Comité d'audit et un Comité de rémunération ont été créés.

Les réunions du Comité d'audit ont eu lieu le 2 avril 2010, le 1^{er} juin 2010, le 22 septembre 2010 et le 10 novembre 2010. Le Comité des rémunérations s'est réuni le 8 juin 2010.

16.4 CONFORMITÉ AU RÉGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE

Cegedim n'applique pas les recommandations des rapports Viénot (1995 et 1999) et Bouton (2002) en matière de gouvernement d'entreprise.

Cegedim se conforme à l'ensemble des prescriptions du droit des sociétés et du Code de commerce régissant les règles de

fonctionnement et d'organisation de ses organes d'administration et de direction. La Société considère que ces dispositions légales offrent des garanties tout à fait satisfaisantes et adaptées, pour l'exercice et le contrôle des pouvoirs de ses organes de direction.



17

SALARIÉS

17.1 EFFECTIFS DU GROUPE CEGEDIM
À LA CLÔTURE 96

17.2 PARTICIPATION DES DIRIGEANTS
DANS LE CAPITAL ET STOCK-OPTIONS 96

17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION
DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL
DE CEGEDIM 96

17.1 EFFECTIFS DU GROUPE CEGEDIM À LA CLÔTURE

Les effectifs totaux du Groupe (CDI, CDD) à la date de clôture des trois derniers exercices sont présentés dans le tableau suivant :

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
CRM et données stratégiques	5 804	6 404	6 015
Professionnels de santé	1 753	1 554	1 465
Assurances et services	913	784	759
TOTAL	8 470	8 742	8 239

17.2 PARTICIPATION DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL ET STOCK-OPTIONS

Au 31 décembre 2010 :

- Jean-Claude Labrune, Président-Directeur Général de Cegedim, détient au nominatif 57 812 actions de Cegedim, dont 38 496 à droit de vote double, représentant 0,41 % du capital et 0,51 % des droits de vote ;
- Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué de Cegedim, détient au nominatif 1 304 actions de Cegedim, aucune ne donnant droit à vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;
- Jean-Claude Labrune, Président de FCB, détient en indirect 52,35 % du capital et 64,62 % des droits de vote ;
- Laurent Labrune détient au nominatif 1 601 actions de Cegedim, aucune ne donnant droit à vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;

- Jean-Louis Mery détient au nominatif 10 actions de Cegedim, aucune ne donnant droit à vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;
- Nicolas Manardo détient au nominatif 1 action de Cegedim, qui ne donne pas droit à vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres membres des organes d'administration et de direction qui soient inscrits au nominatif.

Cf. également point 18.1 du présent Document de Référence.

Il n'existe pas de systèmes de stock-option (options de souscription ou d'achat) au sein du Groupe Cegedim, ni en faveur des dirigeants, ni en faveur de toute autre catégorie de personnel. Le Groupe a cependant mis en place récemment un système d'attribution d'actions gratuites (cf. point 15.3 du présent Document de Référence pour la description des actions gratuites attribuées).

17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE CEGEDIM

Il existe des accords de participation des salariés aux fruits de l'expansion, conformes aux dispositions légales, avec application de la formule de calcul de droit commun. La participation peut être, au choix du salarié, versée sur un support en Fonds Commun de Placement, ou laissée dans un compte courant bloqué dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2010, le Fonds Commun de Placement d'Entreprise est composé de 79 000 actions Cegedim, représentant 0,56 % du capital.

18

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT 98

18.2 DROITS DE VOTES PARTICULIERS 99

18.3 CONTRÔLE DE CEGEDIM 99

18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE
POURRAIT, À UNE DATE ULTÉRIEURE,
ENTRAÎNER UN CHANGEMENT
DE CONTRÔLE 99

18.1 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

Actionnariat au 31 décembre 2010, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de vote doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 327 087	52,35 %	2 461 250	4 865 837	9 731 674	12 192 924	64,62 %
FSI	2 102 060	15,02 %	2 102 060	0	0	2 102 060	11,14 %
JCL	57 812	0,41 %	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51 %
Public*	4 477 456	31,99 %	4 457 972	9 658	19 316	4 477 288	23,73 %
Cegedim	32 758	0,23 %	0	0	0	0	0,00 %
	13 997 173	100,00 %	9 040 598	4 913 991	9 827 982	18 868 580	100,00 %

* Y compris la participation de Alliance Healthcare France et du contrat de liquidité

A la connaissance de la Société, à la date du présent Document de Référence, les actionnaires détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote sont : FCB, FSI et Alliance Healthcare France.

- FCB est une SAS au capital de 479 240 euros (RCS Nanterre 340 651 132) détenue majoritairement par Jean-Claude Labrune. Elle exerce des activités de holding animatrice.
- Alliance Healthcare France est une SA au capital de 22 107 536,00 euros (RCS Nanterre 025 420 068) détenue majoritairement par le Groupe Alliance Boots (ex-Alliance Unichem) (répartiteur pharmaceutique).
- FSI est une Société Anonyme détenue à 51 % par la Caisse des Dépôts et 49 % par l'Etat français. Le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.

Les derniers franchissements de seuil déclarés sont les suivants :

- 28 mars 2001 : Alliance Healthcare France, franchissement à la hausse du seuil de 10 % ;
- 23 novembre 2006 : Financière de l'Echiquier, franchissement à la hausse du seuil de 5 % ;
- 26 juillet 2007 : AB Acquisition Holding (franchissement à la hausse des seuils de 5 % et de 10 %). Les franchissements de seuil résultent de l'acquisition par AB Acquisition Holding Limited du contrôle de la société Alliance Boots Capital plc qui détient une participation indirecte dans la société Alliance Healthcare France qui détient elle-même une participation directe dans la société Cegedim ;
- 22 décembre 2009 : FSI, franchissement à la hausse des seuils de 5 % et 10 % ;
- 31 mars 2010 : Alliance Healthcare France, franchissement à la baisse du seuil de 10 % ;
- 15 décembre 2010 : Financière de l'Echiquier, franchissement à la baisse du seuil de 5 % ;

L'entrée du FSI au capital de Cegedim a impacté le gouvernement d'entreprise. Cf. le point 14 du présent Document de Référence.

Au 31 décembre 2009, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 307 393	52,21 %	2 441 556	4 865 837	9 731 674	12 173 230	64,42 %
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	0	0	2 102 061	11,12 %
JCL	57 812	0,41 %	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51 %
GERS	36 432	0,26 %	12 144	24 288	48 576	60 720	0,32 %
Alliance Healthcare	1 215 432	8,68 %	1 215 432	0	0	1 215 432	6,43 %
Public	3 238 853	23,14 %	3 229 055	9 798	19 596	3 248 651	17,19 %
Cegedim	39 190	0,28 %	0	0	0	0	0,00 %
Sous-total JCL/FCB/FSI	9 467 266	67,64 %	4 562 933	4 904 333	9 808 666	14 371 599	76,05 %
TOTAL	13 997 173	100,00 %	9 019 564	4 938 419	9 876 838	18 896 402	100,00 %

18.2 DROITS DE VOTES PARTICULIERS

Cf. ci-dessus, point 18.1 du présent Document de Référence.

18.3 CONTRÔLE DE CEGEDIM

Cegedim est contrôlée par FCB et Jean-Claude Labrune, comme indiqué dans le présent Document de Référence. Bien que n'appliquant pas, à ce stade, les recommandations AFEP-Medef en matière de gouvernance, la Société rappelle qu'elle applique les dispositions légales en la matière, pour l'exercice et le contrôle

des pouvoirs de ses organes de direction. Aux termes du protocole d'accord entre FCB, le FSI et Monsieur Jean-Claude Labrune, le Groupe a modifié ses règles de gouvernance. Cf. le point 14 du présent Document de Référence.

18

18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT, À UNE DATE ULTÉRIEURE, ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Concomitamment au protocole du 28 octobre 2009 signé entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI, la mise en place d'un pacte d'actionnaires visant à régir les relations entre les différentes parties à l'opération a été discutée.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.





19

OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Les conventions réglementées ayant été soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration sont détaillées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes figurant au point 26 du présent Document de Référence.

La note 26 de l'annexe aux comptes consolidés 2010, figurant au point 20 du présent Document de Référence, fournit un détail chiffré des opérations avec les parties liées.

A ce jour, il n'a été autorisé aucune convention nouvelle.

INFORMATIONS FINANCIÈRES



20

Informations financières concernant
le patrimoine, la situation financière
et les résultats de l'émetteur

103

21

Informations complémentaires

193

22

Contrats importants

199

23

Informations provenant de tiers, déclarations
d'experts et déclarations d'intérêts

201

24

Documents accessibles au public

203

25

Informations sur les participations

205

INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES SOCIAUX 104

20.1.1	Comptes sociaux au 31 décembre 2010 – Cegedim SA	104
20.1.2	Annexes aux comptes sociaux – Cegedim SA112	
20.1.3	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	132

20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES CONSOLIDÉS 134

20.2.1	Comptes consolidés au 31 décembre 2010	134
20.2.2	Annexes aux comptes consolidés du groupe Cegedim	147
20.2.3	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	189

20.3 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES 191

20.3.1	Vérification des informations financières historiques	191
20.3.2	Autres informations contenues dans le présent Document de Référence ayant été vérifiées par les contrôleurs légaux	191
20.3.3	Source des informations financières	191

20.4 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES 191

20.5 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES 192

20.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES 192

20.7 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE 192

20.8 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE 192

20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES SOCIAUX

20.1.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010 – CEGEDIM SA

Bilan actif

En milliers d'euros			31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
	Montant Brut	Amortissement et provision	Montant Net	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement	15 133		15 133	9 526	23 431
Concessions, brevets et droits similaires	495	324	172	184	246
Fonds commercial	174	174	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	98 874	19 463	79 411	66 038	15 604
Immobilisations corporelles					
Constructions	3 197	532	2 665	3 450	569
Installations techniques, outillage	25 871	19 462	6 409	4 971	6 508
Autres immobilisations corporelles	2 019	1 880	139	160	207
Immobilisations en cours	232		232	3	2 486
Immobilisations financières					
Autres participations	878 883	57 806	821 077	798 418	791 584
Créances rattachées à participations			0	740	0
Prêts	44 012	4 161	39 851	22 343	45 474
Autres immobilisations financières	3 011		3 011	3 166	2 939
ACTIF IMMOBILISÉ	1 071 900	103 801	968 100	909 000	889 047
Stocks et en-cours					
Stocks de marchandises et matières premières	17		17	20	60
En-cours de production de services	97		97	0	0
Marchandises	5		5	0	0
Avances, acomptes versés sur commandes	474		474	463	498
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	56 514	590	55 924	57 016	63 458
Autres créances	26 899		26 899	12 597	27 599
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	5 368		5 368	31 416	19 399
Disponibilités	269		269	6 492	9 071
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	6 067		6 067	3 563	3 493
ACTIF CIRCULANT	95 711	590	95 121	111 568	123 578
Frais émission d'emprunts à étaler	5 615		5 615	5 223	6 781
Ecart de conversion actif	4 044		4 044	264	3 615
TOTAL GÉNÉRAL	1 177 271	104 391	1 072 880	1 026 055	1 023 021

Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	13 337	13 337	8 891
Prime d'émission de fusion, d'apport	244 313	244 313	73 732
Réserve légale	1 334	889	889
Réserves réglementées	1 363	1 879	2 926
Autres réserves	99 139	51 217	72 869
Report à nouveau	143	104	104
Résultat de l'exercice	20 762	61 849	- 22 699
Provisions réglementées	1 669	1 385	1 323
CAPITAUX PROPRES	382 060	374 972	138 035
Provisions pour risques	10 203	4 058	6 165
Provisions pour charges	4 065	3 156	1 805
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 268	7 214	7 970
Dettes financières			
Autres emprunts obligataires	300 000	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	203 285	476 941	713 437
Emprunts et dettes financières divers	47 119	58 148	52 472
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	52	105	33
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 536	68 160	61 658
Dettes fiscales et sociales	27 533	22 357	22 238
Dettes diverses			
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	28 801	1 091	4 095
Produits constatés d'avance	86	127	186
DETTES	650 411	626 929	854 120
Ecarts de conversion passif	26 141	16 939	22 896
TOTAL GÉNÉRAL	1 072 880	1 026 055	1 023 021

Compte de résultat (première partie)

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises France	2	4	14
Ventes de marchandises Hors France	0	33	58
Production vendue de biens France	35	26	20
Production vendue de services France	130 082	128 585	125 906
Production vendue de services Hors France	40 044	27 239	20 166
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	170 162	155 887	146 164
Production stockée	97	0	0
Production immobilisée	25 884	19 534	21 945*
Reprises s/amortissements-provisions et transfert de charges	4 240	1 357	672
Autres produits	710	448	66
PRODUITS D'EXPLOITATION	201 093	177 225	168 846
Achats de marchandises	7	37	64
Variation de stocks de marchandises et matières premières	- 2	41	3
Achats de matières premières et approvisionnements	0	0	19
Autres achats et charges externes	103 515	86 681	89 236*
Impôts, taxes et versements assimilés	4 389	4 087	3 875
Salaires et traitements	49 314	46 540	45 136
Charges sociales	22 751	21 846	20 209
Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 272	10 186	7 393
Dotations aux provisions sur actif circulant	306	572	847
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 417	1 595	480
Autres charges	1 383	158	2 017
CHARGES D'EXPLOITATION	195 353	171 742	169 280
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 741	5 483	- 433

* Par souci de présentation et de comparabilité entre les exercices 2008 et 2009, les postes « Production immobilisée » et « Autres achats et charges externes » ont été majorés d'un montant de 14 044 milliers d'euros sur l'exercice 2008.
Le retraitement est sans impact sur le résultat.

Compte de résultat (seconde partie)

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Produits financiers de participations	36 676	73 485	34 011
Autres intérêts et produits assimilés	20 039	21 195	37 474
Reprises sur provisions et transferts de charges	14 455	15 304	21 001
Différences positives de change	5 752	3 869	651
Produits nets sur cessions de VMP	209	299	22
PRODUITS FINANCIERS	77 131	114 152	93 160
Dotations financières aux amortissements et provisions	17 011	7 231	28 544
Intérêts et charges assimilées	45 006	54 931	70 327
Différences négatives de change	4 699	4 414	27 171
CHARGES FINANCIÈRES	66 716	66 575	126 042
Résultat financier	10 415	47 577	- 32 882
Résultat courant avant impôt	16 156	53 060	- 33 315
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	835	107	4 659
Reprises sur provisions et transferts de charges	632	481	252
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 467	588	4 911
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	866	72	4 279
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	916	542	655
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 782	613	4 934
Résultat exceptionnel	- 315	- 26	- 23
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	288	316	660
Impôt sur les bénéfices	- 5 209	- 9 130	- 11 300
TOTAL DES PRODUITS	279 691	291 964	252 873
TOTAL DES CHARGES	258 930	230 116	275 572
RÉSULTAT NET	20 762	61 849	- 22 699
RÉSULTAT NET PAR ACTION (EN EUROS)	1,48	4,42	0,00
RÉSULTAT AVANT IMPÔT PAR ACTION (EN EUROS)	1,11	3,77	- 3,64
RÉSULTAT COURANT PAR ACTION (EN EUROS)	1,15	3,79	- 3,57

Tableau des filiales et participations

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital social ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que capital social ⁽¹⁾	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus Valeur brute	Provision pour dépréciation sur titres
AMIX	160	- 109	100,00 %	8	0
ALLIADIS	1 244	6 619	100,00 %	44 224	0
ALLIANCE SOFTWARE	1 563	1 955	100,00 %	8 962	0
APSYS NET	80	16	100,00 %	956	0
CEGEDIM LOGICIELS MEDICAUX	1 000	- 134	100,00 %	30 567	27 501
CDS	10 008	- 1 661	100,00 %	12 518	0
CEGELEASE	10 000	5 479	100,00 %	10 219	0
CEGEDIM ACTIV	13 323	10 167	100,00 %	30 000	0
CEGEDIM SRH	7 000	- 4 439	100,00 %	12 446	9 076
CEGEDIM HOLDING CIS	400	- 1 733	100,00 %	420	420
CEGERS	46	108	100,00 %	714	0
CETIP	749	2 186	99,66 %	1 179	0
CSD FRANCE	398	- 9 250	76,64 %	1 797	0
DESKOM	1 039	283	100,00 %	6 321	0
GERS SAS	50	1 042	100,00 %	50	0
HOSPITALIS	37	- 354	100,00 %	37	0
ICOMED	3 087	965	100,00 %	189	0
INCAMS	38	- 125	100,00 %	2 626	330
MEDEXACT	37	2 833	100,00 %	655	0
PCO CEGEDIM	2 500	- 767	100,00 %	5 553	3 820
PHARMAPOST	2 302	305	100,00 %	5 366	2 759
PHARMASTOCK	576	241	100,00 %	576	0
QUALIPHARMA	10	- 306	100,00 %	878	847
REPORTIVE SA	8 002	- 3 858	100,00 %	2 448	0
RESIP	159	1 266	100,00 %	20 435	0
RNP	495	3 644	100,00 %	2 430	0
ROSENWALD	43	- 275	100,00 %	1 484	604
ISANTE (ex-SANTESTAT)	8	- 2 368	100,00 %	8	8
SOFILOCA	15	385	100,00 %	15	0
SCI 2000	4	499	68,83 %	847	0
CEGEDIM INC. USA	298 464	7 236	100,00 %	302 632	0
CEGEDIM DO BRASIL	716	- 5 828	100,00 %	716	716
CEGEDIM HOLDING GMBH	11 559	4 676	100,00 %	12 600	6 907
CEGEDIM GMBH (Autriche)	130	431	100,00 %	130	0
CEGEDIM UK LTD	5 172	- 2 494	100,00 %	5 220	2 542
IN PRACTICE SYSTEMS (Angleterre)	19 845	7 200	100,00 %	0	0
THIN (Angleterre)	2	- 711	100,00 %	188	188

Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés		Provision Risque	Chiffre d'affaires HT ⁽²⁾	Résultat net ⁽²⁾	Dividendes reçus
	Valeur nette	Valeur brute				
8				3 003	- 82	
44 224				46 911	4 291	5 500
8 962				26 367	1 631	1 794
956				144	99	
3 066				19 531	- 134	
12 518	27 903			0	- 1 854	2 200
10 219				113 966	4 546	9 000
30 000				74 260	8 390	2 670
3 370	1 400			19 318	- 649	
0	900	900	918	0	367	
714				3 874	102	477
1 179	1 700			11 955	1 362	1 670
1 797	1 200			28 487	- 3 711	
6 321				1 660	- 208	
50				18 586	1 042	
37				1 901	447	
189				18 669	637	834
2 296				2 899	- 129	505
655				5 623	1 027	1 290
1 733				6 875	414	
2 607				7 891	493	
576				3 127	176	470
31				2 517	- 306	
2 448				1 770	158	
20 435				4 801	1 177	1 056
2 430				27 673	3 442	3 500
881				620	- 275	
0	1 500	1 500	746	6 748	- 115	
15				2 567	382	375
847				240	204	158
302 632				0	14	
0	1 386	1 386	3 725	6 568	- 2 373	
5 693				1 172	614	
130				1 970	219	
2 678				15 939	2 339	
0				35 881	- 9 630	
0			355	999	- 2	

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital social ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que capital social ⁽¹⁾	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus Valeur brute	Provision pour dépréciation sur titres
CEGEDIM WORLD INT. SERVICES LTD	60 000	3 487	100,00 %	60 000	0
CEGEDIM HUNGARY KFT	90	55	100,00 %	89	0
CEGEDIM HELLAS	358	1 021	99,98 %	360	0
CEGEDIM ROUMANIA SRL	2	3 114	100,00 %	1 031	0
CEGEDIM SK (Slovaquie)	12	472	100,00 %	8	0
CROISSANCE 2006 (Belgique)	1 378	6 085	100,00 %	6 243	0
CEGEDIM BELGIQUE	269 075	687	99,97 %	268 985	0
CEGEDIM TUNISIE	1 504	- 1 900	94,73 %	1 394	1 394
CEGEDIM ALGERIE	85	40	100,00 %	85	0
CEGEDIM CZ Tchéquie	37	1 218	100,00 %	1 171	0
CEGEDIM ITALIE	10 000	9 534	100,00 %	10 025	0
CEGEDIM TRENDS (Égypte)	14	1 389	70,00 %	434	0
CEGEDIM ESPAGNE	810	3 662	100,00 %	1 656	0
TOTAL FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 %				876 895	57 110
EDIPHARM	15	227	20,00 %	3	0
NETFECTION TECHNOLOGY	461	3 507	7,11 %	899	617
NEX & COM	500	1 379	20,00 %	13	0
CSD BELGIUM (ex-BKL PHARMA CONSULTING)	62	- 250	0,02 %	0	0
CEGEDIM PORTUGAL	560	4 684	8,93 %	535	66
CEGEDIM AS TURKEY	485	1 171	26,41 %	497	0
GERS MAGHREB (Tunisie)	547	- 129	6,42 %	40	13
NEXT SOFTWARE (Tunisie)	11	- 97	0,05 %	0	0
TOTAL FILIALES DÉTENUES À MOINS DE 50 %				1 988	696
TOTAL				878 883	57 806

(1) Le capital et les capitaux propres des filiales hors zone euro sont indiqués pour sa contre-valeur en milliers euros aux dates historiques.

(2) Les chiffres d'affaires et résultat net des filiales hors zone euro sont indiqués pour leur contre-valeur en milliers euros au cours moyen annuel de l'exercice 2010.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Informations financières historiques – Comptes sociaux

Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés		Provision Risque	Chiffre d'affaires HT ⁽²⁾	Résultat net ⁽²⁾	Dividendes reçus
	Valeur nette	Valeur brute				
60 000				83	2 510	3 000
89				754	- 49	
360				6 893	983	1 838
1 031				5 702	1 091	
8				1 035	29	
6 243				0	274	
268 985				8 528	- 2 578	
0	461	374		155	- 213	
85	224			531	41	
1 171				4 742	573	306
10 025				20 560	2 868	
434				1 517	306	
1 656				14 899	590	
819 785	36 674	4 161	5 743			36 642
3				5 243	155	34
282				5 717	231	
13				4 503	215	
0				1 277	- 251	
468				11 261	1 135	
497				5 043	647	
28	102			531	156	
0				186	- 28	
1 292	102	0	0			34
821 077	36 776	4 161	5 743			36 676

20.1.2 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX – CEGEDIM SA

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

NOTE 1	Faits caractéristiques de l'exercice 2010	113	NOTE 16	Identité de la société mère de Cegedim : FCB	125
NOTE 2	Règles et méthodes comptables	113	NOTE 17	Tableau de variation des capitaux propres	126
NOTE 3	Immobilisations	116	NOTE 18	Ventilation du chiffre d'affaires	126
NOTE 4	Amortissements	117	NOTE 19	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	127
NOTE 5	Provisions	118	NOTE 20	Charges et produits exceptionnels	127
NOTE 6	Échéances des créances et dettes	119	NOTE 21	Répartition de l'impôt sur les bénéfices	128
NOTE 7	Retraite	120	NOTE 22	Situation fiscale différée et latente	128
NOTE 8	Périmètre d'intégration fiscale	120	NOTE 23	Rémunération des organes de direction et d'administration	128
NOTE 9	Éléments relevant de plusieurs postes de bilan et compte de Résultat	121	NOTE 24	Effectif au 31 décembre 2010	129
NOTE 10	Avance aux dirigeants	122	NOTE 25	Endettement financier	129
NOTE 11	Détail des produits à recevoir	122	NOTE 26	Engagements hors bilan	130
NOTE 12	Détail des charges à payer	123	NOTE 27	Actions propres	130
NOTE 13	Détail des charges et produits constatés d'avance	124	NOTE 28	Attribution d'actions gratuites	131
NOTE 14	Détail des charges à répartir	124	NOTE 29	Éléments postérieurs à la clôture	131
NOTE 15	Composition du capital social	125			

NOTE 1 Faits caractéristiques de l'exercice 2010

A) Emprunt Obligataire

Le 27 juillet 2010, dans le cadre de sa politique d'allongement de la maturité et de sa diversification de sa dette, Cegedim SA a procédé à l'émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance 2015, avec un coupon à taux fixe de 7,00 % par an, payable semestriellement.

L'intégralité de cette émission est destinée à rembourser une partie de la dette bancaire existante.

Caractéristiques de l'émission :

Montant : 300 000 000 euros.

Date de règlement : 27 juillet 2010.

Date d'échéance : 27 juillet 2015.

Coupon annuel : 7,000 %.

Rendement : 7,250 %.

B) Activation de frais de développement

Des frais de développement de logiciels (composés de charges salariales et de coûts de prestataires externes) ont été activés en immobilisations incorporelles pour un montant de 25 391 milliers d'euros, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

C) Attributions actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2010 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre maximum de 32 540 actions aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim (voir note 28).

NOTE 2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

A) Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels de Cegedim SA sont essentiellement constitués de frais de développement et de logiciels acquis.

DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Cegedim engage des coûts dans le cadre d'opérations de développement de projets.

Les coûts de développement de nouveaux projets sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont strictement respectés (règlement n° 2004-06 du CRC) :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

En cas de non-respect de l'un de ces critères, les coûts de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts de développement comprennent toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à l'immobilisation incorporelle et qui sont nécessaires à sa création, sa production et sa préparation afin d'être en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la Direction.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire à compter de la mise en service de l'immobilisation sous-jacente et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

Les projets externes sont comptabilisés dans un premier temps dans un compte de charge « Etudes et recherches » et en fin d'année, constatés en immobilisations incorporelles en cours en contrepartie d'un compte de production immobilisée externe.

Les autres projets sont comptabilisés dans les comptes de charges liées à leur nature en cours d'année. A la clôture, ils sont transférés en frais de recherches et développement en contrepartie d'un compte de production immobilisée.

Cegedim SA a immobilisé en recherche et développement la somme de 80 822 milliers d'euros dont 25 391 milliers d'euros pour l'exercice 2010.

Economiquement, les 2 principaux projets concernent le secteur « CRM et données stratégiques » pour un montant global de 43 648 milliers d'euros. Ceux-ci ont une durée d'amortissement de 20 ans. Les autres projets divers concernant l'ensemble des secteurs d'activité de Cegedim SA d'un montant global de 37 174 milliers d'euros ont une durée d'amortissement moyenne de 6 ans.

IMMOBILISATIONS ACQUISES

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique.

B) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité économique. La base amortissable retenue est constituée du coût d'acquisition. Les durées d'utilité sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les immobilisations corporelles de Cegedim SA sont essentiellement constituées de matériel informatique et d'agencements et installations.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont généralement les suivants :

MATÉRIEL INFORMATIQUE

- Micro-ordinateurs destinés à un usage bureautique : entre 3 et 4 ans en linéaire.
- Systèmes serveurs : amortissement linéaire entre 5 et 15 ans.

AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS

Les agencements et installations ont une durée d'utilisation de 8 à 15 ans (l'essentiel étant sur 8 ans). L'amortissement est constitué selon le mode linéaire.

C) Participations et autres titres

Leur valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation. La méthode a pour objectif de comparer le montant des titres de participation à l'actif net comptable consolidé de la filiale.

Les provisions estimées nécessaires s'imputent sur les titres de participations, les prêts ou comptes courants ou sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

D) Actions propres

Les actions propres détenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale sont valorisées à leur prix d'acquisition et comptabilisées en immobilisations financières ou en valeur mobilières de placement selon leur nature. Une provision pour dépréciation est constituée si le cours moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur à la valeur d'acquisition. La provision est égale à cet écart.

Cependant, les actions propres existantes au 31 décembre 2010 concernent en totalité des actions propres destinées aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim (Confère note 28), de ce fait elles sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et il n'y a pas lieu de constater de dépréciation.

E) Comptes clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100 % et les créances échues de plus de six mois sont suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non-recouvrement.

F) Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont comptabilisés en provision pour charges. Cegedim SA applique en effet les dispositions de la recommandation du CNC n° 2003-R-01 du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, et de ce fait la méthode préférentielle.

Les engagements de Cegedim SA sont couverts partiellement par des fonds versés à un organisme financier ; le montant de ces placements dédiés vient donc en déduction de l'engagement total, au passif du bilan.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations qui intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de rentabilité des placements dédiés. Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles précédemment listées, relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques, sont comptabilisés en compte de résultat.

G) Reconnaissance des revenus

Les revenus de Cegedim SA sont principalement constitués de prestations de services et, le cas échéant, de ventes de logiciels et de matériels.

PRESTATIONS DE SERVICES

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- l'accès aux bases de données de Cegedim fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- les études standards et spécifiques fournies par Cegedim sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- les services de support (assistance, maintenance...) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par Cegedim pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

VENTES DE LOGICIELS ET DE MATÉRIELS

Ces ventes sont enregistrées lors de la livraison, concomitante à l'installation chez le professionnel. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

H) Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non couvertes font l'objet d'une provision pour risque.

I) Charges à répartir/frais d'émission d'emprunts

Il s'agit de l'étalement des frais d'émission d'emprunts sur la durée de ceux-ci (6 ans pour l'emprunt bancaire et 5 ans pour l'emprunt obligataire). A ce titre, le montant total étalé sur l'exercice s'élève à 1 741 milliers d'euros.

En 2010, les frais d'émission d'emprunt d'un montant de 2 133 milliers d'euros qui ont permis la réalisation de l'emprunt obligataire ont été répartis sur la durée d'emprunt d'une manière appropriée aux modalités de remboursement de l'emprunt (5 ans).

Les frais ont été comptabilisés dans le compte 6272 « Commissions et frais sur émissions d'emprunts ».

Afin de pouvoir les étaler, la totalité des frais a été transférée au compte 4816 « Frais d'émission des emprunts » par le crédit du compte 791 « Transfert de charges d'exploitation ».

Dès l'exercice d'émission et les exercices suivants, la charge résultant de l'étalement des frais d'émission d'emprunts est constatée au débit du compte 6812 « Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir ».

J) Honoraires des Commissaires aux Comptes (décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des Commissaires aux Comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Cegedim SA.

NOTE 3 Immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	Solde au 31/12/2009	Reclassement poste à poste	Acquisitions apports	Cessions sorties	Solde au 31/12/2010
Frais établissement et de développement	9 526	- 4 004	9 611		15 133
Autres immobilisations incorporelles	53 966	24 985	1 497	1 144	79 305
Autres immobilisations incorporelles en-cours	25 150	- 20 981	16 069		20 238
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	88 643	0	27 177	1 144	114 676
Constructions sur sol d'autrui	1 115		0	1 115	0
Constructions install. générales	3 187		10	0	3 197
Installations techniques, outillage	24 089		3 775	1 993	25 871
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 985		34	0	2 019
Immobilisations corporelles en cours	3		229	0	232
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 378		4 048	3 108	31 318
Autres participations	859 732		19 891 ⁽¹⁾	740	878 883
Prêts, autres immobilisations financières	30 830		97 215 ⁽²⁾	81 022 ⁽²⁾	47 023 ⁽²⁾
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	890 562		117 107	81 763	925 906
TOTAL GÉNÉRAL	1 009 583		148 332	86 014	1 071 900

(1) L'augmentation de la valeur des titres de participation :

- Acquisitions des sociétés CSD France et Deskom ;
- Création de la société GERS SAS ;
- Filiale CLM France : augmentation du capital par incorporation du compte courant ;
- Filiale Qualpharma : augmentation du capital par incorporation du compte courant ;
- Filiale Rosenwald : augmentation du capital par apport en numéraire ;
- Filiale Cegers : rachat des 50 % restant ;
- Fusion de la filiale Cegedim CIS dans la filiale Cegedim CZ.

(2) Le poste « Prêts, autres immobilisations financières » est composé pour 3 011 milliers d'euros de dépôts de garantie, 43 632 milliers d'euros de prêts aux filiales et 379 milliers d'euros de prêts pour l'effort construction.

Les principaux prêts accordés aux filiales pendant l'exercice sont les suivants : CDS France de 71 267 milliers d'euros et BKL de 13 580 milliers d'euros.

Les principaux remboursements de prêts aux filiales obtenus pendant l'exercice sont les suivants : CDS France de 43 364 milliers d'euros et BKL de 21 650 milliers d'euros.

Les caractéristiques généralement utilisées dans le cadre des prêts accordés aux filiales sont :

- un taux d'intérêt annuel de 3,5 % pour les prêts aux filiales françaises ;
- un taux d'intérêt annuel de 4 % pour les prêts aux filiales étrangères ;
- une durée variable ;
- l'absence d'une clause tacite de reconduction et autres clauses spécifiques.

NOTE 4 Amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

<i>En milliers d'euros</i>	Solde au 31/12/2009	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2010
Frais établissement et de développement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	12 895	7 840	774	19 961
Autres immobilisations incorporelles en-cours	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 895	7 840	774	19 961
Constructions sur sol d'autrui	586	33	619	0
Constructions instal. générales	266	266	0	532
Installations techniques, outillage	19 118	2 337	1 992	19 462
Matériel de bureau et informatique	1 825	55	0	1 880
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 794	2 691	2 612	21 873
TOTAL GÉNÉRAL	34 689	10 531	3 385	41 834

<i>En milliers d'euros</i>	Ventilation des dotations			Dérogatoire
	Linéaire	Dégressif	Dotations	Reprises
Frais établissement et de développement	0			
Autres immobilisations incorporelles	7 840			
Autres immobilisations incorporelles en-cours	0			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 840			
Constructions sur sol d'autrui	33			
Constructions instal. générales	266			
Installations techniques, outillage	2 337		916	632
Matériel de bureau et informatique	55			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 691	0	916	632
TOTAL GÉNÉRAL	10 531	0	916	632

NOTE 5 Provisions

En milliers d'euros	Solde au 31/12/2009	Dotations	Reprises		Solde au 31/12/2010
			utilisées	non utilisées	
Amortissements dérogatoires	1 385	916		632	1 669
TOTAL PROVISIONS RÈGLEMENTÉES	1 385	916		632	1 669
Provisions pour litiges	340	0	153	187	0
Provisions pour pertes de change	264	4 044		264	4 044
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 543	806	30	0	3 319
Provisions actions attribuées aux salariés	613	610	478	0	746
Autres provisions pour risques et charges	415	0		0	415
Provisions pour risques sur titres de participations	3 040	3 026		323	5 743
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 214	8 488	661	774	14 268
Titres de participation	60 573	9 201		11 969	57 806
Autres immobilisations financières	5 321	739		1 899	4 161
Provisions pour dépréciation de créances clients	1 473	306	984	205	590
Autres prov. pour dépréciation	0	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	67 367	10 246	984	14 073	62 557
TOTAL GÉNÉRAL	75 967	19 650	1 645	15 478	78 493
Dotations et reprises d'exploitation		1 723	1 645	391	
Dotations et reprises financières		17 011	0	14 455	
Dotations et reprises exceptionnelles		916	0	632	

NOTE 6 Échéances des créances et dettes

État des créances

En milliers d'euros	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	44 012	0	44 012
Autres immobilisations financières	3 011	0	3 011
Clients douteux ou litigieux	1 419	1 419	
Autres créances clients	55 096	55 096	
Personnel et comptes rattachés	205	205	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	0	0	
État : impôt sur les bénéfices	0	0	
État : taxe sur la valeur ajoutée	1 429	1 429	
État : créances diverses	222	222	
Groupe et associés	24 787	24 787	
Débiteurs divers	255	255	
Charges constatées d'avance	6 067	6 067	
TOTAL GÉNÉRAL	136 504	89 481	47 023
Prêts accordés en cours d'exercice	96 645		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	80 298		

État des dettes

En milliers d'euros	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an, 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾	300 000	0	300 000	
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	24 644	24 644		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine ⁽²⁾	203 042	57 353	145 689	
Emprunts et dettes financières divers	47 119	596	46 523	
Fournisseurs et comptes rattachés	43 536	43 536		
Personnel et comptes rattachés	8 925	8 925		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	4 632	4 632		
État : impôt sur les bénéfices	6 147	6 147		
État : taxe sur la valeur ajoutée	6 486	6 486		
État : autres impôts, taxes assimilées	1 344	1 344		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Groupe et associés	26 931	26 931		
Autres dettes	1 870	1 870		
Produits constatés d'avance	86	86		
TOTAL GÉNÉRAL	674 761	182 549	492 211	0
Emprunts souscrits en cours exercice ⁽¹⁾	312 119			
Emprunts remboursés en cours exercice ⁽¹⁾	274 392			

(1) Émission d'un emprunt obligataire de 300 millions d'euros à échéance 2015 qui a permis de rembourser une partie de la dette bancaire existante.

(2) Dont variation des écarts de conversion sur l'emprunt de 200 millions de dollars américains entre les clôtures 2009 et 2010 de + 12 119 milliers d'euros : Extourne EC 2009 pour + 8 707 milliers d'euros – Constatation d'un nouvel EC 2010 pour + 3 412 milliers d'euros.

NOTE 7 Retraite

	Par un fonds d'assurance	Par une provision pour charge
Engagement de retraite couvert	1 472 milliers d'euros	3 319 milliers d'euros

Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, du versement d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans la convention collective.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, un régime d'évaluation actuarielle a été mis en place. Le montant total de l'engagement s'élève à 6 100 224 euros dont 1 471 507 euros versés à une compagnie d'assurance.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses économiques		taux d'intérêt net : 4,7 %
		augmentation des salaires : 1,7 % inflation comprise
Hypothèses démographiques	mortalité :	Les tables de mortalité utilisées sont les tables Insee 2006-2008.
	mobilité :	5,0 % par an jusqu'à 35 ans
		3,0 % jusqu'à 45 ans
		1,5 % jusqu'à 50 ans et 0 % après.
Âge de départ à la retraite		mise à la retraite à 65 ans pour les non-cadres
Âge de départ à la retraite		mise à la retraite à 65 ans pour les cadres

Convention collective :

La société Cegedim est rattachée à la convention collective nationale de la Pharmacie.

NOTE 8 Périmètre d'intégration fiscale

Cegedim SA est la société mère tête de Groupe.

Les sociétés suivantes sont intégrées fiscalement en qualité de membre :

- Alliadis, Alliance Software, AMIX, Apsys Net, CLM, CDS, Cegedim Activ, Cegedim Holding CIS, Cegedim Ingénierie, Cegedim SRH, Cegelease, Cetip, Data Conseil, Euroformat, Hospitalis, lcomed, Incams, iSanté, MedExact, Cegedim Prestation Conseil Outsourcing, Pharmastock, Pharmapost, Qualipharma, Resip, RNP, RMI, Rosenwald, Sofiloca, Proval SA. ;
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme s'il n'y avait pas intégration fiscale ;
- l'économie d'impôt des filiales déficitaires est comptabilisée en gain immédiat dans la société mère et s'élève à 5 148 milliers d'euros pour 2010 (10 757 milliers d'euros pour 2009) ;
- les déficits des sociétés incluses dans l'intégration fiscale ont bénéficié à la société mère ;
- les sociétés qui redeviendraient bénéficiaires, généreraient une charge d'impôt supplémentaire évaluée à 13 991 milliers d'euros au 31 décembre 2010 chez Cegedim SA. ;
- le déficit reportable de Cegedim SA s'élève à 78 664 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

NOTE 9 Éléments relevant de plusieurs postes de bilan et compte de Résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Entreprises consolidées	Participations	Entreprises liées
Actif immobilisé			
Participations	877 970	912	
Prêts	43 633		
Actif circulant			
Créances clients, comptes rattachés	28 114	3	5
Autres créances	24 787		
Dettes			
Dettes financières			45 094
Dettes fournisseurs, comptes ratt.	33 474		2 155
Autres dettes	26 931		
Financiers			
Charges financières	16 840		1 433
Produits financiers	20 024		
Exploitation			
Managements fees			2 400
Loyers			5 710

NOTE 10 Avance aux dirigeants

Conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce, il n'a été alloué aux dirigeants de la Société ni avance, ni crédit.

NOTE 11 Détail des produits à recevoir

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010
Clients, factures à établir	19 277
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	19 277
Fournisseurs, avoirs à recevoir	249
Divers, produits à recevoir	222
Personnel, produits à recevoir	13
AUTRES CRÉANCES	484
Banques, intérêts à recevoir	1
TOTAL	19 762

NOTE 12 Détail des charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010
Intérêts courus à payer sur emprunts	9 085
Intérêts courus à payer sur participation	81
Intérêts courus à payer sur découvert	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	9 166
Fournisseurs, factures à recevoir	17 345
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	17 345
Provision pour congés payés	5 554
Provision RTT	1 188
Provision congés CET	108
Personnel, autres charges à payer	1 636
Etat, charges à payer	648
Groupe, Intégration Fiscale	276
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 411
Clients, avoirs à établir	870
TOTAL	36 792

NOTE 13 Détail des charges et produits constatés d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010
Achats de Fichiers	25
Travaux à Façons	122
Transpac Lignes informatiques	84
Eau EDF Chauffage & Consommables	1
Loyers	781
Location Mat. Informatique & Divers	8
Redevance Logiciels	215
Entretien Locaux et Installations	25
Entretien Mat. Informatique	506
Maintenance Logiciel	1 150
Entretien Matériel et Outillage	7
Assurance	9
Abonnements & Documentation	14
Stages et Séminaires	5
Intérim	150
Honoraires	76
Publicité & Frais de Bourse	15
Frais déplacements & réception	3
Téléphone	0
Cotisations	0
Frais de Recrutement	25
Formation	1
Impôts Fonciers	14
Charges Financières	2 831
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 067
Prestation de services	86
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	86

NOTE 14 Détail des charges à répartir

Nature	Solde au 31/12/2009	Augmentation	Dotations	Solde au 31/12/2010
Frais d'émission d'emprunts	5 223	2 133	1 741	5 615

Les frais d'émission d'emprunt qui ont permis la réalisation de l'opération d'achat du groupe Dendrite le 9 mai 2007 ont été répartis sur la durée d'emprunt à savoir 6 ans, en mode linéaire.

En 2010, les frais d'émission d'emprunt d'un montant de 2 133 milliers d'euros qui ont permis la réalisation de l'emprunt obligataire ont été répartis sur la durée d'emprunt d'une manière appropriée aux modalités de remboursement de l'emprunt (5 ans).

NOTE 15 Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres				Valeur nominale	
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	créés par division	à clôture d'exercice	en début d'exercice	à clôture d'exercice
Actions ordinaires	13 997 173			13 997 173	0,9528	0,9528

Compte tenu des opérations intervenues au cours de l'année, la situation à la clôture de l'exercice examiné est la suivante :

Actionnaires	Nbre act, détenues	% détenu	Nbre de votes simples	Nbre de vote doubles	Nbre de vote doubles	Total voix	% droits de vote
				actions	voix		
FCB	7 327 087	52,35 %	2 461 250	4 865 837	9 731 674	12 192 924	64,62 %
FSI	2 102 060	15,02 %	2 102 060	0	0	2 102 060	11,14 %
JCL	57 812	0,41 %	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51 %
Public*	4 477 456	31,99 %	4 457 972	9 658	19 316	4 477 288	23,73 %
Cegedim	32 758	0,23 %	0	0	0	0	0,00 %
	13 997 173	100,00 %	9 040 598	4 913 991	9 827 982	18 868 580	100,00 %

* y compris la participation d'Alliance Healthcare ;
y compris le contrat de liquidité Cegedim.

NOTE 16 Identité de la société mère de Cegedim : FCB

SA détenue principalement par M. Labrune, sa famille et par certains membres du Conseil d'Administration de Cegedim SA.

NOTE 17 Tableau de variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à Nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Augmentation du capital									0
Réduction du capital									0
Résultat 2007					11 211		- 11 211		0
Dividendes					- 8 398				- 8 398
Report à Nouveau									0
Provisions réglementées								403	403
Résultat 2008							- 22 699		- 22 699
Au 31/12/2008*	8 891	73 732	889	2 926	72 869	104	- 22 699	1 323	138 035
Augmentation du capital	4 446	176 118							180 564
Réduction du capital		- 5 537							- 5 537
Résultat 2008					- 22 699		22 699		0
Dividendes									0
Report à Nouveau									0
Reclassement Réserves				- 1 047	1 047				0
Provisions réglementées								62	62
Résultat 2009							61 849		61 849
Au 31/12/2009*	13 337	244 313	889	1 879	51 217	104	61 849	1 385	374 972
Augmentation du capital	0								0
Réduction du capital									0
Résultat 2009			445		61 365	39	- 61 849		0
Dividendes					- 13 958				- 13 958
Report à Nouveau									0
Reclassement Réserves				- 515	515				0
Provisions réglementées								284	284
Résultat 2010							20 762		20 762
Au 31/12/2010*	13 337	244 313	1 334	1 363	99 139	143	20 762	1 669	382 060

* Capitaux propres avant répartition.

NOTE 18 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	2	0	2
Production de biens	35	0	35
Production de services	130 082	40 044	170 126
TOTAL	130 118	40 044	170 162

NOTE 19 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun

<i>(En milliers d'euros)</i>	Résultat global	Résultat transféré
Eclipharm	155	32
TOTAL	155	32

NOTE 20 Charges et produits exceptionnels

Nature des charges

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles cédées	370
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	496
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0
Dotation aux Amortissements Dérogatoires	916
TOTAL	1 782

Nature des produits

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010
Produit de cession des immobilisations incorporelles	200
Produit de cession des immobilisations corporelles	635
Produit de cession des immobilisations financières	0
Reprise sur Amortissements Dérogatoires	632
TOTAL	1 467

NOTE 21 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	16 156	- 269	16 425
Economie d'IS sur déficit/sociétés intégrées		- 5 148	5 148
Restitution d'IS sur sociétés intégrées		1 268	- 1 268
Neutralisation de l'IS intégration fiscale		- 1 060	1 060
Résultat exceptionnel à court terme	- 315	0	- 315
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	- 288	0	- 288
Impôt sociétés tuppées		0	0
Retenue à la source		0	0
RÉSULTAT COMPTABLE	15 553	- 5 209	20 762

NOTE 22 Situation fiscale différée et latente

La fiscalité différée est la suivante :

- Organic : 320 milliers d'euros ;
- participation : 288 milliers d'euros ;
- provision départ en retraite : 806 milliers d'euros ;

- provision pour perte de change : 4 044 milliers d'euros ;
- autres provisions non déductibles : 0.

L'impôt différé correspondant s'élève à 1 880 milliers d'euros.

NOTE 23 Rémunération des organes de direction et d'administration

Le montant des jetons de présence versés aux Administrateurs s'est élevé à 120 milliers d'euros en 2010 et est comptabilisé dans le poste « Autres charges » du compte de résultat.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Avantages à court terme (salaires, primes, etc.)	213	287
Avantages postérieurs à l'emploi	néant	néant
Indemnités de rupture de travail	néant	néant
AVANTAGES COMPTABILISÉS	213	287
Indemnités de rupture de contrat de travail	néant	néant
AVANTAGES NON COMPTABILISÉS	NÉANT	NÉANT

NOTE 24 Effectif au 31 décembre 2010

En milliers d'euros	Personnel salarié au 31/12/2010
Cadres	579
Non-cadres	446
Apprentis	11
TOTAL	1 036

NOTE 25 Endettement financier

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts et dettes financières à long terme (> 5 ans)	0	0
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	492 211	409 658
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 an)	57 950	93 904
Concours bancaires courants	242	20 712
TOTAL DETTES FINANCIÈRES**	550 403	524 274
Total trésorerie active*	5 637	37 909
ENDETTEMENT FINANCIER NET	544 766	486 365
CAF	35 592	65 783

* Dont Placement pour 3 505 milliers d'euros et Actions attribuées aux salariés pour 1 363 milliers d'euros.

** A partir de 2010, le cash pooling est classé en autres dettes

Pour financer l'acquisition du groupe Dendrite, le Groupe Cegedim s'est intégralement endetté à l'extérieur.

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour d'une part acheter la société Dendrite et d'autre part reconsolider la dette

existante. Le 27 juillet 2010, le financement a été réaménagé par l'émission d'un emprunt obligataire de 300 000 milliers d'euros. Le produit de l'émission obligataire a servi intégralement, hors frais, à rembourser une partie de la dette bancaire.

Le financement au 31/12/2010 est ainsi réparti :

Conditions des principaux emprunts :	Valeur résiduelle
Année 2012	5 000
Sous forme de revolver credit facilities renouvelable tous les mois à taux variable. (montant utilisé sur une ligne totale disponible de 165 000 milliers d'euros)	
Année 2013	
Emprunt de 123 319 milliers d'euros	123 319
Sous forme de prêt amortissable à taux variable. Emprunt de 87 705 par milliers de dollars contre valeur au 31/12/2010 de 65 637 milliers d'euros. Sous forme de prêt amortissable à taux variable. L'exposition de la dette à la variation des taux Euro a été partiellement couverte par le réaménagement de la couverture de taux Euro. Au 31 décembre 2010, la couverture de la dette à la variation des taux Euro se compose de trois swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur taux fixe défini comme suit :	
- taux de 4,565 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros,	
- taux de 4,57 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros,	
- taux de 4,58 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros.	
Le montant total de notionnel couvert est de 168 318 milliers d'euros au 31/12/2010.	
	65 637
Année 2015	300 000
Sous forme d'emprunt obligataire remboursable in fine le 27/07/2015 à taux fixe de 7 % payable semestriellement.	

NOTE 26 Engagements hors bilan

Caution de Cegedim à ses filiales

FILIALE PHARMASTOCK

Caution solidaire de sa filiale Pharmastock au profit de la société Baticentre concernant l'exécution des conditions de l'opération de crédit-bail à hauteur de 299 milliers d'euros (autorisation CA du 13 août 2002).

FILIALE CEGELEASE

Garantie donnée en cas de défaillance de sa filiale Cegelease dans le cadre du bail avec la société Guilaur Sarl (autorisation CA du 3 septembre 2003).

FILIALE CEGEDIM USA INC.

Caution en faveur de la Bank of America à hauteur de 3,5 millions de dollars (autorisation du CA du 27 décembre 2007) ramenée à 2,25 millions de dollars le 1^{er} mai 2010.

FILIALE INCAMS

Caution de 2 465 milliers d'euros au profit de VSS dans le cadre du paiement du prix d'acquisition des 246 500 actions du capital de la société Hosta. De plus, Cegedim se porte garante à première demande pour garantir le paiement des sommes dont le paiement incomberait à Incams, elle-même garante de sa filiale Hosta, pour rembourser le prêt consenti par Incams, AXA Assurances Vie Mutuelle et Mutuelle Mieux Etre (co-détenteur de VSS).

TOUTES FILIALES

Autorisation pour une durée d'un an à donner cautions, avals et autres garanties pour un montant global de 5 millions d'euros sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas le montant de 2 millions d'euros (autorisation du CA du 12 avril 2010).

D'autre part une caution bancaire (LCL) a été versée par Cegedim pour un montant de 30 milliers d'euros au profit de CRPCEN (validité 13/10/2012).

Nantissements titres filiales

Dans le cadre de la signature d'un avenant au contrat de financement de l'acquisition de Dendrite, les titres des sociétés suivantes ont été nantis sur 2008 : Icomed, RNP, Sofiloca, Resip, Pharmastock, Pharmapost, MedExact, Hospitalis, Cegedim Activ, Cegelease, Cegedim Prestation Conseil Outsourcing, Alliance Software, Alliadis, Cegedim Belgium, Cegedim Italia.

Les nantissements des titres des filiales du 31 décembre 2007 sont toujours en vigueur. (In Practice Systems, Alliadis Europe, CSD Medical Research Ltd (ex : Epic), Cegedim Rx, Cegedim USA, Cegedim USA Inc.)

NOTE 27 Actions propres

Au cours de l'année 2010, la société n'a procédé à aucune opération d'acquisition ou de cession d'action propre hormis les actions

achetées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites (achats de 16 738 actions le 11 mai 2010).

NOTE 28 Attribution d'actions gratuites

Les Conseils du 21 mars 2008, du 5 novembre 2009 et du 8 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution.

Le plan du 21 mars 2008 a autorisé une attribution maximum de 43 410 actions gratuites.

Le plan du 5 novembre 2009 a autorisé une attribution maximum de 28 750 actions gratuites.

Le plan du 8 juin 2010 a autorisé une attribution maximum de 32 540 actions gratuites ;

- l'attribution des dites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution ;
- les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement ;
- à compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver les dites actions pendant une durée de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

A la clôture du 31 décembre 2010, Cegedim SA a dans ses comptes une provision de 746 milliers d'euros.

NOTE 29 Éléments postérieurs à la clôture

Cegedim S.A. a absorbé les sociétés CEGERS, CEGEDIM HOLDING CIS et APSYS NET. Cette transmission Universelle de Patrimoine s'est réalisée le 3 janvier 2011. De ces opérations se dégagent des malis de fusion, correspondant à la différence entre la quote-part de l'actif

net reçu et la valeur comptable des titres de Cegedim. Conformément au plan comptable, ces « vrai » malis seront comptabilisés en résultat financier.

20.1.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cegedim SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ACTIVATION DES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe A) Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

VALORISATION DES PARTICIPATIONS

Les titres de participations figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les méthodes présentées dans la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe C) Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les notes 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe F) Engagements de retraite » et 7 « Retraite » de l'annexe aux comptes annuels précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le Rapport de Gestion.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre Français de Grant Thornton International
Michel Cohen

Mazars
Jean-Paul Stevenard

20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES CONSOLIDÉS

20.2.1 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Bilan consolidé actif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
		Net	Net	Net
ÉCARTS D'ACQUISITION (NOTE 7)	a	711 089	613 342	613 709
Frais de développement		48 093	57 644	44 446
Marques		-	104 810	109 519
Autres immobilisations incorporelles		121 932	63 192	55 611
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 3)		170 025	225 646	209 576
Terrains		430	417	507
Constructions		5 540	6 225	3 547
Autres immobilisations corporelles	c	36 929	38 346	47 817
Immobilisations en cours		261	234	2 830
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 4)		43 160	45 221	54 701
Titres de participation		299	302	225
Prêts		1 004	551	858
Autres immobilisations financières		8 017	8 030	6 069
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES – HORS TITRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (NOTE 5)		9 320	8 883	7 152
Titres des sociétés mises en équivalence (note 6)	b	7 276	7 173	7 300
État – Impôt différé (note 20)		49 317	33 350	36 603
Créances clients (note 9)		16 685	15 282	9 175
Autres créances (note 10)		722	983	2 760
ACTIF NON COURANT		1 007 594	949 881	940 976
En-cours de services (note 8)		298	200	958
Marchandises (note 8)		10 428	10 956	11 358
Avances, acomptes sur commandes		1 250	1 172	1 142
Créances clients (note 9)		233 446	210 502	198 950
Autres créances (note 10)		25 702	18 413	30 733
Equivalents de trésorerie		13 238	30 630	22 433
Trésorerie		65 916	90 739	71 068
Charges constatées d'avance		19 151	15 847	18 998
ACTIF COURANT		369 429	378 461	355 640
TOTAL GÉNÉRAL		1 377 023	1 328 341	1 296 616

Bilan consolidé passif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	13 337	13 337	8 891
Prime d'émission	185 562	185 562	14 981
Réserves groupe	291 664	249 732	213 570
Réserves de conversion groupe	- 238	- 238	- 238
Écart de conversion groupe	6 356	- 37 844	- 29 698
Résultat groupe	- 16 860	54 719	33 661
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	479 820	465 267	241 167
Intérêts minoritaires (réserves)	384	609	1 056
Intérêts minoritaires (résultat)	102	114	- 174
INTERETS MINORITAIRES	486	724	882
CAPITAUX PROPRES	480 306	465 991	242 049
Dettes financières (note 14)	489 280	391 408	585 327
Instruments financiers	13 334	16 517	22 525
Impôts différés passifs (note 20)	13 466	51 394	55 946
Provisions (note 12)	26 481	21 517	18 753
Autres passifs (note 16)	29 890	9 550	19 822
PASSIF NON COURANT	572 451	490 386	702 373
Dettes financières (note 14)	60 667	133 621	111 296
Instruments financiers			1 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 789	73 604	63 131
Dettes fiscales et sociales	125 780	113 705	115 762
Provisions (note 12)	6 066	7 133	6 234
Autres passifs (note 16)	56 963	43 902	54 065
PASSIF COURANT	324 266	371 965	352 194
TOTAL GÉNÉRAL	1 377 023	1 328 341	1 296 616

Note	Reclassements	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
	Écarts d'acquisition publiés			616 952
a	■ Reclassement des écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence du poste « Ecart d'acquisition » au poste « Titres des sociétés mises en équivalence »			- 3 677
	■ Annulation reclassement 2008			434
				613 709
	Titres des sociétés mises en équivalence publiés			4 057
b	■ Reclassement des écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence du poste « Ecart d'acquisition » au poste « Titres des sociétés mises en équivalence »			3 677
	■ Annulation reclassement 2 008			- 434
				7 300
	Installations techniques publiées		24 377	28 477
	■ Regroupement des installations techniques en autres immobilisations corporelles		- 24 377	- 28 477
			0	0
c	Autres immobilisations corporelles publiées		13 969	19 340
	■ Regroupement des installations techniques en autres immobilisations corporelles		24 377	28 477
			38 346	47 817

Compte de Résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES (NOTE 17)		926 674	874 072	848 577
Autres produits de l'activité				
Production immobilisée		40 188	32 631	33 502
Achats consommés		- 110 887	- 104 565	- 84 825
Charges externes (note 18)		- 225 586	- 208 642	- 229 152
Impôts et taxes		- 14 660	- 12 561	- 12 281
Frais de personnel (note 29)		- 435 579	- 401 496	- 394 643
Dotations aux amortissements		- 66 807	- 66 328	- 67 864
Dotations et reprises aux provisions		- 4 859	- 1 406	- 2 154
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		94	- 900	440
Autres produits et charges d'exploitation		- 1 371	726	5 037
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		107 207	111 530	96 637
Neutralisation de la marque Dendrite		- 104 009		
Produits et charges non récurrents		- 10 792	- 11 697	- 6 478
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS (NOTE 19)		- 114 801	- 11 697	- 6 478
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		- 7 594	99 833	90 159
Produits de trésorerie & d'équivalents de trésorerie		961	1 429	11 570
Coût de l'endettement financier brut		- 30 450	- 34 705	- 51 135
Autres produits et charges financiers		- 4 793	- 7 033	- 4 053
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (NOTE 15)	d	- 34 282	- 40 309	- 43 618
Impôts sur les bénéfices		- 20 189	- 9 950	- 7 823
Impôts différés		44 447	4 901	- 5 171
TOTAL D'IMPÔT (NOTE 20)		24 259	- 5 048	- 12 994
Quote-part du Résultat net des sociétés mises en équivalence		860	357	- 60
Résultat net avant Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		- 16 758	54 833	33 487
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net consolidé		- 16 758	54 833	33 487
PART DU GROUPE		- 16 860	54 719	33 662
Intérêts minoritaires		102	114	- 175
Nombre moyen d'actions hors autocontrôle		13 965 092	9 480 237	9 331 449
RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS) (NOTE 23)		- 1,2	5,8	3,6
Instruments dilutifs		néant	néant	néant
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS) (NOTE 24)		- 1,2	5,8	3,6

Note	Cout de l'endettement net publié	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
	Produits de trésorerie & d'équivalents de trésorerie	0	0	26 191
d	Cout de l'endettement financier brut	0	0	- 69 809
	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	0	0	- 43 618
	Autres produits et charges financiers	0	0	0

États du résultat global

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	- 16 758	54 833	33 487
Autres éléments du résultat global :			
Écarts de conversion	52 143	- 8 145	23 863
Actions gratuites	67	477	394
Couverture instruments financiers (net d'impôt)	1 276	3 224	- 15 172
Couverture d'investissements nets	- 7 944		
ÉLÉMENTS COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES NET D'IMPÔTS	45 542	- 4 444	9 085
Résultat global total	28 784	50 389	42 572
Part des minoritaires	102	114	- 200
PART DU GROUPE	28 682	50 275	42 772

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Ecart de conversion	Total part Groupe	Minoritaires	Total
Solde au 01/01/2008	8 891	14 981	236 657	-53 824	206 705	1 232	207 937
Résultat de la période			33 662		33 662	-175	33 487
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
■ Opérations sur titres			394		394		394
■ Couverture instruments financiers			- 15 172		- 15 172		- 15 172
■ Ecart de conversion				23 888	23 888	- 25	23 863
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE			18 884	23 888	42 772	- 200	42 572
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital							
■ Distribution de dividendes ⁽¹⁾			- 8 398		- 8 398	- 255	- 8 653
TOTAL	-	-	- 8 398	0	- 8 398	- 255	- 8 653
Autres variations			89		89	105	194
Variations de périmètre							
SOLDE AU 31/12/2008	8 891	14 981	247 232	- 29 936	241 168	882	242 050
Résultat de la période			54 719		54 719	114	54 833
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
■ Opérations sur titres			477		477		477
■ Couverture instruments financiers			3 224		3 224		3 224
■ Ecart de conversion				- 8 145	- 8 145		- 8 145
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE			58 420	- 8 145	50 275	114	50 389
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital	4 446	170 580			175 026		175 026
■ Distribution de dividendes ⁽¹⁾					0	- 230	- 230
■ Actions propres			- 1 234		- 1 234		- 1 234
TOTAL	4 446	170 580	- 1 234	0	173 792	-230	173 562
Autres variations			33		33		33
Variations de périmètre						- 42	- 42
SOLDE AU 31/12/2009	13 337	185 561	304 451	- 38 081	465 268	724	465 992
Résultat de la période			- 16 860		- 16 860	102	- 16 758
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
■ Opérations sur titres			67		67		67
■ Couverture instruments financiers			1 276		1 276		1 276
■ Couverture d'investissements nets				- 7 944	- 7 944		- 7 944
■ Ecart de conversion				52 143	52 143		52 143
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE			- 15 517	44 199	28 682	102	28 785
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital					0		0
■ Distribution de dividendes ⁽¹⁾			- 13 959		- 13 959	- 75	- 14 033
■ Actions propres			- 129		- 129		- 129
TOTAL			- 14 087	0	- 14 087	- 75	- 14 162
Autres variations			- 43		- 43		- 43
Variations de périmètre						- 265	- 265
Solde au 31/12/2010	13 337	185 561	274 804	6 118	479 820	486	480 306

(1) : Le montant total des dividendes est distribué au titre d'actions ordinaires. Il n'existe pas d'autre catégorie d'actions. Il n'y a pas eu d'émission, de rachats ou de remboursement de titres de capitaux sur l'année 2008, 2009 et sur 2010 hormis les actions achetées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites.

Tableau de variation de périmètre

Le Groupe a fait l'objet d'une variation de périmètre selon le détail suivant :

Entreprises concernées	% de détention sur l'exercice	% de détention de l'exercice précédent	Méthode de consolidation de l'exercice	Méthode de consolidation de l'exercice précédent	Observations
Entreprises entrant dans le périmètre					
SK&A Information Services	100,00 %	-	IG	-	Rachat en janvier 2010
GERS SAS	100,00 %	-	IG	-	Création en avril 2010
Hosta Maroc	100,00 %	-	IG	-	Rachat en juin 2010
Pulse Systems Inc.	100,00 %	-	IG	-	Rachat en juillet 2010
Deskom	100,00 %	-	IG	-	Rachat en septembre 2010
Cegedim Ukraine	100,00 %	-	IG	-	Création en novembre 2010
Entreprises changeant de pourcentage dans le périmètre					
Cegers	100,00 %	50,00 %	IG	IG	Rachat en avril 2010
Hosta	100,00 %	38,37 %	IG.	MEE	Rachat en juin 2010
Entreprises sortant du périmètre					
Dendrite Belgique	-	100,00 %	-	IG	Fusion de Dendrite Belgique dans Cegedim Belgique en janvier 2010
Fichier Medical Central (FMC)	-	100,00 %	-	IG	Fusion de FMC dans Cegedim Belgique en janvier 2010
Dendrite Brasil	-	100,00 %	-	IG	Fusion de Dendrite Brasil dans Cegedim Do Brasil en janvier 2010
UTO Brain LLC	-	100,00 %	-	IG	Fusion de Uto Brain dans Cegedim Strategic Data KK en janvier 2010
NOMI Norway	-	100,00 %	-	IG	Fusion de NOMI Norway dans Cegedim Norway en janvier 2010
NOMI Finlande	100,00 %	100,00 %	IG	IG	Fusion de NOMI Finlande dans Cegedim Finlande en avril 2010
Cegedim CIS	100,00 %	100,00 %	IG	IG	Fusion de Cegedim CIS Tchéquie dans Cegedim CZ en juillet 2010
Servilog Concept	100,00 %	100,00 %	IG	IG	Transmission Universelle de Patrimoine de Servilog Concept dans Pharmacie Gestion Informatique en juillet 2010
Cegedim RU	100,00 %	100,00 %	IG	IG	Fusion de Cegedim RU dans Cegedim LLC (ex-MDM Russie) en juillet 2010

Flux de trésorerie à partir des résultats des entreprises intégrées

<i>En milliers d'euros</i> Rubriques	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net consolidé	- 16 758	54 833	33 487
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 860	- 357	60
■ Dotations aux amortissements et provisions	168 666	70 190	70 334
■ Plus- ou moins-values de cession	- 437	996	- 5 924
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	150 611	125 662	97 957
■ Coût de l'endettement financier net	34 282	40 309	43 618
■ Charges d'impôt	- 24 258	5 048	12 994
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	160 635	171 019	154 569
■ Impôt versé	- 15 264	- 4 305	- 7 823
■ Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité ⁽¹⁾	- 11 503	- 199	20 132
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ APRES IMPÔT VERSÉ ET VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT (A)	133 868	166 515	166 878
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 45 511	- 37 744	- 49 408
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 27 783	- 26 382	- 51 026
Acquisitions d'immobilisations financières	0	- 2 917	- 1 763
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 155	4 809	7 348
Cessions d'immobilisations financières	683	75	1 338
Incidence des variations de périmètre	- 56 291	- 11 989	- 8 164
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	759	486	383
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	- 123 988	- 73 662	- 101 292
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 13 959	0	- 8 398
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 75	- 231	- 255
Augmentation de capital en numéraire	0	174 700	0
Emissions d'emprunts	303 147	3 761	2 901
Remboursements d'emprunts	- 303 704	- 201 998	- 14 721
Intérêts versés sur emprunts	- 18 734	- 31 460	- 44 416
Autres produits et charges financiers versés ou reçus	- 6 310	- 5 748	12 062
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	- 39 635	- 60 976	- 52 827
VARIATION DE TRÉSORERIE (A + B + C)	- 29 755	31 877	12 759
Trésorerie d'ouverture	102 338	70 254	57 772
Trésorerie de clôture (note 14)	78 032	102 338	70 254
Incidence des variations de cours des devises	- 5 449	- 207	277

(1) Le signe (-) indique un besoin et le signe (+) un dégagement.

Information sectorielle au 31 décembre 2010

ÉLÉMENTS DE COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros		Répartition par activités			Répartition géographique		
		CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
Produits sectoriels							
A	Ventes hors Groupe	526 513	271 002	129 159	926 674	477 590	449 085
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	30 623	7 938	7 220	45 781	44 429	1 352
C = A + B	CA total du secteur	557 136	278 940	136 379	972 455	522 019	450 437
Résultat sectoriel							
D	Résultat opérationnel courant	50 880	36 714	19 613	107 207		
E	Ebitda courant	76 054	68 966	28 994	174 014		
Marge opérationnelle (en %)							
D/A	Marge opérationnelle Hors Groupe	9,7 %	13,5 %	15,2 %	11,6 %		
E/A	Marge Ebitda courant Hors Groupe	14,4 %	25,4 %	22,4 %	18,8 %		
Dotations aux amortissements sectoriels		25 174	32 251	9 381	66 807		

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CA CONSOLIDÉ 2010

CA consolidé 2010	France	Zone euro hors France	Zone Livre Sterling	Zone US Dollar	Reste du monde	Total
Répartition géographique	477 590	130 204	79 315	116 344	123 222	926 674
%	52 %	14 %	9 %	13 %	13 %	100 %

ÉLÉMENTS DE BILAN

<i>En milliers d'euros</i>	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
Actifs sectoriels (en valeurs nettes)						
Écarts d'acquisition (note 7)	552 701	108 216	50 172	711 089	107 971	603 118
Immobilisations incorporelles (note 3)	96 372	32 060	41 593	170 025	145 450	24 575
Immobilisations corporelles (note 4)	28 256	9 512	5 392	43 160	24 325	18 835
Titres mis en équivalence (note 6)	0	7 227	48	7 276	57	7 219
TOTAL NET	677 329	157 016	97 205	931 550	277 803	653 747
Investissements de l'exercice (en valeurs brutes)						
Écarts d'acquisition	21 165	28 139	9 012	58 316	9 637	48 679
Immobilisations incorporelles (note 3)	28 982	8 542	7 996	45 520	41 279	4 241
Immobilisations corporelles (note 4)	7 720	18 185	1 880	27 786	23 053	4 733
Titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
TOTAL BRUT	57 867	54 866	18 888	131 621	73 969	57 652
Passifs sectoriels						
Passifs non courants						
Provisions (note 12)	14 070	5 551	6 860	26 481	17 575	8 906
Autres passifs	23 087	2 705	4 097	29 890	7 472	22 417
Passifs courants						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 660	16 386	9 743	74 789	36 735	38 054
Dettes fiscales et sociales	83 770	20 460	21 550	125 780	77 152	48 628
Provisions (note 12)	5 412	502	153	6 066	654	5 412
Autres passifs	24 051	18 495	14 417	56 963	29 468	27 495

Les transactions réalisées entre les différents secteurs d'activité sont faites au prix de marché.

Les passifs sectoriels sont revus par le Directeur Général Délégué du Groupe, en tant que principal décideur sur ces engagements.

Information sectorielle au 31 décembre 2009

ÉLÉMENTS DE COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En milliers d'euros</i>		Répartition par activités			Répartition géographique		
		CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
Produits sectoriels							
A	Ventes Hors Groupe	498 283	264 255	111 534	874 072	449 530	424 542
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	31 273	7 344	6 329	44 946	43 576	1 370
C = A + B	CA total du secteur	529 556	271 599	117 863	919 018	493 106	425 912
Résultat sectoriel							
D	Résultat opérationnel courant	63 450	34 946	13 134	111 530		
E	Ebitda courant	87 992	69 228	20 639	177 858		
D/A	Marge opérationnelle Hors Groupe	12,7 %	13,2 %	11,8 %	12,8 %		
E/A	Marge Ebitda courant Hors Groupe	17,7 %	26,2 %	18,5 %	20,3 %		
Dotations aux amortissements sectoriels							
		24 542	34 282	7 505	66 328		

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CA CONSOLIDÉ 2009

CA consolidé décembre 2009*	France	Zone euro hors France	Zone Livre Sterling	Zone US Dollar	Reste du monde	Total
Répartition géographique	449 530	130 148	77 736	114 459	102 199	874 072
%	51 %	15 %	9 %	13 %	12 %	100 %

Des modifications de présentation ont été apportées aux comptes IFRS arrêtés au 31 décembre 2009, initialement publiés le 26 avril 2010. Ces modifications s'expliquent par un changement d'affectation de sociétés lié à leur activité. Ces changements impactent les 3 secteurs. Il s'agit de réallouer des sociétés des secteurs « Professionnels de santé » et « Assurances et services » en « CRM et données stratégiques ». Ces modifications ont été intégrées à chaque poste de chaque secteur au 31 décembre 2009 présenté ci-dessus, pour les montants suivants :

Produits sectoriels

En milliers d'euros	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total
Ventes Hors Groupe publié	487 000	271 054	116 018	874 072
Réallocation	11 283	- 6 799	- 4 484	- 0
VENTES HORS GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009	498 283	264 255	111 534	874 072
Ventes aux autres secteurs du Groupe publié	33 201	5 656	5 935	44 792
Réallocation	- 1 928	1 688	394	154
VENTES AUX AUTRES SECTEURS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2009	31 273	7 344	6 329	44 946
CA total du secteur publié	520 201	276 710	121 953	918 864
Réallocation	9 355	- 5 111	- 4 090	154
CA TOTAL DU SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2009	529 556	271 599	117 863	919 018

Résultat sectoriel

En milliers d'euros	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total
Résultat opérationnel courant publié	60 240	36 658	14 632	111 530
Réallocation	3 210	- 1 712	- 1 498	- 0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT AU 31 DÉCEMBRE 2009	63 450	34 946	13 134	111 530

Dotations aux amortissements sectoriels

En milliers d'euros	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total
Dotations aux amortissements sectoriels publiées	24 422	34 395	7 512	66 328
Réallocation	120	- 113	- 7	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SECTORIELS AU 31 DÉCEMBRE 2009	24 542	34 282	7 505	66 328

ÉLÉMENTS DE BILAN

En milliers d'euros	Répartition par activités			Répartition géographique		
	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
Au 31 décembre 2009						
Actifs sectoriels (en valeurs nettes)						
Écarts d'acquisition (note 4)	495 055	77 127	41 160	613 342	94 407	518 935
Immobilisations incorporelles	170 139	18 913	36 594	225 646	119 830	105 816
Immobilisations corporelles	30 779	8 913	5 529	45 221	25 353	19 868
Titres mis en équivalence (note 5)		7 122	51	7 173	61	7 112
TOTAL NET	695 973	112 075	83 334	891 382	239 651	651 731
Investissements de l'exercice (en valeurs brutes)						
Écarts d'acquisition	7 614	3 141		10 755	2 716	8 039
Immobilisations incorporelles	23 176	5 501	9 066	37 743	33 870	3 873
Immobilisations corporelles	5 977	18 335	2 071	26 383	21 574	4 809
Titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
TOTAL BRUT	36 767	26 977	11 137	74 881	58 160	16 721
Passifs sectoriels						
Passifs non courants						
Provisions (note 12)	14 393	4 419	2 705	21 517	10 870	10 647
Autres passifs	2 760	6 760	30	9 550	5 201	4 349
Passifs courants						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 792	16 530	9 282	73 604	38 439	35 165
Dettes fiscales et sociales	75 459	19 849	18 397	113 705	67 532	46 173
Provisions (note 12)	6 604	437	92	7 133	869	6 264
Autres passifs	21 243	17 214	5 445	43 902	21 620	22 281

Des modifications de présentation ont été apportées aux comptes IFRS arrêtés au 31 décembre 2009, initialement publiés le 26 avril 2010. Ces modifications s'expliquent par :

- un changement d'affectation de sociétés lié à leur activité. Ces changements impactent les 3 secteurs. Il s'agit de réallouer des sociétés des secteurs « Professionnels de santé » et « Assurances et services » en « CRM et données stratégiques ». Ces modifications ont été intégrées à chaque poste de chaque secteur au 31 décembre 2009 présentés ci-dessus ;
- un changement de présentation des passifs sectoriels. Les postes « Avances et acomptes reçus sur commandes » et « Autres dettes » ont été supprimés et remplacés par le poste « Autres passifs ». Les passifs sectoriels ont également fait l'objet d'un classement courant/non courant afin de faciliter le rapprochement avec le bilan.

Immobilisations en valeurs nettes

<i>En milliers d'euros</i>	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total
Écarts d'acquisition publiés	493 185	78 670	41 487	613 342
Réallocation	1 870	- 1 543	- 327	-
ÉCARTS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2009	495 055	77 127	41 160	613 342
Immobilisations incorporelles publiées	170 110	18 941	36 595	225 646
Réallocation	29	- 28	- 1	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2009	170 139	18 913	36 594	225 646
Immobilisations corporelles publiées	30 752	8 918	5 551	45 221
Réallocation	27	- 5	- 22	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2009	30 779	8 913	5 529	45 221
Titres mis en équivalence publiés		7 122	51	7 173
Réallocation				-
Titres mis en équivalence au 31 décembre 2009		7 122	51	7 173

Passifs sectoriels

<i>En milliers d'euros</i>	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total
Provisions non courantes publiées	14 335	4 474	2 708	21 517
Réallocation	58	- 55	- 3	-
PROVISIONS NON COURANTES AU 31 DÉCEMBRE 2009	14 393	4 419	2 705	21 517
Provisions courantes publiées	6 604	437	92	7 133
Réallocation				-
PROVISIONS COURANTES AU 31 DÉCEMBRE 2009	6 604	437	92	7 133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés publiés	47 140	16 641	9 823	73 604
Réallocation	652	- 111	- 541	-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009	47 792	16 530	9 282	73 604
Dettes fiscales et sociales publiées	74 394	20 815	18 496	113 705
Réallocation	1 065	- 966	- 99	0
DETTES FISCALES ET SOCIALES AU 31 DÉCEMBRE 2009	75 459	19 849	18 397	113 705

Les transactions réalisées entre les différents secteurs d'activités sont faites au prix de marché. Les passifs sectoriels sont revus par le directeur Général délégué du Groupe en tant que principal directeur de ces engagements.

20.2.2 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CEGEDIM

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

20.2.2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010	148	NOTE 16	Autres passifs	177	
20.2.2.2 PRINCIPES COMPTABLES	149	NOTE 17	Chiffre d'affaires	177	
20.2.2.3 NOTES ET TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES	157	NOTE 18	Charges externes	178	
NOTE 1	Listes des entreprises consolidées (France)	157	NOTE 19	Autres produits et charges opérationnels non courants	178
NOTE 1 (SUITE)	Listes des entreprises consolidées (Internationales)	159	NOTE 20	Impôt différé	179
NOTE 2	Impact variations de périmètre	162	NOTE 21	Engagements des locations	181
NOTE 3	Immobilisations incorporelles	163	NOTE 22	Retraitement du crédit-bail	182
NOTE 4	Immobilisations corporelles	164	NOTE 23	Résultat par action	183
NOTE 5	Immobilisations financières (hors titres mis en équivalence)	165	NOTE 24	Résultat dilué par action	183
NOTE 6	Titres mis en équivalence	165	NOTE 25	Engagements hors bilan	183
NOTE 7	Écarts d'acquisition	166	NOTE 26	Parties liées	184
NOTE 8	Stocks et en-cours	167	NOTE 27	Rémunération des dirigeants	185
NOTE 9	Créances clients	167	NOTE 28	Effectifs	185
NOTE 10	Autres créances	168	NOTE 29	Frais de personnel	186
NOTE 11	Répartition du capital	168	NOTE 30	Dividendes	186
NOTE 12	Provisions courantes & non courantes	169	NOTE 31	Capital	186
NOTE 13	Engagement retraite	169	NOTE 32	Actions propres	187
NOTE 14	Endettement financier net	172	NOTE 33	Cession de créances	188
NOTE 15	Coût de l'endettement net	177	NOTE 34	Honoraires des Commissaires aux Comptes	188
			NOTE 35	Évènements post-clôture	188

20.2.2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010

Nouvelle stratégie de marque et identité visuelle pour le Groupe

En septembre 2010, Cegedim a souhaité renforcer son image en adoptant une identité visuelle simplifiée qui s'articule autour de la marque Cegedim, associée à un nouveau logo, déclinée dans les trois secteurs d'activité du Groupe. Cette décision repose sur une volonté d'afficher auprès des clients une image cohérente et fédératrice de l'ensemble des métiers du Groupe pour leur proposer les produits et services les mieux adaptés. Elle traduit aussi la réussite de l'intégration de Dendrite en reprenant notamment une partie des éléments graphiques de son logo.

Les fruits de l'acquisition de Dendrite, désormais indissociables des flux totaux générés dans le secteur « CRM et données stratégiques », continueront de profiter au Groupe Cegedim indépendamment de l'usage du nom « Dendrite ». Ils ont été transférés sous la nouvelle marque ombrelle, qui n'est en revanche pas valorisée au bilan car ce nouveau nom a été créé et non acquis. Les normes comptables ne permettent pas de substituer au nom « Dendrite » figurant au bilan le nouveau nom choisi. Dès lors, le maintien de la marque « Dendrite » au bilan en tant qu'actif incorporel dissociable suppose que cet actif ait une valeur intrinsèque, qui se traduirait notamment par son caractère négociable sur un marché. Il apparaît totalement improbable qu'un tiers accepte de payer une licence pour une marque qui ne serait plus entretenue par le Groupe.

Techniquement, la décision de changer de nom implique donc la dépréciation de la marque « Dendrite » pour sa valeur brute totale de 103 278 milliers d'euros (138 000 milliers de dollars) au cours euro/dollar de clôture – soit un impact de 104 009 milliers d'euros au cours moyen euro/dollar sur le résultat opérationnel non courant – et la reprise de l'impôt différé passif qui avait été constaté lors de la reconnaissance de cette marque pour 41 555 milliers d'euros (55 136 milliers de dollars), soit un impact net de 62 454 milliers d'euros sur le Résultat Net Consolidé.

Croissance externe

Le 7 janvier 2010 le Groupe a procédé à l'acquisition aux Etats-Unis de la société SK&A Information Services, Inc., un fournisseur de données de santé de premier plan lui permettant de compléter et renforcer son offre *OneKey* dans ce pays. Les activités acquises génèrent un chiffre d'affaires d'environ 15 millions de dollars en année pleine.

Le 3 juin 2010 Cegedim a finalisé l'acquisition de la division CRM et Marketing Direct suisse d'IMS Health, afin de compléter et renforcer son offre sur le marché helvétique. Cegedim s'attend à ce qu'elles représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 millions d'euros.

Le 18 juin 2010 le Groupe a procédé à l'acquisition de la société française Hosta, spécialiste de la gestion pour compte de tiers, dans laquelle elle disposait déjà d'une participation minoritaire depuis 2004. Avec 400 000 bénéficiaires gérés et une forte expertise métier en matière de gestion pour compte de contrats d'assurance santé et prévoyance, Hosta se situe parmi les principaux acteurs français de la gestion pour compte de tiers. Cette opération permet à Cegedim de compléter son portefeuille de solutions à destination de l'ensemble de ses clients du monde de l'assurance. Les activités reprises représentent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 11 millions d'euros.

Le 27 juillet 2010 Cegedim a réalisé l'acquisition de la société Pulse Systems, Inc., fournisseur de logiciels et services santé aux Etats-Unis. Cette opération permet au Groupe d'accéder au marché américain de l'informatisation des professionnels de santé, dans un contexte très favorable au développement des dossiers patients électroniques. La société a développé une solution de gestion des dossiers médicaux électroniques (Electronic Healthcare Records – EHR) ambulatoire cette offre inclut notamment la gestion de la pratique médicale (Practice Management Software ou PMS), des dossiers patients électroniques (EHR), des prescriptions électroniques (e-prescription), des délais de paiement, etc. Basée à Wichita au Kansas, Pulse compte plus d'une centaine de collaborateurs. Les activités de Pulse représentent un chiffre d'affaires annuel 2010 estimé à environ 14 millions de dollars.

Le 6 septembre 2010 Cegedim a réalisé l'acquisition de la société Deskom, acteur français de référence de la dématérialisation de factures inter-entreprises (B-to-B). Les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros.

Ces 5 opérations ont été financées par fonds propres. Selon les accords signés entre les parties, les autres conditions de ces transactions sont confidentielles.

Allongement de la maturité moyenne de la dette du Groupe

Dans le cadre de sa politique d'allongement de la maturité et de diversification de sa dette, Cegedim (notée BB+ par S&P), a procédé le 27 juillet 2010 à une émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance 2015, avec un coupon à taux fixe de 7,00 % par an, payable semestriellement.

20.2.2.2 PRINCIPES COMPTABLES

Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales modifié par le règlement CE n° 297/2008 du 11 mars 2008 ainsi que des règlements européens suivants sur les normes IAS/IFRS, les états financiers consolidés du Groupe Cegecim sont établis au 31 décembre 2010 conformément aux normes comptables internationales. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Cegecim SA du 13 avril 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les nouvelles normes IFRS, interprétations et amendements, tels qu'adoptés par l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010, ont été appliquées par la Société et n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation des actifs, passifs, produits et charges.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables de façon obligatoire pour les états financiers annuels 2010 sont les suivantes :

- **IFRIC 12** – Accords de concessions de services ;
- **IFRIC 16** – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- **IFRIC 15** – Accords pour la construction d'un bien immobilier.
- **IFRS 3 révisée** – Regroupements d'entreprises ;
- **Amendements à IAS 27** – Etats financiers consolidés et individuels ;
- **Amendements à IAS 39** – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Eléments éligibles à la couverture.

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée modifient les principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises. Elles s'appliquent de façon prospective aux transactions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2010. Les principaux changements sont notamment :

- de nouvelles modalités de comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêts détenus dans les entités consolidées ;
- l'option lors d'une acquisition de valoriser les intérêts minoritaires soit à leur juste valeur soit pour leur quote-part des actifs et passifs acquis ;
- l'inscription au compte de résultat des frais liés aux acquisitions. Le Groupe a décidé de présenter ces éléments en « Autres produits et charges opérationnels non courants » et donc de ce fait de les exclure du résultat opérationnel courant.

A compter du 1^{er} janvier 2010, le Groupe a décidé d'appliquer conformément à la norme IAS 39, les règles et méthodes applicables aux couvertures d'investissement net. Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est

comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat. Lors de la sortie de l'activité à l'étranger, la valeur cumulée des profits et des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union européenne, dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2010, n'ont pas donné lieu à une application anticipée par le Groupe. Cela concerne essentiellement les normes suivantes :

- **IFRIC 19** – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ;
- **IAS 24 révisée** – Information relative aux parties liées ;
- **Amendement IFRIC 14** – Remboursement anticipé des exigences de financement minimum ;
- **Amendement IFRS 7** – Transferts d'actifs financiers ;
- **Amendement IAS 32** – Classement des émissions de droits ;
- **Improvements to IFRS 2010** – Amélioration annuelle des IFRS.

Bases d'évaluation

PRINCIPE GÉNÉRAL

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les hypothèses et estimations concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (hypothèses décrites au § « dépréciations d'actifs » et dans la note 7) ;
- l'évaluation des engagements de retraite (hypothèses décrites dans la note 13).

Méthodes de consolidation

Les filiales et participations sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales et participations cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale, même si le pourcentage de détention est inférieur à 50 %. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les participations sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires, telles que les sociétés en participation, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient un pourcentage de droits de vote supérieur ou égal à 20 %. Selon cette méthode, le Groupe enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ».

La liste des entités consolidées est présentée en note 1. Certaines sociétés, non significatives au regard du Groupe, ne sont pas consolidées.

Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.

Les actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur, au terme d'une période d'évaluation pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition ou la date de clôture de l'exercice suivant celui au cours duquel la transaction est intervenue.

La différence existant entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition (Goodwill). De manière générale, les acquisitions réalisées par le Groupe correspondent à des acquisitions de parts de marché conduisant à des affectations limitées des écarts d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés acquis, l'écart (Badwill) est immédiatement reconnu en résultat.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. La norme IAS 21 (§ 47) impose que les écarts d'acquisition dégagés en devises soient, à chaque clôture comptable, comptabilisés au cours de clôture et non au cours historique.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis, conformément à la norme IAS 36 révisée, à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § « dépréciations d'actifs »). Le cas échéant, les pertes de valeur sont comptabilisées dans le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Écarts d'acquisition

Les fonds de commerce et écarts d'acquisition acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, dont la durée de consommation des avantages économiques futurs n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. En revanche, conformément à la norme IAS 36 révisée, ils sont soumis à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § « dépréciations d'actifs »). Lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée à hauteur de la différence. La valeur actuelle est estimée en fonction de la rentabilité présente et future de l'activité concernée.

Immobilisations incorporelles (IAS 38)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ACQUISES SÉPARÉMENT OU DANS LE CADRE D'UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les immobilisations incorporelles acquises (principalement des logiciels) sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Elles sont comptabilisées lorsque (1) il est probable que les avantages économiques futurs qui leur sont attribuables iront au Groupe et (2) leur coût peut être évalué de façon fiable. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ».

Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (principalement des fonds de commerce) sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des fonds de commerce, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique (hors biens à durée d'utilité indéterminée). La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées, le cas échéant, en « *Autres produits et charges opérationnels non courants* ».

DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT/ LOGICIELS DÉVELOPPÉS EN INTERNE

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;

- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

A défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Type de projets	Durée
Projets structurants	15-20 ans
Projets stratégiques	8-10 ans
Développements courants	5 ans
Projets ciblés	2-4 ans

LES MARQUES

Les marques utilisées par le Groupe ont été créées et ne figurent pas à l'actif du bilan.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel informatique et de matériel industriel et sont enregistrées à

Les modalités d'amortissement (durée et mode) retenues sont les suivantes :

Désignation	Durée moyenne	Mode
Matériel informatique		
Micro-ordinateurs à usage bureautique	3 - 4 ans	Linéaire
Systèmes Serveurs	5 - 15 ans	Linéaire
Matériel industriel		
Matériel d'imprimerie	8 - 10 ans	Linéaire
Matériel et Outillage industriel	5 - 8 ans	Linéaire
Agencements et installations	8 - 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 ans	Linéaire
Mobilier	8 ans	Linéaire

Par ailleurs, la norme IAS 16 impose l'approche par composant pour les immobilisations décomposables constituées d'éléments ayant chacun des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent. Sont concernées, au sein du Groupe Cegedim, les constructions constituées de bureaux à usage administratif et de locaux à usage industriel (atelier, entrepôt, zone de stockage...) pour lesquels des plans d'amortissement distincts ont été établis en fonction de la durée d'utilisation des différents composants (gros œuvre, façades et étanchéité, installations générales et techniques, agencements).

Au moment de sa mise en service, l'actif dont le développement est achevé est sorti des dépenses de développement et comptabilisé dans le poste d'actif correspondant (généralement en logiciels).

Les amortissements sont pratiqués à compter de la mise en service de l'immobilisation et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

Mode	Nombre de projets
Linéaire	Nombre de projets très limité
Linéaire	Nombre limité
Linéaire	Essentiel des projets du groupe
Linéaire	Nombre limité

leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés sur la base d'une durée d'utilité économique, la base amortissable retenue étant le coût d'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Contrats de location-financement (IAS 17)

Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés à leur juste valeur, en contrepartie d'une dette financière, lorsque ces contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les paiements des loyers sont ventilés entre la charge financière (enregistrée au poste « coût de l'endettement financier net ») et l'amortissement de la dette.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis selon les mêmes durées que les biens, de catégorie identique, acquis en propre.

Dépréciations d'actifs (IAS 36)

UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE (UGT)

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles les actifs peuvent être affectés. L'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT correspondent généralement à un ensemble d'entités contribuant au même secteur d'activité (nature des prestations) et exploitant les mêmes outils.

Les UGT suivent le découpage des principaux secteurs d'activité du Groupe, eux-mêmes découpés plus finement selon des composantes métier distinctes, lorsqu'elles sont pertinentes au sens des flux de trésorerie. Dans certains cas, la composante géographique prime sur la composante métier, en raison des synergies mises en place dans les pays ou sur certaines régions, conduisant alors à la définition d'UGT géographiques.

Secteurs d'activité et UGT

- CRM et Données Stratégiques : ce secteur regroupe l'ensemble des services destinés aux laboratoires pharmaceutiques dans le monde. Les composantes des métiers exercés dans ce secteur ne sont pas strictement distinctes. En effet, elles présentent de fortes synergies car s'exerçant autour d'un centre de compétence et de bases de données communs. Le découpage par UGT privilégie donc un découpage géographique (Amérique, Europe, Asie) sur la base duquel il est possible de suivre des flux de trésorerie distincts.
- Professionnels de santé : ce secteur regroupe l'ensemble des services fournis aux professionnels médicaux. Deux grandes composantes métier se dégagent et constituent deux UGT, qui distinguent les services destinés aux médecins de ceux destinés aux pharmaciens.
- Assurances et services : ce secteur constitue une UGT à part entière. Il regroupe les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé ;

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est également en cohérence avec la manière dont la Direction du Groupe suit la performance des opérations.

TAUX D'ACTUALISATION

Le Groupe retient un taux d'actualisation unique pour toutes ses UGT. En effet, le centre de compétence et les bases de données servant de support à l'ensemble des services du Groupe sont centralisés et seule la distribution est locale. En outre, les clients de Cegedim sur son cœur de métier sont des groupes mondiaux.

En outre, la valeur d'un actif étant indépendante de son mode de financement, le taux d'actualisation retenu correspond à un coût des fonds propres à endettement zéro. Ceci est conforme aux préconisations de la norme IAS 36, annexes 15 à 21.

Le Groupe confie le calcul de ce taux d'actualisation à un cabinet d'expertise indépendant. Les calculs font notamment référence à des échantillons de comparables boursiers et à des indices de référence permettant de déterminer une prime de risque et un bêta propre à Cegedim. Il est réactualisé dès que les conditions de marché l'exigent et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36 les tests de dépréciations sont faits en retenant un taux d'actualisation avant impôts, qui intègre un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim et un bêta sectoriel également ré-entendé. Ce taux avant impôts s'élève à 11,2 % au 31 décembre 2010. Il est appliqué à des flux d'exploitation avant impôt. Au 31 décembre 2009, Cegedim retenait un taux d'actualisation de 10,53 %, correspondant au coût des fonds propres à endettement zéro, applicable à des flux après impôts.

ÉVALUATIONS DE LA VALEUR RECOUVRABLE ET TESTS DE DÉPRÉCIATION

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

Actifs incorporels amortis (logiciels, bases de données)

Bien qu'un amortissement soit pratiqué pour ces actifs incorporels, ils font l'objet d'un suivi individualisé. Ce suivi s'appuie sur des indices permettant de déceler une éventuelle perte de valeur : notamment productivité attendue de l'actif ou débouchés commerciaux. En présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe réalise un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Actifs incorporels non amortis (marques, écarts d'acquisition)

Le Groupe réalise, une fois par an, des tests d'impairment afin d'évaluer les éventuelles pertes de valeur de ces actifs.

Pour chaque UGT, des business plans sont établis, à partir desquels est évaluée la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs attendus pour ladite UGT en recourant à la méthode DCF (Discounted

Cash Flow). La durée retenue pour les business plans est égale à 5 ans.

Le taux d'actualisation retenu est établi conformément aux explications qui précèdent.

Le taux de croissance à l'infini retenu s'appuie sur des données économiques de place pondérées de façon à tenir compte des spécificités du Groupe Cegecim. Ce calcul est confié depuis l'exercice 2008 à un cabinet d'expertise indépendant et ressort à 2 % (inchangé depuis 2008).

De plus, des tests de sensibilité sont réalisés sur différents paramètres, en faisant notamment varier les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini, les croissances d'EBIT et de Free Cash Flows.

Outre ces tests d'impairment annuels, le Groupe effectue un suivi individualisé de ces actifs identique à celui applicable aux actifs incorporels amortis. Les indices de perte de valeur tiennent notamment compte de l'évolution du chiffre d'affaires et des marges opérationnelles courantes dans les UGT où sont affectés ces actifs. Lorsqu'un risque de perte de valeur est décelé, le Groupe procède à un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Lorsque l'UGT testée comporte un écart d'acquisition, la dépréciation lui est affectée prioritairement.

La dépréciation est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » et fait l'objet d'une mention expresse en annexe des états financiers consolidés.

Immobilisations financières (IAS 32/IAS 39)

Les titres représentatifs de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Ils sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués ultérieurement à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres, date à laquelle elles sont recyclées en résultat.

Par ailleurs, lorsqu'une perte de valeur identifiée est considérée comme durable au regard des circonstances, celle-ci est comptabilisée en résultat financier.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières à long terme sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est jugé significatif.

Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice

au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront l'imputation des pertes fiscales non encore utilisées.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsque (1) l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, (2) ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

Stocks de marchandises et en-cours de services (IAS 2)

STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur d'inventaire (valeur nette de réalisation).

EN-COURS DE SERVICES

La valeur d'inventaire se compose uniquement des coûts directs constatés sur les contrats en cours de réalisation. Une dépréciation est constatée quand la facturation à venir sur les travaux en cours ne permet pas de couvrir les coûts directs correspondants.

Créances clients et créances d'exploitation

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et lorsque les effets de l'actualisation sont significatifs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

Actions propres (IAS 32)

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, en réduction des capitaux propres consolidés.

Les gains (pertes) découlant de la cession des actions propres sont ajoutés (déduites) des réserves consolidées pour leurs montants nets des effets d'impôt.

Les ventes des actions propres sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Provisions et passifs éventuels (IAS 37)

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe, résultant d'événements passés, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être raisonnablement évalué. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision.

Au cas où la perte ou le passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques et actualisées lorsque leur échéance est supérieure à un an.

Les principales provisions dans le Groupe Cegedim (hors indemnités de départ en retraite) sont destinées à couvrir les litiges salariés, clients et fournisseurs.

Indemnités de départ a la retraite (IAS 19)

RÉGIMES A COTISATIONS DÉFINIES

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant inscrit au bilan.

RÉGIMES A PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Il s'agit principalement des engagements de retraite. Lorsque ces engagements sont directement pris en charge par les sociétés du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant donne lieu à provision au bilan, la variation de cet engagement étant comptabilisée dans le résultat opérationnel courant de l'exercice, y compris l'effet d'actualisation financière.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations propres à chaque pays et à chaque société du Groupe ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de rentabilité des placements dédiés. Le taux appliqué pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi a été déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entités de première catégorie. Dans les pays où ce type de marché n'était pas actif, le Groupe retient le taux à la clôture des obligations d'Etat. Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles précédemment listées, relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques, sont reconnus immédiatement dans le montant de l'engagement du Groupe, par résultat.

Par ailleurs, l'impact sur l'évaluation de la provision pour indemnité de départ en retraite des changements de régime liés aux amendements des conventions collectives fait l'objet d'un étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Enfin, lorsque cet engagement est couvert partiellement ou en totalité par des fonds versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction, au bilan de l'engagement.

Dettes financières (IAS 32/IAS 39)

Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée des dettes financières, et sont intégrés dans le calcul du TIE (Taux d'Intérêt Effectif) conformément aux normes IAS 32 et 39. Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais sont ainsi étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le TIE.

Dans le cas de dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Instruments dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

L'utilisation par le Groupe d'instruments dérivés tels que des swaps de taux, des caps ou autres contrats à terme équivalents, a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture.

Les éléments financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- couverture de juste valeur (fair value hedge) ;
- couverture de flux futurs (cash flow hedge).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur (fair value hedge), le passif financier sous jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat (en charges financières) et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs (cash flow hedge), le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées en capitaux propres. Au fur et à mesure que les frais ou produits financiers au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont transférés dans le compte de résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé ne satisfait pas aux critères de la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat (autres profits/pertes opérationnels).

Reconnaissance des revenus (IAS 18)

Les revenus du Groupe Cegedim sont principalement constitués de prestations de services et de ventes de logiciels et, dans une faible mesure, de matériels.

PRESTATIONS DE SERVICES

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- l'accès aux bases de données du Groupe fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- les études standards et spécifiques fournies par le Groupe sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- les services de support (assistance, maintenance...) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par le Groupe pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

VENTES DE LOGICIELS ET DE MATÉRIELS

Ces ventes sont enregistrées lors de la livraison, concomitante à l'installation chez le professionnel. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS 21)

TRANSACTIONS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture.

Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier. Sur les opérations d'exploitation l'exposition reste faible. Par conséquent, aucune gestion spécifique du risque de change n'est effectuée.

Le Groupe n'est également pas couvert pour les amortissements des dettes en dollar, compte tenu des revenus en dollar du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS DES ENTITÉS ÉTRANGÈRES

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des entités étrangères utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours de clôture officiel pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice clôturé pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie ;
- le cours historique pour les capitaux propres.

Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « Ecart de conversion groupe » des capitaux propres consolidés.

L'écart de change sur les prêts intragroupe est neutralisé via l'écart de conversion groupe (en réserves) afin de lisser les fluctuations de change car ces prêts sont de longue durée et peuvent être, le cas échéant, transformés en augmentation de capital.

Enfin, l'écart de conversion correspondant aux filiales de la zone euro a été inscrit en « Réserves de conversion groupe » dans les capitaux propres consolidés.

État des flux de trésorerie (IAS 7)

Conformément à la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », le tableau des flux de trésorerie consolidés est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat net avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et les équivalents de trésorerie, constitués d'instruments de placement, sous déduction des concours bancaires courants.

Information sectorielle (IFRS 8)

L'information sectorielle est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour l'établissement et la présentation des états financiers consolidés.

En application des dispositions de la norme IFRS 8, l'information sectorielle présente des segments opérationnels comparables aux secteurs d'activité identifiés antérieurement selon l'IAS 14.

Cette information sectorielle correspond à l'organisation du reporting interne du Groupe, qui conduit à l'élaboration des outils de pilotage utilisés par la Direction du Groupe. C'est également l'axe retenu pour la communication financière.

Les activités du Groupe sont découpées en trois secteurs d'activité :

- CRM et données stratégiques, regroupant l'ensemble des activités dédiées aux laboratoires pharmaceutiques (optimisation de leurs stratégies de marketing et de vente, avec notamment des outils et bases de données permettant la gestion des forces de vente, la mesure du retour sur investissement, la conduite d'études sur le marché ou les prescripteurs, etc.) ;

- Professionnels de santé, regroupant les activités destinées aux professionnels du monde médical, notamment médecins et pharmaciens (édition de logiciels avec mise à disposition d'informations promotionnelles) ;
- Assurances et services, regroupant les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé (édition de logiciels et gestion des flux de remboursements de soins).

Le Groupe continue à communiquer une information par zone géographique, qui met en évidence la dichotomie France/hors France. Cette analyse est affinée pour le chiffre d'affaires consolidé, afin de mettre en évidence l'exposition du Groupe aux différentes devises, pour autant que cette information présente un caractère significatif.

Les prix de transfert au sein du Groupe sont afférents à des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Gestion des risques

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers, aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités, ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

RISQUE DE TAUX

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts.

Le montant notional couvert est de 168 318 milliers d'euros. Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève à 87 705 milliers de dollars d'une part et à 5 095 milliers de dollars d'autre part.

RISQUE DE CHANGE

Les devises représentant une part significative du chiffre d'affaires consolidé sont la livre sterling (9 %) et le dollar (environ 13 %). Il n'existe pas de couverture particulière permettant de prévenir les fluctuations de ces devises par rapport à l'euro y compris sur la dette du Groupe en dollars qui s'élève à 88 millions de dollars au 31 décembre 2010. Ceci est susceptible d'exposer le Groupe à un risque de change plus ou moins significatif selon les années.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du risque de change au bilan.

<i>En milliers d'euros</i>	GBP	USD
Total Bilan	- 566	- 5 864
Positions hors bilan	0	0
Position nette après gestion	- 566	- 5 864

Ce tableau permet de calculer le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1 % de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées. A titre d'information, l'impact en cas d'une évolution défavorable et uniforme de 1 % de la parité euro-dollar sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est l'USD aurait un impact négatif de 2,2 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2010, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaires de 785 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 107 milliers d'euros.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport au dollar US entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2010, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport au dollar US, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport au dollar US impacterait négativement le chiffre d'affaires de 1 001 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 984 milliers d'euros.

Les effets de change ont eu un effet négatif total de 19,0 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2010. A noter que le dollar a eu un effet de change positif de 5,7 millions et la livre sterling un effet négatif de 3,0 millions d'euros. Le montant des écarts de conversion du chiffre d'affaires est déterminé en recalculant le chiffre d'affaires 2009 sur la base des taux de change 2010. Les taux des devises utilisés sont les taux moyens sur l'exercice.

20.2.2.3 NOTES ET TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

NOTE 1 Listes des entreprises consolidées (France)

Entreprises	Établissement principal		N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Sociétés intégrées globalement (France)						
Cegedim	127-137, rue d'Aguesseau	Boulogne	350 422 622	100,00 %	100,00 %	IG
Alliance Software	Le Crystal Palace – 369/371 Promenade des Anglais	Nice	407 702 208	100,00 %	100,00 %	IG
Alliadis	3, impasse des Chênes	Niort	342 280 609	100,00 %	100,00 %	IG
AMIX	Le Gros Moulin – Amilly	Montargis	339 137 895	100,00 %	100,00 %	IG
Apsys Net	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	438 099 582	100,00 %	100,00 %	IG
CDS – Centre de Services	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	344 480 066	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Activ	Imm. le Pyrénéen-ZAC de la Grande Borde	Labege	400 891 586	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Holding CIS	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	452 742 976	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ingénierie	326, rue du Gros Moulin – Amilly	Montargis	402 338 719	99,63 %	99,00 %	IG
Cegedim Logiciels Medicaux (ex-BKL Consultants)	122, rue d'Aguesseau	Boulogne	353 754 088	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Prestation Conseil Outsourcing (ex-PCO Cegedim)	15, rue Paul Dautier	Velizy	303 529 184	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SRH	17, rue de l'Ancienne Mairie	Boulogne	332 665 371	100,00 %	100,00 %	IG
CSD France (Cegedim Strategic Data France)	90-92, route de la Reine	Boulogne	318 024 338	100,00 %	100,00 %	IG
Cegelease	Rue de la Zamin	Capinghem	622 018 091	100,00 %	100,00 %	IG
Cegers	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	340 576 693	100,00 %	100,00 %	IG
Cetip	122, rue d'Aguesseau	Boulogne	410 489 165	99,81 %	99,81 %	IG
Data Conseil	71, rue des Hautes Pâtures	Nanterre	422 630 335	100,00 %	100,00 %	IG
Decision Research Europe	90-92, route de la reine	Boulogne	322 548 371	100,00 %	100,00 %	IG
Deskom	29, rue de Lisbonne	Paris	479 540 064	100,00 %	100,00 %	IG
Eurofarmat	Rue de la Zamin	Capinghem	489 278 978	100,00 %	100,00 %	IG
Gers	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	521 625 582	100,00 %	100,00 %	IG
Hospitalis	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	452 121 320	100,00 %	100,00 %	IG
Hosta	6, rue Emile Raynaud - Tour la Vilette	Paris	440 367 357	100,00 %	100,00 %	IG
Icomed	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	333 046 274	100,00 %	100,00 %	IG
Incams	114-116, rue d'Aguesseau	Boulogne	429 216 351	100,00 %	100,00 %	IG
iSante	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	433 937 729	100,00 %	100,00 %	IG
MedExact	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	432 451 912	100,00 %	100,00 %	IG
Midway	Miniparc bât 1 Innopole voie 2	Labege	415 394 030	73,46 %	73,46 %	IG
Pharmacie Gestion Informatique	ZA de Kerangueven	Hanvec	391 865 847	100,00 %	100,00 %	IG

Entreprises	Établissement principal		N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Pharmapost	573, av. d'Antibes	Montargis	322 769 308	100,00 %	100,00 %	IG
Pharmastock	326, rue du Gros Moulin – Amilly	Montargis	403 286 446	100,00 %	100,00 %	IG
Proval SA	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	383 118 684	99,36 %	99,36 %	IG
Qualipharma	Imm. Guilaur rue de la Zamin	Capinghem	432 078 707	100,00 %	100,00 %	IG
Reportive	114, rue d'Aguesseau	Boulogne	388 447 179	100,00 %	100,00 %	IG
Resip	56, rue Ferdinand Buisson	Boulogne S/Mer	332 087 964	100,00 %	100,00 %	IG
RM Ingénierie	Av. de la Gineste	Rodez	327 755 393	100,00 %	100,00 %	IG
RNP	15, rue de l'ancienne mairie	Boulogne	602 006 306	100,00 %	100,00 %	IG
Rosenwald	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	582 151 486	100,00 %	100,00 %	IG
SCI Montargis 2000	573, av. d'Antibes	Montargis	324 215 128	68,83 %	68,83 %	IG
Services Premium Sante (SPS)	100, rue des Fougères	Lyon	513 188 771	40,00 %	40,00 %	IG
Sofiloca	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	348 940 255	100,00 %	100,00 %	IG
Sociétés mises en équivalence (France)						
Edipharm	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	381 819 309	20,00 %	20,00 %	MEE
Infodisk	Immeuble CPL – Californie 2	Le Lamentin	490 029 774	34,00 %	34,00 %	MEE

NOTE 1 (SUITE) Listes des entreprises consolidées (Internationales)

Entreprises	Établissement Principal		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Sociétés intégrées globalement (Internationales)					
Alliadis Europe Ltd	Grande-Bretagne	Londres	100,00 %	100,00 %	IG
CAMM Eastern Europe	Pologne	Varsovie	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Activ Maroc	Maroc	Rabat	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Algérie (ex-Cegedim Dendrite Algérie)	Algérie	Alger	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Asia Pacific Pte Ltd	Singapour	Singapour	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Australia Pty. Ltd (ex-Cegedim Dendrite Australia Pty Ltd)	Australie	Pymble	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Belgium	Belgique	Drogenbos	99,97 %	99,97 %	IG
Cegedim Bilisim AS	Turquie	Istanbul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Canada Ltd (ex-Cegedim Dendrite Canada Ltd)	Canada	Scarborough	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Centroamerica y el Caraibe	Guatemala	Guatemala	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim China (ex-Cegedim Dendrite (China) Co. Ltd)	Chine	Shanghai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Colombia Ltda	Colombie	Bogota	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Computer Technics Development And Trading Co., Ltd (ex-Cegedim KFT)	Hongrie	Budapest	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim CZ SRO	Tchéquie	Prague	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Data Services Limited (ex-Cegedim Rx Ltd)	Grande-Bretagne	Preston	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Denmark AS	Danemark	Glostrup	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Deutschland GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim do Brasil	Bresil	Sao Paulo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ecuador	Equateur	Quito	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Finland	Finlande	Espoo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim GmbH	Autriche	Vienne	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Group Poland	Pologne	Varsovie	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Hellas	Grèce	Athènes	99,99 %	99,99 %	IG
Cegedim Hispania	Espagne	Madrid	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Holding GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim India Private Limited	Inde	Mumbai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Italia	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim KK (ex-Cegedim Dendrite KK)	Japon	Osaka	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Korea Ltd (ex-Cegedim Dendrite Korea Ltd)	Corée	Séoul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim LLC (ex-Medical Data Management LLC)	Russie	Moscou	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Malaysia SDN	Malaisie	Kuala Lumpur	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Maroc	Maroc	Casablanca	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Mexico	Mexique	Mexico	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Netherland (ex-Cegedim Dendrite Netherland BV)	Pays-Bas	Naarden	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande	Auckland	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Norway AS	Norvège	Oslo	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Portugal	Portugal	Porto Salvo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Romania SRL	Roumanie	Bucarest	100,00 %	100,00 %	IG

Entreprises		Établissement Principal	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Cegedim Rx Limited (ex-Enigma Health UK)	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SK SRO	Slovaquie	Bratislava	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SRH Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Software India Private Limited	Inde	Bangalore	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data (China) Co., Ltd	Chine	Shanghai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Argentina	Argentine	Buenos Aires	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Australia Pty Ltd	Australie	Chippendale	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Belgium	Belgique	Bruxelles	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Canada Ltd	Canada	Montreal	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Espana	Espagne	Madrid	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Italia	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data KK (ex-CAM KK)	Japon	Osaka	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Korea	Corée	Séoul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Medical Research Ltd (ex-EPIC Data Base Research Company Ltd)	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Medical Research SRL (ex-BKL Consulting SRL)	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data UK Limited (ex-Healthcare Data Services Ltd)	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data USA LLC (ex CAM Corp. International)	Usa	Jersey City	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Sweden AB	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Switzerland	Suisse	Zurich	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Taiwan Co. Ltd	Taiwan	Taipei	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Trends LLC	Egypte	Caire	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Tunisie	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim UK Ltd (ex-Cegedim Dendrite Ltd)	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ukraine LLC	Ukraine	Kiev	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim USA	Usa	Bedminster	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Venezuela (ex-Cegedim Dendrite Venezuela)	Venezuela	Caracas	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim World Int. Services Ltd	Irlande	Dublin	100,00 %	100,00 %	IG
Compuffile Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Croissance 2006	Belgique	Forest	100,00 %	100,00 %	IG
Dendrite Belgium	Belgique	Drogenbos	100,00 %	99,97 %	IG
Dendrite Brasil	Brésil	Sao Paolo	100,00 %	100,00 %	IG
Dendrite Netherlands Finance	Pays-Bas	Naarden	100,00 %	99,97 %	IG
Dendrite Sp Zoo	Pologne	Varsovie	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Inc. (ex-Dendrite International Inc.)	USA	Bedminster	100,00 %	100,00 %	IG
Dendrite Turkey Inc.	USA	Wilmington	100,00 %	100,00 %	IG
GERS Maghreb	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
Global Pharma Consult SRL	Roumanie	Bucarest	100,00 %	100,00 %	IG
Health Data Management Partners	Belgique	Drogenbos	100,00 %	100,00 %	IG
Hospital Marketing Services Ltd	Grande-Bretagne	Eastleigh	100,00 %	100,00 %	IG
Hosta Maroc	Maroc	Rabat	100,00 %	100,00 %	IG
Icomed Belgium	Belgique	Drogenbos	100,00 %	99,97 %	IG

Entreprises	Établissement Principal		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
In Practice Systems	Grande-Bretagne	Londres	100,00 %	100,00 %	IG
Infopharm Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Inpratice Entreprise Solution Ltd	Grande-Bretagne	Dundee	100,00 %	100,00 %	IG
Intercam Ltd Irlande	Irlande	Dublin	100,00 %	100,00 %	IG
Medimed GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
MS Centroamerica y el Caribe, SA	Costa Rica	Heredia	100,00 %	99,97 %	IG
Next Software	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
NOMI Medicin	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
NOMI Sweden	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
OEPO	Belgique	Drogenbos	100,00 %	99,97 %	IG
Pulse System Inc.	Usa	Wichita	100,00 %	100,00 %	IG
Resip Drug Database UK Limited (ex-Dendrite Europe Limited)	Grande-Bretagne	Loughborough	100,00 %	100,00 %	IG
Schwarzeck Verlag GmbH	Allemagne	Munich	100,00 %	100,00 %	IG
SGBTIF	Luxembourg	Luxembourg	100,00 %	99,97 %	IG
SK&A Information System	USA	Irvine	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Consulting e Ingeniera de Software	Espagne	Barcelone	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Servicios Tecnologicos SL	Espagne	Barcelone	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Servicios Tecnologicos SL Chile Ltda	Chili	Providencia	100,00 %	100,00 %	IG
Synavant UK Holding	Grande-Bretagne	Loughborough	100,00 %	100,00 %	IG
THIN	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Sociétés mises en équivalence (Internationales)					
Millennium	Italie	Florence	49,22 %	49,22 %	MEE

Les sociétés Art & Strategie et Netfective Technologie sont détenues à 20 % ou moins et sont non consolidées.

NOTE 2 Impact variations de périmètre**1) Sur le bilan (à la date de clôture)**

<i>En milliers d'euros</i>	Consolidé avant variation au 31/12/2010	Variation	Consolidé après variation au 31/12/2010
Écarts d'acquisition	652 180	58 909	711 089
Autre actif non courant (hors écarts d'acquisition)	272 106	24 398	296 505
Actif courant	349 280	20 149	369 429
TOTAL BILAN	1 273 566	103 457	1 377 023

Les chiffres mentionnés ne font pas références aux valeurs d'entrée dans le périmètre mais aux valeurs arrêtées en date du 31 décembre 2010.

Les impacts à la date d'acquisition des sociétés entrantes sont :

- sur les actifs : 49 231 milliers d'euros ;
- sur les passifs : 32 202 milliers d'euros.

2) Sur le résultat (à la date de clôture)

<i>En milliers d'euros</i>	Consolidé avant variation au 31/12/2010	Variation 2010	Consolidé après variation au 31/12/2010
Chiffre d'affaires	904 240	22 434	926 674
Résultat opérationnel	- 9 949	2 354	- 7 594
Résultat net consolidé	- 18 911	2 154	- 16 758

Les chiffres mentionnés font référence aux créations et aux rachats d'entreprises et cela à compter de leur date d'entrée dans le Groupe et ne sont donc pas représentatifs de l'impact sur une année pleine.

3) Financement des acquisitions de sociétés

Les acquisitions de sociétés en 2010 ont été autofinancées en totalité pour un montant de 70 691 milliers d'euros.

Les principales acquisitions sont les sociétés SK&A Information Services, Hosta Maroc, Deskom et le groupe Pulse.

NOTE 3 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Solde 31/12/2009	Reclassement et correction à nouveau	Augmentation		Diminution	Variation de taux	Solde 31/12/2010
			Acquisitions	Acquisitions			
Frais de développement	57 644	- 34 830 ⁽³⁾	17 653	7 117		509	48 093
Marque ⁽¹⁾	107 231	- 11 438				7 485	103 278
Brevets, licences	6 383	- 6 383					0
Logiciels internes ⁽²⁾	74 457	34 830 ⁽³⁾	22 499	9 444	- 918	533	140 845
Logiciels externes	58 064	17 821	5 367	5 962	- 2 533	2 689	87 370
TOTAL VALEURS BRUTES	303 779	0	45 519	22 523	- 3 451	11 216	379 586

En milliers d'euros	Solde 31/12/2009	Reclassement et correction à nouveau	Augmentation		Diminution	Variation de taux	Solde 31/12/2010
			Dotations	Dotations			
Neutralisation marque ⁽¹⁾	0	0	104 009			- 731	103 278
Amortissements logiciels	78 133	0	23 156	6 564	- 3 229	1 659	106 283
TOTAL AMORTISSEMENTS & DÉPRÉCIATIONS	78 133	0	127 165	6 564	- 3 229	928	209 561
VALEURS NETTES	225 646						170 025

(1) Marque Dendrite.

La marque « Dendrite » a été reconnue à l'actif de la Société dans les comptes annuels 2007, suite à l'acquisition du groupe Dendrite et aux travaux consistant à valoriser les actifs et les passifs issus de cette acquisition.

La marque « Dendrite » étant un « nom de société » et non pas une marque se rapportant à des noms de produits, Cegedim a considéré qu'elle porterait ses fruits sans limitation de durée. La marque a donc été classée en actifs incorporels à durée de vie infinie, par conséquent non amortissable.

En septembre 2010, Cegedim a souhaité renforcer son image en adoptant une identité visuelle simplifiée qui s'articule autour de la marque Cegedim, associée à un nouveau logo, déclinée dans les trois secteurs d'activité du Groupe. Cette décision repose sur une volonté d'afficher auprès des clients une image cohérente et fédératrice de l'ensemble des métiers du Groupe pour leur proposer les produits et services les mieux adaptés. Elle traduit aussi la réussite de l'intégration de Dendrite en reprenant notamment une partie des éléments graphiques de son logo.

Les fruits de l'acquisition de Dendrite, désormais indissociables des flux totaux générés dans le secteur « CRM et données stratégiques », continueront de profiter au Groupe Cegedim indépendamment de l'usage du nom « Dendrite ». Ils ont été transférés sous la nouvelle marque ombrelle, qui n'est en revanche pas valorisée au bilan car ce nouveau nom a été créé et non acquis. Les normes comptables ne permettent pas de substituer au nom « Dendrite » figurant au bilan le nouveau nom choisi. Dès lors, le maintien de la marque « Dendrite » au bilan en tant qu'actif incorporel dissociable suppose que cet actif ait une valeur intrinsèque, qui se traduirait notamment par son caractère négociable sur un marché. Il apparaît totalement improbable qu'un tiers accepte de payer une licence pour une marque qui ne serait plus entretenue par le Groupe.

Techniquement, la décision de changer de nom implique donc la dépréciation de la marque « Dendrite » pour sa valeur brute totale de 103 278 k€ (138 000 k\$) au cours euro/dollar de clôture – soit un impact de 104 009 k€ au cours moyen euro/dollar sur le résultat opérationnel non courant – et la reprise de l'impôt différé passif qui avait été constaté lors de la reconnaissance de cette marque pour 41 555 k€ (55 136 k\$), soit un impact net de 62 454 k€ sur le Résultat Net Consolidé.

(2) Les projets issus des développements internes actuellement en survie ont une durée d'amortissement moyenne d'environ 6 ans, outre trois projets structurants amortis sur 20 ans ou 15 ans.

(3) Reclassement des frais de développement en logiciels interne suite à la mise en service.

NOTE 4 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Solde	Reclassement et correction à nouveau	Augmentation	Diminution	Variation de taux	Solde
	31/12/2009	Acquisitions	Variation périmètre			31/12/2010
Terrains ⁽¹⁾	455		20		2	477
Constructions ⁽¹⁾	9 429	164	177	- 16	- 1 206	8 769
Autres immobilisations corporelles	130 611	179	27 225	5 838	- 26 427	141 710
Immobilisations en cours	234	- 341	364		4	261
TOTAL VALEURS BRUTES	140 729	2	27 786	5 822	- 27 633	151 217

<i>En milliers d'euros</i>	Solde	Reclassement et correction à nouveau	Augmentation	Diminution	Variation de taux	Solde
	31/12/2009	Dotations	Variation périmètre			31/12/2010
Dépréciations des terrains	38		8		1	47
Amortissements constructions	3 204		622	- 15	- 657	3 229
Amortissements autres immobilisations corporelles ⁽²⁾	92 265	2	43 021	4 122	- 37 645	104 781
TOTAL AMORTISSEMENTS	95 507	2	43 651	4 107	- 38 302	108 057
VALEURS NETTES	45 222					43 160

(1) Dont crédit-bail (voir note 22).

(2) Regroupement des lignes « Installations techniques et Autres immobilisations corporelles » et des lignes d'amortissements correspondantes.

NOTE 5 Immobilisations financières (hors titres mis en équivalence)

En milliers d'euros	Solde	Reclassement	Augmentation		Diminution	Variation de taux	Solde
	31/12/2009		Acquisitions	Variation périmètre			31/12/2010
Titres de participation*	951		3		- 7		947
Prêts	1 466		451		- 884	6	1 039
Dépôts de garantie	8 030	- 512	850	267	- 1 298	367	7 704
Autres immobilisations financières	0	512	76			- 4	584
TOTAL VALEURS BRUTES	10 447	0	1 380	267	- 2 189	369	10 274
Provisions titres de participation	649				- 1		648
Provisions sur prêts	915				- 884	4	35
Provisions sur autres immobilisations financières	0		273			- 2	271
TOTAL PROVISIONS	1 564	0	273	0	- 885	2	954
TOTAL VALEURS NETTES	8 883	0	1 107	267	- 1 304	367	9 320

* Dont Netfactive pour 899 milliers d'euros.

NOTE 6 Titres mis en équivalence
A) Valeur des titres mis en équivalence

En milliers d'euros	% d'intérêts 2009	Situation nette totale au 31/12/2009	Quote-part situation nette totale 2009	Ecarts d'acquisition	Provision risque	Valeur nette des titres mis en équivalence au 31/12/2009
Edipharm	20,00 %	257	51			51
Hosta*	38,38 %	- 2 254	- 865	818	46	0
Infodisk	34,00 %	30	10			10
Millennium	49,20 %	8 644	4 253	2 859		7 112
		6 677	3 450	3 677	46	7 173

En milliers d'euros	% d'intérêts 12/2010	Résultat 12/2010	Quote-Part Résultat 12/2010	Imputation s/écart d'acquisition	Quote-Part Résultat 12/2010 retraité	Situation nette totale au 31/12/2010	Quote-part situation nette totale 31/12/2010	Ecarts d'acquisition	Provision risque	Valeur nette des titres mis en équivalence au 31/12/2010
Edipharm	20,00 %	155	31		31	242	48			48
Infodisk	34,00 %	- 5	- 2		- 2	24	8			8
Millennium	49,20 %	1 688	830		830	8 860	4 360	2 859		7 219
		1 838	860	0	860	9 126	4 417	2 859	0	7 276

* Changement de méthode de consolidation pour la société Hosta, de mise en équivalence à intégration globale au 31/12/2010.

B) Variation des titres mis en équivalence

La variation des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

Titres mis en équivalence au 1 ^{er} janvier 2010	7 173
Distribution dividendes	- 758
Augmentation de capital	0
Quote-part résultat 12/2010	860
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE AU 31 DÉCEMBRE 2010	7 276

NOTE 7 Écarts d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée suivant les méthodes décrites dans le chapitre 1 – Principes comptables.

Un test de dépréciation (impairment test) est effectué au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Conformément à la norme IAS 36 les tests de dépréciations sont faits en retenant un taux d'actualisation avant impôts, qui intègre un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim et un bêta sectoriel également ré-endetté. Ce taux avant impôt s'élève à 11,2 % au 31 décembre 2010. Il est appliqué à des flux d'exploitation avant impôt. Le taux de croissance à l'infini retenu pour ces tests est de 2 % au 31 décembre 2010 (tel qu'indiqué au paragraphe « Evaluation de la valeur recouvrable et tests de dépréciation » des Principes comptables). Aucun impairment n'a été identifié à l'issue de ces tests.

La sensibilité des impairment tests a été mesurée en faisant varier les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation de + ou - 0,5 point de base et pour le taux de croissance à l'infini de + ou - 0,25 point de base. Aucun impairment n'est constaté dans cinq UGT sur les six que compte le Groupe. Dans l'UGT 2 (métier du CRM et données stratégiques en Europe) aucun impairment n'est constaté lorsque l'on fait varier défavorablement chacun de ces critères individuellement, en revanche, une variation simultanément défavorable de deux critères provoquerait un impairment inférieur à 5 millions d'euros.

Les tests de sensibilité sur les free cash flows simulent une baisse de 4 à 9 % de la marge opérationnelle en fin de business plan. Ces altérations ne génèrent pas d'impairment.

Il convient de souligner que les tests d'impairment et les sensibilités visent à couvrir, outre la valeur des écarts d'acquisition présentés dans cette note, l'ensemble des actifs d'exploitation affectés aux UGT (actifs corporels, incorporels, autres immobilisations concourant à l'exploitation de bien et services).

Présentation sectorielle des UGT	Solde 31/12/2009 modifié	Périmètre	Impairment	Réévaluation	Solde 31/12/2010
CRM et données stratégiques	495 055	21 165		36 481	552 701
Professionnels de santé	77 127	28 139		2 950	108 216
Assurance et flux de santé	41 160	9 012			50 172
TOTAL	613 342	58 316	0	39 431	711 089

NOTE 8 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31/12/2010	Provision	Valeurs nettes au 31/12/2010	Valeurs nettes au 31/12/2009
En-cours de services	298		298	200
Stocks de marchandises	11 438	1 010	10 428	10 956
TOTAL	11 736	1 010	10 726	11 156

NOTE 9 Créances clients

En milliers d'euros	Client		Solde	Solde
	courants	non courants	31/12/2010	31/12/2009
Sociétés françaises	130 443	16 685*	147 128	138 378
Sociétés étrangères	108 969		108 969	93 778
TOTAL VALEURS BRUTES	239 412	16 685	256 097	232 156
Provisions	5 965		5 965	6 371
TOTAL VALEURS NETTES	233 446	16 685	250 131	225 785

* Créances correspondant aux contrats de location-financière consentis par Cegelease échéance supérieure à un an.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100 %

et les créances échues de plus de six mois sont suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non-recouvrement.

La part des échus dans le total des créances clients en valeur brute s'élève à 62 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Balance âgée 2010

En milliers d'euros	Total Créances clients échues	Créances < à 1 mois	Créances de 1 à 2 mois	Créances de 2 à 3 mois	Créances de 3 à 4 mois	Créances > à 4 mois
Sociétés françaises	22 678	9 307	6 615	2 398	1 794	2 564
Sociétés étrangères	39 003	21 281	5 444	3 782	2 224	6 272
TOTAL	61 680	30 587	12 059	6 180	4 019	8 835

NOTE 10 Autres créances

En milliers d'euros	Débiteurs sociaux	Débiteurs fiscaux	Autres créances	Solde	
				31/12/2010	31/12/2009
Créances courantes					
Sociétés françaises	534	9 345	5 177	15 056	11 147
Sociétés étrangères	2 010	7 291	1 361	10 661	7 290
TOTAL EN VALEURS BRUTES	2 544	16 636	6 538	25 717	18 437
Provisions			16	16	24
TOTAL CRÉANCES COURANTES (VALEURS NETTES)	2 544	16 636	6 522	25 702	18 413
Créances non courantes					
Sociétés françaises				0	0
Sociétés étrangères		569	153	722	983
TOTAL EN VALEURS BRUTES	0	569	153	722	983
Provisions				0	0
TOTAL CRÉANCES NON COURANTES (VALEURS NETTES)	0	569	153	722	983

NOTE 11 Répartition du capital

Compte tenu des opérations intervenues au cours de l'année, la situation à la clôture de l'exercice examiné est la suivante :

En milliers d'euros	Nb actions détenues	% détenu	Nb de votes simples	Nb de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
Actionnaires							
FCB	7 327 087	52,35 %	2 461 250	4 865 837	9 731 674	12 192 924	64,62 %
FSI	2 102 060	15,02 %	2 102 060	0	0	2 102 060	11,14 %
Jean-Claude Labrune	57 812	0,41 %	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51 %
Public*	4 477 456	31,99 %	4 457 972	9 658	19 316	4 477 288	23,73 %
Cegedim	32 758	0,23 %	0	0	0	0	0
TOTAUX	13 997 173	100,00 %	9 040 598	4 913 991	9 827 982	18 868 580	100,00 %

* y compris la participation d'Alliance Healthcare ;
 y compris le contrat de liquidité Cegedim.

NOTE 12 Provisions courantes & non courantes

Les provisions sont déterminées sur la base d'une estimation des coûts futurs pour l'entreprise.

En milliers d'euros	Solde 31/12/2009	Reclassement	Variation de périmètre		Dotations		Reprises S/provisions non utilisées	Variation de taux	Solde 31/12/2010
			Complément de provisions	Nouvelles provisions	S/provisions utilisées	S/provisions non utilisées			
Provisions courantes									
Provision litiges salariés	2 869			573	2 355		183		904
Autres provisions*	171			2			50	0	123
Provisions pour restructurations	3 350	2 580			2 236	3 677	484	238	4 242
Autres provisions pour charges	743			151	-		100	2	796
	7 133								6 066
Provisions non courantes									
Provision pour restructuration	9 646	- 2 580				21	27	768	7 785
Provision Prud'hommes	43							0	43
Provision retraite	10 021	12	75		3 522	421	79	13	13 141
Provisions pour litiges	341				11	214	16	0	122
Provisions pour garanties	-								-
Autres provisions pour risques	659	47	5 004		119	1 793		2	4 037
Autres provisions pour charges	808	- 47			746	143	13		1 352
	21 517								26 481
TOTAL	28 651	12	5 079	-	7 359	8 625	952	1 023	32 547

Les montants concernés sont individuellement non significatifs.

* Provisions de type risques clients, risques fournisseurs, risques fiscaux...

NOTE 13 Engagement retraite

1) Engagement retraite : sociétés françaises

En milliers d'euros	Par un fonds d'assurance	Par coûts des services passés	Par une provision pour charge
Engagement de retraite couvert	1 926	4 051	12 450

Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans les conventions collectives.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, une évaluation actuarielle a été mise en place. Le montant total de l'engagement

s'élève à 18 428 milliers d'euros dont 1 926 milliers d'euros versés à une compagnie d'assurance.

Le montant des cotisations retraite provisionné en charges sur l'exercice s'élève à 2 379 milliers d'euros.

Le Groupe a retenu l'option d'amortissement immédiat des écarts actuariels par imputation sur le compte de résultat.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	2010	2009	2008
Hypothèses économiques			
taux d'intérêt net :	4,7 %	5,0 %	5,0 %
taux de rendement attendu des actifs :	3,2 %	3,8 %	5,0 %
augmentation des salaires :	1,7 %	2 %	2 % inflation comprise

Le taux d'actualisation retenu pour 2010 est de 4,70 % (taux zéro coupon corporate 15 ans publié par Bloomberg – ref : F66715Y –) contre 5 % en 2009.

Hypothèses démographiques	mortalité :	Table Insee 2006-2008	
	mobilité :	5 % par an jusqu'à 35 ans	
		3 % jusqu'à 45 ans	
		1,5 % jusqu'à 50 ans	
		0 % 51 ans et plus	
Age de départ à la retraite		départ volontaire à 65 ans	
Sensibilité au taux d'actualisation	4,45 %	4,7 %	4,95 %
Engagement	19 145	18 427	17 793

Les conventions collectives du Groupe sont les suivantes :

- convention collective nationale de l'édition ,
- convention collective nationale des voyageurs, représentants, placiers ,
- convention collective nationale de la publicité ,
- convention collective nationale de la pharmacie ,
- convention collective nationale du Syntec ,
- Code du travail.

2) Engagement retraite : sociétés étrangères

Engagement de retraite couvert par une provision pour charge de 690 milliers d'euros.

Le montant des cotisations retraite provisionné en charges sur l'exercice s'élève à 34 milliers d'euros.

Le montant des cotisations retraite comptabilisé en charges et versé sur l'exercice s'élève à 3 733 milliers d'euros.

3) Comparaison des engagements actuariels et des actifs de couvertures

	2010	2009	2008
Engagements actuariels	19 118	16 203	14 036
Actifs de couvertures	- 1 926	- 1 855	- 1 784
Coût des services passés non comptabilisés	- 4 051	- 4 328	- 4 597
PASSIFS RECONNUS	13 141	10 020	7 655

VARIATION DU PASSIF NET COMPTABILISÉ AU BILAN

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010			
	Engagement couvert	Engagement non couvert	Sociétés Etrangères	Total
PASSIF NET D'OUVERTURE	2 718	6 596	706	10 020
Pertes (Gains) actuariels	26	746	-	772
Reclassement des coûts des services passés comptabilisés – droits acquis	- 35	35	-	-
Charge comptabilisée au compte de résultat	906	1 474	34	2 414
Prestations versées	- 39	- 51	- 73	- 163
Cotisations versées	-	-	-	-
Entrée de périmètre	-	75	-	75
Sortie de périmètre	-	-	-	-
Reclassement	146	- 146	11	11
Variations taux de change	-	-	12	12
PASSIF NET À LA CLÔTURE	3 722	8 729	690	13 141

NOTE 14 Endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Financier	Divers*	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts et dettes financières à long terme (> 5 ans)				
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	482 240	7 040	489 280	391 408
Emprunts et dettes financières à court terme (> 6 mois, < 1 an)	24 169	2 122	26 291	43 264
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 mois, < 6 mois)	24 163		24 163	51 322
Emprunts et dettes financières à court terme (> 1 mois)	9 091		9 091	20 005
Concours bancaires courants	1 122		1 122	19 031
TOTAL DETTES FINANCIERES	540 785	9 163	549 947	525 029
Trésorerie active	79 154		79 154	121 369
ENDETTEMENT FINANCIER NET	461 631	9 163	470 793	403 660

* Le poste divers comprend principalement la participation pour un montant de 8 998 k€ et le crédit-bail pour un montant de 41 k€.

A) Trésorerie nette

<i>En milliers d'euros</i>	Financier	31/12/2010	31/12/2009
Concours bancaires courants	1 122	1 122	19 031
Trésorerie active	79 154	79 154	121 369
TRÉSORERIE NETTE	78 032	78 032	102 338

B) Tableau de variation de l'endettement net

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
ENDETTEMENT NET EN DÉBUT D'EXERCICE (A)	403 660	603 123
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt	160 635	171 020
Impôt versé	- 15 264	- 4 306
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	- 11 503	- 199
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	133 868	166 515
Variation liée aux opérations d'investissement	- 68 456	- 62 159
Incidence des variations de périmètre ⁽²⁾	- 56 291	- 11 989
Dividendes	- 13 275	255
Augmentation du capital en numéraire	0	174 700
Incidence des variations de cours des devises	5 449	207
Intérêts versés sur emprunts	- 18 734	- 31 460
Autres produits et charges financiers versés ou reçus	- 6 310	- 5 748
Autres variations	- 43 384	- 30 858
VARIATION NETTE TOTALE DE L'EXERCICE (B)	- 67 133	199 463
ENDETTEMENT NET EN FIN D'EXERCICE (A-B)	470 793	403 660

(1) La variation du besoin en fond de roulement de - 11 503 k€ s'analyse par une variation des stocks et en-cours de 576 k€, une variation des créances clients et autres débiteurs de - 11 202 k€ et une variation des fournisseurs et autres créditeurs de - 877 k€.

(2) L'incidence des variations de périmètre qui s'élève à - 56 291 k€ se compose des acquisitions de sociétés pour un montant de - 70 691 k€ et de la trésorerie des sociétés entrantes pour un montant de 14 400 k€.

Les emprunts bancaires sont aux conditions suivantes :

	< 1 mois	> 1 mois, < 6 mois	> 6 mois, < 1 an	> 1 an
Taux Fixe	9 091	29	35	295 207
Taux Euribor 1 mois		15 681	15 681	139 571
Taux Libor USD 1 mois		8 453	8 453	47 462
	9 091	24 163	24 169	482 240

Les principaux emprunts sont assortis de conditions portant sur les comptes consolidés, relatives notamment au niveau d'endettement net par rapport à l'excédent brut d'exploitation (ou l'Ebitda) consolidé. Ces ratios, respectés à la clôture, font l'objet d'une attestation annuelle par les Commissaires aux Comptes.

COUVERTURE DE TAUX

En milliers d'euros													
Date départ	Date fin	Nominal	Taux verse	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2011	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2010	30/06/2011	56 106 437	4,58			- 1 292							0,50
30/06/2011	30/12/2011	50 879 541	4,58			- 1 191							1,01
30/12/2011	29/06/2012	45 652 645	4,58				- 1 051						1,52
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749	4,58				- 946						2,03
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,58					- 802					2,53
28/06/2013	29/12/2017	20 000 000	4,58					- 468	- 929	- 929	- 931	- 924	7,00
JAMBE PAYEUSE			4,58			- 2 483	- 1 998	- 1 270	- 929	- 929	- 931	- 924	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux verse	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2011	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2010	30/06/2011	56 106 437		EUR1M	0,8030	227							0,50
30/06/2011	30/12/2011	50 879 541		EUR1M	0,8030	209							1,01
30/12/2011	29/06/2012	45 652 645		EUR1M	0,8030		184						1,52
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749		EUR1M	0,8030		166						2,03
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR1M	0,8030			141					2,53
28/06/2013	29/12/2017	20 000 000		EUR1M	0,8030			82	163	163	163	162	7,00
JAMBE RECEVEUSE					0,80	435	350	223	163	163	163	162	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux verse	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2011	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2010	30/06/2011	56 106 437	4,57			- 1 289							0,50
30/06/2011	30/12/2011	50 879 541	4,57			- 1 188							1,01
30/12/2011	29/06/2012	45 652 645	4,57				- 1 049						1,52
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749	4,57				- 944						2,03
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,57					- 800					2,53
28/06/2013	29/12/2017	20 000 000	4,57					- 467	- 927	- 927	- 929	- 922	7,00
JAMBE PAYEUSE					4,57	- 2 478	- 1 993	- 1 267	- 927	- 927	- 929	- 922	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux verse	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2011	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2010	30/06/2011	56 106 437		EUR1M	0,8030	227							0,50
30/06/2011	30/12/2011	50 879 541		EUR1M	0,8030	209							1,01
30/12/2011	29/06/2012	45 652 645		EUR1M	0,8030		184						1,52
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749		EUR1M	0,8030		166						2,03
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR1M	0,8030			141					2,53
28/06/2013	29/12/2017	20 000 000		EUR1M	0,8030			82	163	163	163	162	7,00
JAMBE RECEVEUSE					0,80	435	350	223	163	163	163	162	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux verse	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2011	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2010	30/06/2011	56 106 437	4,565			- 1 288							0,50
30/06/2011	30/12/2011	50 879 541	4,565			- 1 187							1,01
30/12/2011	29/06/2012	45 652 645	4,565				- 1 048						1,52
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749	4,565				- 943						2,03
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,565					- 799					2,53
28/06/2013	29/12/2017	20 000 000	4,565					- 467	- 926	- 926	- 928	- 921	7,00
JAMBE PAYEUSE			4,57			- 2 475	- 1 991	- 1 266	- 926	- 926	- 928	- 921	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux verse	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2011	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2010	30/06/2011	56 106 437		EUR1M	0,8030	227							0,50
30/06/2011	30/12/2011	50 879 541		EUR1M	0,8030	209							1,01
30/12/2011	29/06/2012	45 652 645		EUR1M	0,8030		184						1,52
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749		EUR1M	0,8030		166						2,03
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR1M	0,8030			141					2,53
28/06/2013	29/12/2017	20 000 000		EUR1M	0,8030			82	163	163	163	162	7,00
JAMBE PAYEUSE					0,80	435	350	223	163	163	163	162	

C) Financement

Pour financer l'acquisition du groupe Dendrite, le Groupe Cegedim s'est intégralement endetté à l'extérieur.

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour d'une part acheter la société Dendrite et d'autre part reconstituer la dette existante. Ce financement a été réaménagé par l'émission d'un emprunt obligataire de 300 000 milliers d'euros le 27 juillet 2010. Le produit de l'émission obligataire a servi intégralement, hors frais, à rembourser une partie de la dette bancaire.

Le financement au 31 décembre 2010 est ainsi réparti :

- en milliers d'euros :
 - 300 000 milliers d'euros : Sous forme d'Emprunt Obligataire remboursable in fine le 27 juillet 2015 à Taux Fixe de 7 % payable semestriellement ;
 - 123 319 milliers d'euros : Sous forme de prêt amortissable jusqu'en 2013 à taux variable ;
 - 5 000 milliers d'euros : Sous forme de revolver credit facilities renouvelable tous les mois à taux variable.
(montant utilisé sur une ligne totale disponible de 165 000 milliers d'euros) ;

- en milliers de dollars US :

- 87 705 milliers de dollars : Sous forme de prêt amortissable jusqu'en 2013 à taux variable.

L'exposition de la dette à la variation des taux Euro a été partiellement couverte par le réaménagement de la couverture de Taux Euro.

Au 31 décembre 2010, la couverture de la dette à la variation des Taux Euro se compose de trois swaps à prime nulle receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur Taux Fixe défini comme suit :

- taux de 4,565 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros ;
- taux de 4,57 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros ;
- taux de 4,58 % sur un montant notionnel couvert de 56 106 milliers d'euros.

Le montant total de notionnel couvert est de 168 318 milliers d'euros au 31 décembre 2010

La charge d'intérêt liée aux emprunts bancaires et obligataires s'élève à 24 977 milliers d'euros pour l'année 2010. Il n'y a pas eu de paiement de coupon au titre de l'emprunt obligataire sur l'année 2010.

Au titre de l'exercice 2010, la variation de juste valeur de ces dérivés a été enregistrée en capitaux propres pour la part efficace de ceux qualifiés de couverture de flux de trésorerie (+ 1 946 milliers d'euros avant impôt) et en résultat pour leur part inefficace et pour les dérivés non qualifiés de couverture en IFRS (+ 1 236 milliers d'euros avant impôt).

La FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en mai 2007.

A l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim en décembre 2009, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros.

Les intérêts liés à ce prêt au titre de l'année 2010 s'élèvent à 1 433 milliers d'euros.

D) Risque de liquidité

Les flux de trésorerie contractuels ne sont pas actualisés.

Pour les instruments à taux variable, le taux pris en compte est le taux spot au 31 décembre 2010.

Lorsqu'il s'agit d'un taux fixe, le taux est utilisé pour calculer les tombées d'intérêts futures.

FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	Flux de trésorerie > 1 mois	Flux de trésorerie (< 1 mois, < 6 mois)	Flux de trésorerie (> 6 mois, > 1 an)	Flux de trésorerie (> 1 an, < 5 ans)	Flux de trésorerie (> 5 ans)
Emprunts bancaires et intérêts	11 215	34 415	36 613	561 517	0
Instrument de couverture	0	3 189	2 940	12 651	4 579
Concours bancaires courants	1 122	0	0	0	0
Crédit-bail	0	0	41	0	0
Participations	0	0	2 081	6 917	0
Divers dont dépôts & cautionnements	0	0	0	123	0

INSTRUMENTS FINANCIERS

Hypothèse : Taux variables 31/12/2010

EUR 1 M	0,8030
LIBOR 1 M\$	0,26063

CASH FLOW PREVISIONNELS INSTRUMENTS FINANCIERS

En milliers d'euros	Taux	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Swaps emprunteurs EUR									
Fixe payé	4,58	- 2 483	- 1 998	- 1 270	- 929	- 929	- 931	- 924	- 9 463
Var. reçu	0,8030	435	350	223	163	163	163	162	1 659
SWAPS LT		- 2 048	- 1 647	- 1 047	- 766	- 766	- 768	- 762	- 7 804
Swaps emprunteurs EUR									
Fixe payé	4,57	- 2 478	- 1 993	- 1 267	- 927	- 927	- 929	- 922	- 9 442
Var. reçu	0,8030	435	350	223	163	163	163	162	1 659
SWAPS LT		- 2 042	- 1 643	- 1 044	- 764	- 764	- 766	- 760	- 7 783
Swaps emprunteurs EUR									
Fixe payé	4,565	- 2 475	- 1 991	- 1 266	- 926	- 926	- 928	- 921	- 9 432
Var. reçu	0,8030	435	350	223	163	163	163	162	1 659
SWAPS LT		- 2 040	- 1 641	- 1 043	- 763	- 763	- 765	- 759	- 7 773
TOTAL SWAPS LT		- 6 129	- 4 931	- 3 134	- 2 293	- 2 293	- 2 299	- 2 280	- 23 359

NOTE 15 Coût de l'endettement net

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Produits ou équivalent de trésorerie	961	1 429
Coût de l'endettement financier brut		
<i>Intérêts sur emprunts</i>	- 18 734	- 31 460
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire</i>	- 9 033	0
<i>Autres intérêts et charges financières</i>	- 2 683	- 3 245
	- 30 450	- 34 705
Autres produits et charges financiers		
<i>Ecart de change nets</i>	- 3 762	- 3 951
<i>Valorisation instruments financiers</i>	- 762	- 3 563
<i>Autres produits et charges financiers</i>	- 269	481
	- 4 793	- 7 033
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	- 34 282	- 40 309

NOTE 16 Autres passifs

<i>En milliers d'euros</i>	Courants		Non courants		Total	
	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009
Avances et acomptes reçus	4 395	2 925	-	-	4 395	2 925
Clients – Avoir à établir	1 065	1 206	-	-	1 065	1 206
Charges à payer	72	54	-	-	72	54
Créditeurs divers	13 299	9 646	9 180	9 550	22 479	19 196
Autres dettes	14 436	10 906	9 180	9 550	23 616	20 456
Dettes sur acquisition actifs	3	100	20 710		20 713	100
Dividendes à payer	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	38 129	29 971	-	-	38 129	29 971
TOTAL	56 963	43 901	29 890	9 550	86 853	53 451

NOTE 17 Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises	94 548	88 346	60 312
Production vendue de biens	25 803	10 864	14 696
Production vendue de services	806 323	774 862	773 569
CHIFFRE D'AFFAIRES	926 674	874 072	848 577

NOTE 18 Charges externes

En milliers d'euros	Charges externes	
	31/12/2010	31/12/2009
Achats d'études & prestations et achats non stockés	57 698	52 614
Services extérieurs (location, entretien, assurance)	64 585	63 506
Autres : publicité, personnel détaché, frais de réception, frais postaux...	103 304	92 522
TOTAL CHARGES EXTERNES	225 586	208 642

NOTE 19 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants s'analysent en fonction des éléments suivants :

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	107 207	111 530	96 637
Plus- ou moins-values de cessions	- 4	- 1 269	0
Pertes de valeurs sur immos corp et incorp (y.c. ECA)	0	0	0
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition des MEE	0	- 431	- 434
Retrait de la marque Dendrite	- 104 009	0	0
Produits et charges non courants	- 10 788	- 9 997	- 6 045
Amort. des actifs incorp liés aux acquisitions (soc. intégrées)	0	0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 7 594	99 833	90 158

NOTE 20 Impôt différé

1) Ventilation de l'impôt

Le produit d'impôt comptabilisé en résultat de l'exercice s'élève à 24 258 milliers d'euros contre une charge d'impôt de 5 048 milliers d'euros en décembre 2009. La ventilation s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2010	2009
Impôt exigible		
France	10 598	5 615
Etranger	9 591	4 335
TOTAL	20 189	9 950
Impôts différés		
France	- 3 469	2 332
Etranger	- 40 978	- 7 233
TOTAL	- 44 447	- 4 901
CHARGE TOTALE D'IMPÔTS COMPTABILISÉE EN RÉSULTAT	- 24 258	5 048

2) Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique du Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée est présentée dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2009 publié
Résultat net	- 16 758	54 833	54 833
Quote-part dans les sociétés MEE	- 860	- 357	- 357
Impôt sur les bénéfices	- 24 259	5 048	5 048
Résultat avant impôt des sociétés intégré (a)	- 41 877	59 524	59 524
dont sociétés françaises intégrées	17 198	1 555	1 555
dont sociétés étrangères intégrées	- 59 075	57 969	57 969
Taux d'impôt normatif en France (b)	34,45 %	34,45 %	34,45 %
CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE (C) = (A) X (B)	- 14 426	20 506	20 506
Impact des charges et produits définitivement non déductibles ou non imposables	1 997	1 309	1 309
Impact des différences de taux d'imposition sur résultats bénéficiaires	- 5 446	- 6 959	- 5 808
Impact des différences de taux d'imposition sur résultats déficitaires activés		0	0
Impôts non activés sur résultats déficitaires	2 837	3 361	3 361
Reprise activation sur déficits antérieurs	3 190	4 476	4 476
Impact différence de taux d'imposition sur reprise marque dendrite	- 5 724	0	0
Impact crédit d'impôt	- 6 687	- 17 645	- 18 796
Impact sortie sociétés vendues	0	0	0
CHARGE D'IMPÔT INSCRITE AU COMPTE DE RÉSULTAT	- 24 259	5 048	5 048
Taux d'impôt effectif	0,00 %	8,48 %	8,48 %

3) Actifs et passifs d'impôt différés

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉS

Analyse par catégories de différence temporelle de la position nette d'impôts différés comptabilisée au bilan (avant compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés)

<i>En milliers d'euros</i>	Total 31/12/2009	Reclassement	Résultat	variation de périmètre	Autres var. capitaux propres	Variation taux de change	Total 31/12/2010
Impôts différés actifs							
Reports déficitaires et crédits d'impôts	18 132		1 107	6 601	2 918	1 346	30 104
Engagement de retraite	3 030		816	25			3 871
Provisions non déductibles	1 759		- 87	1			1 673
Mise à juste valeur des instruments financiers	5 690		- 425		- 671		4 594
Annulation marge sur stock	222		- 183				39
annulation plus-value interne	6 606		- 45				6 561
Retraitement frais d'établissement	6	- 6					0
Retraitement marge R&D	985		526				1 511
Retraitement dotation sur cession actif incorporel	139		141				280
Autres	2 815	6	- 308			- 6	2 507
TOTAL	39 384		1 542	6 627	2 247	1 340	51 140
Impôts différés passifs							
Ecart de conversion	- 4 739		1 890		5 605	46	2 802
Annulation amortissement dérogatoire plus-value latente Cegelease	- 2 024		187				- 1 837
Annulation amortissement fonds de commerce	- 3 024		745				- 2 279
Annulation amortissement sur plus-value interne	- 1 123		- 439				- 1 562
Crédit-bail	- 184		- 87				- 271
activation R&D	- 123		- 14				- 137
Retraitement dotation sur marge R&D	- 3 543		- 777				- 4 320
Mise à juste valeur des instruments financiers	- 32		- 109				- 141
Actifs issus de regroupements d'entreprises	- 152		89				- 63
Autres	- 42 039	0	41 592	- 2 843		- 3 575	- 6 865
Autres	- 445		- 172				- 617
TOTAL	- 57 428		42 905	- 2 843	5 605	- 3 529	- 15 290
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	- 18 044		44 447	3 784	7 852	- 2 189	35 850

La variation des impôts différés constatés au bilan consolidé après compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés, se vérifie de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs	Passifs	Net
Au 31 décembre 2009	33 350	- 51 394	- 18 044
Impact résultat de la période	1 542	42 905	44 447
Impact capitaux propres	10 214	- 767	9 447
Impact de présentation nette par entité fiscale	4 211	- 4 210	1
Au 31 décembre 2010	49 317	- 13 466	35 851

Le montant des impôts non activés au 31 décembre 2010 s'élève à 19 399 milliers d'euros.

NOTE 21 Engagements des locations

Location-financement – Groupe Cegedim bailleur

La location-financement concerne la société Cegelease qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques et aux médecins.

Échéancier des paiements à recevoir et valeur actualisée

Ces locations sont des locations financières d'une durée de 24 à 60 mois pour le matériel informatique et de 36 à 8 mois pour les biens d'équipements.

<i>En milliers d'euros</i>	Loyers restant à payer	Valeur actualisée des paiements
Moins d'un an	14 473	13 745
Plus d'un an moins de 5 ans	20 339	16 510
Plus de 5 ans	293	175
TOTAL (A)	35 105	30 430
PRODUITS FINANCIERS NON ACQUIS (B)		4 675
PAIEMENTS MINIMAUX (A) + (B)	35 105	35 105

Location simple – Groupe Cegedim preneur

Le Groupe répertorie différents types de locations simples au sein du Groupe :

- immobilières ;
- équipement informatique ;
- photocopieurs ;
- locations véhicules.

La charge liée à ces locations s'élève à 41 412 milliers d'euros pour l'année 2010.

Concernant les locations immobilières, les baux sont renouvelables 3-6-9.

Le Groupe conclut des contrats de location de type classique.

Le taux d'actualisation retenu est de 11,2 %.

Échéancier des paiements et valeur actualisée

<i>En milliers d'euros</i>	Loyers restant à payer	Valeur actualisée des paiements
Moins d'un an	31 335	
Plus d'un an moins de 5 ans	41 109	
Plus de 5 ans	5 819	
TOTAL	78 263	65 101

NOTE 22 Retraitement du crédit-bail

Engagements sur contrats de location-financement Cegedim Preneur

<i>En milliers d'euros</i>	Durée amort	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
Terrains		46		46
Constructions	15 à 40 ans	1 006	599	407
TOTAL IMMOBILISATIONS EN LOCATION-FINANCEMENT		1 052	599	453

Échéancier des paiements et valeur actualisée

<i>En milliers d'euros</i>	Loyers restant à payer	Valeur actualisée des paiements
Moins d'un an	50	41
> 1 an et < 5 ans		
Plus de 5 ans		
TOTAL (A)	50	41
Charges financières (B)	9	
VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS (A) - (B)	41	41

Les loyers ne sont pas indexés.

Les dates de levée d'option auront lieu en 2011 pour des valeurs résiduelles quasi nulles.

NOTE 23 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre d'actions composant le capital hors titres d'autocontrôle. Le nombre d'actions doit être le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période

(soit 13 965 092 actions au 31 décembre 2010 et 9 331 449 actions au 31 décembre 2009).

Le résultat par action s'élève à - 1,2 euros au titre de l'exercice 2010.

	2010	2009
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires Cegedim SA en circulation	13 997 173	9 510 408
Moins nombre moyen d'actions propres détenues	- 32 081	- 30 171
Nombre d'actions pour le calcul du résultat par action	13 965 092	9 480 237

NOTE 24 Résultat dilué par action

IAS 33 – Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (résultat net de l'exercice après déduction des dividendes préférentiels) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours

de l'exercice. Au 31 décembre 2010, le résultat dilué par action est identique au résultat par action du fait de l'absence d'instruments dilutifs du capital.

NOTE 25 Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement sur des compléments de prix à verser.

Il n'existe pas de rachats d'actions vis-à-vis des minoritaires.

Cautions de Cegedim à ses filiales

FILIALE PHARMASTOCK

- Caution solidaire de sa filiale PharmastockK au profit de la société Baticentre concernant l'exécution des conditions de l'opération de crédit-bail à hauteur de 299 milliers d'euros (autorisation CA du 13 août 2002).

FILIALE CEGELEASE

- Garantie donnée en cas de défaillance de sa filiale Cegelease dans le cadre du bail avec la société Guilaur Sarl (autorisation CA du 3 septembre 2003).

FILIALE DENDRITE INTERNATIONAL, INC.

- Caution en faveur de la Bank of America à hauteur de 3,5 millions de dollars (autorisation du CA du 27 décembre 2007) ramenée à 2,25 millions de dollars le 1^{er} mai 2010.

INCAMS

- Caution de 2 465 milliers d'euros au profit de VSS dans le cadre du paiement du prix d'acquisition des 246 500 actions du capital de la société Hosta.

De plus, Cegedim se porte garante à première demande pour garantir le paiement des sommes dont le paiement incomberait à incams, elle-même garante de sa filiale Hosta, pour rembourser le prêt consenti par incams, AXA assurances vie mutuelle et mutuelle mieux être (co-détenteur de VSS).

TOUTES FILIALES

- Autorisation pour une durée d'un an à donner cautions, avals et autres garanties pour un montant global de 5 millions d'euros sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas le montant de 2 millions d'euros (autorisation du CA du 12 avril 2010).

Nantissements titres filiales

Dans le cadre de la signature d'un avenant au contrat de financement de l'acquisition de Dendrite, les titres des sociétés suivantes ont été nantis sur 2008 : Icomed, RNP, Sofiloca, Resip, Pharmastock, Pharmapost, MedExact, Hospitalis, Cegedim Activ, Cegelease, Cegedim Prestation Conseil Outsourcing, Alliance Software, Alliadis, Cegedim Belgium, Cegedim Italia. Les nantissements des titres des filiales du 31 décembre 2007 sont toujours en vigueur. (In Practice Systems, Alliadis Europe, CSD Medical Research Ltd (ex-Epic), Cegedim Rx, Cegedim USA, Cegedim USA Inc.)

Cautions des filiales

FILIALE PHARMASTOCK

- Caution au profit de la société France Paquets à hauteur de 200 milliers d'euros.

FILIALE CEGEDIM ACTIV

- Caution au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Casablanca pour un montant de 133 milliers d'euros.
- Caution au profit de la Cnops pour un montant de 187 milliers d'euros.
- Caution au profit de la ANAM pour un montant de 28 milliers d'euros.
- Caution au profit du MDSSPA pour un montant de 72 milliers d'euros.

FILIALE REPORTIVE

- Caution au profit de la société Edissimo pour un montant de 80 milliers d'euros.

CEGEDIM PORTUGAL ET CEGEDIM INC. USA

- Cautions de respectivement 269 milliers d'euros et 2 250 milliers de dollars accordées par des banques aux bailleurs de bureaux.

D'autres cautions ont été versées par Cegedim et ses filiales pour un montant de 105 milliers d'euros.

NOTE 26 Parties liées

L'objet de la présente note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées.

Les rémunérations des principaux dirigeants sont précisées dans la note 27.

Identité de la société mère de Cegedim : FCB

SA détenue principalement par Jean-Claude LABRUNE, Président-Directeur Général de Cegedim SA, sa famille et par certains membres du Conseil d'Administration de Cegedim SA.

Éléments chiffrés liés aux parties liées

Certaines opérations sont réalisées avec des sociétés ayant des Administrateurs communs avec Cegedim SA.

Les principales filiales (sociétés consolidées en intégration globale) sont listées dans la note 1. Seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous :

FCB :

- La FCB refacture des loyers à Cegedim SA, Cegedim Prestation Conseil Outsourcing et Cegedim Activ pour un montant de 6 751 milliers d'euros ainsi que les taxes ci afférentes pour 472 milliers d'euros.
- La FCB a refacturé des frais de siège pour 2 400 milliers d'euros.
- La FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en 2007. A l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros. Les intérêts liés à cet emprunt au titre de l'année 2009 s'élèvent à 1 433 milliers d'euros.
- La FCB se porte caution dans le cadre du contrat de titrisation entre Cegelease et la société IXIS CIB pour un montant de 2 175 milliers d'euros.

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
	Sociétés sous contrôle conjoint ou influence notable	Sociétés sous contrôle conjoint ou influence notable	FCB	FCB	SCI familiales	SCI familiales
Produits	néant	néant	212	151		
Charges	néant	néant	11 061	11 078	794	1 178
Prêts	néant	néant	45 094	45 094		
Dépôts de garantie	néant	néant	1 842	2 030	271	266
Créances	néant	néant	9	38		-
Provisions sur créances	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Dettes	néant	néant	2 161	2 120		-
Engagements donnés	néant	néant				
Engagements reçus	néant	néant	2 175	2 575		

NOTE 27 Rémunération des dirigeants

Le montant des jetons de présence versés aux Administrateurs s'est élevé à 138 milliers d'euros au 31 décembre 2010 et est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes » du compte de résultat.

Conformément à la norme IAS 24 la notion de « principaux dirigeants » chez Cegedim correspond aux personnes siégeant au Conseil d'Administration ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Cegedim ou de toute société du Groupe, directement ou indirectement.

En milliers d'euros	31/12/2010	31/12/2009
	montant brut	montant brut
Avantages à court terme (salaires, primes, etc.)	1 766	1 632
Avantages postérieurs à l'emploi	néant	néant
Indemnités de rupture de travail	néant	néant
AVANTAGES COMPTABILISÉS	1 766	1 632
Indemnités de rupture de contrat de travail	néant	néant
AVANTAGES NON COMPTABILISÉS	NÉANT	NÉANT

Les avantages à court terme comprennent la partie variable et fixe de la rémunération des dirigeants.

NOTE 28 Effectifs

	31/12/2010	31/12/2009
France	3 364	3 841
International	5 106	4 901
TOTAL	8 470	8 742

NOTE 29 Frais de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	31/12/2009
Coût du personnel	- 430 101	- 396 055
Participation et intéressement	- 5 411	- 4 965
Actions gratuites	- 67	- 477
FRAIS DE PERSONNEL	- 435 579	- 401 496

NOTE 30 Dividendes

Un dividende de 13 997 milliers d'euros (soit un dividende de 1 euro par actions) a été approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2010 et versé en juillet 2010 pour un montant net de 13 958 milliers d'euros.

NOTE 31 Capital

Au 31 décembre 2010, le capital est constitué de 13 997 173 actions d'un nominal de 0,9528 euro soit un capital total de 13 336 506 euros.

NOTE 32 Actions propres

Aucune opération d'acquisition ou de cession d'actions propres n'a eu lieu sur 2010 hormis celle liée aux plans d'attribution d'actions gratuites :

- sortie de 22 530 actions suite à l'arrivée à échéance du plan du 21 mars 2008 pour un montant de 710 milliers d'euros ;
- acquisition de 16 738 actions le 11 mai 2010 pour un montant de 859 milliers d'euros ;
- sortie de 640 actions le 16 septembre 2010 pour un montant de 20 milliers d'euros.

Attribution d'actions gratuites

Les Conseils du 21 mars 2008 et 05 novembre 2009 et du 8 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution.

Le plan du 21 mars 2008 a autorisé une attribution maximum de 43 410 actions gratuites.

Le plan du 05 novembre 2009 a autorisé une attribution maximum de 28 750 actions gratuites.

Le plan du 08 juin 2010 a autorisé une attribution maximum de 32 540 actions gratuites ;

- l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution ;
- les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement ;
- à compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver les dites actions pendant une durée de 2 ans à compter de la date d'attribution définitive.

En application de la norme IFRS 2, la charge mesurant « l'avantage » offert aux salariés est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. Le montant comptabilisé en charges sur l'exercice 2010 s'élève à 67 milliers d'euros.

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

	Plan du 21/03/2008	Plan du 05/11/2009	Plan du 08/06/2010
Date de l'Assemblée Générale	22 février 2008	22 février 2008	22 février 2008
Date du Conseil d'Administration	21 mars 2008	5 novembre 2009	8 juin 2010
Date d'ouverture du plan	21 mars 2008	5 novembre 2009	8 juin 2010
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	43 410 actions	28 750 actions	32 540 actions
Prix initial de souscription	52,00 €	65,00 €	55,00 €
Date de libre disposition des actions gratuites			
France	21 mars 2010	5 novembre 2011	8 juin 2012
Etranger	21 mars 2012	5 novembre 2013	8 juin 2014

Situation des plans au 31 décembre 2010

Nombre total d'actions attribuées	4 740 actions	24 470 actions	32 378 actions
Nombre total d'actions restant à acquérir, après levées d'options constatées et options annulées	-	-	28 830 actions
Prix d'acquisition ajusté des attributions d'actions gratuites			
France	48,77 €	61,36 €	51,45 €
Etranger	41,24 €	52,11 €	43,40 €

NOTE 33 Cession de créances

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances.

La société FCB a donné, à Natixis, sa garantie pour couvrir les risques de cette opération d'échange de flux.

Pour rémunérer le service ainsi fourni par FCB, Cegelease lui a payé une prime de 1,2 millions d'euros en 2007. Cette prime est unique, ferme et définitive pour toute la durée de l'opération.

L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines, les créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances.

En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers (1 356 milliers d'euros en 2010) sont calculés sur le cash collatéral.

Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à 14 millions d'euros au 31 décembre 2010. Les remboursements 2011 sont estimés à 14 millions d'euros soit un remboursement total de la dette IXIS.

NOTE 34 Honoraires des Commissaires aux Comptes

En milliers d'euros	2010				2009			
	Mazars	%	Grant Thornton	%	Mazars	%	Grant Thornton	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
<i>Cegedim SA</i>	330	41,35 %	330	55,00 %	347	43,73 %	345	63,65 %
<i>Filiales intégrées globalement</i>	468	58,65 %	270	45,00 %	447	56,27 %	197	36,35 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
<i>Cegedim SA</i>	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
<i>Filiales intégrées globalement</i>	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
SOUS-TOTAL	798	100,00 %	600	100,00 %	794	100,00 %	542	100*%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
Autres	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
SOUS-TOTAL	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
TOTAL	798	100,00 %	600	100,00 %	794	100,00 %	542	100,00 %

NOTE 35 Évènements post-clôture

Il n'y a eu, à la connaissance de la Société, aucun événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe.

20.2.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cegedim, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Référentiel comptable » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les modalités de présentation des comptes consolidés et les nouvelles normes d'application obligatoire ;
- la note 3 de l'annexe « Immobilisations incorporelles » qui expose notamment les circonstances dans lesquelles une dépréciation de la marque Dendrite est comptabilisée au 31 décembre 2010.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ACTIVATION DE FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celle retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les paragraphes « Principes comptables – Immobilisations incorporelles et Dépréciation d'actifs » des états financiers fournissent une information appropriée.

TESTS DE DÉPRÉCIATION

La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Principes comptables – Dépréciation d'actifs » des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que le paragraphe « Principes comptables – Dépréciation d'actifs » ainsi que la note 7 aux états financiers donnent une information appropriée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le paragraphe « Principes comptables – Indemnités de départ à la retraite » précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 13 aux états financiers fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le Rapport de Gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre Français de Grant Thornton International
Michel Cohen

Mazars
Jean-Paul Stevenard

20.3 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

20.3.1 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2010 (et leur comparatif au 31 décembre 2009 et 2008) et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 (et leur comparatif conforme au référentiel IFRS au 31 décembre 2009 et 2008) ont été audités par les Commissaires aux Comptes. Leurs rapports relatifs à l'exercice 2010 sont présentés respectivement aux points 20.1.3 et 20.2.3 du présent Document de Référence.

Les rapports relatifs à l'exercice 2009 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2010 sous le numéro D.10.0320.

Les rapports relatifs à l'exercice 2008 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2009 sous le numéro D.09-0331.

Ces rapports et les comptes qui leur sont annexés sont incorporés par référence dans le présent Document de Référence.

20.3.2 AUTRES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE AYANT ÉTÉ VÉRIFIÉES PAR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX

L'intégralité du présent Document de Référence et ses annexes ont été soumis à la lecture des Commissaires aux Comptes et a fait l'objet d'une lettre de fin de travaux dont les remarques éventuelles sont

reproduites, le cas échéant, dans l'attestation du responsable du Document de Référence figurant au point 1.2.

20.3.3 SOURCE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les informations financières figurant dans le présent Document de Référence sont tirées des états financiers vérifiés par Cegedim.

20.4 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

A la date du présent Document de Référence, les dernières informations financières vérifiées remontent au 31 décembre 2010.

20.5 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES

Aucune information financière intermédiaire n'a été publiée depuis le 31 décembre 2010.

20.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Sur les exercices précédents la politique de distribution de dividende constituait à augmenter chaque année le dividende dans les mêmes proportions que le résultat net.

Contrairement aux années précédentes, au titre de l'exercice 2008, l'Assemblée Générale avait voté la suppression de la distribution de dividende.

Suite à la signature du protocole d'accord entre Jean Claude Labrune, FCB et le FSI, la politique de distribution du dividende consiste dorénavant à distribuer entre 25 % et 35 % du résultat net part du Groupe.

Au titre de 2009, chaque actionnaire a reçu un dividende de 1,00 euro, représentant 26 % du résultat net consolidé part du Groupe.

Au titre de 2010, il sera proposé à l'Assemblée Générale un dividende par action de 1 euro, représentant 31 % du résultat net consolidé part du Groupe retraité de la dépréciation de la marque Dendrite.

Le nombre d'actions est resté le même en 2009 et 2010.

Tous les dividendes qui n'ont pas été perçus au-delà de cinq ans à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits, conformément à la loi, au profit de l'Etat.

20.7 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Cf. point 4.4 du présent Document de Référence.

20.8 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

La situation financière ou commerciale du Groupe, depuis la fin de l'exercice 2010, n'a pas connu de changement significatif.

21

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 CAPITAL SOCIAL	194	21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	196
21.1.1 Montant du capital souscrit	194	21.2.1 Objet social de Cegedim	196
21.1.2 Actions non représentatives du capital	194	21.2.2 Dispositions contenues dans l'acte constitutif et les statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction	196
21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par Cegedim ou en son nom	194	21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	197
21.1.4 Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	194	21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	197
21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et toute obligation attachées au capital souscrit, mais non libérées, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	195	21.2.5 Conditions dans lesquelles sont convoquées les Assemblées Générales Annuelles et les Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires	197
21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	195	21.2.6 Dispositions de l'acte constitutif et des statuts qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société	198
21.1.7 Historique du capital social	195	21.2.7 Dispositions de l'acte constitutif et des statuts fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	198
		21.2.8 Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi	198

21.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société Cegedim S.A. est fixé à la somme de 13 336 506,43 euros.

Les informations qui suivent sont données à la date du 31 décembre 2010.

21.1.1 MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

Le nombre d'actions autorisées est de 13 997 173 actions. Les actions ont une valeur nominale de 0,9528 euro.

Il n'existe pas de capital autorisé non émis ni d'actions émises non totalement libérées.

Le nombre des actions est inchangé au 31 décembre 2010 et s'élève à 13 997 173.

21.1.2 ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

Il n'existe pas de titres non représentatifs du capital.

21.1.3 NOMBRE, VALEUR COMPTABLE ET VALEUR NOMINALE DES ACTIONS DÉTENUES PAR CEGEDIM OU EN SON NOM

Au 31 décembre 2010, Cegedim détient 32 758 actions en propre.

21.1.4 MONTANT DES VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES, ÉCHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION

Il n'existe pas d'obligations convertibles, échangeables, remboursables en actions, ni de bons de souscription d'actions ou toute autre valeur mobilière susceptible d'augmenter le capital.

21.1.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET TOUTE OBLIGATION ATTACHÉES AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉES, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT À AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

21.1.6 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL DE TOUT MEMBRE DU GROUPE FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD CONDITIONNEL OU INCONDITIONNEL PRÉVOYANT DE LE PLACER SOUS OPTION

Néant.

21.1.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

Date	Opération	Nombre de titres		Primes (en euros)	Capital (en euros)	Nominal (en euros)
		Créés	Après opérations			
	Nombre de titres initial	488 300	-	-	-	15.24
12/1994	Absorption de Cegedim ⁽¹⁾	6 594	494 894	3 308 684,72	7 544 610,39	15.24
	Division du nominal par 4	1 484 682	1 979 576	-	7 544 610,39	3.81
	Augmentation du capital	120 000	2 099 576	7 090 892,39 ⁽²⁾	8 001 957,45	3.81
04/1998	Division du nominal par 4	6 298 728	8 398 304	-	8 001 957,45	0,9528063
12/2000	Conversion du capital en euros ⁽³⁾	-	8 398 304	-	8 001 904,05	0,9528
12/2000	Augmentation de capital par apport en nature	891 112	9 289 416	70 900 927,60 ⁽⁴⁾	8 850 955,56	0,9528
12/2000	Augmentation de capital par apport en numéraire	42 033	9 331 449	73 910 793,03 ⁽⁵⁾	8 891 004,61	0,9528
12/2009	Augmentation de capital en numéraire	4 665 724	13 997 173	-	13 336 506,43	0,9528

(1) FCB, qui détenait, depuis sa création en 1989, 98.61 % de Cegedim, a absorbé Cegedim le 26 décembre 1994 et a repris sa dénomination (cf. point 5, note 5.1.3). Cette opération à caractère interne s'est faite sur la base de la valeur comptable des sociétés.

(2) Cumul de la prime de fusion de 1994, et de 3 782 207,67 € de prime d'émission.

(3) Lors de la conversion du capital en euros, il a été décidé de fixer le nominal de l'action à 0,9528 euro. L'arrondi de conversion sur la base de 8 398 304 actions (soit 53,40 €) a donné lieu à une réduction de capital affectée en compte de réserves indisponibles.

(4) Le cumul des primes mentionnées en (2) est majoré de la prime d'apport de 63 810 035,21 €.

(5) Le cumul des primes mentionnées en (3) est majoré de la prime d'émission de 3 009 865,44 €.

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1 OBJET SOCIAL DE CEGEDIM

Selon l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises ayant une activité de traitement de l'information, d'études et de marketing ;
- les prestations de services sous leurs divers aspects et dans les divers domaines ;
- les études économiques et sociales de tous genres sous leurs divers aspects et dans leurs divers domaines, notamment les études statistiques, financières, commerciales et juridiques, les études de marchés, les sondages d'opinions, les enquêtes de tous genres et en tous domaines, la constitution et l'exploitation de panels, les relations publiques, la publicité, les calculs de toutes sortes ;
- l'organisation, la gestion des entreprises et l'information de celles-ci par tous moyens les plus divers ;
- la documentation par tous les moyens et dans tous les domaines notamment scientifique, économique, social, statistique, etc. ;
- le marketing, notamment la pénétration des divers marchés avec toutes les activités qu'une telle pénétration requiert ;
- toute activité intéressant l'information et son traitement, l'informatique, la mécanographie sous tous les aspects de leur conception et de leur exploitation dans les divers domaines ;
- toutes prestations de services en matières administrative, financière, comptable ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation, ou de toute entreprise tierce ;
- l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes valeurs mobilières ;
- toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

21.2.2 DISPOSITIONS CONTENUES DANS L'ACTE CONSTITUTIF ET LES STATUTS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les dispositions des statuts de Cegedim concernant les membres de ses organes d'administration et de direction sont conformes à la législation en vigueur, exception faite des modalités ci-dessous :

- sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque Administrateur est tenu d'être propriétaire pendant toute la durée de son mandat d'une action au moins ;
- nul ne peut être nommé Président du Conseil d'Administration s'il est âgé de plus de 85 ans. Si le Président en exercice vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration ;
- nul ne peut être nommé Administrateur s'il est âgé de plus de 85 ans ;
- les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur disposant d'une voix. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante ;
- nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de 85 ans. Si le Directeur Général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

21.2.3 DROITS, PRIVILÈGES ET RESTRICTIONS ATTACHÉS A CHAQUE CATÉGORIE D' ACTIONS EXISTANTES

Toutes les actions composant le capital de la Société sont de même catégorie.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 1995 a décidé qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, serait attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française et aux actionnaires ressortissant d'un état membre de l'Union européenne.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfice ou prime d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Tous dividendes qui n'ont pas été perçus au-delà de cinq ans à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits, conformément à la loi, au profit de l'Etat.

Les actions autodétenues ne donnent pas droit à dividende : la quote-part afférente est imputée au compte report à nouveau.

21.2.4 ACTIONS NÉCESSAIRES POUR MODIFIER LES DROITS DES ACTIONNAIRES

Il n'existe pas de conditions plus strictes que celles prévues par la loi pour modifier les droits des actionnaires.

21.2.5 CONDITIONS DANS LESQUELLES SONT CONVOQUÉES LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES ET LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES DES ACTIONNAIRES

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu désigné par l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel

que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de sa qualité d'actionnaire cinq jours au moins avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de réduire ce délai.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

21.2.6 DISPOSITIONS DE L'ACTE CONSTITUTIF ET DES STATUTS QUI POURRAIENT AVOIR POUR EFFET DE RETARDER, DE DIFFÉRER OU D'EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Néant.

21.2.7 DISPOSITIONS DE L'ACTE CONSTITUTIF ET DES STATUTS FIXANT LE SEUIL AU-DESSUS DUQUEL TOUTE PARTICIPATION DOIT ÊTRE DIVULGUÉE

Les statuts n'ont pas prévu de disposition particulière concernant la déclaration de franchissement de seuil.

Seules les dispositions légales sont applicables.

21.2.8 CONDITIONS IMPOSÉES PAR L'ACTE CONSTITUTIF ET LES STATUTS, RÉGISSANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL, LORSQUE CES CONDITIONS SONT PLUS STRICTES QUE LA LOI

Néant.



22

CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats importants, pour les deux années précédant la publication du présent Document de Référence, autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, auxquels Cegedim ou tout autre membre du Groupe est partie, concernent les opérations de croissance externe. Ils sont systématiquement couverts par des accords de confidentialité. Lorsque ces transactions sont conclues et qu'elles sont susceptibles de présenter une incidence significative sur la situation de l'émetteur, elles font l'objet d'un communiqué de presse, également consultable sur le site de la Société (www.cegedim.fr).

Cf. point 5.2.1 du présent Document de Référence pour un rappel de ces opérations.

Tout contrat souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date du présent Document de Référence, fait l'objet d'une mention dans les engagements hors bilan, figurant en note 25 aux comptes consolidés présentés au point 20 du présent Document de Référence.



23

INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant



24

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, actes constitutifs, tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Cegedim SA et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document de Référence, peuvent, le cas échéant, être consultés au siège de Cegedim SA

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la Société (www.cegedim.fr/finance) le présent Document de Référence et les communiqués financiers.

En application de l'article L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF, vous trouverez ci-dessous un tableau faisant état de toutes les informations publiées ou rendues publiques par Cegedim, au cours des douze derniers mois pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

Date	Nom du document	Amf ⁽¹⁾	Greffe ⁽²⁾	Site Cegedim ⁽³⁾
04/02/2011	Présentation du chiffre d'affaires T4 2010			x
04/02/2011	Chiffre d'affaires annuel 2010	x		x
05/01/2011	Déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31/12/2010			x
03/01/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Cegedim	x		x
13/12/2010	Précisions concernant les logiciels d'Alliadis	x		x
02/12/2010	Déclaration des dirigeants	x		
15/11/2010	Présentation du chiffre d'affaires T3 2010			x
15/11/2010	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2010	x		x
23/09/2010	Rapport Financier Semestriel 2010	x		x
23/09/2010	Présentation des résultats semestriels 2010			x
23/09/2010	Résultats consolidés semestriels 2010	x		x
08/09/2010	Acquisition de la société Deskom	x		x
01/09/2010	Approbation des comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2009			x
05/08/2010	Présentation du chiffre d'affaires T2 2010			x
05/08/2010	Chiffre d'affaires semestriel 2010	x		x
19/07/2010	Comptes 2009 et annexes légales		x	
29/07/2010	Reprise des activités CRM et marketing direct d'IMS Health en Suisse	x		x
28/07/2010	Acquisition de la société Pulse Systems, Inc.	x		x
21/07/2010	Réussite de l'emprunt obligataire	x		x
07/07/2010	Bilan semestriel du Contrat de liquidité de la société Cegedim	x		x
30/06/2010	Acquisition de 100 % de la société Hosta	x		x
26/05/2010	Déclaration des dirigeants	x		
21/05/2010	Déclaration des transactions sur actions propres	x		x
06/05/2010	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010	x		x
30/04/2010	Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale			x
27/04/2010	Annonce de la publication du Document de Référence 2009	x		x
26/04/2010	Document de Référence 2009	x		x
14/04/2010	Présentation des résultats annuels 2009			x
13/04/2010	Comptes consolidés annuels 2009	x		x
31/03/2010	Déclaration des dirigeants	x		
26/03/2010	Déclaration des dirigeants	x		
16/02/2010	Déclaration des dirigeants	x		
11/02/2010	Chiffre d'affaires annuel 2009	x		x
22/01/2010	Déclaration des dirigeants	x		
15/01/2010	Déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 15/01/2010			x
13/01/2010	Déclaration des dirigeants	x		
13/01/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Cegedim	x		x
11/01/2010	Acquisition de la société SK&A Information Services, Inc.	x		x
06/01/2010	Acquisition de la société Pharmacie Gestion Informatique (PGI)	x		x

(1) A compter du 1^{er} juillet 2007, les informations déposées sur la banque des communiqués AMF (www.amf-france.org) restent à usage interne de l'AMF.

(2) Disponible sur www.infogreffe.fr et consultable au siège de la Société.

(3) Disponible sur www.cegedim.fr (rubrique Finance) et consultable au siège de la Société.



25

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les participations de Cegedim sont exposées dans l'organigramme du point 7 du présent Document de Référence. Elles sont prises en compte pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe, conformément aux méthodes exposées en note 1 des comptes

consolidés, présentés au point 20. Des commentaires spécifiques sur les principales filiales (dont le chiffre d'affaires individuel dépasse 30 000 000 euros) sont inclus dans le Rapport de Gestion figurant au point 26.

RAPPORT DE GESTION



26

Rapport de Gestion

207

Glossaire

249

RAPPORT DE GESTION

26.1 RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010 208

26.1.1	Rapport de Gestion de Cegedim SA	208
26.1.2	Rapport de Gestion du Groupe Cegedim	215

26.2 ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION 221

26.2.1	Résultats des cinq derniers exercices (en euros)	221
26.2.2	Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2010	222
26.2.3	Liste des Administrateurs en fonction, mandats et rémunérations	224
26.2.4	Informations sociales	227
26.2.5	Détail de l'activité des sociétés du Groupe Cegedim dont le chiffre d'affaires social dépasse 30 millions d'euros	227
26.2.6	Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de Contrôle interne mises en place par la Société	231

26.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 236

26.3.1	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	236
26.3.2	Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés de Cegedim SA	237
26.3.3	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	240

26.3.4	Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société Cegedim SA	241
26.3.5	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	242
26.3.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation du capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	243
26.3.7	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salariés et /ou des mandataires sociaux	244

26.4 TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE 245

	Texte des projets de résolutions à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et extraordinaire du 8 juin 2011	245
--	---	-----

GLOSSAIRE 249

CONTACTS 250

AGENDA FINANCIER 250

26.1 RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 8 juin 2011.

Rapport de Gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan

et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

26.1.1 RAPPORT DE GESTION DE CEGEDIM SA

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

ACTIVITÉ DE LA SA CEGEDIM

Cegedim SA est une filiale de FCB, holding animatrice du Groupe Cegedim. Elle est cotée sur NYSE Euronext depuis 1995.

Cegedim fournit à ce titre diverses prestations centralisées à destination de ses filiales, telles que : gestion comptable, financière, juridique, ressources humaines, achats. Elle exerce également un rôle opérationnel, en mutualisant les ressources et les outils informatiques du Groupe, qu'elle met à disposition de ses filiales françaises et étrangères. Cette infrastructure est notamment le berceau d'un certain nombre de développements de produits, bénéficiant à l'ensemble du Groupe.

Cegedim exerce aussi, en son nom propre, certaines activités commerciales liées à la production d'informations, notamment avec ses départements statistiques (statistiques de ventes de produits pharmaceutiques), gestion et traitement de fichiers (bases de données nominatives professionnelles) et EDI (échange de données informatisé).

FAITS MARQUANTS

Emprunt Obligataire

Le 27 juillet 2010, dans le cadre de sa politique d'allongement de la maturité et de sa diversification de sa dette, Cegedim SA a procédé à l'émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance 2015, avec un coupon à taux annuel fixe de 7,00 % par an, payable semestriellement.

L'intégralité de cette émission est destinée à rembourser une partie de la dette bancaire existante.

Caractéristiques de l'émission :

- Montant : 300 000 000 euros ;
- Date de règlement : 27 juillet 2010 ;
- Date d'échéance : 27 juillet 2015 ;
- Coupon annuel : 7,000 % ;
- Rendement : 7,250 %.

Activation de frais de développement

Des frais de développement de logiciels (composés de charges salariales et de coûts de prestataires externes) ont été activés en immobilisations incorporelles pour un montant de 25 391 milliers d'euros, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

Croissance externe

Le 6 septembre 2010, Cegedim S.A. a réalisé l'acquisition de la société Deskom, acteur français de référence de la dématérialisation de factures interentreprises (B-to-B). Les activités acquises représentent en 2010 un chiffre d'affaires annuel d'environ 4 millions d'euros.

Attributions actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2010 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre maximum de 32 540 actions aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2010**Le chiffre d'affaires**

En 2010, l'activité de Cegedim SA a progressé de 9,2 %, avec un chiffre d'affaires passant de 155,9 millions d'euros à 170,2 millions d'euros.

Les revenus de Cegedim SA sont principalement constitués de prestations de services et, le cas échéant, de ventes de logiciels et de matériels. Il s'agit d'activités relativement matures, que Cegedim SA exerce depuis de nombreuses années. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 13,5 %. Les charges d'exploitation affichent une croissance de 13,7 %.

Notamment, on constate sur l'exercice :

- une hausse de la production immobilisée pour 6,4 millions d'euros par rapport à 2009 ;

- une augmentation des produits d'exploitation suite à la mise en place des contrats de transfert de prix ;
- une augmentation des reprises sur amortissement et provision de 2,9 millions d'euros ;
- une forte hausse des postes « Autres achats et charges externes » pour 16,8 millions d'euros soit + 19,4 % par rapport à 2009 liée entre autre à l'emploi de prestataires externes comptabilisés dans le poste « charges externes » ;
- une hausse des salaires et charges sociales de 3,7 millions d'euros au cours de l'exercice ;
- une croissance des dotations aux amortissements sur immobilisations de 2,1 millions d'euros contre une diminution des dotations aux provisions sur actif circulant pour 0,3 million d'euros et des dotations aux provisions pour risques et charges pour 0,2 million d'euros ;
- une hausse des autres charges pour 1,2 million d'euros.

Les autres postes de charges et produits d'exploitation enregistrent individuellement quelques variations dont l'impact en valeur absolue est peu significatif.

Le résultat d'exploitation s'établit quasi stable à 5,7 millions d'euros en progression de 0,3 million d'euros par rapport à 2009.

Délais de paiement des fournisseurs**Balance âgée fournisseurs de Cegedim SA avec une répartition groupe et hors groupe :**

En euros	Total dettes fournisseurs au 31/12/2010	Total dettes fournisseurs non échues	Total dettes fournisseurs échues	Dettes échues < à 1 mois	Dettes échues de 1 à 2 mois	Dettes échues de 2 à 3 mois	Dettes échues de 3 à 4 mois	Dettes échues > à 4 mois
Fournisseurs groupe	20 056 754,24	19 979 566,88	77 187,36	33 271,53	0,00	16 638,91	16 523,63	10 753,29
Fournisseurs hors groupe	5 103 569,79	4 987 230,45	116 339,34	36 687,77	2 808,21	6 041,59	2 134,58	68 667,19
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	25 160 324,03	24 966 797,33	193 526,70	69 959,30	2 808,21	22 680,50	18 658,21	79 420,48

Les produits et charges financiers

Le résultat financier s'établit en gain à 10,4 millions d'euros contre un gain de 47,6 millions d'euros en 2009.

Il comprend 66,7 millions d'euros de charges financières dont 45,0 millions d'euros d'intérêts et charges assimilés principalement liés à la mise en place du financement pour l'acquisition du groupe Dendrite, une différence négative de change de 4,7 millions d'euros et des dotations financières aux amortissements et provisions de 17,0 millions d'euros.

Les produits financiers s'élèvent à 77,1 millions d'euros en 2010. Ils tiennent compte, en partie, de dividendes perçus pour un montant de 36,7 millions d'euros sur 2010, de 20,0 millions d'euros d'autres intérêts et produits assimilés et de 14,5 millions d'euros de reprises sur provisions et transferts de charges.

Le résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt ressort à 16,2 millions d'euros contre 53,1 millions d'euros en 2009.

Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2010 est quasiment nul, inchangé par rapport à 2009.

Impôts

Le poste impôt en 2010 se solde par un produit de 5,2 millions d'euros.

Le résultat net

Le résultat de l'exercice se solde par un gain de 20,8 millions d'euros en 2010 contre un gain de 61,8 millions d'euros en 2009.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967 est joint en annexe au présent rapport.

Bilan

Au 31 décembre 2010, le total du bilan de Cegedim SA s'élève à 1 073 millions d'euros contre 1 026 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une variation positive de 4,6 %.

ACTIVITÉ DES FILIALES

L'activité des filiales est décrite dans la partie du Rapport de Gestion consacrée aux comptes consolidés. Le tableau des filiales et participations, annexé aux états financiers, donne également les précisions nécessaires.

Un commentaire spécifique figure en annexe au présent rapport sur les filiales dont le chiffre d'affaires social dépasse 30 millions d'euros.

Structure financière et situation d'endettement

Les capitaux propres s'élèvent à 382,1 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 375,0 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette hausse résulte d'une hausse des autres réserves combinée à la baisse du résultat de l'exercice. Les autres composants sont stables entre 2009 et 2010.

PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Société	% détenu	Détention	Date d'entrée
SK&A Information Services	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale Cegedim USA	Rachat en janvier 2010
GERS SAS	100,00 %	Détention directe	Création en avril 2010
Hosta Maroc	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale Hosta	Rachat en juin 2010
Hosta	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale Incams	Rachat en juin 2010
Pulse Systems, Inc.	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale Cegedim Inc.	Rachat en juillet 2010
Deskorn	100,00 %	Détention directe	Rachat en septembre 2010
Cegedim Ukraine	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale CDS à hauteur de 99,9 % et de sa filiale Incams à hauteur de 0,1 %	Création en novembre 2010

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice 2010, Cegedim n'a pas cédé de participations.

Activité en matière de recherche et de développement

Cegedim SA regroupe les équipes de développement mutualisées, affectées aux projets utilisant l'infrastructure informatique partagée du Groupe. Les projets de développement sont immobilisés dans les comptes sociaux à hauteur de 25,4 millions d'euros, tous projets confondus. Ceux-ci ont été activés au bilan, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

La Société a poursuivi et intensifié le développement de son offre Mobile Intelligence pour la gestion des forces de vente des laboratoires pharmaceutiques, en insistant sur les fonctionnalités permettant d'optimiser le déploiement de la solution et son paramétrage. Un effort significatif a également été entrepris sur les offres déclinées autour de la base de données *OneKey*, clé de voûte des applications du Groupe, qui s'enrichit en 2010 des synergies issues de l'acquisition de SK&A aux Etats-Unis.

En tant que coordinateur de l'ensemble des projets de R&D du groupe, Cegedim continue en outre de favoriser l'extension au niveau mondial des solutions les plus performantes au niveau régional.

Il convient également de noter que, courant 2010, Cegedim SA s'est dotée d'une infrastructure informatique hautement sécurisée à

Les dettes financières sont en forte hausse à 550,4 millions d'euros contre 535,1 millions d'euros sur l'exercice précédent.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement financier net s'élève à 544,8 millions d'euros contre 486,4 millions d'euros à fin 2009, en augmentation de 47,6 millions d'euros.

Investissements

Les investissements de Cegedim SA sont liés à ses activités et concernent logiquement l'infrastructure informatique et les participations. Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes progressent de 19,8 millions d'euros en 2010.

la pointe de la performance lui permettant de mettre en place des solutions d'hébergement de données de santé.

Outre ces développements spécifiques, Cegedim assure la maintenance applicative quotidienne de l'ensemble des offres mutualisées du Groupe, selon un budget relativement comparable chaque année.

Analyse de l'évolution des affaires

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIÈRE

Les indicateurs financiers clés chez Cegedim SA sont les suivants :

- le chiffre d'affaires réalisé avec le Groupe et en dehors du Groupe ;
- les dividendes perçus ;
- les investissements ;
- la structure financière.

Ils ont fait l'objet de commentaires détaillés plus haut.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE NATURE NON FINANCIÈRE

Cegedim a mis en place la mutualisation des ressources informatiques à disposition de ses filiales et de leurs clients. Il est donc fondamental pour Cegedim d'être à la pointe des nouvelles technologies et de s'assurer du niveau optimum de fonctionnement de ces installations,

d'en assurer la maintenance et la sécurité (sécurité physique, sécurité des accès, des informations, de l'administration des systèmes et des développements).

Cegedim considère la formation de ses équipes comme un facteur clé de succès, permettant d'assurer la satisfaction de ses clients et la motivation de ses collaborateurs. La politique générale de formation pratiquée chez Cegedim consiste principalement à adapter en permanence les compétences de ses équipes de recherche et développement, et à accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à leur pratique professionnelle.

L'expansion internationale du Groupe Cegedim, notamment par voie de croissance externe, s'appuie sur sa capacité à intégrer de nouvelles activités. Dans ce domaine, les mesures prises par Cegedim visent à accélérer l'intégration des nouvelles activités, maîtriser les risques inhérents aux opérations de croissance et en suivre la performance.

Facteurs de risques et utilisation des instruments financiers

Les activités de Cegedim SA demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

RISQUE DE CHANGE

Cegedim SA réalise 23 % de son chiffre d'affaires à l'export, essentiellement dans la zone euro. La Société n'est donc exposée que façon relativement limitée au risque de change. Ainsi la Société n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change y compris sur sa dette en dollar US qui s'élève à 88 millions de dollars au 31 décembre 2010, compte tenu des revenus en dollar US du Groupe.

RISQUE DE TAUX ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, Cegedim SA a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts.

Cegedim SA assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité de Cegedim SA à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève à 87 705 milliers de dollars d'une part et d'autre part à 5 095 milliers d'euros. Tous les autres emprunts sont couverts contre une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Cf. infra : pour les facteurs de risque significatifs au niveau consolidé.

RISQUE CLIENTS

Les clients de Cegedim SA sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, la conduite des affaires s'est poursuivie conformément aux tendances enregistrées sur 2010. Sur 2011, plusieurs TUP ont été réalisées.

Cf. infra pour les événements post-clôture au niveau consolidé.

Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires constitué d'un mixte d'activités matures et émergentes devrait légèrement reculer en 2011.

Le résultat opérationnel courant devrait reculer de manière plus sensible.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 197 823 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élève 68 150 euros.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 761 962,56 euros de la manière suivante : à titre de dividende, la somme de 13 997 173,00 euros, et le solde, soit la somme de 6 764 789,56 euros, au compte « Autres réserves »

MONTANT – MISE EN PAIEMENT – RÉGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire s'établit à 1,00 euro.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 6 juillet 2011.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

DIVIDENDE ET DÉTENTION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention des dites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Revenus éligibles à l'abattement				Revenus non éligibles à l'abattement	
		Dividende		Autres revenus distribués			
		Par action	Global				
2007	9 331 449	0,90 €	8 398 304,10 €			Néant	Néant
2008	9 331 449	0,00 €	0,00 €			Néant	Néant
2009	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 €*			Néant	Néant

* Le dividende réellement versé au titre de 2009 s'est élevé à 13 963 775 € car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.

Informations sur la détention du capital par certains actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires (personnes physiques ou morales) possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2010 :

À la connaissance de la Société, à la date du présent Document de Référence, les actionnaires détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote sont : FCB, FSI et Alliance Healthcare France.

Financière de l'Echiquier a transmis à la Société en date du 16 décembre 2010 sa déclaration de franchissement à la baisse du seuil des 5 % de la Société et déclaré détenir à cette date 4,27 % du capital et 3,16 % des droits de vote. Alliance Healthcare France a transmis à la Société en date du 31 mars 2010 sa déclaration de franchissement à la baisse du seuil des 10 % de la Société et déclaré détenir à cette date 8,70 % du capital.

Actionnaires	Nbre act. détenues	% détenu	Nbre de votes simples	Nbre de vote doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		Total voix
FCB	7 327 087	52,35 %	2 461 250	4 865 837	9 731 674	12 192 924	64,62 %
FSI	2 102 060	15,02 %	2 102 060	0	0	2 102 060	11,14 %
JCL	57 812	0,41 %	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51 %
Public*	4 477 456	31,99 %	4 457 972	9 658	19 316	4 477 288	23,73 %
Cegedim	32 758	0,23 %	0	0	0	0	0,00 %
	13 997 173	100,00 %	9 040 598	4 913 991	9 827 982	18 868 580	100,00 %

* Y compris la participation de Alliance Healthcare France et du contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2009, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 307 393	52,21 %	2 441 556	4 865 837	9 731 674	12 173 230	64,42 %
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	0	0	2 102 061	11,12 %
JCL	57 812	0,41 %	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51 %
GERS	36 432	0,26 %	12 144	24 288	48 576	60 720	0,32 %
Alliance Healthcare	1 215 432	8,68 %	1 215 432	0	0	1 215 432	6,43 %
Public	3 238 853	23,14 %	3 229 055	9 798	19 596	3 248 651	17,19 %
Cegedim	39 190	0,28 %	0	0	0	0	0,00 %
SOUS-TOTAL JCL/FCB/FSI	9 467 266	67,64 %	4 562 933	4 904 333	9 808 666	14 371 599	76,05 %
TOTAL	13 997 173	100,00 %	9 019 564	4 938 419	9 876 838	18 896 402	100,00 %

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (art. L. 225-100-3)

En cas d'offre publique, il n'existe pas de dispositions particulières susceptibles d'avoir une incidence sur :

- la structure du capital de la Société ;
- les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ;
- les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société ;
- les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.

En outre,

- il n'existe pas de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 ;
- il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux, (à l'exception des droits de vote doubles, dont l'attribution est totalement indépendante de la survenance d'une offre publique) ;
- il n'est prévu aucun mécanisme particulier de contrôle dans le système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ledit personnel ;
- la Société n'a pas connaissance d'accords entre actionnaires qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote ;
- les accords conclus par la Société, qui sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société, sont relativement peu nombreux et relèvent d'un caractère confidentiel ;

- il n'existe pas d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse, ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Concernant des accords conclus par la Société et susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société, Cegedim n'a pas pour politique de pratiquer de tels accords. En revanche, il existe des clauses de protection des propriétés intellectuelles du Groupe.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice. Au 31 décembre 2010, le Fonds Commun de Placement d'Entreprise est composé de 79 000 actions Cegedim, représentant 0,56 % du capital.

Observations du Comité d'entreprise

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail nous vous informons que le Comité d'entreprise n'a pas formulé d'observation sur la situation économique et sociale de la Société.

Contrôle des Commissaires aux Comptes

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 de ce même Code, conclues ou poursuivies au cours de l'exercice, après avoir été dûment autorisées par votre Conseil d'Administration. Les Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur Rapport Spécial que nous tenons à votre disposition conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues au cours de l'exercice 2010 à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes et sont annexés au présent rapport.

Jetons de présence

Nous vous proposons de statuer sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours, qui pourrait être fixé à 120 milliers d'euros.

Informations concernant les mandataires sociaux

LISTE DES MANDATS SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L. 225-102-1, al. 2 du Code de commerce, nous vous indiquons que le montant des rémunérations et des

avantages de toute nature que chaque mandataire social de la Société a reçu au titre de l'exercice écoulé de la part des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce est indiqué dans la liste annexée ci dessous.

Opérations sur titres

ACTIONS AUTODÉTENUES

Aucune opération d'acquisition ou de cession d'actions propres n'a eu lieu sur 2010 hormis celle liée aux plans d'attribution d'actions gratuites :

- la sortie de 22 530 actions suite à l'arrivée à échéance du plan du 21/03/2008 pour un montant de 710 milliers d'euros ;
- l'acquisition de 16 738 actions le 11/05/2010 pour un montant de 859 milliers d'euros ;
- la sortie de 640 actions le 16/09/2010 pour un montant de 20 milliers d'euros.

Il est à noter que la Société a mis en place un contrat de liquidité auprès de Cheuvreux SA doté de 500 000 euros. Au 31 décembre 2010, le contrat dispose de 9 826 titres Cegedim et 189 110,78 euros de trésorerie.

OPÉRATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Voici l'état récapitulatif, à la connaissance de la Société, des opérations sur titres des mandataires sociaux sur la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 :

	Nombre de titres achetés	Nombre de titres vendus
Jean Claude Labrune	0	0
FCB	19 694	0
Laurent Labrune	0	0
Aude Labrune	0	0
Pierre Marucchi	100	3 210
GIE GERS	0	19 694
Philippe Alaterre	0	0
Alliance	0	0
Anthony Roberts	0	0
Jean Pierre Cassan	0	0
Jean-Louis Mery	100	0
Nicolas Manardo	0	0
Jacques Henri David	0	0
TOTAL	19 894	22 904

26.1.2 RAPPORT DE GESTION DU GROUPE CEGEDIM

Présentation des comptes consolidés

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Cegedim sont établis au 31 décembre 2010 conformément aux normes comptables internationales telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêt.

Situation et activité du groupe au cours de l'exercice écoulé

ACTIVITÉS DU GROUPE

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent en trois secteurs :

- « CRM et données stratégiques » ;
- « Professionnels de santé » ;
- « Assurances et services ».

Leader mondial du CRM pharmaceutique, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (*Customer Relationship Management*) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissements.

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux éditeurs européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires.

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés.

Cegedim s'inscrit dans une démarche continue de développement et de synergie entre ses activités, avec l'ambition affichée d'être l'un des principaux interlocuteurs des partenaires de santé et de se situer au cœur de leurs besoins d'informations.

FAITS MARQUANTS

Nouvelle stratégie de marque et identité visuelle pour le Groupe

En septembre 2010, Cegedim a souhaité renforcer son image en adoptant une identité visuelle simplifiée qui s'articule autour de la marque Cegedim, associée à un nouveau logo, déclinée dans les trois secteurs d'activité du Groupe. Cette décision repose sur une volonté d'afficher auprès des clients une image cohérente et fédératrice de l'ensemble des métiers du Groupe pour leur proposer les produits et services les mieux adaptés. Elle traduit aussi la réussite de l'intégration de Dendrite en reprenant notamment une partie des éléments graphiques de son logo.

Les fruits de l'acquisition de Dendrite, désormais indissociables des flux totaux générés dans le secteur « CRM et données stratégiques », continueront de profiter au Groupe Cegedim indépendamment de l'usage du nom « Dendrite ». Ils ont été transférés sous la nouvelle marque ombrelle, qui n'est en revanche pas valorisée au bilan car ce nouveau nom a été créé et non acquis. Les normes comptables ne permettent pas de substituer au nom « Dendrite » figurant au bilan le nouveau nom choisi. Dès lors, le maintien de la marque « Dendrite » au bilan en tant qu'actif incorporel dissociable suppose que cet actif ait une valeur intrinsèque, qui se traduirait notamment par son caractère négociable sur un marché. Il apparaît totalement improbable qu'un tiers accepte de payer une licence pour une marque qui ne serait plus entretenue par le Groupe.

Techniquement, la décision de changer de nom implique donc la neutralisation de la marque « Dendrite » pour sa valeur brute totale de 103 278 milliers d'euros (138 000 milliers de dollars) au cours euro/dollar de clôture — soit un impact de 104 009 milliers d'euros au cours moyen euro/dollar sur le résultat opérationnel non courant — et la reprise de l'impôt différé passif qui avait été constaté lors de la reconnaissance de cette marque pour 41 555 milliers d'euros (55 136 milliers de dollars), soit un impact net de 62 454 milliers d'euros sur le Résultat Net Consolidé.

Croissance externe

Le 7 janvier 2010 le Groupe a procédé à l'acquisition aux Etats-Unis de la société SK&A Information Services, Inc., un fournisseur de données de santé de premier plan lui permettant de compléter et renforcer son offre *OneKey* dans ce pays. Les activités acquises génèrent un chiffre d'affaires d'environ 15 millions de dollars en année pleine.

Le 3 juin 2010 Cegedim a finalisé l'acquisition de la division CRM et Marketing Direct suisse d'IMS Health, afin de compléter et renforcer son offre sur le marché helvétique. Cegedim s'attend à ce qu'elles représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 millions d'euros.

Le 18 juin 2010 le Groupe a procédé à l'acquisition de la société française Hosta, spécialiste de la gestion pour compte de tiers, dans laquelle elle disposait déjà d'une participation minoritaire depuis 2004. Avec 400 000 bénéficiaires gérés et une forte expertise métier en matière de gestion pour compte de contrats d'assurance santé et prévoyance, Hosta se situe parmi les principaux acteurs français de la gestion pour compte de tiers. Cette opération permet à Cegedim de compléter son portefeuille de solutions à destination de l'ensemble de ses clients du monde de l'assurance. Les activités reprises représentent un chiffre d'affaires annuel en 2010 de l'ordre de 11 millions d'euros.

Le 27 juillet 2010 Cegedim a réalisé l'acquisition de la société Pulse Systems, Inc., fournisseur de logiciels et services santé aux Etats-Unis. Cette opération permet au Groupe d'accéder au marché américain de l'informatisation des professionnels de santé, dans un contexte très favorable au développement des dossiers patients électroniques. La société a développé une solution de gestion des dossiers médicaux électroniques (Electronic Healthcare Records – EHR) ambulatoire cette offre inclut notamment la gestion de la pratique médicale (Practice Management Software ou PMS), des dossiers patients électroniques (EHR), des prescriptions électroniques (e-prescription), des délais de paiement, etc. Basée à Wichita au Kansas, Pulse compte plus d'une centaine de collaborateurs. Les activités de Pulse représentent un chiffre d'affaires annuel 2010 estimé à environ 14 millions de dollars.

Le 6 septembre 2010 acquisition de la société Deskom, acteur français de référence de la dématérialisation de factures inter-entreprises (B-to-B). Les activités acquises représentent en 2010 un chiffre d'affaires annuel d'environ 4 millions d'euros.

Selon les accords signés entre les parties, les autres conditions de ces transactions sont confidentielles. Ces 5 opérations ont été financées par fonds propres et n'empêchent pas le Groupe de respecter l'intégralité de ses covenants.

Allongement de la maturité moyenne de la dette du Groupe

Dans le cadre de sa politique d'allongement de la maturité et de diversification de sa dette, Cegedim (notée BB+ par S&P), a procédé le 27 juillet 2010 à une émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance 2015, avec un coupon à taux fixe de 7,00 % par an, payable semestriellement.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2010

L'année 2010 a été marquée par des innovations importantes valorisées par de nombreux succès commerciaux, des acquisitions prometteuses et une nouvelle identité visuelle pour le Groupe.

Ce recentrage sur le nom Cegedim s'est accompagné de la fusion des anciens logos Cegedim et Dendrite, au détriment de l'utilisation du nom Dendrite. Cette décision, assimilée comptablement à une dépréciation de la marque Dendrite, s'est traduite par une correction, sans impact cash, de 104,0 millions d'euros sur le résultat opérationnel non courant et une reprise de l'impôt différé passif de 41,5 millions d'euros, soit un impact net de 62,4 millions d'euros sur le résultat net consolidé. Les flux générés par l'exploitation des activités CRM n'ont pas été impactés par cette écriture, le Groupe continuant de bénéficier pleinement des synergies et de la valeur créées depuis cette acquisition stratégique.

Le chiffre d'affaires consolidé 2010 s'établit à 926,7 millions d'euros, en progression de 6,0 % en données publiées et de 0,8 % en données comparables (à structure et taux de change constants) par rapport à l'exercice 2009.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 107,2 millions d'euros en recul de 3,9 % par rapport à fin 2009. Cet effet résulte de la hausse des frais de personnel qui progressent de 8,5 %, le Groupe ayant misé sur un renforcement significatif des équipes suite aux retards d'implémentation de certains projets CRM. La marge du secteur CRM et données stratégiques s'en trouve affectée, mais la contribution du secteur Assurances et services avec une très belle amélioration de la marge et le maintien de celle du secteur Professionnels de santé à son niveau élevé de 2009, aboutissent à un niveau de rentabilité soutenu de 11,6 % contre 12,8 % en 2009.

	CA 2010	CA 2009	Résultat opérationnel courant 2010		Résultat opérationnel courant 2009	
	en K€	en K€	en K€	%	en K€	%
CRM et données stratégiques	526 513	498 283	50 880	9,7 %	63 450	12,7 %
Professionnels de santé	271 002	264 255	36 714	13,5 %	34 946	13,2 %
Assurances et services	129 159	111 534	19 613	15,2 %	13 134	11,8 %
Total chiffre d'affaires	926 674	874 072	107 207	11,6 %	111 530	12,8 %

CRM et données stratégiques

Sur l'exercice 2010, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 526,5 millions d'euros, en croissance de 5,7 % en données publiées. Les effets de change et les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur respectivement de 3,4 % et 2,8 %. Les problèmes de délais d'implémentation de la nouvelle offre Mobile Intelligence V5 ne se sont finalement traduits que par une très légère baisse du chiffre d'affaires en données comparables sur la période.

Afin de résorber ces délais, le Groupe a misé sur un renforcement significatif des équipes, qui se traduit par des frais de personnel en hausse. Le résultat opérationnel courant du secteur s'établit à 50,9 millions d'euros en recul de 12,6 millions d'euros par rapport à 2009. Ainsi la marge opérationnelle courante ressort à 9,7 %, contre 12,7 % un an plus tôt.

Cependant il convient de souligner la très sensible amélioration de la marge au second semestre 2010 : 11,8 % contre 7,3 % au premier semestre 2010. Cette vive reprise témoigne notamment d'un fort

dynamisme commercial, d'une réussite de l'extension géographique en particulier dans les pays émergents, et du lancement de nouveaux services notamment les offres de Mobile Intelligence en mode SaaS, auprès de clients existants mais également auprès de nouveaux clients. Dans le même temps, Cegedim continue de renforcer ses positions sur de nouveaux métiers, comme la Compliance avec la signature de plusieurs contrats, et maintient un niveau élevé d'investissement en innovation pour soutenir les nouveaux produits.

La réussite de l'intégration de SK&A, comme en témoigne le contrat signé avec l'organisation gouvernementale en charge de la gestion du plan d'informatisation des médecins aux USA, permet au Groupe de compléter et renforcer son offre OneKey aux Etats-Unis.

Cegedim, avec l'activité données stratégiques, est l'une des principales sociétés d'études de marché dédiée à l'industrie pharmaceutique bénéficiant d'une présence mondiale. Après 3 années de refonte de son outil, cette activité enregistre une croissance positive sur 2010 en particulier en Asie et aux Etats-Unis, portée par les demandes de mesure de conformité des prescriptions

Professionnels de santé

Sur 2010, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 271,0 millions d'euros, en croissance de 2,6 % en données publiées et stable en organique*. Les effets de change et les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires de respectivement 0,8 % et 1,9 % sur l'année.

Le résultat opérationnel courant progresse de 5,1 % pour atteindre 36,7 millions d'euros soit une marge en amélioration de 30bp à 13,5 %. Cette amélioration s'explique essentiellement par la belle performance de l'activité d'informatisation des médecins et kinésithérapeutes en France, l'amélioration significative de la marge des activités d'informatisation des pharmacies anglaises, contrairement à la tendance enregistrée en France et la progression de l'activité publicité sur les lieux de vente dans les pharmacies françaises (RNP) avec le maintien d'un haut niveau de marge.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la marge du secteur a été impactée négativement par l'activité Cegelease, qui avait connu son plus haut historique en 2009.

L'acquisition de la société Pulse aux Etats-Unis, spécialisée dans la gestion des dossiers médicaux électroniques (Electronic Healthcare Records – EHR) impacte positivement le chiffre d'affaires de la division Cegedim Healthcare Software, désormais acteur mondial de l'informatisation des professionnels de santé.

La solution complète d'EHR de Pulse est certifiée par le CCHIT et est compatible avec la phase 1 des critères de « Bonnes Pratiques » permettant aux médecins américains équipés de percevoir une subvention dans le cadre du plan HITECH, effectif depuis le 1^{er} janvier 2011.

Afin de capitaliser sur sa position de marché, Pulse a fortement renforcé son équipe commerciale en fin d'année et a rendu sa suite logicielle multiplateforme (PC, iPad™, iPhone™, Smartphone).

Il est à noter que les solutions de Pulse obtiennent depuis 3 ans la récompense '5 étoiles' décernée par le Groupe AC, spécialisé dans le conseil et la recherche en matière d'informatique de santé. Enfin la solution Pulse Complete EHR est recommandée par les Etats de l'Arizona, du Texas, de Floride, du Nebraska, du Tennessee et de Virginie.

Assurances et services

Le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 129,2 millions d'euros en 2010, en progression de 15,8 % en publiées. Les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur de 6,5 %. En données comparables le chiffre d'affaires est en hausse de 9,2 % sur la période.

Comme attendu la marge opérationnelle courante progresse très sensiblement de 11,8 % à 15,2 % soit une hausse de 340bp. Le résultat opérationnel courant s'établit ainsi à 19,6 millions d'euros en progression de 49,3 % par rapport à 2009.

L'amélioration de la marge provient essentiellement de Cegedim Activ, n° 1 des logiciels et services dédiés à l'assurance des personnes. Cette société continue de démontrer, par de nombreux succès commerciaux et par des performances opérationnelles de premier plan, la pertinence de ses offres de progiciels et de services. La nouvelle plateforme multi-régimes, ACTIV'RO, s'impose déjà comme la solution de référence sur le marché.

La dynamique de croissance observée sur ce secteur depuis un an devrait se poursuivre en 2011.

Il convient, en outre, de noter la poursuite du fort dynamisme commercial de Cegedim SRH, spécialiste des services associés à la gestion externalisée de la paie et des RH, ainsi que le succès des offres de dématérialisation de l'activité Cegedim e-business.

Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à - 16,9 millions d'euros et le bénéfice par action à - 1,2 euros contre 5,8 euros un an plus tôt. L'impact du retraitement de la marque Dendrite, pour 104,0 millions d'euros, se trouve accentué par la hausse du nombre d'actions résultant de l'augmentation de capital de 180,5 millions d'euros de décembre 2009.

Il convient de noter une baisse sensible des intérêts d'emprunt qui passent de 40,3 à 34,3 millions d'euros, soit un recul de 14,9 %. Le taux d'impôt effectif, hors impact de l'abandon de la marque s'établit à 27,8 %, en ligne avec les taux de 2007-2008.

Solidité du modèle économique

Le total bilan consolidé de Cegedim s'élève au 31 décembre 2010 à 1 377 millions d'euros, en légère progression par rapport à la fin de l'année 2009. La structure du bilan est robuste avec des capitaux propres, en progression de 3 %, qui représentent 35 % du total de l'actif.

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 711 millions d'euros, contre 613 à la fin de l'année 2009. Ils atteignent ainsi 52 % du total du bilan. Cette évolution résulte des effets de change et des acquisitions.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie excèdent en montant la dette financière à moins d'un an.

La dette financière nette s'établit à 462 millions d'euros, contre 395 millions d'euros à la fin 2009. Cette hausse, attendue, s'explique principalement par le financement des acquisitions et l'évolution défavorable du dollar face à l'euro sur la période.

Après coût de l'endettement financier net et impôts, la capacité d'autofinancement atteint 161 millions d'euros soit un recul de 6 % par rapport à fin 2009. Le niveau du gearing reste quasiment inchangé à 1,0 contre 0,8 fin 2009.

Le besoin en fonds de roulement augmente de 11,5 millions d'euros par rapport à 2009, ce qui s'explique principalement par la variation des créances clients.

Le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants bancaires et obligataires à fin 2010.

Les investissements liés à la politique d'acquisitions se sont élevés à 70,7 millions d'euros et correspondent principalement aux acquisitions de SK&A Information Services (USA), la division CRM et Direct Marketing Suisse d'IMS Health (Suisse), hosta (France), Pulse Systems (USA) et Deskom (France).

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt s'élève à 161 millions d'euros en 2010, soit une marge de 17 %, en baisse par rapport au 20 % de 2009, mais au même niveau que sur la période 2005-2007.

Structure financière et situation d'endettement

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 480,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 466,0 millions d'euros au 31 décembre 2009, traduisant une progression de 14,3 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par les hausses des réserves groupe pour 41,9 millions d'euros et des écarts de conversion groupe pour 44,2 millions d'euros combinés à un résultat net en baisse de 71,6 millions d'euros. La part revenant aux intérêts minoritaires dans ces capitaux propres s'établit à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2010, contre 0,7 million d'euros au 31 décembre 2009.

Les dettes financières à moins d'un an s'élèvent à 58,5 millions d'euros et les dettes financières à plus d'un an à 482,2 millions d'euros, soit un total de 540,8 millions d'euros, contre 516,4 millions d'euros en 2009.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 461,6 millions d'euros contre 395,1 millions d'euros à fin 2009, en hausse de 66,5 millions d'euros. Il représente 1,0 fois le montant des capitaux propres.

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances. L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines des créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances. En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers sont calculés sur le cash collatéral. Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à 14 millions d'euros au 31 décembre 2010. Les remboursements 2011 sont estimés à 14 millions d'euros.

Investissements

Les prises de participation, directes par Cegedim SA, ou indirectes via les filiales du Groupe, ont été exposées précédemment.

En 2010, les immobilisations incorporelles nettes consolidées régressent de 55,6 millions d'euros et les immobilisations corporelles nettes consolidées régressent de 2,1 millions d'euros.

Activité en matière de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

À défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Au moment de sa mise en service, le projet dont le développement est achevé est transféré au bilan dans la catégorie d'actifs à laquelle il correspond (généralement en logiciels) et les amortissements sont pratiqués sur la base de la durée prévisible d'utilisation.

Les coûts de développement activés en 2010 dans les comptes consolidés s'élèvent à 40 millions d'euros, dont environ 25 millions d'euros pour Cegedim SA.

Cegedim SA regroupe les équipes de recherche et de développement mutualisées, affectées aux projets utilisant l'infrastructure informatique partagée du Groupe. Des centres de R&D régionaux ainsi que certaines filiales disposent également de leurs propres équipes et conduisent leurs actions de R&D sous la coordination exclusive du siège.

Les projets menés par le Groupe concernent le secteur « CRM et données stratégiques » pour un montant global de 27 millions d'euros, le secteur « Professionnels de santé » pour 7 millions d'euros, et le secteur « Assurances et services » pour 7 millions d'euros. Les projets en service ont une durée d'amortissement moyenne d'environ 5 ans, outre trois projets structurants amortis sur 20 ans ou 15 ans.

Ces efforts de développement spécifiques sont complétés par des investissements logiciels et matériels. Des travaux d'équipes informatiques dédiées, réalisés au quotidien au sein des différentes filiales du Groupe, permettent d'assurer la maintenance applicative de l'ensemble des offres commercialisées (le coût est affecté en charges de l'exercice).

Au total, le Groupe Cegedim consacre environ 8 % de son chiffre d'affaires consolidé à la recherche et au développement, sans que ce chiffre soit un objectif.

Analyse de l'évolution des affaires

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIÈRE

Les indicateurs financiers clés du Groupe Cegedim sont :

- le chiffre d'affaires sectoriel consolidé ;
- le résultat opérationnel courant consolidé ;
- les investissements ;
- la structure financière.

Ils ont fait l'objet de commentaires détaillés plus haut.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE NATURE NON FINANCIÈRE

Les indicateurs clés de performance de nature non financière applicables à Cegedim SA le sont également au niveau du Groupe consolidé.

Ils sont complétés par différents indicateurs spécifiques aux métiers du Groupe, notamment :

- le suivi du nombre d'utilisateurs des offres CRM ;
- ainsi que le contenu qualitatif et quantitatif des bases de données commercialisées par le Groupe.

Le Groupe Cegedim revendique actuellement plus de 200 000 utilisateurs de ses offres et ambitionne de proposer de nouveaux services s'adressant aux 400 000 visiteurs mécanisés dans le monde.

Facteurs de risques et utilisation des instruments financiers

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

RISQUE DE TAUX

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts.

Les couvertures de taux sont suivies de façon centralisée permettant ainsi de mesurer l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève à 87 705 milliers de dollars. Tous les autres emprunts sont couverts contre une évolution défavorable des taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE

66 % des activités du Groupe sont réalisées par des filiales situées dans la zone euro, ce qui expose Cegedim à un risque de change limité. En effet, les effets de change ont pesé pour + 2,2 % sur la croissance du chiffre d'affaires en 2010. Ces effets proviennent principalement de la livre sterling (9 % du chiffre d'affaires) et du dollar (13 % du chiffre d'affaires). La Société n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change y compris sur la dette du Groupe en dollar US qui s'élève à 88 millions de dollars au 31 décembre 2010, compte tenu des revenus en dollar US du Groupe.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité non opérationnel du Groupe est induit principalement par l'échéance de ses dettes bancaires et obligataire donnant lieu à paiement d'intérêts et/ou d'amortissement et les flux de paiement sur instruments financiers ainsi que sur les autres dettes ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts.

Les emprunts sont suivis de façon centralisée.

L'endettement financier net au 31 décembre 2010 a légèrement progressé de 4,7 % par rapport au 31 décembre 2009.

Concernant les covenants financiers, la convention de crédit bancaire conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

De même, le prospectus de l'émission obligataire impose le respect de covenants financiers à défaut desquels le remboursement des obligataires pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2010 le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants bancaire et obligataire.

Pour la convention bancaire et obligataire, en dehors des covenants habituels à ce type de convention, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro forma et EBITDA contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel). Pour l'émissions obligataire le calcul des deux ratios est décrit dans le prospectus de l'opération (dette financière nette contractuelle sur EBITDA courant pro forma et EBITDA courant pro forma sur coût de l'endettement).

Par contractuel on entend tel que défini dans les covenants du contrat de financement. Par pro forma on entend sur 12 mois glissant.

RISQUE CLIENTS

Les clients du Groupe sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le département juridique du Groupe effectue le suivi des évolutions législatives et réglementaires en vigueur tout en veillant à la conformité des activités du Groupe aux lois et règlements qui lui sont applicables. L'évolution de la réglementation pourrait avoir une incidence sur la conduite des activités du Groupe et par conséquent sur la rentabilité.

Bien que le secteur de la santé soit très réglementé, le Groupe Cegedim, en tant que prestataire de services, n'est pas soumis à la même réglementation, hormis les règles relatives à la protection et au transfert des données personnelles. Celles-ci imposent notamment des déclarations systématiques aux organismes de contrôle exerçant dans les pays où le Groupe est propriétaire ou gérant de fichiers et bases de données.

Il n'existe pas de lien ou de dépendance technologique avec d'autres sociétés dont le seuil soit suffisamment significatif pour avoir une incidence sensible sur le Groupe. Les actifs nécessaires à l'exploitation sont détenus par le Groupe.

Par ailleurs, toute modification de la réglementation fiscale concernant les taux d'impôt, les prix de transfert, les dividendes, les régimes fiscaux particuliers ou les règles d'exonérations fiscales, est susceptible d'avoir une incidence sur le taux effectif d'impôt du Groupe et sur ses futurs résultats.

RISQUE JURIDIQUE

Le risque juridique représente pour le Groupe tout risque de litige en responsabilité, résultant d'une imprécision, négligence ou insuffisance susceptible de lui être imputable au titre de ses opérations ou en risque de contrefaçon au titre de droits de propriété intellectuelle détenus et/ou exploités par le Groupe au titre de ses activités. L'activité du Groupe dépend dans une large mesure de la protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle relatifs aux marques utilisées, aux logiciels et aux bases de données que le Groupe développe.

Malgré le fait que le Groupe continue à assurer une part de sa responsabilité civile professionnelle, avec un assureur externe, les assurances de responsabilité sont de plus en plus difficiles à obtenir et coûteuses, en particulier aux États-Unis. Du fait des conditions de l'assurance, même lorsque le Groupe est couvert par des polices d'assurance, l'obtention d'une indemnisation de la part des assureurs peut ne pas être totalement satisfaisante.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige non provisionné dans les comptes, susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société ou du Groupe.

RISQUE POLITIQUE

Le risque politique se traduit par le risque lié à une situation politique ou une décision du pouvoir politique : nationalisation sans indemnité suffisante, révolution, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire, impossibilité de rapatrier les capitaux, etc.

De par sa dimension internationale étendue, le Groupe demeure vigilant quant aux évolutions politiques des différents pays où les filiales sont implantées.

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe Cegedim s'implique naturellement dans le développement durable afin de contribuer aux enjeux d'équité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs et des communautés locales dans les 80 pays où le Groupe opère, à la préservation de l'environnement en minimisant l'impact des activités du Groupe sur son environnement et à l'efficacité économique. Ainsi, le programme de développement durable du Groupe Cegedim a été lancé en septembre 2008 à l'initiative de la Direction du Groupe. Appelé Cegedim Compact, il s'inspire du pacte mondial des Nations Unies, le « Global Compact ».

Agissant dans le secteur des technologies et des services liés à l'information et aux bases de données, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des systèmes et des données. Le Rapport du Président sur le Contrôle interne détaille les mesures mises en œuvre en matière de sécurité des systèmes d'information au sein du Groupe Cegedim.

Les risques industriels sont également couverts par des polices d'assurance adéquates.

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle (logiciels, bases de données, prestations intellectuelles), n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement. Dans le respect des lois et réglementations locales en matière d'hygiène, Cegedim a néanmoins mis en place des initiatives globales ou locales afin de réduire son impact sur l'environnement.

Évènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Cegedim a saisi l'opportunité de développer une activité stratégique sur le marché de l'informatisation des pharmaciens et des médecins en Roumanie en se portant acquéreur de la société Pharmec qui détient 40 % de part de marché de l'informatisation des pharmacies dans ce pays pour un chiffre d'affaires d'environ 1 million d'euros. Par ailleurs, cette opportunité renforce l'offre data de Cegedim en Roumanie à destination des laboratoires pharmaceutiques.

La société Pharmec a été créée en janvier 2011 pour les besoins de cette opération, suite à un spin-off d'un grand groupe industriel roumain. Elle regroupe l'ensemble des activités informatiques et de services à destination des pharmaciens et des médecins.

Un protocole d'accord a été signé en date du 21 janvier 2011. Si l'ensemble des conditions suspensives est levé d'ici fin avril 2011, l'acquisition sera effective. Les termes plus précis de la transaction sont soumis à un accord de confidentialité.

Au jour du dépôt du présent Document de Référence, à l'exception de l'engagement mentionné ci-dessus, aucun autre engagement ferme n'a été donné par le Groupe Cegedim.

Évolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir

Pour 2011, le Groupe se fixe pour objectif de renforcer encore son avance sur le marché mondial de la santé avec une croissance de son chiffre d'affaires, hors nouvelles acquisitions et effet de change, d'environ 4 % pour 2011, dont 2 % suite aux acquisitions réalisées en 2010. Les 2 % en pure organique se décomposent en environ 1 % provenant du secteur « CRM et données stratégiques », 2 % environ du secteur « Professionnels de santé » et environ 12 % du secteur « Assurance et services ».

Informations sociales et environnementales

Pour répondre aux prescriptions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous donnons ci-dessous les informations requises.

INFORMATIONS SOCIALES

Nous annexons au présent rapport un tableau des informations requises.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature, n'appellent pas de commentaires particuliers en matière d'environnement.

Nous vous demandons conformément à l'article L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Le Conseil d'Administration

26.2 ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

26.2.1 RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (EN EUROS)

Date d'arrêté	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
Capital en fin d'exercice					
Capital social	13 336 506,43	13 336 506,43	8 891 004,63	8 891 004,63	8 894 004,61
Nombre d'actions					
■ ordinaires	13 997 173	13 997 173	9 331 449	9 331 449	9 331 449
■ à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
■ par conversion d'obligations					
■ par droit de souscription					
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires hors taxes	170 162 287,47	155 886 601,54	146 163 676,17	138 039 458,63	92 995 188,13
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	30 639 150,26	57 003 642,07	- 16 925 104,78	6 730 293,61	45 185 487,32
Impôts sur les bénéfices	- 5 208 993,00	- 9 130 423,50	- 11 300 284,17	- 7 377 518,42	- 2 225 125,50
Participation des salariés	287 614,98	315 857,59	660 299,39	254 486,00	659 450,00
Dot. amortissements et provisions	14 798 565,72	3 969 547,67	16 413 422,34	2 642 031,58	14 261 620,10
Résultat net	20 761 962,56	61 848 660,31	- 22 698 542,34	11 211 294,45	32 489 542,72
Résultat distribué	13 997 173,00	13 997 173,00	-	8 398 304,10	7 465 159,20
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation, et avant dot. amortissements et provisions	2,54	4,70	- 0,67	1,48	5,01
Résultat après impôt, participation, et dot. amortissements et provisions	1,48	4,42	- 2,43	1,20	3,48
Dividende attribué	1,00	1,00	-	0,90	0,80
Personnel					
Effectif moyen des salariés	1 036	1 005	989	910	561
Masse salariale	49 314 463,90	46 540 429,98	45 136 048,62	40 295 672,42	24 925 176,89
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	22 751 129,19	21 845 703,21	20 209 331,56	18 138 984,78	11 790 370,01

26.2.2 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2010

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeurs nettes d'inventaire
I - Titres de participation			
1. Sociétés françaises			
AMIX	500	100,00 %	7 622
Alliadis	8 161	100,00 %	44 224 377
Alliance Software	102 500	100,00 %	8 962 245
Apsys Net	80 000	100,00 %	955 600
CDS	500	100,00 %	12 518 294
Cegedim Activ	873 900	100,00 %	30 000 000
Cegedim Logiciel Médicaux	1 000	100,00 %	3 065 816
Cegedim Holding CIS	4 000	100,00 %	0
Cegedim SRH	9 776 597	100,00 %	3 370 231
Cegelease	6 450	100,00 %	10 219 374
Cegers	3 000	100,00 %	714 367
Cetip	39 311	99,66 %	1 178 995
CSD	2 178	76,64 %	1 796 673
Deskom	1 039 258	100,00 %	6 321 000
Edipharm	200	20,00 %	3 049
GERS SAS	50	100,00 %	50 000
Hospitalis	1 000	100,00 %	37 000
Icomed	2 500	100,00 %	188 656
Incams	2 500	100,00 %	2 296 016
iSanté	750	100,00 %	0
MedExact	6 549	100,00 %	654 900
PCO Cegedim	25 000	100,00 %	1 733 286
Pharmapost	1 000	100,00 %	2 606 735
Pharmastock	5 000	100,00 %	576 225
Qualipharma	1 000	100,00 %	31 108
Reportive SA	80 019 361	100,00 %	2 448 150
Resip	1 600	100,00 %	20 434 710
RNP	26 000	100,00 %	2 429 694
Rosenwald	1 258	100,00 %	880 509
Sofiloca	1 000	100,00 %	15 245
SCI 2000	159	68,83 %	846 739
Netfective Technology	130 875	7,11 %	282 116
NEX & COM	240	20,00 %	13 332
2. Sociétés étrangères			

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeurs nettes d'inventaire
Cegedim USA	10 000	100,00 %	302 632 276
Cegedim do Brasil	1 736 825	100,00 %	0
Cegedim Holding GmbH	500	100,00 %	5 693 464
Cegedim GmbH (Autriche)	13 000	100,00 %	130 000
Cegedim UK Limited	4 150 000	100,00 %	2 677 883
INPS (Angleterre)	14 000 000	100,00 %	1
THIN (Angleterre)	100	100,00 %	0
Cegedim World Int. Services Ltd	6 000	100,00 %	60 000 000
Cegedim Hungary KFT	100	100,00 %	89 427
Cegedim Turkey	23 353	26,41 %	496 901
Cegedim Hellas	11 933	99,98 %	360 244
Cegedim Roumania SRL	444	100,00 %	1 030 533
Cegedim SK SRO (Slovaquie)	100	100,00 %	8 125
Croissance 2006 (Belgique)	13 781	100,00 %	6 242 793
Cegedim Belgique	2 999	99,97 %	268 985 409
CSD Belgium (ex-BKL Pharma Consulting)	1	0,02 %	10
GERS Maghreb (Tunisie)	630	6,42 %	27 920
Cegedim Tunisie	25 170	94,73 %	0
Cegedim Algérie	1 000	100,00 %	85 000
Cegedim CZ (Tchéquie)	1 000	100,00 %	1 170 796
Cegedim Italie	9 999 882	99,9988 %	10 024 736
Cegedim Trends (Egypte)	28	70,00 %	434 351
Cegedim Espagne	900 000	100,00 %	1 656 337
Cegedim Portugal	5 000	8,93 %	468 260
Next Software (Tunisie)	1	0,05 %	232
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION VALEUR NETTE			821 076 762
II - Autres titres immobilisés			
1. Sociétés françaises			
a/Titres cotés			
Néant			
1. Sociétés étrangères			
Néant			
III - Valeurs mobilières de placement			
Actions attribuées aux salariés			1 363 289
Liquidités Chevreux			500 000
Certificat de Dépôt			3 504 866
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			826 444 918

26.2.3 LISTE DES ADMINISTRATEURS EN FONCTION, MANDATS ET RÉMUNÉRATIONS

Etablie préalablement à l'Assemblée Générale en date du 8 juin 2011.

M. Jean-Claude Labrune – 114, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Mandats	Sociétés
Président-Directeur Général	Cegedim
Représentant permanent	de Cegedim au Conseil d'Administration de Cegedim SRH
Président du Conseil d'Administration	Cetip
Président de SAS	FCB – Hospitalis – Pharmapost
Gérant	Icomed – JCL – RNP
Rémunération fixe : 731 900 €.	
Rémunération variable : néant.	
Jetons de présence : 15 700 €.	
Avantage en nature : 1 358 € – véhicule de fonction.	
Attribution d'action gratuite : néant.	

M. Laurent Labrune – 114, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Mandats	Sociétés
Administrateur	Cegedim – FCB
Président-Directeur Général	Cegedim SRH
Directeur Général Délégué de sas	FCB
Rémunération fixe : 250 000 €.	
Rémunération variable : 246 500 €.	
Jetons de présence : 12 500 €.	
Avantage en nature : 5 915 € – véhicule de fonction.	
Attribution d'action gratuite : 1 600 actions gratuites au titre du plan n° 1, attribuées en date du 21 mars 2008.	

Mme Aude Labrune – 11, rue des Fontenelles, 92310 Sèvres

Mandats	Sociétés
Administrateur	Cegedim – FCB
Présidente de sas	Rosenwald
Directeur Général Délégué de sas	FCB
Rémunération fixe : 84 994 €.	
Rémunération variable : 6 250 €.	
Jetons de présence : 12 500 €.	
Avantage en nature : 2 234 € – véhicule de fonction.	
Attribution d'action gratuite : néant.	

GERS – 95 rue de Billancourt, 92100 Boulogne

Représentant permanent de GERS : M. Philippe Alaterre – 8, avenue de Berry, 92330 Sceaux.

Mandats	Sociétés
représentant du GERS au Conseil d'Administration	Cegedim
Président	Dakota Pharm
Directeur Général	Laboratoire Aventis France
Président	GIE GERS
représentant du GERS au Conseil d'Administration	GIE Edipharm
Jetons de présence : néant.	
Attribution d'action gratuite : néant.	

Alliance Healthcare France – 222, rue des Caboeufs 92622 Gennevilliers

Représentant permanent de Alliance Healthcare France : M. Anthony Roberts – Flat 11, the Morocco Store,
1 Leather Market Street, London SE1 3HN.

Mandats	Sociétés
Représentant permanent de	Alliance Healthcare France au Conseil d'Administration de Cegedim
Représentant de	Pharmacy.com
Jetons de présence : 12 500 €.	
Attribution d'action gratuite : néant.	

FCB – 137, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Représentant permanent de FCB : M. Pierre Marucchi – 19 avenue des Peupliers, 75016 Paris

Mandats	Sociétés
Administrateur	Cetip – Cegedim SRH – FCB – Reportive
Représentant permanent	de FCB au Conseil d'Administration de Cegedim
Président-Directeur Général	Proval
Président de SAS	CSD France – CDS – Cegedim Ingénierie – Chebranmic – DRE – Incams Cegedim Logiciels Medicaux France – Marucchi – RM Ingénierie
Directeur Général de SAS	FCB
Directeur Général Délégué	Cegedim – Cegedim SRH – Reportive
Gérant	AMIX- IRIS – iSanté – Qualipharma – Resip
Rémunération fixe : 300 000 €.	
Rémunération variable : 146 645 €.	
Jetons de présence : 15 700 €.	
Avantage en nature : 5 180 € – véhicule de fonction.	
Attribution d'action gratuite au représentant : 1 280 actions gratuites au titre du plan n° 1, attribuées en date du 21 mars 2008.	

Fonds Stratégique d'Investissement – 56, rue de Lille, 75007 Paris

Représentant permanent du FSI : M. Nicolas Manardo – 66 rue Lecourbe, 75015 Paris.

Mandats	Sociétés
Représentant permanent du	FSI au Conseil d'Administration de Cegedim
Administrateur	GEM SAS
Jetons de présence : 12 500 € versés directement au FSI.	
Attribution d'action gratuite : néant.	

Jean-Louis Mery – 194, avenue de la Forêt, 36330 Le Poinçonnet

Mandat	Société
Administrateur	Cegedim
Président (SAS)	Alliance santé France
PDG	Alliance Healthcare France
Président (SAS)	Alliance Healthcare Repartition
Représentant d'AHF au Conseil d'Administration	Alphega
Représentant d'AHF au Conseil d'Administration et Administrateur	Ouest Repartition
Président (SAS)	Sedley Participation France
Membre du Comité de surveillance	Depolabo
Jetons de présence : 12 500 €.	
Attribution d'action gratuite : néant.	

Jacques Henri David – 11, avenue Céline, 92200 Neuilly-sur-Seine

Mandat	Société
Administrateur	Cegedim
Administrateur	UGC (Paris)
Administrateur	Selene Patrimoine (Luxembourg)
Administrateur	St-Gobain Corporation (New York)
Président	Deutsche Bank France
Jetons de présence : 15 000 €.	
Attribution d'action gratuite : néant.	

Jean Pierre Cassan – 210 ter, boulevard Pereire, 75017 Paris

Mandat	Société
Administrateur	Cegedim
Gérant	Eratos
Jetons de présence : 17 500 €.	
Attribution d'action gratuite : néant.	

26.2.4 INFORMATIONS SOCIALES

(Article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce)

Effectif au 31/12/2010	France	Etranger	Global
CDI	3 278	4 804	8 082
CDD	86	302	388
Total effectif	3 364	5 106	8 470
Salariés « plein temps » ⁽¹⁾	3 107	4 866	7 973
Salariés « temps partiel »	257	240	497
Embauches			
CDI	398	985	1 383
CDD	77	190	267
Total embauches	475	1 175	1 650
Départ	529	1 292	1 821
Intérimaires (en jour homme)	65 164	30 370	95 534
Absentéisme ⁽²⁾ (en jour homme)	49 067	15 031	64 098
Masse salariale au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	134 344	188 221	322 564
Charges sociales au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	71 995	41 487	113 482
Formation (en milliers d'euros)	2 296	836	3 132

(1) Temps de travail respectant les réglementations en vigueur dans les différents pays.

(2) L'absentéisme présenté exclut les CP et les RTT, aussi bien en France qu'à l'étranger.

26.2.5 DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DU GROUPE CEGEDIM DONT LE CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL DÉPASSE 30 MILLIONS D'EUROS

Cegedim Activ

PRÉSENTATION

La société Cegedim Activ a pour activité l'édition, la commercialisation et l'intégration de progiciels applicatifs dédiés à l'assurance de personnes (Santé, Prévoyance) et de services associés.

Ces solutions couvrent plus de 30 millions d'assurés en régime obligatoire, complémentaire de santé et prévoyance. L'activité flux traite plus de 250 millions de flux. L'offre de Cegedim Activ s'adresse à tous les opérateurs du marché, tels que les compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance, intermédiaires.

L'entité Cegedim Activ conçoit, intègre et héberge les services liés à ses progiciels Activ' Infinite, Activ' Pro et Activ' Premium couvrant ainsi le remboursement des soins de santé de 15 millions de personnes.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Cegedim Activ se distingue en tant qu'acteur incontournable dans le domaine de la gestion de la santé et de la prévoyance.

Au cours de l'exercice, l'activité de Cegedim Activ a fortement augmenté avec un chiffre d'affaires en progression de 22,1 % sur la période et enregistre une très forte progression de sa marge suite à une bonne maîtrise des coûts de la TUP de Protectia.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation augmente très fortement de 68,2 % au cours de l'exercice pour s'établir à 12 893 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Cette hausse résulte pour l'essentiel des éléments suivants :

- d'une forte augmentation des produits d'exploitation de 22,6 % qui s'établissent à 77 360 milliers d'euros au 31 décembre 2010, suite à une hausse des services vendus et de la production immobilisée ;
- d'une hausse de 17,9 % des salaires et charges sociales qui s'établissent à 31 089 milliers d'euros ;
- d'une hausse de 9,6 % du poste « Autres achats et charges externes » qui s'élèvent à 24 111 milliers d'euros.

Le résultat financier s'établit à 1 859 milliers d'euros en 2010, en forte hausse par rapport à l'année dernière, sous l'effet combiné d'une forte baisse des charges financières (- 1 277 milliers d'euros intégrant principalement la diminution des intérêts et charges assimilées) et une hausse des produits financiers (+ 2 316 milliers d'euros intégrant principalement l'augmentation des reprises sur provisions et transferts de charges).

Le résultat courant avant impôts s'élève à 14 751 milliers d'euros au 31 décembre 2010, en hausse de 148,7 % sur l'exercice, et le résultat net ressort à 8 390 milliers d'euros, en forte hausse de 215,2 % par rapport à 2009.

Bilan

L'ensemble des immobilisations incorporelles, corporelles et financières nettes est en légère baisse sur l'exercice à 47 958 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Les créances clients de Cegedim Activ s'élèvent à 16 039 milliers d'euros au 31 décembre 2010, en hausse de 22,6 % par rapport à l'année dernière.

Les capitaux propres s'établissent à 26 407 milliers d'euros contre 21 435 milliers d'euros en 2009, cette hausse s'expliquant très largement par l'augmentation du résultat de l'exercice 2010.

Les emprunts, dettes financières diverses et autres dettes s'élèvent à 20 124 milliers d'euros au 31 décembre 2010, en baisse de 19,7 %.

PERSPECTIVES 2011

On assiste à une constante évolution de la réglementation et du marché de l'assurance de personnes. Cegedim Activ compte profiter de 2011 pour conforter son positionnement, en particulier celui du « middle market », et continuer à faire progresser son chiffre d'affaires.

Alliadis

PRÉSENTATION

La société Alliadis fait partie de la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS), au sein du secteur « Professionnels de santé » du Groupe Cegedim. Elle commercialise le logiciel Alliance Premium, destiné aux pharmaciens français.

Alliadis travaille en étroite synergie avec les autres sociétés du Groupe Cegedim produisant et commercialisant des logiciels destinés aux pharmaciens français (filiales Alliance Software, Alliadis et PG Informatique notamment) ainsi qu'avec Cegelease, qui propose des solutions de location-financement à ses clients.

Les commentaires qui suivent concernent uniquement l'entité juridique Alliadis, à l'exclusion des autres filiales.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2010, l'activité d'Alliadis a progressé avec un chiffre d'affaires qui est passé de 44 233 milliers d'euros à 46 911 milliers d'euros, soit une hausse de 6,1 %.

Globalement, les produits d'exploitation augmentent de 5,5 % alors que les charges d'exploitation sont en hausse de 6,3 %.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation s'établit à 6 748 milliers d'euros, en légère hausse de 58 milliers d'euros (+ 0,9 %) par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique notamment par les effets combinés suivants :

- une augmentation du chiffre d'affaires de 6,1 % sur la période ;
- une hausse des achats de marchandises et autres approvisionnements de 1 108 milliers d'euros (+ 9,8 %) ;

- une hausse des autres achats et charges externes (+ 5,1 %) ;
- une bonne maîtrise de la masse salariale, avec une hausse de 4,4 % sur la période ;
- une augmentation des dotations d'exploitation de + 7,8 %.

Les autres postes du compte d'exploitation n'appellent pas de commentaires particuliers.

Le résultat financier au 31 décembre 2010 est un bénéfice s'élevant à 103 milliers d'euros contre un bénéfice de 922 milliers d'euros au titre de l'exercice 2009.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 6 851 milliers d'euros contre 7 613 milliers d'euros en 2009.

Bilan

L'ensemble des immobilisations incorporelles, corporelles et financières nettes sont en baisse sur l'exercice à 10 206 milliers d'euros au 31 décembre 2010, soit - 8,1 % sur la période.

Les créances clients d'Alliadis s'élèvent à 6 121 milliers d'euros au 31 décembre 2010, en diminution de 2,1 % par rapport à l'année dernière suite à une bonne gestion des encaissements clients.

Les disponibilités s'établissent à 2 485 milliers d'euros et présentent une hausse de 10,8 % sur l'exercice.

Les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2010 à 7 863 milliers d'euros contre 9 073 milliers d'euros en 2009, soit une baisse de 13,3 % qui s'explique par la très légère baisse du résultat par rapport à l'exercice précédant et à la diminution des autres réserves.

Les emprunts, dettes financières diverses et autres dettes s'élèvent à 2 245 milliers d'euros au 31 décembre 2010, en hausse de 14,7 % sur l'exercice.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 2 555 milliers d'euros, en baisse de 7,7 % sur l'exercice.

PERSPECTIVES 2011

Sur 2011, Alliadis prévoit une évolution difficile de son activité et de ses résultats.

INPS

PRÉSENTATION

INPS est la filiale britannique du pôle « logiciels médecins » du Groupe Cegedim, au sein de la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS) et qui contribue aux résultats du secteur « Professionnels de santé ».

Son logiciel « Vision » s'impose comme la référence des solutions Windows pour le Primary Care au Royaume-Uni. INPS est un acteur reconnu par les principaux « Local Service Providers » du marché et bénéficie également de la faculté de vendre directement ses logiciels aux médecins conformément au « GPSoC » (GP System of Choice). La société continue de faire évoluer ses offres afin de suivre les recommandations du programme gouvernemental du National Health Service.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2010, l'activité de la société a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, avec un chiffre d'affaires en baisse qui s'établit à 30 798 milliers de livres sterling au 31 décembre 2010 contre 32 717 milliers de livres sterling au 31 décembre 2009.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation s'établit à - 6 740 milliers de livres sterling au 31 décembre 2010 contre 5 703 milliers de livres sterling au 31 décembre 2009. Cette forte baisse s'explique principalement par les éléments suivants :

- un chiffre d'affaires qui s'établit à 30 798 milliers de livres sterling, en baisse de 5,9 % sur l'exercice ;
- une bonne maîtrise des achats de marchandises, en diminution de 14,0 % sur la période
- une baisse des services extérieurs de 8,5 % ;
- des charges de personnel en hausse de 1,1 % ;
- une perte sur créances irrécouvrables pour 12 344 milliers de livres sterling auprès d'une entité du Groupe Cegedim

Le résultat financier sur l'exercice reste positif et s'élève à 95 milliers de livres sterling en 2010 contre 166 milliers de livres sterling en 2009, combinant un produit financier de 132 milliers de livres sterling et des charges d'intérêts pour un montant de 38 milliers de livres sterling.

Compte tenu des éléments précédents, le résultat courant avant impôts ressort à - 6 645 milliers de livres sterling, en forte baisse par rapport à l'année précédente, principalement suite à perte sur créances irrécouvrables auprès d'une entité du Groupe Cegedim.

Bilan

Les capitaux propres s'élèvent à 23 279 milliers de livres sterling au 31 décembre 2010, en baisse de 26,2 % sur l'exercice. Le montant des comptes courants actif s'élève à 31 215 milliers de livres sterling, soit - 8,3 % sur la période.

PERSPECTIVES 2011

Dans un contexte difficile, l'activité d'INPS et ses résultats devraient progresser légèrement en 2011.

Cegelease

PRÉSENTATION

La société Cegelease est une société de location financière qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques, principalement pour leur équipement informatique (packs logiciels, matériel et maintenance). Depuis 2005 l'offre de financement couvre également l'agencement de la pharmacie (enseigne, croix, automates, mobilier) avec la marque Pharmalease, et depuis 2006 l'offre de financement s'est étendue aux autres secteurs médicaux avec la marque Médilease.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2010, l'activité de Cegelease a continué de progresser avec une progression du chiffre d'affaires de 0,9 % qui s'établit à 113 799 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

La croissance de l'activité suit la poursuite du développement du marché de l'informatisation des pharmaciens et de l'activité des marques Pharmalease et Médilease dans le secteur médical autre que la Pharmacie.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation s'établit à 8 129 milliers d'euros, soit une baisse de 17,3 % qui résulte pour l'essentiel des éléments combinés suivants :

- d'une faible augmentation du chiffre d'affaires de 1 025 milliers d'euros, + 0,9 %, suite à la bonne performance des ventes de marchandises en France compensé par une diminution des productions vendues ;
- d'une hausse des achats de marchandise de 6,3 % qui s'établissent au 31 décembre 2010 à 72 335 milliers d'euros ;
- d'une hausse des autres achats et charges externes de 40,0 % qui s'établissent au 31 décembre 2010 à 4 620 milliers d'euros ;
- d'une diminution des dotations aux amortissements de 17,7 % ;
- d'une forte augmentation de la variation de stock de 2 380 milliers d'euros.

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à - 1 193 milliers d'euros en 2010 contre - 2 480 milliers d'euros en 2009, combinant un produit financier de 226 milliers d'euros et des charges financières pour un montant de 1 419 milliers d'euros.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 6 936 milliers d'euros contre 7 345 milliers d'euros en 2009, soit une baisse de 5,6 %.

Bilan

À l'actif, les immobilisations corporelles s'établissent au 31 décembre 2010 à 36 449 milliers d'euros. La baisse de 24,6 % sur l'exercice s'explique par le fait que, sur 2010, les nouveaux contrats importants sont régulièrement cédés aux banques.

Les stocks de marchandises ont diminué fortement sur l'exercice à 2 699 milliers d'euros contre 4 712 milliers d'euros en 2009.

Le poste clients s'élève à 9 339 milliers d'euros en 2010, en hausse de 7,2 % sur la période suite aux cessions de contrats faites auprès des établissements bancaires.

La trésorerie de Cegelease est excédentaire en 2010 et s'élève à 662 milliers d'euros, en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Au passif, les emprunts et dettes financières s'élèvent à 8 077 milliers d'euros, en hausse de 7 979 milliers d'euros, correspondent à des découverts bancaires supplémentaires accordés par les établissements bancaires partenaires de Cegelease. Les emprunts et dettes financières divers s'élèvent à 4 302 milliers d'euros et correspondent à un emprunt interne au Groupe Cegedim.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 6 779 milliers d'euros, en baisse de 9,4 %.

Les autres dettes diminuent fortement de 60,7 % pour s'établir à 14 546 milliers d'euros en 2010, suite à la poursuite du remboursement des opérations de titrisation réalisées auprès de Natixis.

Les autres postes bilanciaux présentent des variations peu significatives.

PERSPECTIVES 2011

En 2011, Cegelease, en s'appuyant sur ses marques existantes de location financière appliquée aux projets d'informatisation des pharmaciens et des médecins, anticipe une année difficile devant se traduire par un recul de son chiffre d'affaires.

Cegedim Inc. (ex Cegedim Dendrite Inc)

PRÉSENTATION

Cegedim Inc. fait partie du secteur « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim. C'est un acteur de référence en matière de fourniture de solutions à l'industrie pharmaceutique et des sciences de la vie, dans les domaines de la vente, du marketing et des études de conformité et représente la tête de pont du Groupe. aux États-Unis.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2010, l'activité de la société s'est légèrement tassée avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 156 382 milliers de dollars au 31 décembre 2010 contre 175 904 milliers de dollars au 31 décembre 2009.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

Compte de résultats

Le chiffre d'affaires sur la période est de 156 382 milliers de dollars. Il se compose en grande partie par des revenus liés aux activités SFE (*Sales Force Effectiveness* : services d'optimisation des forces de ventes) et aux activités de bases de données.

Le résultat d'exploitation s'établit à - 130 512 milliers de dollars au 31 décembre 2010, en très forte baisse de - 153 082 milliers de dollars sur la période, principalement à cause des dépréciations des immobilisations incorporelles et de la baisse du chiffre d'affaires.

Le résultat financier au 31 décembre 2010 est de - 23 857 milliers de dollars, stable sur la période. Les produits financiers s'établissent à 22 617 milliers de dollars sur la période et les charges et dotations financières, principalement des charges d'intérêts, à 46 836 milliers de dollars.

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2010 est de - 4 408 milliers de dollars et le montant des impôts différés au 31 décembre 2010 s'élève à 56 521 milliers de dollars. Dès lors, sur la période, le résultat net s'élève à - 98 215 milliers de dollars.

Bilan

Au 31 décembre 2010, les principaux postes constituant l'actif, en valeur nette, sont le fonds commercial pour 515 508 milliers de dollars, les concessions, brevets et marques pour 8 347 milliers de dollars suite à la forte dépréciation sur l'exercice, les créances clients pour 55 431 milliers de dollars, les comptes courants groupes pour 41 370 milliers de dollars et les disponibilités et équivalents de trésorerie pour 30 130 milliers de dollars.

Les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2010 à 340 932 milliers de dollars, les provisions pour risques et charges à 15 889 milliers de dollars, les dettes fournisseurs à 63 495 milliers de dollars et les comptes courants à 327 585 milliers de dollars.

PERSPECTIVES 2011

La complémentarité de Cegedim Inc. avec les autres entités du secteur « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim doit se poursuivre et permettre à Cegedim Inc. de maintenir un positionnement fort aux États-Unis.

Cegedim Asia Pacific

PRÉSENTATION

Cegedim Asia Pacific est le siège régional, basé à Singapour, de l'ensemble des activités CRM et données stratégiques du Groupe Cegedim en Asie. Cette holding fournit le support logistique et administratif au reste du Groupe et centralise les relations clients pour cette zone.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2010, l'activité de la société s'est améliorée avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 58 973 milliers de dollars Singapour au 31 décembre 2010, en hausse de 7,5 % par rapport à 2009.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2010

Compte de résultats

Le chiffre d'affaires sur la période est de 58 973 milliers de dollars Singapour. Il se compose en grande partie par des revenus liés aux activités de prestations de service.

Le résultat d'exploitation s'établit à - 1 894 milliers de dollars Singapour au 31 décembre 2010, en baisse de 4 264 milliers de dollars Singapour sur la période, principalement à cause de l'augmentation des charges de personnel et des achats et variation de stocks.

Le résultat financier au 31 décembre 2010 est de 1 781 milliers de dollars Singapour, en baisse sur la période. Les produits financiers s'établissent à 1 933 milliers de dollars Singapour sur la période et les charges et dotations financières à - 152 milliers de dollars Singapour.

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2010 est de -1 894 milliers de dollars Singapour. Dès lors, sur la période, le résultat net s'élève à - 194 milliers de dollars Singapour.

Bilan

Au 31 décembre 2010, les principaux postes constituant l'actif, en valeur nette, les immobilisations incorporelles pour 1 200 milliers de dollars Singapour, les immobilisations corporelles pour 647 milliers de dollars Singapour, les immobilisations financières pour 7 954 milliers de dollars Singapour, les créances clients pour 19 768 milliers de dollars Singapour et les disponibilités pour 3 018 milliers de dollars Singapour.

Les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2010 à 18 220 milliers de dollars Singapour, les dettes fournisseurs à 9 244 milliers de dollars Singapour, les dettes fiscales à 941 milliers de dollars Singapour, les dettes sociales à 635 milliers de dollars Singapour et les produits constatés d'avance à 3 415 milliers de dollars Singapour.

PERSPECTIVES 2011

En 2011, Cegedim Asia Pacific prévoit un développement positif de son activité.

26.2.6 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

(Article L. 225-37 du Code du commerce)

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par la loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué ;
- des procédures de Contrôle interne mises en place au sein du Groupe Cegedim.

Ce rapport a été préparé sur la base de comptes rendus et d'entretiens animés par la Direction Générale auprès de l'ensemble des organes participant au dispositif de Contrôle interne du Groupe mentionnés dans la suite de ce document.

Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration est composé de dix membres au 31 décembre 2010.

Le 5 novembre 2009, la Société a adhéré au protocole d'accord signé le 28 octobre 2009 entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI qui a fait l'objet d'une transmission à l'AMF. Ce protocole prévoit des modifications à la gouvernance de la Société.

La liste des Administrateurs de la société Cegedim SA incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est jointe au Rapport de Gestion.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

L'article 13 des statuts de la société Cegedim SA prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois.

L'agenda des réunions du Conseil d'Administration a été le suivant :

Agenda des Conseils 2010

22/03/2010	<ul style="list-style-type: none">■ Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;■ Présentation du projet de comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;■ Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration ;■ Création du Comité d'audit et nomination de ses membres ;■ Création du Comité stratégique et nomination de ses membres ;■ Création du Comité des nominations et nomination de ses membres ;■ Création du Comité des rémunérations et nomination de ses membres ;■ Autorisation de l'émission d'un emprunt obligataire et délégation de pouvoirs au président-Directeur Général, ou en accord avec ce dernier, au Directeur Général Délégué, en vue de réaliser cette émission ;■ Questions diverses.
12/04/2010	<ul style="list-style-type: none">■ Arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2009 ;■ Arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 décembre 2009 ;■ Projet d'augmentation du capital social en numéraire ;■ Autorisation d'augmentation du capital social au profit des salariés ;■ Projet de renouvellement du plan d'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des dirigeants et/ou salariés du Groupe Cegedim ;■ Programme de rachat d'actions ;■ Autorisation de cautions, avals et garanties ;■ Projet de modification des articles 12, 13, 14 et 16 des statuts ;■ Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Mixte, Ordinaire Annuelle et Extraordinaire ;■ Arrêté des comptes prévisionnels ;■ Questions diverses.
06/05/2010	<ul style="list-style-type: none">■ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 avril 2010 ;■ Situation des mandats des Administrateurs ;■ Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;■ Questions diverses.
08/06/2010	<ul style="list-style-type: none">■ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 mai 2010 ;■ Renouvellement du mandat du Président ;■ Renouvellement du mandat du Directeur Général Délégué ;■ Attribution d'actions gratuites dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 : détermination des bénéficiaires d'attributions d'actions pour l'exercice 2010 ;■ Point sur la croissance externe ;■ Questions diverses.
23/09/2010	<ul style="list-style-type: none">■ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 8 juin 2010 ;■ Arrêté des comptes du premier semestre 2010 ;■ Examen des comptes prévisionnels au second semestre 2010 ;■ Garantie à première demande ;■ Garantie de la garantie donnée par la filiale Cegedim Activ ;■ Questions diverses.
15/11/2010	<ul style="list-style-type: none">■ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 septembre 2010 ;■ Point sur fonctionnement du Conseil au cours de l'année 2010 ;■ Calendrier des Conseils pour l'année 2011 ;■ Questions diverses.

CONVOCACTION DES ADMINISTRATEURS

Les Administrateurs ont été convoqués par télécopie et courrier électronique dans le respect de l'article 13 des statuts de la société Cegedim SA.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil d'Administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires.

INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués préalablement à chaque réunion du Conseil d'Administration.

À toute époque de l'année, le Conseil d'Administration opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns. Dans ce cadre, chaque Administrateur peut se faire communiquer les documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission ; à cet effet, il en adresse la demande au Président du Conseil d'Administration.

TENUE DES RÉUNIONS

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social de la Société.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, communiqués aux Administrateurs et validés par les Administrateurs lors de la séance suivante.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des Administrateurs est précisée dans la liste des Administrateurs de la société Cegedim SA jointe au Rapport de Gestion. Le comité des rémunérations propose au conseil les conditions de rémunération des mandataires sociaux de la Société. Il examine les politiques d'attribution d'actions gratuites et toute proposition d'augmentation de capital de la Société sous la forme d'une offre exclusive aux salariés.

LIMITATION DES POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Nous vous indiquons que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation aux pouvoirs de M. Jean-Claude Labrune, votre Président-Directeur Général, ni à ceux de M. Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué.

CONFORMITÉ DE LA SOCIÉTÉ AUX RECOMMANDATIONS DU CODE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE AFEP MEDEF

Cf. chapitre 14.3

Procédures de Contrôle interne

ENJEUX DU CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU GROUPE CEGEDIM

Le Contrôle interne a pour but de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des priorités de la Société et à la sincérité des chiffres publiés. Son efficacité repose sur le comportement des collaborateurs responsables, sans que l'atteinte de tous ces objectifs soit systématiquement garantie. Il veille, d'une part, à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que le comportement des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les lois et règlements applicables ainsi que par les valeurs décrites dans la charte de conduite d'affaires, normes et règles internes de la Société. D'autre part, il vérifie que les informations comptables et financières sont conformes aux normes en vigueur.

La coordination de ses activités

Le développement de Cegedim repose notamment sur sa capacité à anticiper les besoins de ses clients et à y répondre en conjuguant un grand nombre de compétences « métier ».

La réussite de ce modèle requiert, sur le plan du Contrôle interne, l'harmonisation des actes de gestion et des comportements des personnels. Elle implique que ceux-ci s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités du Groupe par ses organes sociaux, par les lois et règlements en vigueur, et par les normes internes du Groupe.

Le contrôle et la transparence de ses informations comptables et financières

Les procédures de Contrôle interne régissent l'élaboration et la communication des informations comptables et financières du Groupe. Elles sont établies de façon à en garantir la disponibilité, l'intégrité, la conformité et l'auditabilité.

L'accompagnement de sa croissance

L'expansion internationale du Groupe Cegedim, notamment par voie de croissance externe, s'appuie sur sa capacité à identifier les relais externes de croissance. Dans ce domaine, les mesures prises par Cegedim visent à accélérer l'intégration des nouvelles activités, maîtriser les risques inhérents aux opérations de croissance et en suivre la performance.

L'acquisition de la société Dendrite International Inc. en mai 2007 a permis à Cegedim de doubler de taille dans ses activités cœur de métier. Cette étape majeure dans le développement du Groupe suppose de consacrer des efforts considérables à la réussite de l'intégration des nouvelles activités. Consciente de cet enjeu, la Direction Générale du Groupe a créé début 2008 un pôle de « l'Excellence Opérationnelle » (OPEX), chargé d'optimiser l'organisation et les circuits d'information, mais aussi de renforcer la culture Groupe orientée clients, dans le but de générer des économies par le jeu des synergies, de la rationalisation des processus et des outils et de l'optimisation de la productivité des équipes. Animé par un collaborateur ayant plus de 15 ans d'expérience au sein du Groupe, notamment au poste de Directeur des Ressources Humaines puis Directeur des Activités CRM Internationales, Opex est en mesure de proposer des améliorations en matière de Contrôle interne et de contrôle financier, en plaçant systématiquement la composante métier au cœur de la réflexion.

La sécurité de ses opérations de traitement de l'information

Leader dans le secteur des technologies et des services liés à l'information médicale, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des données. Le Groupe Cegedim applique les législations de protection des données et de la vie privée dans l'ensemble des pays où il opère. En 2010, le Groupe a été certifié Safe Harbor.

L'acquisition de compétences de pointe

Le Groupe Cegedim considère la formation de ses équipes comme un facteur clé de succès, permettant d'assurer la satisfaction de ses clients et la motivation de ses collaborateurs. En 2004, Cegedim fut l'une des premières entreprises à mettre en œuvre le droit individuel à la formation.

La politique générale de formation pratiquée chez Cegedim consiste principalement à adapter en permanence les compétences de ses équipes de recherche et développement et accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à leur pratique professionnelle.

ORGANISATION DES ORGANES DE DIRECTION PARTICIPANT AU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de Contrôle interne de Cegedim est caractérisé par un fort niveau d'interaction entre Conseil d'Administration, Direction Générale et Direction des Activités, favorisant ainsi la transparence des stratégies, des risques et des actions mises en œuvre au sein du Groupe.

La Direction Générale de Cegedim s'est dotée d'organes centraux de direction et de contrôle, comprenant la Direction Financière, la Direction Comptable, la Direction du Contrôle de Gestion, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Juridique, le Secrétariat Général, la Direction Informatique et la Direction de la Communication et le pôle Excellence Opérationnelle.

De manière constante depuis l'année 2006, le Groupe a souhaité renforcer les équipes dédiées au contrôle et à la coordination des opérations internationales. Rattachées à la Direction Générale, leur principale mission consiste à formaliser, puis mettre en place des procédures communes aux filiales du Groupe, garantissant ainsi l'uniformité des méthodes de travail.

Le réseau de contrôleurs financiers, pays ou régions, continue de se renforcer, notamment en 2007 avec l'intégration des équipes Dendrite. Ils ont en charge de relayer au niveau local la politique du Siège, d'assurer au niveau local un contrôle financier des opérations dans le cadre de la gestion courante ou lors de processus de refontes opérationnelles tels que décidés par le Siège.

Dans leurs domaines respectifs, la mission de ces organes de direction et de contrôle consiste à réguler le fonctionnement du Groupe, et, dans le même temps, à mettre leurs compétences spécialisées au service de la conduite des opérations.

ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRÔLE INTERNE RELATIFS À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

En 2010, le Groupe a poursuivi son travail d'harmonisation et d'optimisation de ses procédures d'information et de Contrôle interne en conformité avec la loi de sécurité financière.

ÉLABORATION DES COMPTES DU GROUPE

Centralisation de la comptabilité des sociétés du groupe Cegedim

La Direction Comptable de Cegedim établit les comptes sociaux des filiales constituant le périmètre français du Groupe et dirige l'ensemble du processus d'élaboration des comptes consolidés. S'agissant de la tenue de la comptabilité des filiales étrangères et des sociétés nouvellement acquises, la Direction Comptable a instauré une procédure normée de remontées de liasses de consolidation. Parallèlement, la Direction du Contrôle de Gestion veille à la remontée mensuelle de leurs données financières et opérationnelles clefs. Régulièrement, les deux Directions valident conjointement la cohérence de leurs données.

La création dès 2005 d'un service spécifiquement dédié à la consolidation internationale a permis à la Société de contribuer à fiabiliser les informations financières provenant des filiales étrangères, tout en s'adaptant aux nouvelles réglementations comptables. Par ailleurs, ce processus centralisé de consolidation a permis de réduire sensiblement les délais de remontées des informations internationales.

Contrôle et enrichissement de l'information financière et comptable par le Contrôle de gestion

Les données fournies par la Direction Comptable sont systématiquement rapprochées des travaux menés par la Direction du Contrôle de Gestion, qu'il s'agisse du suivi analytique régulier des activités, du contrôle budgétaire, ou des comptes rendus d'inspection.

Ces informations sont la base des tableaux de bord élaborés par le Contrôle de gestion, permettant le suivi régulier d'indicateurs clés.

Outils informatiques utilisés pour l'élaboration de l'information financière et comptable

Cegedim mène une politique visant à faire évoluer ses outils informatiques pour assurer au mieux la disponibilité, l'intégrité, la conformité et l'auditabilité de ses données financières et comptables.

Afin d'assurer une nécessaire cohérence interne ainsi qu'une parfaite adéquation avec les besoins de pilotage du Groupe, de nouveaux outils ont été mis en place courant 2008 sous la responsabilité directe du Directeur Général Délégué, assisté d'un responsable projet assurant l'interface avec la Direction Comptable et la Direction du Contrôle de Gestion.

ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRÔLE JURIDIQUE ET OPÉRATIONNEL EXERCÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE SUR LES FILIALES

Contrôle des engagements

Le Secrétariat Général et la Direction Juridique du Groupe assurent la supervision centrale des autorisations et délégations et veillent, dès leur création, à leur limitation conformément aux règles internes du Groupe en matière d'engagements.

Contrôle de l'activité juridique du Groupe

Les procédures du Groupe Cegedim prévoient la consultation de la Direction Juridique préalablement à la conclusion des contrats avec des tiers, selon leur objet, les déclarations et les engagements qu'ils contiennent, et, le cas échéant, le caractère transnational des opérations qu'ils régissent. La Direction Juridique organise par ailleurs la centralisation des informations relatives à certains contrats clés.

Contrôle de la sécurité interne

Cegedim s'est dotée d'une structure de gouvernance de la sécurité. Ceci implique la prise en compte de la sécurité de l'ensemble des activités de l'entreprise et la mise en place de toutes les mesures de protection appropriées.

Un département Compliance directement rattaché à la Direction, dont fait partie le Responsable Sécurité du Système d'Information (RSSI), définit la politique sécurité du Groupe en s'appuyant sur l'analyse des risques et contrôle par des audits internes réguliers, que la politique est appliquée conformément aux besoins de sécurité exprimés par la Direction.

Le Directeur des Systèmes d'Information (DSI) s'assure que les décisions de mise en œuvre des systèmes d'information et en particulier des moyens relatifs à la sécurité des données tiennent compte des priorités stratégiques de Cegedim.

Le Responsable des opérations informatiques, le Responsable sécurité de l'information ainsi que le Responsable de la sécurité physique mettent en application la stratégie de l'entreprise. Ils sont responsables de la mise en place des procédures de sécurité.

Le Directeur Exploitation s'assure, par un suivi quotidien, que toutes les activités fournissent le niveau de sécurité en adéquation avec les décisions stratégiques de Cegedim.

La politique de sécurité interne du système d'information, activement animée par la Direction Générale, couvre en particulier :

- la sécurité du personnel (réduire les risques d'erreur humaine, de vol, de fraude ou d'utilisation abusive des infrastructures) ;
- la sécurité physique (contrôler l'accès, les dommages et les perturbations aux actifs du Groupe) ;
- la sécurité des accès informatiques (contrôler l'accès aux informations) ;
- la sécurité des informations (assurer un niveau de protection approprié des informations) ;
- la sécurité de l'administration des systèmes et des réseaux (assurer le fonctionnement correct et sûr des infrastructures de traitement de l'information) ;
- la sécurité des développements informatiques (intégrer la sécurité dans les développements et assurer l'exécution sécurisée des activités de soutien) ;
- la prévention, la détection et la gestion de crise ;
- la conformité à la législation.

Les principaux laboratoires pharmaceutiques clients du Groupe Cegedim s'appuient sur des normes internationales reconnues, intégrant les plus hautes exigences en matière d'audit et de contrôle des systèmes d'information des entreprises.

Cegedim s'appuie sur ces référentiels internationaux, tels l'ISO 27001 et 27002 pour la sécurité de l'information et a créé son propre référentiel de processus intégrant l'état de l'art de l'ISO 20000/ITIL en matière de management des services informatiques, l'ISO 9001 en matière de management de la qualité et CMMI pour la gestion de projet et le développement logiciel.

Contrôle de la gestion des opérations

Le contrôle de la gestion des opérations du Groupe comporte quatre volets :

- le processus d'élaboration du budget annuel ;
- le reporting mensuel « gestion » et la présentation de projections annuelles ;
- le reporting trimestriel « affaires » ;
- les missions d'inspection effectuées ponctuellement auprès des départements et filiales du Groupe.

Ces procédures concernent l'ensemble des départements et filiales du Groupe. Par ailleurs, lors de nouvelles acquisitions, un processus normalisé d'intégration est mis en place afin d'assurer dans les plus courts délais les synergies opérationnelles et les remontées d'informations nécessaires au pilotage et au Contrôle de gestion selon les normes en vigueur.

Le processus d'élaboration du budget annuel

Chaque année, les Directeurs d'Activités présentent à la Direction Générale le budget annuel des activités placées sous leur responsabilité. Pour la préparation de ces budgets, le Contrôle de gestion est chargé de fournir toute assistance nécessaire aux responsables opérationnels, et d'orienter leurs travaux, afin d'en garantir la cohérence globale et d'en consigner les hypothèses clés en vue de leur suivi au cours de l'année.

Le reporting mensuel « gestion » et la présentation de projections annuelles

Le Contrôle de gestion est chargé d'établir le reporting mensuel de l'ensemble des filiales du Groupe, incluant leurs projections annuelles et leur suivi budgétaire. Systématiquement présenté à la Direction Générale du Groupe, ce reporting permet d'identifier les tendances de fonds relatives aux performances de chaque entité et d'orienter, le cas échéant, les mesures correctrices.

Le reporting trimestriel « affaires »

Chaque Directeur d'Activités est chargé d'informer trimestriellement la Direction Générale des activités de gestion relatives au périmètre dont il a la responsabilité. Ce reporting porte sur l'activité commerciale, les produits et services, le personnel, l'organisation et les investissements. Il a pour but essentiel d'identifier les risques qui, dans chacun de ces domaines, seraient susceptibles d'affecter les résultats du Groupe. L'analyse transversale de ce reporting « affaires » permet de mettre en évidence les risques de marché, l'état de la concurrence, d'identifier les opportunités d'évolution (croissance externe, axes de développement stratégique) et de renforcer les synergies au sein du Groupe.

Les missions ponctuelles d'inspection

Des missions d'inspection décidées par la Direction Générale sont conduites régulièrement. Les autres organes de contrôle contribuent à orienter le choix et le contenu de ces missions et interviennent généralement pour en faciliter l'exécution. Le champ d'investigation de ces travaux s'étend à l'ensemble des domaines du Contrôle interne. »

Objectifs 2011

- Poursuivre l'optimisation des processus internes en s'appuyant sur les conclusions du Pôle de l'Excellence Opérationnelle et des comités spécialisés provenant du conseil d'administration.
- Optimiser le reporting après avoir mis en place des outils de gestion financière intégrés et homogènes au sein du Groupe, assurant un flux d'information sécurisé, systématique et cohérent pour servir simultanément les besoins de gestion et de comptabilité statutaire ou consolidée.
- Restructuration du département de la recherche et développement.

Fait à Boulogne-Billancourt le 18 avril 2011.

Jean-Claude Labrune
Président-Directeur Général

Cegedim SA

26.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

26.3.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cf. point 20.1.3 du présent Document de Référence.

26.3.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS DE CEGEDIM SA

Exercice du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre Rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration du 12 avril 2010.

Administrateur concerné

M. Jean-Claude Labrune, Président de GERS SAS

Nature et objet

Cegedim s'est engagée conjointement et solidairement avec sa filiale GERS SAS à garantir, sans limite de montant, le GIE GERS du paiement de toutes les sommes de nature indemnitaire (pénalités, indemnités, intérêts de retard...) réclamées au GIE GERS par Datapharm au titre des engagements contractuels et/ou d'une quelconque indemnisation du fait de la remise par le GIE GERS au bénéfice de la future GERS SAS, des données fournies par Datapharm.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

AVEC LA SCI MAG

Nature et Objet

Location de locaux au 110-112, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2010 (hors charges) : 27 748 €

AVEC LA SOCIÉTÉ FCB

Locaux et parkings au 131-137, rue d'Aguesseau

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 131-137, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2010 (hors charges) : 3 209 250 €

Locaux et parkings au 104-106, rue d'Aguesseau

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 104-106, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2010 (hors charges) : 5 671 €

Locaux et parkings au 17, rue de l'Ancienne Mairie

Nature et Objet :

Location de locaux et parkings au 17, rue de l'Ancienne Mairie à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2010 (hors charges) : 1 247 102 €

Locaux au 86 à 94 avenue André Morizet

Nature et Objet

Location de locaux au 86 à 94 avenue André Morizet, à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2010 (hors charges) : 109 338 €

Locaux et parkings au 15 rue de l'ancienne mairie

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 15 rue de l'ancienne mairie, à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2010 (hors charges) : 147 233 €

Locaux et parkings au 8 impasse Latécoère

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 8 impasse Latécoère, à Vélizy-Villacoublay.

Modalités

Loyers pris en charge en 2010 (hors charges) : 283 359 €

Contrat de prestations

Nature et Objet

Contrat de prestations en matière de conseil stratégique, ressources humaines, marketing, finance, budget et système d'informations interne.

Modalités

Prestations prises en charge en 2010 : 2 400 000 €

AVEC M^{ME} AUDE LABRUNE-MARYSSE ET M. LAURENT LABRUNE**Nature et objet**

Cession temporaire à la société Cegedim SA de l'usufruit sur les parts de la SCI du 114 Rue d'Aguesseau Bureau :

- 198 titres démembrés appartenant à parts égales à M^{ME} Aude Labrune-Marysse et M. Laurent Labrune ;
- durée de la cession de l'usufruit : 18 ans à compter du 9 octobre 2006, soit jusqu'au 8 octobre 2024.

AVEC LA SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU**Administrateur concerné**

M. Jean-Claude Labrune : co-gérant de la SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU.

Nature et objet

La SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU et votre société ont réceptionné le 23 décembre 2008 les travaux relatifs à la construction de l'immeuble situé à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), 114 à 116 bis rue d'Aguesseau, objet du bail en l'état futur d'achèvement signé entres elles.

Au titre de l'avenant 1 au dit bail en état futur d'achèvement, la SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU a donné à bail commercial à votre société, l'immeuble situé à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), 114 à 116 bis rue d'Aguesseau pour une durée de douze ans, du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2020, avec renonciation à la faculté de résiliation à l'issue de chaque période triennale.

Modalités

Loyers pris en charge en 2010 (hors charges) : 868 224 €

Fait à Paris et Courbevoie, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre Français de Grant Thornton International
Michel Cohen

Mazars
Jean-Paul Stevenard

26.3.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2010.

Cf. point 20.2.3 du présent Document de Référence

26.3.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CEGEDIM SA

Exercice clos le 31 décembre 2010.

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Cegedim et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de Contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le Rapport du Président, concernant les procédures de Contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de Contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de Contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le Rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de Contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le Rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du Contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le Rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de Contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le Rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le Rapport du Président du Conseil comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre Français de Grant Thornton International
Michel Cohen

Mazars
Jean-Paul Stevenard

26.3.5 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION D' ACTIONS AVEC MAINTIEN OU SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Assemblée Générale Extraordinaire
du 8 juin 2011 (9^e et 10^e résolutions)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-135 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 5 000 000 euros (9^e résolution), ou avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 2 600 000 euros (10^e résolution), opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 26 mois (18 mois en cas de suppression du droit préférentiel de souscription selon la 10^e résolution) la compétence pour décider l'émission d'actions, fixer le cas échéant les conditions définitives de ces émissions et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante :

Les modalités de détermination du prix d'émission ne sont pas précisées dans le rapport.

Par ailleurs, les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Paris et Courbevoie, le 14 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre Français de Grant Thornton International

Michel COHEN

Mazars

Jean-Paul STEVENARD

26.3.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2011

(11^e résolution)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant en nominal n'excédant pas 3 % du capital, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée maximum de 26 mois, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante :

Les modalités de détermination du prix d'émission ne sont pas précisées dans le rapport.

Par ailleurs, les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre conseil d'administration.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 14 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre Français de Grant Thornton International

Michel COHEN

Mazars

Jean-Paul STEVENARD

26.3.7 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS EXISTANTES OU À ÉMETTRE AU PROFIT DES MEMBRES DU PERSONNEL SALARIÉS ET /OU DES MANDATAIRES SOCIAUX

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ ou des mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Votre conseil d'administration vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Fait à Paris et Courbevoie, le 14 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre Français de Grant Thornton International

Michel COHEN

Mazars

Jean-Paul STEVENARD

26.4 TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

TEXTE DES PROJETS DE RÉOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2011

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 197 823,00 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 68 150,00 euros.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 761 962,56 euros de la manière suivante :

- à titre de dividende, la somme de 13 997 173,00 euros ;
- le solde, soit la somme de 6 764 789,56 euros au compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Revenus éligibles à l'abattement		Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
		Dividende			
		Par action	Global		
2007	9 331 449	0,90 €	8 398 304,10 €	Néant	Néant
2008	9 331 449	0,00 €	0,00 €	Néant	Néant
2009	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 €*	Néant	néant

* Le dividende réellement versé au titre de 2009 s'est élevé à 13 963 775 € car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.

1 Montant - Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire s'établit donc à 1 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 6 juillet 2011.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2008 (2007-1822 du 24 décembre 2007), la faculté est offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18 %.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée à posteriori.

2 Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes, sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010, approuve les comptes consolidés dudit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le Rapport sur la gestion du Groupe inclus dans le Rapport de Gestion.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Le bureau de l'Assemblée constate ensuite que pour l'approbation des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, le quorum atteint par l'Assemblée est de plus de cinquième des actions ayant le droit de vote étant précisé que les actions des personnes intéressées par ces conventions sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

L'Assemblée peut en conséquence délibérer sur l'application de ces conventions.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs pour l'exercice en cours à 120 000 euros.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 23 septembre 2010, aux fonctions d'Administrateur de :

- Fonds Stratégique d'Investissement, Société Anonyme au capital de 19 342 710 000 euros, ayant son siège social 56 rue de Lille 75007 PARIS, immatriculée sous le numéro 509 584 074 RCS Paris, représenté par M. Nicolas Manardo en qualité de représentant permanent, en remplacement de M. Nicolas Manardo à titre personnel,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la Société.

Les achats d'actions, qui ne pourront représenter plus de 10 % du capital social de la Société, pourront être réalisés à tout moment et par tous moyens sur le marché, hors marché, de gré à gré ou par utilisation de mécanismes optionnels, éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de l'entreprise, y compris par un prestataire de service d'investissement intervenant sur les actions de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce.

Cette autorisation permettrait d'attribuer des actions de la Société aux membres du personnel salarié du Groupe Cegedim conformément aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce. La Société devra, conformément aux dispositions légales, disposer en permanence de réserves indisponibles, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède en propre. Le prix unitaire d'achat maximum est fixé à 100 euros.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit (18) mois expirant le 8 décembre 2012. Elle annule et remplace l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2010 et deviendra caduque en période d'offre publique d'achat.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de délégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation, pour passer tout ordre de Bourse, conclure tous accords, y compris un contrat de liquidité AFEI, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes et, généralement, faire ce qui est nécessaire pour l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes et constaté que le capital était entièrement libéré, décide de déléguer au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce, toutes compétences pour décider, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la présente Assemblée et dans la limite d'un plafond maximum, en nominal, de 5 000 000 euros, d'une ou plusieurs augmentations du capital social, immédiate ou à terme, en numéraire, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires : par création et émission, avec ou sans prime d'émission, d'actions ordinaires ;

Dans ce cadre et sous ces limites, le Conseil d'Administration disposera de tous les pouvoirs pour décider et réaliser la ou les augmentations de capital qui lui paraîtront opportunes et fixer notamment :

- les conditions d'émission des nouveaux titres de capital, immédiats ou à terme, à émettre, et en particulier le prix de souscription ;
- constater la réalisation de ces augmentations de capital ;
- procéder aux modifications corrélatives des statuts.

La présente délégation de compétence emporte également, dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, la faculté pour le Conseil d'Administration d'instituer, le cas échéant, un droit de souscription à titre réductible, pour les titres de capital nouveaux non souscrits à titre irréductible, qui sera attribué aux titulaires de droits de souscription qui auront souscrit un nombre de titres supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre irréductible et ce, proportionnellement au nombre de leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.

Les actions non souscrites pourront être réparties en totalité ou en partie par le Conseil d'Administration au profit des personnes de son choix. Elles pourront être offertes au public.

Le Conseil d'Administration pourra limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts du montant prévu de l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale décide, en outre, que le nombre de titres à émettre dans le cadre des augmentations de capital qui pourront être décidées par le Conseil d'Administration en vertu de la présente délégation, pourra être augmenté, dans les trente jours de la clôture de la souscription pour faire face à d'éventuelles demandes supplémentaires de titres.

Cette augmentation du nombre de titres à émettre ne pourra toutefois excéder 15 % de l'émission initiale. Les souscriptions complémentaires s'effectueront au même prix que les souscriptions initiales.

Le Conseil d'Administration pourra, dans les limites légales, déléguer au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, au Directeur Général Délégué, les compétences qui lui sont conférées au titre de la présente résolution.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes décide que la délégation de compétence générale consentie sous la résolution qui précède, emporte l'autorisation pour le Conseil d'Administration, de décider de maintenir ou de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux augmentations de capital qui pourront être décidées par le Conseil d'Administration en vertu de ladite délégation.

En cas d'utilisation de cette délégation par le Conseil d'Administration et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, et compte tenu des termes du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, le prix d'émission des nouveaux titres de capital sera fixé dans le respect des prescriptions légales. De plus, dans le cas où le droit préférentiel de souscription des actionnaires serait supprimé au profit de personnes ou de catégories de personnes dénommées, la durée de la délégation générale de compétence sera réduite de 26 à 18 mois et le montant global en nominal, limité à 2 600 000 euros.

En cas d'utilisation de cette délégation par le Conseil d'Administration et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à instituer, le cas échéant, un délai de priorité pour la souscription des actionnaires.

Un Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, comportant les mentions réglementaires prévues à cet effet, sera établi dès l'émission des actions réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, décide en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'Assemblée Générale décide :

- que le Conseil d'Administration disposera d'un délai maximum de 26 mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- d'autoriser le Conseil d'Administration, à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant en nominal n'excédant pas 3 % du capital qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan et réalisée conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ; en conséquence, cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder dans la limite de 10 % du capital actuel de la Société, à l'émission d'actions de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables ;
- décide que les émissions d'actions réalisées en exécution de la présente délégation s'imputeront sur les plafonds visés à la neuvième résolution ;
- prend acte que les actionnaires de la Société ne disposeront pas du droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises en vertu de la présente délégation, ces dernières ayant exclusivement vocation à rémunérer des apports en nature ;
- donne pouvoir au Conseil d'Administration, pour mettre en œuvre la présente autorisation, requérir auprès du Tribunal de Commerce la nomination d'un Commissaire aux apports, approuver la valeur des apports au vu du Rapport du Commissaire aux apports, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et modifier les statuts en conséquence.

La présente délégation de compétence est consentie pour une durée de (vingt-six) 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée.

TREIZIÈME RÉOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-2, alinéa 2 du Code de commerce, les délégations de compétence générale consenties sous les résolutions qui précèdent, privent d'effet, à compter de ce jour, toutes les délégations antérieures ayant le même objet.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

Le Conseil d'Administration est tenu de rendre compte à l'Assemblée de l'utilisation qu'il aura fait des délégations consenties en établissant un Rapport complémentaire au Rapport Général Annuel sur la gestion de la Société, comportant les mentions requises par la réglementation en vigueur ainsi qu'un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dont il dispose et l'utilisation qui en a été faite, joint au Rapport de Gestion ou annexé à celui-ci.

QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration, décide de supprimer purement et simplement l'alinéa 4 de l'article 12 – Conseil d'Administration des statuts qui stipule :

« Sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque Administrateur est tenu d'être propriétaire pendant toute la durée de son mandat d'une action au moins. »

Le reste de l'article est inchangé.

SEIZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce et prenant acte du fait que l'autorisation donnée lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 22 février 2008 est arrivée à échéance le 21 avril 2011, décide de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration aux fins de :

- procéder à des attributions gratuites d'actions existantes de la Société qui seront acquises en vertu de l'autorisation donnée à la huitième résolution ;
- décider que le nombre total d'actions attribuées en vertu de cette autorisation ne pourra pas représenter plus de 10 % du capital social de la Société à la date de la décision d'attribution par le conseil d'administration ;
- décider que les bénéficiaires des attributions continueront d'être les membres du personnel salarié ou certaines catégories d'entre eux, tant de la Société que des sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement, dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 dudit Code et dans les conditions fixées par le Conseil d'administration lors de sa séance du 21 mars 2008, modifiées par le Conseil d'administration lors de sa séance du 5 novembre 2009 ;

- prendre acte que l'ensemble des conditions du présent renouvellement d'autorisation d'attribution gratuite d'actions seront strictement identiques à celles fixées par le Conseil d'administration lors de ses séances des 21 mars 2008 et 5 novembre 2009, notamment pour :
 - déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions d'actions parmi les membres du personnel de la Société ou des sociétés ou groupements susvisés ;
 - fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;
 - apprécier, à l'expiration de la période d'acquisition, la réunion des conditions d'attribution définitive et des critères d'attribution des actions ;
 - statuer, à l'expiration de la période d'acquisition, sur le caractère définitif des attributions antérieurement consenties.
- Prendre acte que le règlement du plan d'attribution gratuite d'actions de la Société mis en place par le Conseil d'administration du 21 mars 2008 et modifié par le Conseil d'administration du 5 novembre 2009 continuera de s'appliquer dans toutes ses dispositions ;
- Prendre acte du fait que, dans l'hypothèse où le Conseil d'administration viendrait à faire usage de la présente autorisation, il informera chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce, dans les conditions prévues par l'article L. 225-197-4 dudit Code ;
- Décider que la présente autorisation est donnée pour une période de trente-huit (38) mois à compter de ce jour.

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

GLOSSAIRE

BNPA : pour Bénéfice Net Par Action. Le BNPA est un indicateur financier spécifique que le Groupe définit comme le résultat net divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Chiffre d'affaires à changes constants : Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à changes constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. Le terme « à change constant » recouvre la variation résultant de l'application des taux de change de la période précédente sur l'exercice actuel, toutes choses restant égales par ailleurs.

Chiffre d'affaires à périmètre constant : L'effet des changements de périmètre est corrigé en retraitant les ventes de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- en retirant la partie des ventes provenant de l'entité ou des droits acquis pour une période identique à la période pendant laquelle ils ont été détenus sur l'exercice en cours ;
- de même, lorsqu'une entité est cédée, les ventes pour la partie en question sur l'exercice antérieur sont éliminées.

Croissance interne : la croissance interne recouvre la croissance résultant du développement d'un contrat existant, notamment du fait de la hausse des tarifs et/ou volumes distribués ou traités, des nouveaux contrats, des acquisitions d'actifs affectés à un contrat ou un projet particulier.

Croissance externe : la croissance externe recouvre les acquisitions intervenues sur l'exercice présent ainsi que celles ayant eu un effet partiel sur l'exercice passé, nettes de cessions, d'entités et/ou d'actifs.

EBIT : pour Earnings Before Interest and Taxes. Il correspond au chiffre d'affaires net duquel sont déduites les charges d'exploitation (telles que salaires, charges sociales, matières, énergie, études, prestations, services extérieurs, publicité, etc.). Il correspond au résultat d'exploitation pour le Groupe Cegedim.

EBIT courant : il correspond à l'EBIT retraité des éléments non courants tels que les pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les restructurations, etc. Il correspond au résultat d'exploitation courant pour le Groupe Cegedim.

EBITDA : pour Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization. On parle d'EBITDA lorsque les amortissements et réévaluations ne sont pas pris en compte. Le « D » désignant l'amortissement des immobilisations corporelles (telles que bâtiments, machines ou véhicules) alors que le « A » désigne l'amortissement des immobilisations incorporelles (brevets, licences, goodwill). Il correspond à l'excédent brut d'exploitation pour le Groupe Cegedim.

EBITDA courant : il correspond à l'EBITDA retraité des éléments non-courants tels que les pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les restructurations, etc. Il correspond à l'excédent brut d'exploitation courant pour le Groupe Cegedim.

Endettement Financier Net : L'endettement Financier Net représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes, les concours bancaires, le retraitement de la dette au coût amorti et les intérêts courus sur emprunts) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie et hors réévaluation des dérivés de couverture de la dette.

Endettement Financier Net Bancaire : L'endettement Financier Net Bancaire correspond à l'endettement financier net moins la dette subordonnée de Cegedim envers FCB.

Free cash flow : le free cash flow correspond au cash généré, net de la partie cash des éléments suivants : (i) variation du BFR opérationnel, (ii) opérations sur capitaux propres (variations de capital, dividendes versés et reçus), (iii) investissements nets de cessions, (iv) intérêts financiers nets versés et (v) impôts versés.

Marge opérationnelle : est définie comme étant le ratio EBIT/chiffre d'affaires.

Marge opérationnelle courante : est définie comme étant le ratio EBIT courant/chiffre d'affaires.

CONTACTS

■ Investisseurs

JAN ERYK UMIASTOWSKI

Relations Investisseurs Cegedim

Tél. : +33 (0)1 49 09 33 36

investor.relations@cegedim.fr

■ Presse

AUDE BALLEYDIER

Cegedim Relations Presse

Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81

aude.balleydier@cegedim.fr

GUILLAUME DE CHAMISSO

Agence Presse Papiers

Attaché de Presse

Tél. : +33 (0)1 77 35 60 99

guillaume.dechamisso@pressepapiers.fr

AGENDA FINANCIER

4 mai 2011

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2011

communiqué mercredi 4 mai 2011 après Bourse suivi d'une conférence téléphonique

3 août 2011

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 2^E TRIMESTRE 2011

communiqué 3 août 2011 après Bourse suivi d'une conférence téléphonique

23 septembre 2011

RÉSULTAT SEMESTRIEL 2011

communiqué vendredi 23 septembre 2011 après Bourse suivi d'une conférence téléphonique

9 novembre 2011

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 3^E TRIMESTRE 2011

communiqué mercredi 9 novembre 2011 après Bourse suivi d'une conférence téléphonique







Ce présent document a été imprimé sur du papier 100% recyclé, certifié Ecolabel européen.
Cette mesure concrète s'inscrit dans le cadre du Cegedim Compact,
le programme de Développement Durable du Groupe Cegedim.

Publié par la Direction de la Communication Financière de Cegedim

Conception & réalisation  **Labrador** +33 (0)1 53 06 30 80



Société anonyme au capital de 13 336 506,43 €
Siège social : 127 à 137 rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S. Nanterre : 350 422 622 - Code NAF : 6311 Z
Téléphone : +33 (0)1 49 09 22 00
Télécopieur : +33 (0)1 46 03 45 95
E-mail : investor.relations@cegedim.com

<http://www.cegedim.fr/finance>

Les documents juridiques relatifs à Cegedim sont consultables au siège